De Gulden Passer. Jaargang 56

bron
De Gulden Passer. Jaargang 56. De Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen 1978

Zie voor verantwoording: https://www.dbnl.org/tekst/_gul005197801_01/colofon.php

Let op: boeken en tijdschriftjaargangen die korter dan 140 jaar geleden verschenen zijn, kunnen auteursrechtelijk beschermd zijn. Welke vormen van gebruik zijn toegestaan voor dit werk of delen ervan, lees je in de gebruiksvoorwaarden.

dbnl digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren i.s.m.

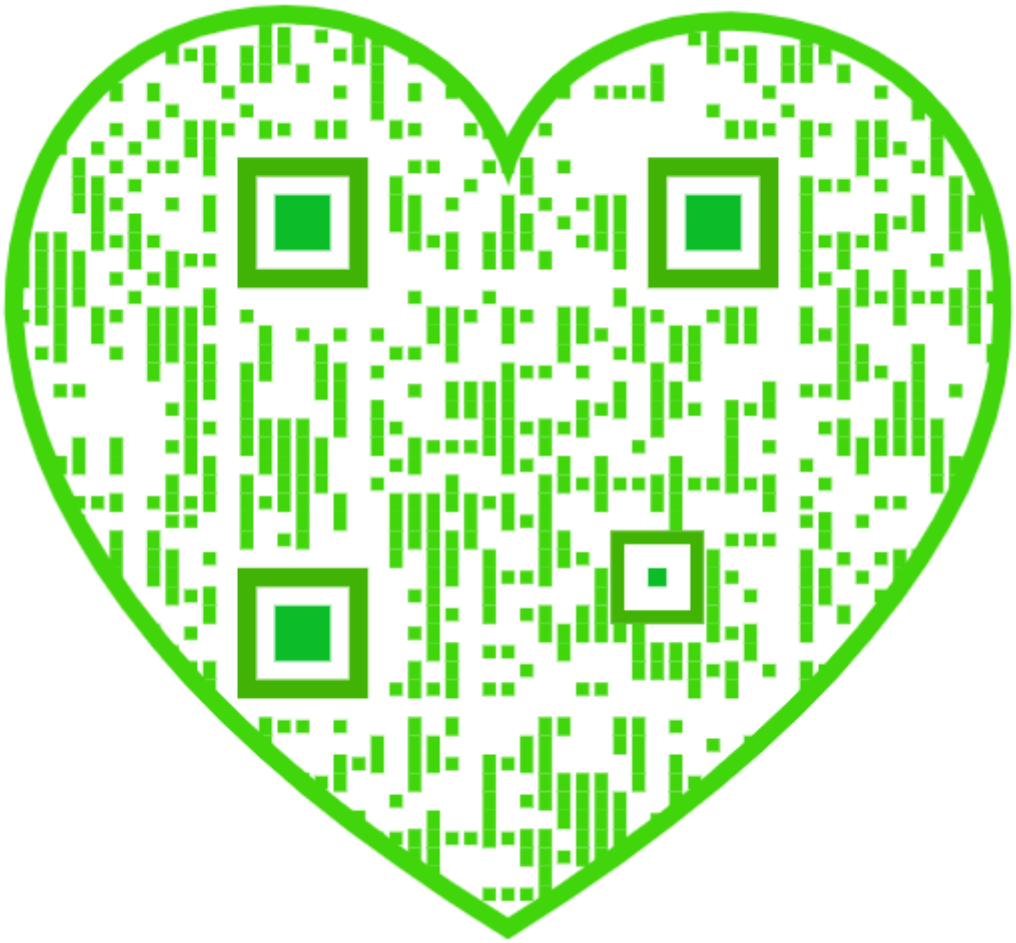

*1

[De Gulden Passer 1978]

Zicht op de eretafel tijdens de feestzitting in het Stadhuis te Antwerpen op 16 oktober 1977. Van links naar rechts: Dr. L. Voet, redactiesecretaris; Dr. H. Liebaers, voorzitter; Mevr. M. Schroyens, burgemeester; Dr. G. Schmook, voorzitter; Dr. P. Boeynaems, ondervoorzitter; Dr. G. Persoons, secretaris; Drs. L. Wuyts, penningmeester.

Zicht op de Leyszaal in het Stadhuis te Antwerpen tijdens de feestzitting op 16 oktober 1977.

De ‘vereeniging der Antwerpsche bibliophielen’ herdenkt zijn honderdjarig bestaan

door Dr. G. Persoons
Secretaris

De ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ overschreed in 1977 de kaap van de honderd jaar, nog steeds in goede gezondheid.

Deze heuglijke gebeurtenis werd herdacht in een feestzitting in het Stadhuis te Antwerpen op zondag, 16 oktober 1977.

De plechtigheid groeide uit tot een zeer stemmige en geslaagde feestviering, met niet minder dan 450 aanwezigen. De Trouwzaal van het Stadhuis kon de menigte niet opnemen zodat ook de Leyszaal en de pui dienden ingeschakeld.

De massale opkomst van de leden en van zo vele prominenten, en hun enthoesiasme, onderlijnden op welsprekende wijze de weerklank die de Antwerpsche Bibliophielen nog steeds genieten in de Vlaamse culturele wereld.

Aan de eretafel namen de sprekers plaats: Mevrouw Mathilde Schroyens, Burgemeester van Antwerpen; Dr. Ger Schmook, voorzitter; Dr. Herman Liebaers, Groothofmaarschalk, voorzitter; Prof. Dr. Leon Voet, redactiesecretaris.

Dr. Ger Schmook verwelkomde de aanwezigen en onderstreepte het voorrecht op het Antwerpse stadhuis te mogen jubileren in aanwezigheid van de magistraat. Hij beklemtoonde de ontwikkeling van de hedendaagse bibliofilie vanuit de boekenliefde voor oude folianten van eertijds tot de wetenschappelijke studie van het oude

boek van vandaag. De integrale tekst van deze feestrede wordt hierna weergegeven.

De ‘Historiek en verwezenlijkingen van de Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ werden vervolgens geschetst door redactiesecretaris Dr. L. Voet. De tekst wordt hierna eveneens afgedrukt.

‘Bemerkingen bij een verjaardag’ werden uitgesproken door Groothofmaarschalk Dr. Herman Liebaers: beschouwingen over zijn contacten met Antwerpen en leerzame eigen bevindingen over bibliofilie, een innige getuigenis voor al wie en al wat met het boek te maken heeft, gegeven in fijnzinnige paradoksen en uitgedrukt op de zo spirituële wijze die de spreker kenmerkt en die herhaaldelijk lachsalvo's uitlokte. Hij bracht tevens een warme hulde aan de redactiesecretaris, Dr. L. Voet, conservator van het Museum Plantin-Moretus, die hij met diens illustere voorganger, Max Rooses, vergeleek.

Het ‘Slotwoord’ van Mevrouw Mathilde Schroyens, Burgemeester van Antwerpen, preciseerde de termen bibliofiel en bibliofilie en lichtte de betekenis toe van de Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen voor de stad Antwerpen.

We citeren: ‘Alhoewel de benaming van uw aloude Vereniging nog de dubbele EE, de SCH en de PH draagt, blijkt zij in haar werking allerminst ouderwets. Uw leden zijn niet alleen de snuffelende verzamelaars van oude folianten. Zij zijn met de ontplooiing en de vordering van de wetenschap meegegaan. Zij zijn de onderzoekers naar de geschiedenis van het oude boek, naar zijn relatie met de kunsten en de cultuur, de filologie, de economie, zelfs de ambachtelijkheid, kortom met de mens en gemeenschap. De “Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen” heeft haar taak beperkt tot de studie van het oude boek in de Nederlanden en zich daardoor onder de banier geschaard van het Museum Plantin-Moretus.

Dank zij het wereldbekend tijdschrift “De Gulden Passer” heeft zij de faam van dit museum, als centrum voor de wetenschappelijke studie van het oude boek, helpen uitdragen. De stad Antwerpen is uitermate vereerd door en erkentelijk voor die onbaatzuchtige vriendschap’.

Tussendoor las Prof. Dr. Guido Persoons, secretaris, enkele gelukwenstelegrammen voor: vanwege Prof. Dr. Louis Lebeer, namens de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België; vanwege de heer Hoebeke, namens de Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde te Gent; vanwege de zustervereniging te Brussel, de Société royale des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique.

De spreekbeurten werden op schitterende wijze omlijst door de 'Solisten van Antwerpen' onder leiding van Armand Van de Velde, viool, en met medewerking van Frans De Jonghe, baspijp, Jos Rademakers, fluit, en Godelieve Gohil, spinet, die muziek brachten van Haendel, Jan Blockx, de hedendaagse Vlaamse meester Raf Belmans en de 18de-eeuwse Antwerpse Nederlander Willem De Fesch.

Aan de aanwezigen werden bibliofiele efemeria uitgereikt: de herdenkingsplaket, gedrukt op de persen van de Officina Plantiniana, met de tekst van Dr. G. Schmook, en de brochure met de historiek van de vereniging door Dr. L. Voet, terwijl het programma van de feestzitting zelf een bibliofiel curiosum belooft te worden.

En nu op weg naar de 200ste verjaardag!

Feestrede bij de herdenking van het honderdjarig bestaan van de ‘Vereeniging der Antwerpsche bibliophielen’ door Dr. G. Schmook

Lectori Salutem,

De tijden lijken voorbij toen de bibliofilie werd ondergaan als een belijdenis, waarbij geest en handen als het ware gevoed werden door een deontologie, die als hoofdprincipe erkende de eerbied voor wie de overwinning hebben helpen behalen op de dood: de uitvinders van het schrift, de bereiders van de tekstdragers: de papiermakers; de vermenigvuldigers van het geschrevene door middel van de gegoten letter; de keurders van de schrijfstof: de inktfabrikanten; de artiesten-illumineerders en illustratoren; de beveiligers van de leesustensielen: de boekbinders. Allen samen over de wereld verspreid, door de eeuwen heen door één hoog doel vereend. Een gemeenschap geduldige ‘werkers’, die wij hier door onze aanwezigheid vereerd wensen te weten, zeker nu de bange mensheid periodes van leed, van vernieling, van verdelgingszin ondergaat in weerwil van luidop en massaal beklemtoonde, permanent wijd-uitgedragen naastenliefde. Onder de dramatische tegenstellingen van de laat-XXste eeuw door betuigen wij, ‘Antwerpsche bibliophielen’, als een beperkt gezelschap, onze wil om te blijven bestaan, zoals onze voorgangers het door hun initiatief ongetwijfeld beoogd hebben. Mogelijk hebben gunstige omstandigheden te Antwerpen, beter dan elders, de kans op alvast een honderdjarig bestaan bevorderd. Er was vooreerst de fortuinlijke

inbreng van het vierhonderd jaar oud geworden teer bewaarde Huis, het haast ongeschonden patrimonium Plantin-Moerentorf met de archivalistische, sociaal-ekonomische, bedrijfsarcheologische en ook artistieke inhoud van onberekenbare betekenis; er was de gelukkige opdracht door de Antwerpse magistraat van een vastberaden, helderziend geleerde als Max Rooses, die op slag de kulturele rijkdom bevroedde van het bezit dat hij te bewaren en te verwerken kreeg; er was de geneigdheid van de na 1863 en 1872 herboren Stad Antwerpen om de eigen historische accenten bevestigd te zien worden door de funktionarissen in het licht van de monumenten die deze te leiden zouden krijgen. Zo werden aangesteld: Jan Denucé, Maurits Sabbe, Herman Bouchery, Ary Delen, Frank Van den Wijngaert, Leon Voet. Zij allen toch, en elk van hen naar eigen aanleg en karakter, voelden zich verstrengeld met geest, werkterrein en belangen van het Huis dat in de wereld van de typografie met de grootste namen wedijverde: Manutius, Frobenius, Elzevier, etc.

De dagelijkse omgang in geschrifte en in druk met de geleerden die voorheen in zakelijke betrekking stonden met de soliede hanteerders van ‘de gulden passer’, werktuig voor de beheersing van de ‘gulden snede’ en dan ook attribuut voor de hele onderneming, deze omgang gaf van Rooses tot Voet de zorg in om meer dan affectief of symbolisch de geest levend te houden en uit te dragen van de ‘Plantijnse werkstede’. De stichting in 1877 van de ‘Antwerpsche bibliophielen’ door Max Rooses en Pieter Génard, stadsarchivaris, werd tot stimulans. Het spijtige mislukken van de te Gent door J.J. Heremans gestichte ‘Vlaemsche bibliophielen’ als gevolg van een tekort aan belangstelling in een nog niet sterk gemotiveerde gemeenschap werd aldus goedgemaakt.

Ter gelegenheid van de huidige honderdjarige herdenking zal Dr. Leon Voet de peripetieën schetsen die het bestaan van de ‘Vereniging’ hebben gekenmerkt en langs welke wegen het vakorgaan *De Gulden Passer*, zijn punten zeer merkbaar heeft ingesteld. Deze tekst zal als ‘ouverture’ gelden voor de eerstvolgende jaargang.

In 1972 konden wij, als Vereniging, de vijftigste verjaring in herinnering brengen van de verschijning van het eerste nummer van *De Gulden Passer.* Sedertdien kon het tijdschrift naar beproefde

typografische normen op papier-met-weerstand verspreid blijven. Het is thans de enige vakperiodiek gebleven met het Nederlands als voertaal, zij het dan dat zijn teksten in deze taal gesteld een samenvatting in het Frans of in het Engels meekrijgen, terwijl noch Duits, noch Engels, noch Frans, noch Italiaans, noch Spaans geweerd worden; een Nederlandse korte inhoud vergezelt evenwel deze teksten; zoals de traditie vereist worden zij overvloedig en kwalitatief fijn geïllustreerd.

Mocht het Plantijnse Huis als intense groeipool door de jaren heen een rijke conservatorskroon krijgen, de ‘Antwerpsche bibliophielen’, met hun wel verdunde maar statig gebleven ‘Gulden Passer’, boften gedurende een halve eeuw en dit dwars door de zware beproevingen van twee wereldoorlogen heen, onder het herdersschap van wijze, voorzichtige kuratoren als Lode Baekelmans, Vlaams prozaïst en directeur van de Stedelijke bibliotheken, en René de Bock, verlicht bankdirecteur.

Het redacteurschap van het uitermate gespecialiseerde tijdschrift, met de symbolische benaming van het Huis, was na de dood van de stichter van de periodiek, Maurits Sabbe, zachtzinnig Vlaams germanist en historicus en monkelend grootnederlands romancier, toevertrouwd geworden aan Amedée Dermul, bibliothecaris-scheepvaartdeskundige-astronoom, en vervolgens aan Herman Bouchery, fijnzinnig classicus, pianist en speurder naar de grondbeginselen en adepten van het ‘Huis der Liefde’, het gewetensprobleem ten tijde van de XVII Provinciën. Historicus Leon Voet, gelauwerd auteur van *Antwerpens gouden eeuw*, houdt sedert 1950 stevig de leidsels in handen: zijn nauwe ‘betrekkingen’ op het universele vlak met bibliofielen, specialisten uit de drukkerswereld, cartografen en lexicografen, enz. waarborgen hem en zijn collega's van de Raad van Beheer, gelukkig, een nog vruchtbare oogst zij het op thans al te spaarzame bewerkte velden.

Wij hopen onder het geleide van de ‘Antwerpsche bibliophielen’ door gestage aandacht en inzet van onze wil *De Gulden Passer* zeker *thans*, levend te midden van het wegwerpuniversum, zijn papierkwaliteit en zijn typografische keurigheid, zijn illustratieve netheid gewaarborgd te weten onder de glimlach van wijlen al de getuigen die in deze gedenkzuil met recht en ere vermeld staan.

Wij besluiten de huidige hulde aan onze voorgangers met een positieve blik op de onmiddellijke en verre toekomst, liever dan te jammeren over gebrek aan financiële middelen en de onvastheid van een zo noodzakelijk stimulerend ledenaantal. Wij betuigen onze erkentelijke dank aan allen die als officiële of als privé persoon het voortbestaan van de ‘Antwerpsche bibliophielen’ en hun *Gulden Passer* hebben mogelijk gemaakt en zullen willen blijven waarborgen.

‘Vereeniging der Antwerpsche bibliophielen’ honderd jaar 1877-1977

door Dr. L. Voet
Redactiesecretaris

Antwerpen heeft in 1977 enkele belangrijke eeuwfeesten te herdenken gekregen, en niet louter en alleen de geboorte van Rubens, al heeft deze internationale happening vanzelfsprekend al het overige in de schaduw gedrongen.

Vorig jaar kon feestelijk worden herdacht dat op 20 april 1876 de Gulden Passer aan de Vrijdagmarkt met al zijn schatten werd overgedragen aan de stad Antwerpen om ingericht te worden tot museum. In recordtijd werd alles klaar gemaakt: op 19 augustus van dit jaar was het precies honderd jaar geleden dat het Museum Plantin-Moretus kon worden opengesteld voor het publiek. En op 23 november zal het eveneens nu een eeuw geleden zijn dat de ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ uit het niet verrees.

Dat ik deze beide gebeurtenissen - het begin van de ‘Vereeniging der Antwerpsche bibliophielen’ en het begin van het Museum Plantin-Moretus - hier in één adem vernoem, heeft niets te maken met het feit dat ik als conservator van het Museum Plantin-Moretus nu eenmaal sentimentele banden heb met Plantin's ‘groote huysinghe’ aan de Vrijdagmarkt en graag te pas en te onpas publiciteit zoek te maken voor deze zo belangrijke culturele instelling. Het is nu eenmaal zo dat het Museum Plantin-Moretus en de ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ van bij hun

geboorte nauw met elkaar zijn verbonden geweest en tot de huidige dag verbonden zijn gebleven.

De eerste conservator van het Plantijnse huis, Max Rooses, was bij zijn aanstelling in 1876 een nog relatief jonge man van 37 jaar. Toen hij op 15 juli 1914 overleed, had hij kans gezien om standaardwerken te schrijven over Plantin en de Moretussen, Rubens, Van Dyck en Jordaens, die na al die jaren en ondanks de bibliotheken vol die sedertdien reeds over deze figuren werden geschreven, nog steeds niet volledig zijn vervangen. Rooses heeft tevens in de Vlaamse beweging en in het politieke leven van zijn moederstad een zeer markante rol gespeeld. Hij heeft het Museum Plantin-Moretus ingericht en er een internationaal vermaard wetenschappelijk centrum van gemaakt. En terwijl hij nog druk bezig was aan het in orde brengen van het Plantijnse huis en aan de redactie van de eerste catalogus-gids van het museum (een monument van eruditie, zoals alles wat Rooses heeft gedaan), was hij reeds een ander ambitieus plan aan het uitwerken. Dit in samenwerking met zijn collega, Pieter Génard, de stadsarchivaris van Antwerpen.

Op 23 november 1877 had in de woning van de boekhandelaar Pieter Kockx op de Oude Koornmarkt een vergadering plaats, waaraan enkele vooraanstaande Antwerpse boekliefhebbers deelnamen. Buiten Rooses, Génard en de gastheer, waren aanwezig ridder Gustaaf van Havre, ridder Leo de Burbure, kolonel Henry Wauwermans, Alfons de Decker, Filips Rombouts, Antoine van Bellingen, Dr. Lodewijk Delgeur en Alfons Goovaerts. Hen werd door Rooses en Génard een plan voorgelegd om een vereniging van bibliofielen op te richten. De vergadering begon te 14 u. en eindigde te 15 u. - en in dat ene uurtje werd het principsbesluit genomen en een voorlopige voorzitter, ridder van Havre, en een voorlopige secretaris, Goovaerts, aangeduid.

De heren lieten er geen gras over groeien. De tweede vergadering ging reeds amper een week later door, op 30 november, en tijdens die bijeenkomst kon al een reglement, opgesteld door Wauwermans, Rooses en Génard, artikel na artikel worden besproken en goedgekeurd. De ‘Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen’ was geboren.

De maatschappij zou bestaan uit ereleden, werkende, briefwisselende en toetredende leden. Het aantal ereleden was onbeperkt, maar bleef in de praktijk zeer bescheiden. Een der allereersten was Hendrik Conscience. Het aantal werkende leden werd vastgesteld op 50, waarbij de eerste twintig (een quorum reeds bereikt in de vergadering van 7 december 1877) werden beschouwd als zijnde de stichtende leden. Deze werkende leden moesten 20 fr. per jaar betalen, waarvoor ze de uitgaven van de maatschappij kregen bezorgd en tevens hun stem mochten laten horen op de algemene vergadering, waar het bestuur werd verkozen en het financiële beheer gecontroleerd. De toetredende leden, aantal onbeperkt, moesten eveneens 20 fr. betalen en konden de algemene vergaderingen bijwonen echter zonder te mogen tussenkomen. De briefwisselende leden tenslotte, eveneens vastgesteld op 50, waren ontslagen van financiële verplichtingen, maar ontvingen dan ook niet de uitgaven van de Maatschappij. Wensten ze deze te bekomen dan moesten ze zich tevens als toetredend lid opgeven (en vanzelfsprekend de daarmede verbonden contributie van 20 fr. betalen).

Op de vergadering van 14 december 1877 werd het algemeen bestuur verkozen en tevens beslist aan het Stadsbestuur te vragen de zetel van de maatschappij te mogen vestigen in het Museum Plantin-Moretus. Een verzoek dat prompt werd ingewilligd en van dan af tot de huidige dag de vereniging een plaats heeft ingeruimd in het leven van het aloude Plantijnse huis. Er werd eveneens geacteerd dat aan stadsbestuur en regering subsidies zouden worden gevraagd - een andere constante in de geschiedenis van de maatschappij, overigens met zeer wisselend succes. Het startsein was hiermede gegeven...

Rooses en Génard hadden de geboorte van de vereniging mogelijk gemaakt. Nu het kind kon beginnen lopen, trokken ze zich bescheiden terug op de achtergrond, aan anderen de functies van voorzitter, secretaris, penningmeester, e.d. overlatend, en zich vergenoegend met de bescheiden rol van lid van het bestuur.

In het verslag van de allereerste vergadering waren kort en bondig de oogmerken van de nieuwe maatschappij genoteerd, zoals ter zitting geformuleerd door Rooses. Ze werden uitvoeriger hernomen in het reglement: a) Het uitgeven van ongedrukte

werken en oorkonden, de nationale geschiedenis en inzonderheid de geschiedenis van Antwerpen, evenals die van de letteren, kunsten en wetenschappen, rakende; b) Het herdrukken van belangrijke en zeldzaam geworden boeken.

Het publiceren van in principe onuitgegeven handschriften betrekking hebbend op Antwerpen was dus het primaire doel van de nieuwe maatschappij. Tegelijkertijd zou, eveneens op aandringen van Rooses en reeds verdedigd op de eerste vergadering, een Bulletijn worden uitgegeven, waarin de verslagen van de vergaderingen zouden worden opgenomen en gratis onder de leden verspreid.

Het is symptomatisch dat de allereerste publicatie van de vereniging, reeds verschenen in 1878, was verzorgd door Max Rooses: *Boek gehouden door Jan Moretus II*, *als deken van de Sint-Lucas-gilde (1616-1617)*, naar een handschrift berustend in het Museum Plantin-Moretus.

Het Bulletijn verscheen eveneens voor de eerste maal in 1878, maar heeft het niet langer volgehouden dan tot 1886. Het werd gepubliceerd in afleveringen al naar de eisen van het ogenblik en gebundeld in twee delen (eerste deel: 1878-1881, 283 blz., inclusief inhoudstafel en register; tweede deel: 1882-juni 1886, bruusk eindigend op blz. 202). Naast de administratieve verslagen en de rapporten over de te publiceren werken, werden eveneens tal van belangwekkende bijdragen opgenomen over de geschiedenis van de boekdrukkunst te Antwerpen (voor een groot deel natuurlijk van de hand van Rooses), die van het Bulletijn een werkelijk bibliofiel tijdschrift maakten en niet enkel maar de administratieve neerslag van de activiteiten van een bibliofiele vereniging.

Indien het Bulletijn in 1886 een zachte dood stierf, kan hetzelfde niet worden gezegd van de afzonderlijke uitgaven, waar het toch in laatste instantie de vereniging om te doen was. Van 1878 tot 1913 verschenen niet minder dan 28 boekdelen, waarvan de meeste niet louter bibliofiele curiosa zijn geworden, maar werken die nog steeds worden geraadpleegd en vaak zeer dankbaar benut. We denken hier o.m. aan de *Correspondance de Christophe Plantin*, verzorgd door Rooses en Denucé tussen 1883 en 1918; aan Th. van Lerius, *Biographies d'artistes anversois* (2 delen, 1880 en 1881);

aan Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin* (1881); aan G. van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois* (2 delen, 1883-84), en andere meer, te lang om ze alle op te sommen.

De 'Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen' toonde zich aldus tijdens de eerste 35 jaar van haar bestaan zeer actief en zeer productief. Nochtans krijgt men de indruk dat na de eerste élan, die een kleine tien jaar aanhield, het enthoesiasme is beginnen tanen. Een inzettende verzwakking die kan geplaatst worden rond 1886, met het verdwijnen van het Bulletijn, op zich zelf minder een oorzaak als wel een gevolg en een symptoom. Van de 28 uitgaven verschenen tussen 1878 en 1913 werden iets meer dan de helft, met name 15, gepubliceerd in de acht jaar verstreken tussen 1878 en 1886, terwijl de resterende 13 zijn gespreid over de 26 jaar verlopen tussen 1887 en 1913. Het aantal leden liep met de jaren sterk terug, om, van een piek van 87 in 1878, te dalen tot 44 in 1885 en tot een schamele 14 in 1910 (laatste bekend cijfer). Het kasboek toont eveneens aan dat na 1886 de leden enkel werden aangesproken voor hun jaarcontributie wanneer een publicatie klaar was gekomen - en dat tussen elke contributie soms ettelijke jaren lagen.

De oorzaken van deze teleurgang zijn niet met zekerheid te achterhalen, doch dienen ongetwijfeld gezocht in het beroepsleven van Rooses. Génard behoort tot de initiatiefnemers, maar heeft dit denkelijk meer gedaan om Rooses ter wille te zijn. Hij schijnt in elk geval naderhand geen belangrijke rol te hebben gespeeld in het leven van de vereniging. De werkelijke stuwkracht lag bij Max Rooses, hoe bescheiden naar buiten uit zijn administratieve functie van bestuurslid (en na 1908 van secretaris) moge zijn geweest. Maar wat Rooses na 1878 aan wetenschappelijke publicaties op touw zette grenst aan het ongelooflijke - en dit moet met zich hebben gebracht dat hij mettertijd niet meer de gelegenheid vond om zijn geesteskind even welvarend te houden als in de beginjaren.

Wat ervan zij, de Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen bleef voortleven en zou zelfs heelhuids doorheen de eerste wereldoorlog geraken. Zij het niet zonder spanningen. Op uitdrukkelijk verzoek van Rooses had F. Donnet in 1914 het ambt van secretaris overgenomen - de enige functie in de vereniging die toen nog

bestond. Jan Denucé, conservator geworden van het Museum Plantin-Moretus na de oppensioenstelling van Max Rooses begin 1914, wist Donnet te overhalen wd. voorzitter te worden en het secretariaat aan hem over te dragen. In deze hoedanigheid van secretaris heeft Denucé tussen 1914 en 1918 de 5 laatste delen van de monumentale *Correspondance de Christophe Plantin* kunnen publiceren. Zijn houding tijdens de oorlogsjaren had hem evenwel, te rechte of te onrechte, heel wat vijanden bezorgd. Men moest na de wapenstilstand met een nieuwe lei en met nieuwe mensen opnieuw beginnen.

Donnet nam het initiatief op 21 januari 1920 het geval te bespreken met een kleine groep mensen, die hij mocht verwachten de zaak van de Bibliophielen genegen te zijn. Buiten Donnet zelf namen aan de vergadering deel G. Caroly, E. Van Heurck, A. Cornette en A.J.J. Delen. Maurits Sabbe, de nieuwe conservator van het Museum Plantin-Moretus, was niet aanwezig, maar aan hem werd in elk geval gedacht: de vergadering besloot Donnet aan te duiden tot voorzitter, Sabbe tot ondervoorzitter, Delen tot secretaris, Van Heurck tot penningmeester, Caroly, Cornette en P. Buschmann tot leden.

De vereniging kon weer starten - in een deze maal meer uitgesproken Franstalige sfeer. Waar tussen 1877 en 1914 de administratieve activiteit volledig in het Nederlands was verlopen, werden thans verslagen en kasboeken in het Frans gesteld. Een nieuwe oriëntering waar denkelijk Donnet en Van Heurck de voornaamste verantwoording voor dragen, en waaraan in elk geval omstreeks 1930 een einde kwam, met de nieuwe en volledige doorbraak van het Nederlands.

Donnet droeg in 1923 het voorzitterschap over aan Sabbe, die onmiddellijk begon aan een verjongingskuur. De naam van het genootschap werd om te beginnen gewijzigd van ‘Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen’ in deze van ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’. De vernieuwing ging echter heel wat verder dan enkel een verandering van naam.

De publicatie van uitgaven was het primaire doel geweest van de ‘Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen’. Dergelijke afzonderlijke uitgaven bleven nog verschijnen, maar slonken na

1925 fel in aantal om tenslotte een grote uitzondering te worden. Vanaf 1923, onder de impuls van M. Sabbe, kwam de klemtoon te liggen op de publicatie van een tijdschrift, welks naam ‘De Gulden Passer’ duidelijk genoeg de binding aangeeft met het Museum Plantin-Moretus en tevens onderstreept wat het tijdschrift in de eerste plaats beoogt te brengen: bijdragen betrekking hebbend op het gedrukte boek, inzonderheid te Antwerpen. De actie van de ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ zou na 1923 praktisch samenvallen met de uitgave van ‘De Gulden Passer. Le Compas d'Or’ (een tweetalige titel, die pas in 1938 eentalig Nederlands werd). Tevens kwam een einde aan de verouderde indeling in werkende, toetredende en briefwisselende leden.

Sabbe overleed in 1938 en de vereniging kwam voor een nieuwe ernstige krisis te staan, nog gecompliceerd door de naderende oorlogsdreiging. De secretaris-penningmeester A. Dermul, en de nog resterende leden van het bestuur, A. Cornette, J. Ernalsteen, J. Cools, bijgestaan ten officieuse titel door de nieuwe conservator van het Museum Plantin-Moretus, H.F. Bouchery, en de stadsbibliothecaris Lode Baekelmans, deden wat ze konden om het hoofd van de vereniging boven water te houden en de continuïteit van De Gulden Passer te verzekeren. Na heel wat aarzelingen belegde Dermul op 13 februari 1941 in de Stadsbibliotheek (die tijdens de oorlog en nog tot 1950 het hoofdkwartier vormde van de maatschappij) een vergadering waarbij de vereniging opnieuw een steviger administratieve basis kreeg. Jan Grauls werd voorzitter, A. Cornette en R. De Bock ondervoorzitters, Bouchery secretaris, Dermul penningmeester.

De gevaarlijke kloof was overbrugd. De ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ zou heelhuids ook door de beproeving van de Tweede Wereldoorlog geraken. In dit verband wens ik een meer dan warm woord van dank en hulde te brengen aan mijn onmiddellijke voorganger, de helaas zo vroeg overleden Prof. Dr. Herman F. Bouchery, die tijdens de moeilijke oorlogsjaren en onder voor hem persoonlijk bijna ondragelijke levensomstandigheden De Gulden Passer en daarmede de ‘Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen’ in leven wist te houden. Zelfs toen hij in 1946 het Museum Plantin-Moretus verliet voor een professoraat

aan de universiteit van Gent, zou hij verder over De Gulden Passer blijven waken tot hij tenslotte in 1950 de verantwoordelijkheid voor het tijdschrift kon overdragen aan de nieuwe conservator.

De naweeën van de Tweede Wereldoorlog konden vrij vlot en zonder bittere sporen na te laten worden weggewist in de algemene vergadering van 13 januari 1946, waar L. Baekelmans en R. De Bock werden aangeduid tot voorzitters, F. Lyna en P. Verheyden tot ondervoorzitters, A. Dermul tot penningmeester en H.F. Bouchery tot secretaris, en waar tevens werd beslist dat de maatschappij een vereniging zonder winstgevend doel zou worden. Een andere belangrijke beslissing werd getroffen op 5 augustus 1946, toen, wegens de moeilijkheden waarin Bouchery zich bevond om de secretariaatsfunctie naar behoren waar te nemen, deze werd gesplitst in een secretariaat en een redactiesecretariaat, meer in het bijzonder belast met De Gulden Passer: een splitsing die is bestendigd gebleven.

Het leven van de vereniging in de afgelopen 30 jaar is niet over rozen gegaan. Het was geen gemakkelijke opgave om, ten overstaan van de stijgende drukkosten, De Gulden Passer in leven te houden en op tijd en stond een speciale uitgave te brengen in de geest zoals oorspronkelijk door Max Rooses gepland. Het betekende en betekent nog steeds voor het dagelijkse bestuur een niet aflatende inspanning om te zorgen dat het ledenaantal uitdeint, de gelden binnenkomen op welke (eerbare) wijze dan ook, en dat deze inkomsten plus minus opwegen tegen de uitgaven.

De ‘Antwerpsche Bibliophielen’ hebben gewandeld en wandelen nog steeds op een slappe financiële koord, zoals de opvolgentlijke penningmeesters elk jaar weer moeten beklemtonen, maar het bestuur van de vereniging (en ik denk hier heel speciaal aan onze voorzitters, ondervoorzitters, secretaris en penningmeester; zonder vanzelfsprekend hun voorgangers te vergeten) heeft het mirakel tot de huidige dag weten vol te houden. Mede dank zij de sympathie en spontane medewerking van talrijke belangstellenden, die ons de hulp wisten te verzekeren van publieke instellingen als de Universitaire Stichting en de Ministeries van Nationale Opvoeding en Nederlandse Cultuur en van privé instanties.

Terwijl andere tijdschriften gewijd aan typografie en bibliofilie

begaven (en dit is hier gezegd met weemoed en teleurstelling, zonder enig leedvermaak), hebben de 'Antwerpsche Bibliophielen' in de afgelopen jaren het niet alleen klaargespeeld een De Gulden Passer in leven te houden, die thans reeds aan zijn 55ste jaargang is, hebben ze niet alleen enkele speciale uitgaven verzorgd zoals in 1955 de fac-similé-uitgave van de eerste Plantijnse druk, maar hebben ze tevens kans gezien enkele bibliofiele en wetenschappelijke (en financiële) topprestaties te leveren zoals *Tboeck vanden Leven Ons Heeren Iesu Christi* verzorgd door Luc Indestege in 1952, het Album Amicorum van Abraham Ortelius in 1968, het Liber Amicorum van Louis Lebeer in 1973.

De 'Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen' heeft heel wat betekend en heel wat gepresteerd in haar honderdjarig bestaan. De wil en de energie zijn er nog steeds. Laat ons vurig hopen dat de draad niet doorknapt en dat er nog vele vruchtbare jaren komen, het Vlaamse cultuurleven ten baat.

Bestuur van de ‘Vereeniging der Antwerpsche bibliophielen’ 1877-1977

Oprichting 14 december 1877

Voorzitter: ridder Gustaaf van Havre
Ondervoorzitter: ridder Leo de Burbure
Secretaris: Alfons de Decker
Penningmeester: Filips Rombouts
Leden: Pieter Génard, Max Rooses, kolonel Henry Wauwermans

I. 1877-1914

Voorzitters: ridder G. van Havre (1877-1890); P. Cogels (1890-[1911])
Ondervoorzitters: ridder L. de Burbure (1877-†1892)
Secretarissen: A. de Decker (1877-1881); L. Theunissens (1881-1908); Max Rooses (1908-1914)
Penningmeesters: Ph. Rombouts (1877-1891); Edm. Lombaerts (1891-[1911])
Leden: P. Génard (1877-†1899); M. Rooses (1877-1908: secretaris); H. Wauwermans (1877-1903); F. Gittens (1911-?); F. Donnet (1892-[1911])

II. 1914-1920

F. Donnet: eerst wd. secretaris, daarna wd. voorzitter
J. Denucé: wd. secretaris

III. Reorganisatie januari 1920

Voorzitter: F. Donnet
Ondervoorzitter: M. Sabbe
Secretaris: A.J.J. Delen
Penningmeester: E. van Heurck
Leden: Baron G. Caroly; A.H. Cornette; P. Buschmann

IV. 1920-1938

Voorzitters: F. Donnet (1920-1923; erevoorzitter tot overlijden in 1927); M. Sabbe (1923-1938)
Ondervoorzitters: M. Sabbe (1920-1923: voorzitter); Baron G. Caroly (1923-1935)
Secretaris: A.J.J. Delen (1920-1925)
Penningmeester: E. van Heurck (1920-1925)
Secretarissen-penningmeesters: E. van Heurck (1925-1930); Am. Dermul (1930-1938)
Leden: Baron G. Caroly (1920-1923: ondervoorzitter); Em. van Heurck (tevoren secretaris-penningmeester; 1930-†1931); A.H. Cornette (1920-....); Paul Buschmann (1920-†1924); J. Ernalsteen (1923-....); J. Cools ([1930]-....)

V. 1938-1941

Am. Dermul, secretaris-penningmeester, neemt met de leden A.H. Cornette, J. Ernalsteen en J. Cools het bestuur waar

V. Reorganisatie van 13 februari 1941 (tot 1945)

Voorzitter: Jan Grauls
Ondervoorzitters: A.H. Cornette († 1945) en R. De Bock
Secretaris: H.F. Bouchery
Penningmeester: A. Dermul
Leden: R. Aspers; L. Baekelmans; J. Cools; E. Denie (†1944); J. Ernalsteen; J.F. Vanderheyden; P. Verheyden; J. Denucé (†1944)
Later in het jaar 1941: als lid F. Schauwers

VI. Reorganisatie van 5 augustus 1946

Voorzitters: L. Baekelmans en R. De Bock
Ondervoorzitters: F. Lyna en P. Verheyden
Secretaris: F. Schauwers
Tweede secretaris: Am. Arents
Redactiesecretaris: H. Bouchery
Penningmeester: A. Dermul
Leden: F. Baur; J. Cools; J. Ernalsteen; J. Gessler (ontslag in augustus 1946); L. Indestege; F. Schauwers; J. Stellfeld; J. van Mierlo; J.F. Vanderheyden

VII. 1946-1977

Erevoorzitter: Eug. De Bock (1970-)
Voorzitters:

a) L. Baekelmans (1946-†1965); G. Schmook (1965-)
b) R. De Bock (1946-1966; †1968); H. Liebaers (1966-)

Ondervoorzitters:

a) F. Lyna (1946-†1957); H. Liebaers (1957-1966; nadien voorzitter); P. Boeynaems (1966-)
b) A. Dermul (1948-1967); L. Indestege (1968-†1974); E. Cockx-Indestege (1975-)
c) P. Verheyden (1946-†1948); J. van Mierlo (1948-†1958)

Secretarissen: F. Schauwers (1946-1960), I. Vertessen (1960-†1962), G. Persoons (1963-)
Tweede secretarissen: Am. Arents (1946-1948: penningmeester); E. Thijs (1948-1960); L. De Pauw-De Veen (1961-)
Penningmeesters: A. Dermul (1946-1948: ondervoorzitter); Am. Arents (1948-1965; †1974); L. Wuyts (1965-)
Redactiesecretarissen: H.F. Bouchery (1946-1950); L. Voet (1950-)
Leden: F. Baur (1946-1960); J. Cools (1946-†1968); J. Ernalsteen (1946-†1974); L. Indestege (1946-1968; nadien ondervoorzitter); J. Stellfeld (1946-†1952); J. Van Mierlo (1946-1948; nadien ondervoorzitter); J.F. Vanderheyden (1946-†1959); G. Schmook (1947-1965; nadien voorzitter); H.F. Bouchery (1950-†1959; van 1946 tot 1950 redactiesecretaris); H. Dirckx (1951-); J. Hendel (1953-); I. Vertessen (1958-1960; nadien secretaris); P. Boeynaems (1958-1966; nadien ondervoorzitter); H.D.L. Vervliet (1958-); R. Victor (1958-); L. De Baene (1958-1960); F. Schauwers (1960-1964; van 1946 tot 1960 secretaris); Am. Arents (1965-†1974; tevoren penningmeester); W. Couvreur (1968-); Eug. De Bock (1968-1970; nadien ere-voorzitter); K. Van Acker (1969-); F. Smekens (1973-†1977); W. Schrickx (1975-); L. Van den Branden (1977-).

Huidig bestuur

Erevoorzitter: Eug. De Bock
Voorzitters: Dr. Ger Schmook; Dr. H. Liebaers
Ondervoorzitters: Dr. P. Boeynaems; Drs. E. Cockx-Indestege
Secretaris: Prof. Dr. G. Persoons
Tweede Secretaris: Prof. Dr. L. De Pauw-De Veen
Penningmeester: Drs. L. Wuyts
Redactiesecretaris: Prof. Dr. L. Voet
Leden: H. Dirckx; Dr. J. Hendel; Prof. Dr. H.D.L. Vervliet; Ridder Prof. em. Dr. R. Victor; Prof. Dr. W. Couvreur; Prof. Dr. K. Van Acker; Prof. Dr. W. Schrickx; Dr. L. Van den Branden; Dr. F. de Nave; Drs. J. Van Brabant; Dr. A. Thys.

L'apport de Prosper Marchand au ‘système des libraires de Paris’

par Dr. Chr. M.G. Berkvens-Stevelinck
(Schiedam)

Le début du XVIIIème siècle voit apparaître en France puis se répandre dans toute l'Europe des catalogues de livres obéissant à un classement systématique connu sous le nom de ‘système des libraires de Paris’. Ce système se caractérise par une série d'éléments remontant pour la plupart au passé mais qui n'étaient jamais apparus tous ensembles: les livres se divisent en cinq grandes classes (théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire); les formats sont mélangés; les ouvrages sont numérotés de façon continue du début à la fin (ceci uniquement pour les catalogues de vente); une table alphabétique des noms d'auteurs facilite la recherche; enfin, la description bibliographique des titres obéit à un schéma fixe. ‘Attribué généralement à Gabriel Martin’[1], ce système connut un énorme succès. Il était ‘à peu près le seul qu'on suivit en France lorsque la révolution de 1789 éclata’[2]. Il conserva longtemps encore une grande influence. Des modifications successives ne tardèrent pas à y être apportées mais elles ne portèrent pas atteinte à l'essence même du système. Citons les adaptations de G. de Bure, A.A. Barbier, C.F. Achard et J.C. Brunet pour la France ainsi que celle de Th. Horne pour l'Angleterre[3].

Comme le dit fort justement Besterman, ‘il n'y a pas plus de génération spontanée en bibliographie qu'ailleurs’[4] et il est bien évident que ce système constituait inévitablement la consécration d'une longue évolution. A cet égard cependant, les opinions rencontrées dans la littérature sont des plus diverses; nous ne citerons ici que les plus importantes pour notre propos. Pour les uns, Conrad Gesner forme la base du système des libraires de Paris[5]; Gabriel Naudé, Jean Garnier et Gabriel Martin ne firent que le modifier légèrement tour à tour. Pour d'autres, c'est à Naudé

que revient cet honneur[6]. D'autres encore remontent à Claude Clément[7], à Jean Garnier[8] ou à Ismaël Boulliau[9], Martin n'ayant fait qu'apporter quelques améliorations de détail au travail de ses prédécesseurs.

Cependant, parmi le concert de voix qui attribuent à Martin l'honneur d'avoir réalisé la mise au point du système des libraires de Paris dans les premières décennies du XVIIIème siècle, on relève une fausse note. Brunet nous dit en effet de ce système qu'il est 'réellement dû au savant Prosper Marchand, connu surtout par son Histoire de l'Imprimerie et son Dictionnaire historique, et non pas à Martin'[10]. Marchand l'aurait appliqué pour la première fois dans son *Catalogue Bigot* (1706, app. 9)[11], puis dans le *Catalogue Giraud* (1707, app. 10), pour donner la préférence en 1709, dans le *Catalogue Faultrier* (app. 11), à un tout autre système, ne comprenant plus que trois classes. D'après Brunet, 'lorsqu'en 1711 Marchand se détermina à quitter la France, pour cause de religion, G. Martin se trouva être l'homme le plus propre à remplacer celui-ci dans la rédaction des catalogues de livres à vendre, objet qui l'avait déja occupé lui-même dès l'année 1703. Cependant ce libraire, ayant à choisir entre les deux systèmes successivement pratiqués par son prédécesseur, se décida pour le premier, qu'il jugea d'un usage plus commode que le second; et après y avoir introduit quelques heureuses modifications, il l'appropria à l'arrangement de l'excellente bibliothèque de Bulteau qu'il publia en 1711'[12].

Les références fournies par Brunet à l'appui de sa thèse n'apportent malheureusement aucune preuve tangible de l'apport de Marchand au système des libraires de Paris[13]. Les quelques allusions que nous avons pu relever sous la plume de Marchand ou sous celle de Martin ne nous avancent guère plus: Marchand parle à plusieurs reprises de 'son' système[14] mais Martin en fait autant[15]. Si ce dernier reconnaît, dans la préface de la *Bultelliana*, avoir dressé son système bibliographique 'ex iis qui nos in hoc labore antecesserunt, quaedam, ut censemus, meliora seligentes, quaedam immutantes et addentes'[16], il ne dit pas de quels prédécesseurs il s'agit. Qu'en est-il en réalité? C'est ce que nous allons tenter d'établir dans cet article, à la lumière nouvelle du fonds manuscrit Marchand, où nous voyons se côtoyer les deux prota-

gonistes. Cette rencontre culmine dans la lettre critique adressée par Marchand à Martin, où le réfugié analyse longuement le système adopté par son collègue parisien dans la *Bibliotheca Bultelliana.*

Les classements systématiques de livres au XVIIème siècle.

Pour saisir toute l'importance du système des libraires de Paris apparu dans les toutes premières années du XVIIIème siècle, il nous faut envisager un instant la situation d'ensemble des classements systématiques de livres au siècle précédent. Ces classements se trouvent dans diverses sortes d'ouvrages: des manuels de bibliothéconomie générale comme l'*Advis* de Naudé[17] ou le *Musei* de Clément (1635, app. 34) des systèmes appliqués dans telle ou telle institution comme l'ouvrage de Garnier (1678, app. 36), mais surtout des catalogues proprement dits comme la *Cordesiana* de Naudé (1643, app. 35). Parmi ces catalogues, Michael Lilienthal, auteur d'un manuel de bibliothéconomie (*βιβλιογνωσια*) au tout début du XVIIIème siècle, fait la distinction suivante: 'Sunt vero catalogi non unius generis. Alii enim sunt catalogi bibliothecarum, earumque vel publicarum vel privatarum, librorumque impressorum tam manuscriptorum in iis asservatorum: alii sunt catalogi nundinales et officinales a bibliopolis et typographis publicati'[18].

Ces catalogues ont diverses fonctions: la conservation d'une collection, son contrôle et son ouverture au public d'une part, l'atteinte optimale de l'acheteur potentiel de l'autre. Les catalogues de bibliothèques publiques comme Oxford et Leyde[19] et surtout les catalogues de bibliothèques privées - établis à l'intention des lecteurs comme la *Telleriana* (1693, app. 38) ou en vue d'une vente comme la *Thuana* (1679, app. 37) - revêtent une extrême importance pour l'histoire des idées, cela n'est plus à démontrer[20], pas plus que l'importance des bibliothécaires dans la République des Lettres[21]. Contrairement aux catalogues des bibliothèques publiques qui reflètent généralement des collections plus ou moins harmonieuses ou, en tout cas, voulues telles, les catalogues des bibliothèques privées sont en grande mesure tributaires des intérêts personnels du collectionneur. Ainsi trouvons-nous dans les manuscrits

Marchand le *Catalogue Meyer-Croon* de 1708, qui ne comporte que des ouvrages de théologie et de jurisprudence[22]. C'est bien en ce sens que Marchand écrit à Martin, à propos de la bibliothèque de *Bulteau* dont Martin avait dressé le catalogue: 'J'y souhaiterois à la vérité une aussi grande quantité de traitez sur chaque matière qu'il y en a sur l'histoire. Ce seroit en quelque sorte un catalogue parfait et accompli. Mais on ne rencontre pas comme on veut des bibliothèques completes: je le sçai par ma propre expérience; et l'on n'est pas à plaindre lorsqu'on en trouve d'aussi bien fournies que celle sur laquelle vous avez eu à travailler'[23]. D'un autre côté, certaines bibliothèques privées fortement spécialisées atteignent pratiquement le niveau d'une bibliographie[24].

Nous en arrivons enfin aux catalogues officinaux d'imprimeurs et de libraires[25]. Ces catalogues, nous dit Brunet, sont nés du 'besoin que de tout temps, les imprimeurs et les libraires ont eu de provoquer l'attention des hommes studieux, soit sur les livres nouveaux qu'ils mettent au jour, soit sur les productions anciennes qui encombrent leurs magazins'[26]. Les catalogues officinaux, y compris ceux des foires de Francfort[27], nous renseignent uniquement sur les livres généralement très récents qu'on peut trouver chez tel ou tel libraire à tel ou tel moment. Seule leur classification systématique intéresse notre propos. Nous envisagerons plus loin deux ouvrages de cet ordre, les catalogues des libraires parisiens *Pépie* (1698, app. 3) et *Guignard* (1699, app. 5), dressés par Marchand. Ajoutons par ailleurs que les catalogues de bibliothèques publiques et privées, tout comme les catalogues officinaux apparaissent rarement dans les bibliographies dressées aux XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles. Tout homme de lettres les utilisait, certes, mais il négligeait le plus souvent d'en parler ou d'en dresser la liste[28].

Cette distinction succincte une fois faite, voyons maintenant comment les classements de livres se présentent au XVIIème siècle. Les divisions par facultés, comme celle qu'avait utilisée Gesner en 1548[29], par exemple, se sont imposées et l'on voit en éclore quantité de variantes. Le classement alphabétique perd donc progressivement du terrain au profit du classement systématique[30] mais il ne disparaît pas pour autant, témoin le catalogue de la Bodléienne dressé par Thomas Hyde en 1674[31]. Il est peut-être symptomatique

d'ailleurs que dans son *Polyhistor*, Morhof se plaigne précisément de la difficulté d'utiliser ce catalogue alphabétique qui ne possède pas d'index des sujets[32].

Dans le courant du XVIIème siècle, nous voyons la France acquérir peu à peu la suprématie en matière de catalogues de bibliothèques privées[33]. Dans son ouvrage *Books catalogues*, *their varieties and uses*, A. Taylor constate par exemple la présence constante de catalogues de bibliothèques françaises dans toutes les bibliothèques publiques européennes de quelque envergure. Il en relève également l'existence dans les ventes publiques françaises aussi bien qu'étrangères, preuve qu'ils circulaient largement à l'époque. Ce n'est pas le cas, par exemple, des nombreux catalogues de bibliothèques privées allemandes. Quant aux catalogues de bibliothèques privées anglaises et italiennes - ces dernières en très petit nombre avant le XVIIIème siècle - peu d'entre eux atteignent le niveau des catalogues français. On les voit en tout cas rarement cités[34], si ce n'est quelques exceptions particulièrement brillantes[35].

L'intérêt porté aux catalogues de bibliothèques privées dépend peut-être de conditions nationales particulières. Selon A. Taylor, il n'est pas impossible que l'existence des catalogues de la Bodléienne soit la raison du peu d'intérêt montré par les érudits anglais pour les catalogues de bibliothèques privées insulaires[36]. Parallèlement, on peut penser que l'absence de catalogues publics équivalents en France forçait les bibliothécaires français à acquérir les catalogues des grandes bibliothèques privées de leur pays. L'influence européenne croissante de ces catalogues, tant sur le plan méthodique que sur le plan descriptif est probablement due à leur utilisation étendue comme instruments de références[37]. Elle s'affirmera encore dans le courant du XVIIIème siècle pour s'atténuer ensuite au profit de l'Angleterre[38].

Pour comprendre les catalogues de livres du XVIIIème siècle, il nous faut, avions-nous dit, remonter aux plus célèbres réalisations du siècle précédent: Claude Clément (1596-1642/3), professeur au collège impérial de Madrid, fut l'auteur d'un traité sur l'organisation des bibliothèques intitulé *Musei sive bibliothecae tam privatae quam publicae exstructio*, *instructio*, *cura*, *usus*, *libri IV* (1635, app. 34). Il y décrit la bibliothèque de l'Escurial. Gabriel Naudé

Évolution des grandes classes aux XVIIe et XVIIIe siècles

CLEMENT 1635	NAUDÉ 1643	GARNIER 1678	BOULLIAU 1679	DUBOIS 1693	MARCHAND 1698	MARTIN 1711
Biblia sacra	Bibl. scriptores	Theologia	Theologia	Theologia	Theologia	Theologia
Patres latini	Theologi	Philosophia	Jurisprudentia	Jurisprudentia	Jus civile	Jurisprudentia
Patres graeci	Bibliothecarii	Medicina	Historia	Historia	Philosophia	Scientiae et artes
S. Sacra interpr.	Chronologi	Litteratura	Philosophia	Philosophia	Litterae humaniores	
Contr. de fide discept.	Geographi	Historia	Litt. human.	Litt. human.		Humaniores litterae
	Historiae script.	Oeconomia v. jurispr.			Historia	
Concionatores	Virorum ill. Vitae					Historia
Theol. schol.	Rei militaris scr.	Heterodoxia				
Ius canonicus	Juris civilis scr.					
Ius civile	Concilia, j. canon. et politiae eccl. s.					
Phil. contemp.						
Phil. moralis	Philosophi, mathem. et medici					
Mathematici						
Physiologici	Politici					
Medici	Litteratores, orat. et poetae					

Histor.
sacri

Philologi,
polyhistores

Oratores,
rhetores

Poetae

Grammatici

Pii,
ascetici

[1600-1653], le grand bibliographe français appelé par Mazarin pour fonder une bibliothèque publique à Paris, acheta et classa la bibliothèque du chanoine de Limoges De Cordes, qui constitue la base de l'actuelle bibliothèque mazarine. Sa *Bibliotheca Cordesiana* (1643, app. 35) devint rapidement célèbre. Le jésuite Jean Garnier [1612-1681] dota la bibliothèque du collège de Clermont d'un *Systema bibliothecae* (1678, app. 36). Ismaël Boulliau [1650-1694], érudit protestant converti au catholicisme et devenu prêtre, attaché au président de Thou, classa sa bibliothèque dans le fameux *Catalogus bibliothecae Thuanae* (1679, app. 37). Philippe Dubois enfin [XVIIème s. in.-1675], helléniste français professeur au collège de France, ordonna la bibliothèque de l'archevêque de Rheims Le Tellier, sous le titre *Bibliotheca Telleriana* (1693, app. 38). Nous envisagerons successivement plusieurs aspects de ces ouvrages: leurs classements systématiques d'une part, et d'autre part leurs principaux éléments rédactionnels: la séparation ou le mélange des formats, la numérotation des livres, la précision des descriptions bibliographiques, l'utilisation de la langue originale des titres ou leur traduction en latin et enfin l'index alphabétique des noms d'auteurs. Nous verrons ensuite quelles furent les critiques portées au début du XVIIIème siècle sur ces systèmes.

Lorsqu'on jette un coup d'oeil sur les divisions systématiques principales reproduites ci-contre, on a tout de suite l'impression de se trouver en face d'autant de tentatives d'établir un classement systématique le plus logique possible. On peut constater ensuite une évolution irrésistible tendant à une réduction de plus en plus grande du nombre des grandes classes. Des 20 subdivisions de Clément, on en arrive progressivement à cinq grandes classes à partir de Boulliau. Certaines classes indépendantes perdent ce statut: la médecine qui avait chez Clément, Naudé et Garnier droit à une place de choix, la perd puisqu'elle tombe dans la classe de philosophie chez Boulliau et Dubois. Garnier avait déja retiré aux mathématiques la faveur de constituer une classe particulière. Chez tous, la théologie occupe la première place, comportant la Bible, ses interprètes et la théologie proprement dite. Les pères grecs (en langue originale comme traduits en latin) et les pères latins sont toujours inventoriés séparément. Après la théologie,

nous nous trouvons en face d'ordres différents. On assiste à des regroupements de plus en plus larges, aboutissant chez Boulliau et Dubois aux cinq grandes classes: la théologie, la jurisprudence[39], l'histoire, la philosophie et les belles-lettres. Certaines subdivisions semblent difficiles à classer. Nous en avons choisi quatre à titre exemplatif: les hétérodoxes, absents chez Clément, derniers cités parmi les théologiens chez Naudé, se voient accorder une classe à part à la fin du système de Garnier. Boulliau en fait une subdivision de l'histoire ecclésiastique au sein de la théologie tandis que Dubois les inclut dans les théologiens; quant aux conciles, qui constitueront jusqu'à ce jour une pomme de discorde entre les auteurs de catalogues, ils se placent tantôt dans le droit canon (Naudé), tantôt dans la jurisprudence (Dubois); les bibliothécaires[40] pour leur part, alors qu'ils n'étaient pas représentés chez Clément, occupent chez Naudé la troisième place mais ont disparu chez Garnier. Boulliau en fait la dernière subdivision des belles-lettres et Dubois les place à la fin de l'histoire; et enfin les vies des hommes illustres, inconnues chez Clément, forment une subdivision suivant l'histoire chez Naudé tandis que Boulliau et Dubois les intègrent à cette dernière.

Nous voyons donc que les plus célèbres classements du XVIIème siècle, bien qu'obéissant tous, dans leur essence, à une subdivision par facultés[41], adoptent cependant des ordres bien différents. Cette mise en ordre réitérée, dit récemment Duproux, ‘éclaire toute une attitude mentale de choix, d'assimilations, d'hésitations, d'acceptations tâtonnantes, de changements en train d'être reconnus’[42]. D'autre part, ces classements comportent tous les mêmes points faibles (nous en avons relevé quelques-uns à titre exemplatif): certaines subdivisions particulièrement ardues à placer logiquement et qu'on retrouve ici chez l'un et là chez l'autre. Nous verrons par la suite que ce seront précisément ces subdivisions-là que le système des libraires de Paris réussira dans une grande mesure à endiguer dans un système précis et unique. En effet, la nécessité se fera bientôt sentir, surtout pour les catalogues de vente - et donc pour les libraires chargés de les dresser - de trouver un ‘classement uniforme qui en facilite l'usage aux bibliophiles comme aux libraires eux-mêmes, et préserve les uns et les autres du désagrément de manquer l'acquisition d'un bon livre, par le motif qu'il ne se

serait pas trouvé placé dans la section où on devait naturellement chercher'[43].

Après avoir considéré les principaux classements systématiques de livres du XVIIème siècle, pénétrons plus avant dans les trois catalogues proprement dits: la *Cordesiana* (1643, app. 35), la *Thuana* (1679, app. 37) et la *Telleriana* (1693, app. 38), pour en observer les éléments rédactionnels les plus importants. La plupart des catalogues du XVIIème siècle présentent l'ancienne division par formats: f°, 4°, 8° etc... répondant à l'organisation matérielle des magasins et permettant de localiser immédiatement un livre donné. Naudé et Dubois ne font pas exception à cette règle. Seul Boulliau, faisant ainsi figure de précurseur du XVIIIème siècle, les mélangera dans sa *Thuana*, répondant ainsi à une nécessité d'ordre cette fois bibliographique. L'accent passe de la recherche du livre matériel à la recherche du titre bibliographique. Il faudra attendre, comme nous le verrons, la première moitié du siècle suivant pour voir cette méthode acquérir droit de cité. Et même alors, l'habitude de séparer les formats ne disparaîtra pas complètement. Si l'on se penche maintenant sur la numérotation des livres - nous entendons par là non pas les cotes des ouvrages d'une bibliothèque comme les indiquent les catalogues de Leyde (1595, 1674) ou d'Oxford (1738)[44] - mais bien la numérotation des ouvrages d'un catalogue de vente aux seules fins de les rendre plus facilement identifiables, on constate que c'est un élément peu courant au XVIIème siècle en France[45]. Le XVIIIème siècle en fera très vite une habitude.

Quant à la qualité des descriptions bibliographiques, on se rappellera que le XVIème siècle, époque de l''enfance de la bibliographie' comme le dit Besterman, y attachait peu d'importance. Le siècle suivant constitue un véritable 'bond en avant' dans ce domaine, bien que 'ce ne soit qu'au XVIIIème siècle que la recherche bibliographique ait été pleinement reconnue comme discipline indépendante et partie intégrante du travail d'érudition'[46]. Savonarole annonce en 1698, dans un prospectus, la parution d'une bibliographie universelle, un *Orbis literarius* - qui n'a jamais vu le jour - où les références bibliographiques comprendraient les éléments suivants: la date, le lieu d'édition, le format et les annotations critiques[47]. C'est là une liste très bien fournie[48]. Qu'en

était-il dans nos trois catalogues? Quelles précisions y étaient-elles données et dans quel ordre? Naudé cite l'auteur, le titre, le lieu, rarement l'officine (lorsque cette mention rehausse la valeur du livre), la date et le nombre des volumes. Boulliau pour sa part nous fournit: l'auteur, le titre, le format, le lieu d'édition et dans certains cas l'officine (comme Naudé), la date et le nombre des volumes. Dubois enfin nous indique l'auteur, le titre, le lieu, l'officine, la date et, pour la section des petits formats, le format.

Venons-en maintenant au problème des langues. Pendant la Renaissance, les titres des livres étaient pratiquement toujours cités en latin, même lorsque l'ouvrage était en langue vernaculaire[49]. Toutefois, l'usage du français s'introduisit sans trop de difficultés dans les catalogues publiés en France. Pour ce qui est des autres langues, le XVIIème siècle ajoutait aux titres traduits en latin l'indication abrégée de leurs langues originales: hebr., gr., germ., etc...[50]. Naudé se montre très avancé puisqu'il cite - avec autant de précision que les titres latins - des titres en français, espagnol, italien, anglais même! Boulliau et Dubois se contentent de relever - avec la même exactitude - les titres en français, italien, espagnol. On voit donc les langues vernaculaires s'introduire dans les catalogues français du XVIIème siècle, à commencer par les langues romanes. Le désir d'atteindre le plus grand public possible, joint aux difficultés typographiques engendrées par les titres en gothique explique vraisemblablement la lenteur avec laquelle les langues germaniques firent leur apparition dans les catalogues français[51].

L'apparition des index alphabétiques d'auteurs[52] chez Gesner[53], puis leur utilisation timide dans la seconde moitié du XVIIème siècle constituent un des éléments capitaux dans l'évolution de la qualité des catalogues. Philippe Labbé, écrivant il est vrai une bibliographie et non un catalogue de livres, avait donné dans sa *Bibliotheca Bibliothecarum* un index alphabétique des noms d'auteurs où il mentionnait également la profession et la liste des ouvrages relevés d'un auteur donné[54]. Clément avait ajouté à son ouvrage un ‘index rerum verborumque notabilium’ où l'on trouve pêle-mêle noms propres et sujets. Sur le plan des catalogues proprement dits, si Naudé n'avait pas encore doté sa *Cordesiana* d'un index alphabétique[55], Boulliau et Dubois en avaient par

contre fourni la *Thuana* et la *Telleriana*, avec une petite différence toutefois: Boulliau relevait les noms des auteurs cités accompagnés de leurs titres éventuels ou encore de leurs pays d'origine. Quant à Dubois, il introduisait dans sa liste alphabétique des auteurs des éléments comme: affaires de l'abbaye de Clervaux, persécutions de la vallée de Piémont, alphabétisés sous les mots-clefs du titre en question (Clervaux, Piémont), comme c'était déjà l'usage au XVIème siècle. Pourtant ce sont là des exceptions. Même au XVIIIème siècle, seuls les catalogues de très haut niveau comporteront un index d'auteurs[56]. On peut donc dire qu'au XVIIème siècle, les classements systématiques de livres tout comme les principaux éléments rédactionnels des catalogues de livres, se sont sensiblement améliorés. Ils n'atteignent cependant pas la perfection, comme vont le montrer certaines critiques contemporaines précises.

Michael Lilienthal, le correspondant de Marchand dont nous avons cité plus haut la *βιβλιογνωσια*, juge favorablement les trois catalogues qui nous occupent. S'il loue succinctement la *Cordesiana* de Naudé[57], il s'étend plus longuement sur l'‘elegans distributio’ de la *Thuana* de Boulliau: ‘Aestimationem vero catalogus hic prae omnibus aliis meretur 1) ob ingentem librorum occurentium numerum, 2) ob magnum manuscriptorum codicum tam antiquorum quam recentiorum cumulum qui illic recensentur, 3) ob selectum librorum in eo conspicuum..., 4) ob delicatissimas auctorum editiones illic memoratas... 5) ob iustam sui dispositionem et elegantissimum ordinem’[58]. Quant à la *Telleriana* de Dubois, il en dit ceci: ‘Numerandus m. (sic) inter praecipuos nostrae aetatis catalogos esse, ob praecellentiam in omni eruditionis genere librorum numerum, selectum et dispositionem, additumque auctorum omnium indicem, Catalogus Bibliothecae Tellerianae’[59].

Mais on ne relève pas que des jugements positifs, loin de là! Ainsi, un tout autre son de cloche provient de Machon, bibliothécaire d'Arnauld de Pontac, premier président du parlement de Bordeaux. Le manuscrit de son *Discours pour servir de règle ou d'avis aux bibliothécaires et autres qui veulent faire et dresser des bibliothèques* fut copié et abondamment fourni de notes critiques par Marchand en 1701[60]. Machon n'hésite pas à dénigrer complètement Naudé. Il critique l'ordre de la *Cordesiana* en ces termes: ‘Sans

m'étendre d'avantage sur le mauvais ordre de ce catalogue et la distribution de ses titres, je soutiens avec justice, ce me semble, que les bibliothécaires qui en font le troisième titre, en devoient faire le dernier...'[61]. Après avoir fait plusieurs remarques du même ordre, Machon conclut: 'Par ainsy, j'ose dire avec la liberté d'un homme qui cherche la vérité que ce catalogue est sans suite aucune, ny methode quelconque qui puisse faire trouver les livres qu'on y cherche et qu'il contient; Et qu'il n'a quoy que ce soit qu'une confusion perpetuelle, puisqu'il ne suit ni l'ordre des temps, ni celui des sciences, ni encore moins l'alphabétique, qui semble le plus ordinaire et le plus facile de tous'[62]. Si Marchand approuve Machon en ce qui concerne la place des bibliothécaires, il rétorque néanmoins à d'autres critiques: 'Et si Mr. Naudé qui en est l'auteur avoit mis le 13e titre avant le 16e; que du 15e il eut fait le second; qu'il eut envoyé le 3e à la fin; et qu'enfin il eut disposé chacune de ses divisions par ordre chronologique des auteurs, ou du moins par ordre alphabétique; ce seroit encore aujourd'hui un des meilleurs systèmes de bibliographie, et un des catalogues dont on tireroit une tres grande utilité, en ce qu'il est rempli des plus excellens livres et des meilleurs editions dont on puisse former une bonne bibliothèque'[63]. Plus loin, Marchand ne peut s'empêcher de rappeller Machon à la modestie la plus élémentaire: 'Le jugement de l'auteur est un peu trop précipité. Il accuse sans sujet Naudé de ne point avoir suivi l'ordre des sciences, puisqu'il vient de rapporter lui-même tous les titres de Naudé et que ces titres renferment les différentes sciences sur lesquelles on a écrit. Il est vrai qu'il faut convenir avec l'auteur, que c'est un grand déffaut dans ce catalogue, que chaque livre ne soit pas distribué selon la chronologie des auteurs qui le remplit, ou du moins par ordre alphabétique de ces mêmes auteurs. C'est un inconvénient auquel on pouroit en quelque manière remédier en faisant pour ce catalogue un bon index alphabétique des auteurs et des livres dont il est composé. Cela rendroit cet ouvrage, qui est déja fort bon de lui-même, d'une très grande utilité'[64].

Marchand donne ailleurs son avis sur les deux autres grands catalogues du XVIIème siècle que nous avons considérés. Dans ses *Remarques sur le livre intitulé Bibliotheca Bultelliana*, il dit que sans

l'exactitude avec laquelle Martin avait dressé ce catalogue, ‘un catalogue ne peut jamais être bien fait, quelque soin qu'on prenne d'ailleurs de s'attacher à un système bien clair et bien raisonné. Je n'en excepte ni celui de Mr. de Thou, ni celui de l'Archevêque de Rheims [C.M. Le Tellier, cf. app. 38]; quoique que ce soient les deux dont on ait fait le plus de cas jusqu'à ce jour. Ce n'est pas qu'ils n'aient chacun leur mérite; mais ils ont aussi chacun leurs defauts; et quelques-uns de ces defauts sont si considerables, qu'ils diminuent extraordinairement l'estime qu'on pouroit faire de ces ouvrages, si leurs auteurs les en avaient débarassés. Comme vous les connoissez sans doute aussi bien que moi, je ne m'y arreterai pas davantage et je me contenterai de vous dire que le votre sera incomparablement plus utile’[65].

L'utilisation des grands catalogues français du XVIIème siècle comme bibliographies systématiques prouve en tout cas l'appréciation générale dont ils jouissaient auprès des érudits[66], surtout peut-être en ce qui concerne l'excellent choix des ouvrages et des éditions qui les composent. Les critiques que nous venons de signaler révèlent néanmoins l'existence de manquements et de défauts précis nécessitant un polissage ultérieur: c'est ce que réaliseront des libraires parisiens au début du siècle suivant.

Le renouveau du XVIIIème siècle

À l'époque où l'expérience directe de la réalité naturelle apparaît comme la seule voie épistémologique valable, le pyrrhonisme historique devient la terreur des historiens[67]. Et c'est là un danger bien réel depuis que l'histoire-exemple, héroïque, panégyrique ou dramatique a fait faillite. Un seul espoir pour elle de redorer son blason: l'érudition qui, grâce à son esprit rigoureux, permet de poser enfin quelques jalons sur le chemin qui conduit à la vérité[68]. Elle se développe partout en Europe, loin des fleurs de rhétorique des ‘grands seigneurs de lettres’. Aussi, l'intérêt porté aux livres va-t-il se modifier en fonction de cette évolution. On ne se contentera plus désormais de titres inexacts, approximatifs ou incomplets, de catalogues dont les classements systématiques diffèrent considérablement les uns des autres. Les lecteurs veulent

trouver rapidement tous les livres qui les intéressent sur un sujet précis, avec leurs références exactes.

Les libraires parisiens des premières années du XVIIIème siècle sentiront très bien ce glissement de mentalité. Àrudits eux-mêmes, ils apporteront de sensibles améliorations aux catalogues précédents[69]. Ces libraires avaient deux avantages de leur côté: celui d'être 'affranchis de prédilections exclusives que les savants sont naturellement portés à avoir pour ce qui fait l'objet de leurs études'[70] et, d'autre part, celui d'avoir à classer fréquemment des bibliothèques de plus en plus étendues. Parmi les libraires parisiens actifs en matière de confection de catalogues, nous dit l'*Encyclopédie*: 'Celui de tous qui s'est fait jusqu'à présent le plus de réputation dans ce genre de littérature, et qui en effet a mis le plus d'ordre, d'intelligence et de raisonnement dans les divisions et le plus d'instruction sur les livres rares dans ses notes est Mr. Martin, libraire à Paris; aussi son système est-il le plus généralement adopté'. Après quoi, l'*Encyclopédie* donne le détail du système de Martin qu'on appellera également 'système français', 'système de Paris', mais le plus souvent 'système des libraires de Paris'[71]. Les quelque 150 catalogues établis par Gabriel Martin et son fils Claude propagèrent rapidement ce système qui régnera pratiquement sans conteste, nous l'avons dit, pendant tout le XVIIIème siècle et, à travers ses modifications successives, jusqu'au XIXème siècle même, tant en France (Brunet) qu'en Angleterre (Horne), en Italie (Battezzati) et en Allemagne (Leibniz, cat. *Boineburg*). La classification de Dewey elle-même est partiellement basée sur celle de Brunet, laquelle est l'héritière directe du Système de Paris[72].

Le catalogue de l'érudit *Charles Bulteau*, que Gabriel Martin dressa en 1711 (app. 18) nous offre le premier exemple de ce système sous sa forme pratiquement définitive. Les catalogues antérieurs de Martin, sur lesquels nous reviendrons plus loin, ne sont que de maigres essais par rapport à lui, tant du point de vue de l'étendue des bibliothèques mises en vente[73] que du point de vue de la complétude de leurs classements. Penchons-nous d'abord sur les éléments caractéristiques de la *Bibliotheca Bultelliana.* Martin fait précéder son catalogue d'une préface contenant, outre les données biographiques habituelles sur le collectionneur, sa collec-

tion et les indications de vente, sept alinea révélant de manière extrêmement précise la technique bibliographique suivie. Un ‘Systema bibliographicum’ ne comptant pas moins de 36 pages indique au lecteur les quelque 538 subdivisions du catalogue. Parallèlement à ce que nous avons fait pour les classements du XVIIème siècle, nous envisagerons successivement le classement systématique et les principaux éléments rédactionnels du catalogue de Martin.

La *Bibliotheca Bultelliana* est divisée en cinq grandes classes: théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire. Si l'on se rappelle la division de la *Thuana* (1679, app. 37), on se rend compte que la troisième classe de Boulliau, la philosophie, s'est muée chez Martin en ‘sciences et arts’; la philosophie proprement dite en est la première subdivision. L'histoire et les belles-lettres ont simplement permuté.

Comme nous y avons fait allusion plus haut, on peut se demander quels rapports existent entre les classements systématiques de livres, d'une part, et d'autre part les encyclopédies systématiques et les classements philosophiques des sciences. En effet, si des historiens comme Edwards et Schunke distinguent divers types de classements: scientifiques, encyclopédiques et purement bibliothécaires[74], ce n'est pas un hasard. Ces différents types cherchent à préciser le degré d'influence des courants extérieurs (classement philosophique des sciences, encyclopédie systématique et pratique bibliothécaire) sur l'établissement des classements systématiques de livres. Du temps de Gesner, les trois courants se superposaient. Aux XVIIème et XVIIIème siècles, l'accroissement des collections, joint à la montée de l'érudition et à l'abandon de la distinction par formats, eut pour résultat une accentuation progressive de l'élément pratique. Désormais, les classements bibliothécaires se distingueront nettement des classements établis par les philosophes, ‘dont les bibliothécaires n'ont pas à s'occuper’[75].

Quant aux encyclopédies systématiques, encore dominées au XVIIème siècle par la dichotomie Schöpfungsgeschichte-Technik[76], on en retrouve peu de traces dans les classements de livres de cette époque. Le changement révolutionnaire constitué au XVIIIème siècle par l'*Encyclopédie* ne modifiera guère cette situation: en

effet, si l'*Encyclopédie* donne en détails le système de Martin comme étant le plus souvent utilisé, elle conseille néanmoins - pour l'élaboration d'un système bibliographique 'vraiment conforme à la raison' - de s'en référer 'au système figuré des connaissances humaines que l'on trouve au commencement du premier volume de ce travail'[77]. Ce système n'est autre que le classement philosophique proposé par Bacon et qui comprend: l'histoire, la philosophie et la poésie[78]. Ce classement fut, il est vrai, légèrement modifié par d'Alembert: la place des subdivisions est quelquefois modifiée et on constate une certaine tendance à la multiplication de celles-ci. Toutefois, comme le dit Edwards, ce système convient mieux au classement des idées qu'à celui des livres[79]. Aussi n'est-il pas étonnant que cette classification encyclopédique basée sur des principes d'ordre philosophique et promettant: beaucoup de difficultés à qui voudrait l'utiliser pour dresser un catalogue, n'ait eu pratiquement aucune influence sur les classements des bibliothèques[80]. Paul de Demidoff l'utilisera cependant pour ranger sa bibliothèque en 1806[81] mais il n'eut guère d'émules. Nous croyons donc pouvoir avancer que l'impérieuse nécessité ressentie au début du XVIIIème siècle par les érudits, d'établir un nouveau classement systématique des catalogues répondant mieux à la définition et à l'usage nouveau des livres, provient du même creuset que les désirs de changements sur les plans philosophiques, religieux et autres, caractéristiques du siècle des lumières. Toutefois, des raisons d'ordre essentiellement pratique empêchèrent une reprise pure et simple dans les catalogues de livres des classements philosophiques et encyclopédiques alors en honneur.

Nous avons envisagé ci-dessus les cinq grandes classes de la *Bultelliana*; voyons maintenant les rubriques problématiques dont nous avions relevé, à titre d'exemple, les places très diverses dans les classements du XVIIème siècle: l'hétérodoxie, les bibliothécaires, les vies des hommes illustres et les conciles. Chez Martin, les hétérodoxes forment la dernière rubrique des théologiens, euxmêmes quatrième subdivision de la théologie. Les bibliothécaires et les vies des hommes illustres sont inclus dans la quatrième subdivision de l'histoire: les 'paralipomena historica'. Ces trois éléments difficiles à classer au XVIIème siècle ne bougeront

pratiquement plus désormais de la place que leur avait attribuée Martin dans la *Bultelliana.* Quant aux conciles - qui constituent une exception - la *Bultelliana* les plaçait après l'écriture sainte et ses interprètes, dans la théologie. Ils changèrent encore maintes fois de place dans la suite. Ajoutons que les pères de l'église, constamment séparés en pères grecs et pères latins au XVIIème siècle, sont à présent cités dans une liste chronologique unique. Lorsqu'on considère dans son ensemble le classement systématique adopté dans la *Bultelliana*, on ne peut s'empêcher, nous semble-t-il, d'être frappé par la clarté, l'aisance et l'harmonie qui s'en dégagent.

Les éléments rédactionnels de la *Bibliotheca Bultelliana* ne sont pas moins dignes d'attention. Martin donne droit de cité au mélange des formats que nous avions déja relevé chez Boulliau (1679, app. 37): 'Quod pro singulari lectoris aut emptoris commodo factum unusquisque nullo negotio dignoscat' (app. 18, f.a IIII^{v}). Cette distinction entre 'forme' et 'substance'[82] est essentielle car elle marque l'abandon de l'ancienne conception médiévale des bibliothèques au profit d'une conception moderne. Nous verrons plus loin que cette pratique de Martin dans la *Bultelliana* lui attirera tout particulièrement l'appréciation de Marchand[83].

La numérotation des livres était, nous l'avons vu, un phénomène peu connu en France au XVIIème siècle. Nous le voyons s'affirmer dans les premières années du XVIIIème siècle et devenir bientôt courant. La caractéristique de la *Bultelliana* réside dans le fait que cette numérotation est entièrement continue; elle ne tient aucun compte de divisions internes comme les classes par exemple[84]. Le cas des livres composites est résolu par Martin grâce à l'indication de parenthèses doubles pour les volumes contenant différents traités sur un même sujet, et d'une parenthèse simple pour les volumes se composant d'ouvrages traitant de sujets différents. Martin porte par ailleurs un grand intérêt à la qualité des descriptions bibliographiques puisque, comme il l'annonce dans sa préface, il fournit au lecteur: l'auteur, le titre, l'adresse bibliographique complète, l'année, le format et le nombre des volumes. Cette liste, notons-le, n'est pas sans rappeler celle de la *Bibliotheca Telleriana* (1693, app. 38). La *Cordesiana* (1643, app. 35) et la *Thuana* (1679,

app. 37) citaient l'une et l'autre soit le lieu d'édition, soit l'officine, lorsque cette mention rehaussait la valeur d'un ouvrage.

L'introduction progressive des langues vernaculaires que nous avons vu se réaliser au XVIIème siècle va marquer un temps d'arrêt dans la *Bultelliana.* Si Martin y cite bien, comme Boulliau et Dubois, des titres en langues romanes, il continue par contre à traduire en latin les titres d'ouvrages en langues germaniques, en indiquant: germanice, belgice etc. Il en fournit le motif suivant: 'Et ea fuit consilii nostri ratio, quod nimirum pauci homines linguas istas intelligant, et illarum characteres hic deficiant' (app. 18, f. V^{r}). Marchand ne manquera pas de relever la faiblesse de cet argument. Et c'est là d'ailleurs un des éléments qui sera sujet à des améliorations dans les catalogues Martin ultérieurs.

Martin se montre très conscient de l'utilité d'un index alphabétique des auteurs que je qualifierai de 'simple', c'est à dire, sans distinction des différents titres d'ouvrages d'un auteur donné. Tels sont les éléments caractéristiques de la *Bultelliana.* S'ils ne sont pas tous neufs, ils apparaissent en tout cas pour la première fois réunis dans un seul catalogue.

Au moins deux journaux signalent la parution de la *Bibliotheca Bultelliana*[85]. Le *Journal des Sçavans* en donne un extrait anonyme très favorable: 'l'éditeur de ce catalogue a apporté tous les soins à ranger dans un ordre naturel et facile les livres de cette bibliothèque et à les faire connaitre par une description assez étendue, à laquelle il a joint une Table alphabétique des auteurs. Tous ceux qui aiment les livres lui sçauront gré de ce travail'[86]. Quant à la *Bibliothèque choisie*, elle passe une simple annonce où l'on peut cependant relever ce détail: le catalogue de Martin 'se trouve ici (c'est à dire à Amsterdam)[87], chez Prosper Marchand'[88]. Nous retrouvons singulièrement en présence ici les deux candidats à la paternité du système des libraires de Paris: Gabriel Martin et Prosper Marchand.

Qu'on ait toujours attribué au premier l'honneur d'avoir réalisé la mise au point du système français et de l'avoir diffusé dans toute l'Europe, est compréhensible. D'une part, Martin était un des plus grands libraires parisiens de l'époque: ses nombreux catalogues, obéissant au système apparu en 1711 dans la *Bultelliana*, étaient célèbres. Marchand, lui, s'était réfugié en Hollande en 1709

et n'avait que trois catalogues imprimés à son actif. On ignorait par ailleurs l'existence de documents manuscrits conservés à Leyde dans le fonds Marchand et qui permettent d'une part de suivre de manière très précise l'évolution de la pensée de Marchand en matière de systèmes bibliographiques à partir de 1695 et d'autre part, de déterminer les relations existant entre Martin et lui.

Gabriel Martin et Prosper Marchand furent incontestablement liés par une longue et fructueuse amitié, comme le montre la dédicace (Ill. 1) composée par Martin pour accompagner l'exemplaire de la *Bultelliana* (Ill. 2) qu'il destinait à Marchand[89], ainsi que plusieurs allusions de cet ordre relevées dans les manuscrits Marchand[90]. L'entente entre nos deux libraires[91] trouve une preuve certaine dans le fait que Marchand, lors de son départ précipité de Paris en 1709[92] abrita chez Martin une partie de ses livres[93]. Tous deux entretenaient d'ailleurs des relations d'affaires[94]. Martin rédigea lui-même une préface fort appréciée pour le *Catalogue Bigot* (1706, app. 9) dressé par son ami Marchand et dont il était un des trois libraires chargés de la vente[95]. Martin et Marchand eurent très certainement d'étroits échanges de vues concernant leur métier commun de ‘faiseurs de catalogues‘[96], aussi bien avant le départ de Marchand de Paris qu'après. Marchand fait souvent allusion, dans ses *Remarques sur la Bultelliana* (March. 21:1) à des points de litiges demeurés pendants entre Martin et lui, et qui furent sources de vives discussions par le passé. Durant les premières années hollandaises de Marchand, les deux libraires entretinrent une corresdance à la fois amicale et commerciale[97]. Il n'est pas impossible toutefois que cette amitié se soit un peu refroidie dans la suite[98]. Néanmoins, on peut dire avec certitude, nous semble-t-il, qu'à l'époque de l'élaboration définitive du système des libraires de Paris, dans les années qui précédèrent immédiatement 1711, Gabriel Martin et Prosper Marchand entretenaient des relations professionnelles et amicales très serrées.

Puisqu'il en est ainsi, une comparaison chronologique minutieuse de leurs catalogues et de leurs essais de classements systématiques antérieurs à 1711 s'impose, si nous voulons découvrir leur évolution respective. Des catalogues Martin précédant la *Bultelliana*, nous avons pu consulter: la *Catalogue de Mr. Cloche* (1708, app. 15), le

Catalogue Burlugay/Corbigny (1709, app. 16) et le *Catalogue Nolin* (1710, app. 17)[99]. L'impression d'ensemble que donnent ces petits catalogues in-12, imprimés en très petits caractères, où la date de vente, laissée en blanc, est souvent ajoutée à la main, et qui étaient probablement destinés à être distribués aux intéressés, est bien différente de celle laissée par les grands catalogues Martin qui suivront. Souvent, son nom n'y est même pas indiqué mais d'autres éléments nous permettent d'affirmer qu'ils sont bien de lui[100]. On se trouve probablement devant les premiers essais, encore tâtonnants, d'un jeune libraire chargé de la vente de petites collections.

En ce qui concerne Marchand, nous possédons d'abondantes indications. Outre les catalogues imprimés *Bigot* (1706, app. 9), *Giraud* (1707, app. 10) et *Faultrier* (1709, app. 11), nous disposons en effet de documents manuscrits importants. Le manuscrit 21 du fonds Marchand nous fournit, entre autres choses, un recueil de différents essais de classifications systématiques tentés par Marchand, datés et rassemblés par lui-même sous le titre: *Prosperi Marchand Varia Catalogorum Systemata.* D'autre part, la collection

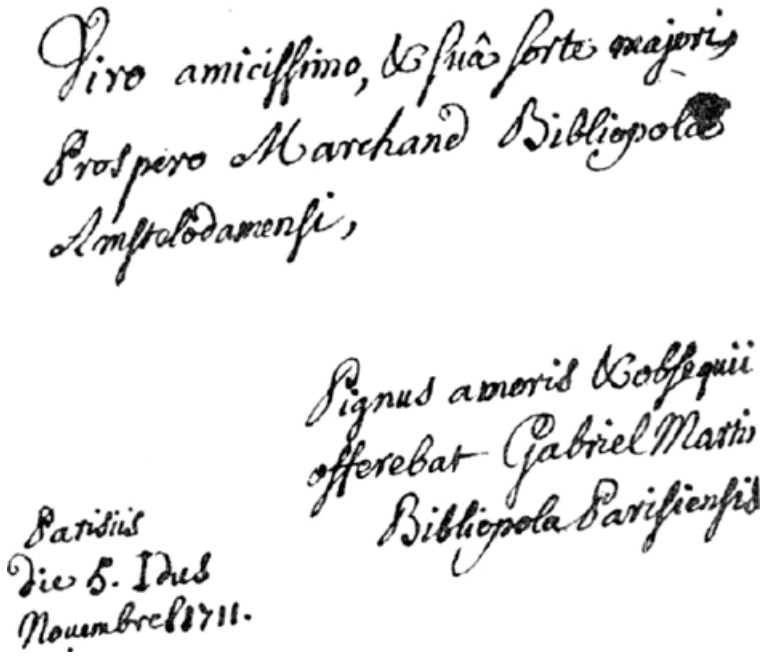

Ill. 1. Dédicace autographe de G. Martin à P. Marchand, reliée au début de l'exemplaire de P. Marchand de la *Bibliotheca Bultelliana* de G. Martin, conservé à la bibliothèque universitaire de Leyde (cote: 987 G 24-25).

BIBLIOTHECA
BULTELLIANA:
SEU
CATALOGUS LIBRORUM
BIBLIOTHECÆ
V·CL·D·CAROLI BULTEAU,
REGI A CONSILIIS
&
SECRETARIORUM REGIORUM DECANI.
Digestus & descriptus à GABRIELE MARTIN,
Bibliopolâ Parisiensi.
Cum Indice Autorum alphabetico.
PARISIIS, VIA JACOBÆA;
Apud PETRUM GIFFART, sub imagine S. Theresiæ,
ET
GABRIELEM MARTIN, ad insigne Stellæ.
M. DCC. XI.
Ex Legato Cl. Viri PROSPERI MARCHANDI.

Ill. 2. Page de titre de G. Martin, *Bibliotheca Bultelliana...* Paris, Giffart et Martin 1711.

Marchand nous fournit encore des catalogues manuscrits pour les années 1698 (app. 3), 1699 (app. 5), 1704 (app. 7), 1705-1709 (app. 8) et 1709 (app. 12).

Considérons d'abord la division en cinq grandes classes, caractéristique du système des libraires de Paris. Marchand l'adopta pour la première fois en 1696, dans le deuxième *Ordo et dispositio materiarum catalogi*, *in illo recte componendo* (app. 2). En fait, les douze divisions de la première *Distributio* (app. 1, 1695) suivent déjà. l'ordre des cinq classes. La troisième *Distributio* (1698, app. 4) réintroduit la médecine et intervertit l'ordre de l'histoire et des belles-lettres. Ensuite, si nous faisons abstraction des catalogues *Pépie* (1698, app. 3) et *Guignard* (1699, app. 5) qui constituent un cas particulier[101], nous constatons que Marchand utilise constamment les cinq classes de 1700 à 1708. En 1709, dans le *Catalogue Faultrier* (app. 11), il renie publiquement ce système[102] au profit d'un nouveau classement comportant trois classes principales: la philosophie (comprenant les belles-lettres et la jurisprudence), la théologie et l'histoire, le tout précédé d'une ‘introductio ad rem librariam’ et suivi d'un ‘appendix ad rem librariam’[103]. Quant à Martin, nous constatons qu'il utilise la division en cinq classes en 1708. Il l'observera fidèlement dans la suite, du moins dans les catalogues dont il est lui-même l'auteur[104]. La troisième classe portera le nom de ‘philosophie’ jusqu'en 1711: à partir de la *Bultelliana*, elle deviendra ‘sciences et arts’.

Reprenons maintenant les rubriques problématiques dont nous avions relevé l'existence au XVIIème siècle ainsi que les solutions apportées par Martin dans la *Bultelliana.* Les hétérodoxes font l'objet d'une curieuse évolution chez Marchand. Si ses premières tentatives de classement se contentent de citer les controversistes ou la théologie érystique (sauf la troisième *Distributio* (1698, app. 4) qui parle déjà d'histoire ecclésiastique et de théologie des hérétiques et des protestants) et si le *Catalogue Bigot* (1706, app. 9) emploie encore le terme ‘heterodoxi’, à partir du *Catalogue Giraud* (1707, app. 10), on voit la terminologie employée par Marchand devenir franchement réformée. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'une manifestation de l'évolution religieuse de Marchand qui le mènera finalement à l'exil en Hollande[105].

Martin, pour sa part, parle dans le *Catalogue Cloche* (1708, app. 15) de ‘théologie des catholiques et des protestants’. Par après cependant, le terme ‘hétérodoxes’ demeurera constant et cette rubrique occupera toujours la dernière place dans la théologie. L'emploi d'une terminologie à tendance réformée ne semble pas avoir été sans danger, comme le sous-entend Marchand: ‘Il n'y auroit pas eu plus à craindre pour vous que pour moi, quand vous auriez mis, au lieu d'heterodoxi, theologia protestantium, comme je le mis dans mon catalogue de Giraud en 1707...’, puis: ‘je veux croire que vous n'en avez usé ainsi que parce que vous avez voulu vous mettre à couvert de ce qu'auroit pu dire le vulgaire ignorant...’[106].

Les bibliothécaires apparaissent pour la première fois chez Marchand en 1698 (app. 4). Ils sont placés à part, à la fin du système. Ils s'établissent en 1700 (app. 6) dans les paralipomènes historiques, à la fin de l'histoire. De 1704 à 1707 (app. 7-10), ils forment la dernière subdivision de l'histoire littéraire. En 1709 (app. 11), la bibliographie passera en tête du *Catalogue Faultrier*, comme ‘introductio ad rem librariam’ et comprendra les bibliothécaires. Chez Martin, il faut attendre le *Catalogue Nolin* (1710, app. 17) pour les voir apparaître à la fin de l'histoire. En 1711 (app. 18), ils constitueront la dernière subdivision de l'histoire littéraire au sein des paralipomènes historiques.

Les vies des hommes illustres se placent chez Marchand à la fin de l'histoire dès 1698 (app. 4). Le *Catalogue Faultrier* (1709, app. 11) en fait la dernière subdivision des paralipomènes historiques au sein de l'histoire. Chez Martin également, les vies des hommes illustres apparaissent constamment comme une des dernières subdivisions de l'histoire. Le *Catalogue Bulteau* (1711, app. 18) en fait l'avant-dernière subdivision des paralipomènes historiques.

Quant à la pomme de discorde que constituaient déja les conciles au XVIIème siècle, cette rubrique demeure très mobile, changeant constamment de place, non seulement au sein même de la théologie, mais faisant parfois des incursions dans la jurisprudence. Le *Catalogue Bigot* (1706, app. 9) de Marchand les place dans cette classe, comme les trois catalogues Martin antérieurs à 1711 (app.

15-17) que nous avons pu consulter. Les catalogues *Faultrier* (Marchand, 1709, app. 11) et *Bulteau* (Martin, 1711, app. 18) les replacent dans la théologie.

Ce parallélisme frappant, entre les classements systématiques utilisés par nos deux libraires se relève également lorsqu'on observe les éléments rédactionnels de leurs ouvrages. Les catalogues Marchand et Martin respectivement antérieurs à 1709 et 1711 rangent tous séparément les in f°, 4°, 8° etc. Marchand adopte le mélange des formats - déja rencontré chez Boulliau (1679, app. 37) - en 1709, dans le *Catalogue Faultrier*, en s'expliquant en ces termes: 'Contra receptum usum, quem in praedictis catalogis ipse secutus eram, libros omnes, cujusvis fuerint magnitudinis, aut formae, unica, eaque perpetua serie disposui. Nil enim refert studioso lectoris, quemvis in bibliotheca, seu ejus catalogo, librum requirentis, illum in Folio, in quarto, in octavo, aliave forma editum fuisse. Materia libri ei opus est, non magnitudine' (app. 11, p. III). Martin n'adopta ce point de vue qu'en 1711, dans la *Bultelliana.*

La précision des descriptions bibliographiques fut toujours un cheval de bataille de Marchand. La préface du *Catalogue Faultrier* en est une preuve manifeste et toute la collection de manuscrits que ce bibliographe légua à la bibliothèque de l'université de Leyde en témoigne. Par ailleurs, la renommée des catalogues de Martin est en grande partie due à leur exactitude[107]. Peut-on déceler un rapport direct sur ce point entre Marchand et Martin? La préface du *Catalogue Faultrier* nous dit: 'Librorum titulos, non tantum fideliter et accurate, sed etiam nitide ac perspicue exscribendos maxime studui. Et cum per se satis non explicabantur, paucissimis verbis, parenthesi interclusis ac caractere diverso exaratis, quae desirabantur supplevi' (app. 11, p. V). Deux ans plus tard, Martin reprend ce passage presque mot pour mot dans le préface de la *Bultelliana*[108].

La langue dans laquelle les titres des ouvrages sont décrits préoccupa les 'faiseurs de catalogues' comme dit Marchand, depuis la Renaissance. Comme nous l'avons vu, en France, le XVIIème siècle avait introduit l'emploi des langues vernaculaires en commençant par les langues romanes. Qu'en est-il chez Marchand et

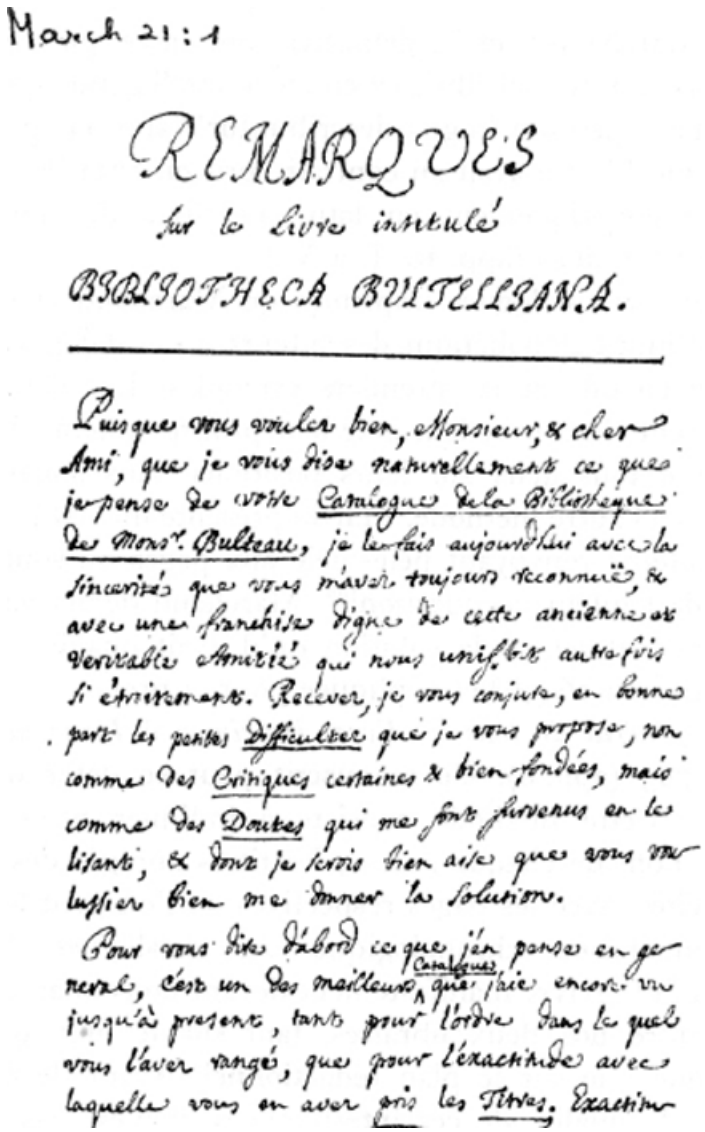
March 21:1

REMARQUES
sur le Livre intitulé
BIBLIOTHECA BULTELLIANA.

Puisque vous voulez bien, Monsieur, & cher Ami, que je vous dise naturellement ce que je pense de votre Catalogue de la Bibliotheque de Mons^r. Bulteau, je le fais aujourd'hui avec la sincerité que vous m'avez toujours reconnuë, & avec une franchise digne de cette ancienne & veritable Amitié qui nous uniſſoit autrefois si étroitement. Recevez, je vous conjure, en bonne part les petites Difficultez que je vous propose, non comme des Critiques certaines & bien fondées, mais comme des Doutes qui me sont survenus en le lisant, & dont je serois bien aise que vous me fussiez bien me donner la solution.

Pour vous dire d'abord ce que j'en pense en general, c'est un des meilleurs Catalogues que j'aie encore vu jusqu'à present, tant pour l'ordre dans le quel vous l'avez rangé, que pour l'exactitude avec laquelle vous en avez fait les Titres. Exactitu-

Ill. 3. Lettre autographe de P. Marchand à G. Martin [vers 1711]. Leiden, UB. March. 21:1 f. 1[r].

Martin? Tous deux citent des titres en italien et en espagnol, à partir de leurs premiers essais connus. Dans la préface du *Catalogue Faultrier*, Marchand tranche définitivement en ce qui le concerne: 'Qua lingua scripti sunt libri, ex eo facile intelligetur, quod eorum tituli, propria ipsorum lingua describuntur' (app. 11, p. V). Nous avons vu que Martin avait au contraire pris en 1711 la décision de traduire systématiquement en latin les titres des ouvrages en langues germaniques (app. 18, f. a V^{v}).

Les premiers catalogues imprimés de Marchand et de Martin n'ont pas d'index alphabétique des auteurs. Les catalogues *Faultrier* et *Bulteau* en offrent les premiers exemples. Les deux libraires développèrent chacun de leur côté leur propre système d'index; ils demeureront tous deux sur leurs positions, sans jamais faire de concessions à l'autre méthode. Martin présente une table alphabétique des auteurs renvoyant pêle-mêle aux pages où sont cités des ouvrages de l'auteur en question[109]. Marchand demeurera pour sa part toujours attaché à la solution qu'il avait imaginée selon ses propres dires en 1695[110] et appliquée pour la première fois dans le *Catalogue général de tous les livres imprimez à Paris depuis 1650 jusqu'en 1705* (app. 8). Ce manuscrit peut se dater des années 1705-1709. Cette méthode consiste à indiquer brièvement, en regard du nom de chaque auteur, les titres abrégés des différents ouvrages cités, avec les pages respectives où l'on peut les trouver.

La comparaison chronologique des catalogues Martin et Marchand fait revivre manifestement devant nous quantité d'interférences entre nos deux libraires, tant sur le plan proprement systématique que sur le plan rédactionnel. Avant de déterminer plus avant la qualité de ces interférences, il n'est pas inutile de nous arrêter maintenant à la critique circonstanciée de la *Bultelliana* que Marchand mit par écrit à l'intention de son collègue et que nous avons retrouvée dans le fonds Marchand et dont nous reproduisons ici le premier feuillet (Ill. 3).

À la demande de Martin lui-même, Marchand donne d'abord son impression générale, énumère ensuite les points qui, dans le classement systématique de Martin, lui ont parus excellents (et qu'il adopterait volontiers lui-même) ou encore discutables, incompréhensibles voire même inacceptables. Il termine par une correc-

tion minutieuse du premier tome de la *Bultelliana*, où il relève numéro par numéro les points qui lui semblent erronés: placement, ordre chronologique, attribution d'un ouvrage à tel ou tel auteur. L'impression générale de Marchand est plus qu'excellente: ‘C'est un des meilleurs catalogues que j'aie encore vu jusqu'à présent, tant pour l'ordre dans lequel vous l'avez rangé, que pour l'exactitude avec laquelle vous avez pris les titres’[111].

Dans la critique de la préface, Marchand se félicite de trois particularités de l'ouvrage de son collègue. À propos du mélange des formats, il écrit: ‘Vous vous estes enfin vaincu vous-même sur la difficulté que vous trouviez à confondre ensemble les formes dans un catalogue, c'est à dire à meler ensemble les in folio, les in quarto, les in octavo, les in douze etc pour ne former qu'une même suite rangée selon l'ordre des matières’[112]. Quant à l'index alphabétique, Marchand confie à son ami sa satisfaction mitigée: ‘Vous avez trouvé un moien fort ingénieux, quoique bien simple, de rendre les tables d'auteurs moins rebutantes, et par conséquent bien plus utiles, qu'elles n'estoient auparavant. Comme vous le sçavez, j'avois beaucoup réfléchi là-dessus aussi; mais je vous avoue que cet expédient ne m'estoit point venu dans l'esprit. Celui que j'ai choisi est bien différent, et de bien plus difficile exécution. À la vérité il est d'une utilité bien plus étendue et plus avantageuse, puisqu'il expose à la vue tous les ouvrages d'un même auteur; mais vous n'aviez point cette vue, et vous devez être fort content du parti que vous avez pris. En mon particulier, je l'approuve fort; et je vous avoue qu'il me soulage du moins beaucoup, s'il ne me délivre point tout d'un coup de l'inquietude de sçavoir ou prendre un certain ouvrage’[113].

Un troisième point de satisfaction concerne la place du format dans la description bibliographique: ‘Je suis encore fort content de ce que vous vous estes enfin accoutumé à mettre la forme du livre (in folio, in quarto etc) après l'année de l'impression. C'est une petite bagatelle sur laquelle nous n'étions point autrefois d'accord, si vous vous en souvenez; et vous ne vouliez point vous rendre à la raison que je vous apportois, que c'estoit une qualité qui n'estoit qu'étrangère au livre dont on enonçoit le titre et que par conséquent elle ne devoit marcher qu'après les autres, qui lui

étoient particulières et inhérentes, si j'ose me servir de ce terme. Heureusement nous voici rapprochez sur ce sujet; et je ne m'apperçois qu'à cette heure que nous l'étions déjà dès l'année 1708'[114].

Par contre, Marchand s'insurge contre la décision de Martin de traduire en latin les titres d'ouvrages en langues germaniques: 'Les mêmes personnes qui vous les ont expliquez auroient pu vous les donner tout dressez en leur langue originale; et les gens à qui ils auroient pu convenir les auroient suffisament entendus. Au reste, ce n'est point une excuse légitime que de dire, comme vous le faites, que vous manquiez de caractères de ces langues. On se sert des caractères romains pour imprimer en ces langues, comme en françois, en italien et en espagnol; et cette difficulté s'évanouissoit d'elle-même'[115]. On ne peut s'empêcher de trouver assez logique cette critique de Marchand.

Après ces remarques d'ordre général, Marchand se penche attentivement sur le classement systématique de la *Bultelliana.* Il se félicite de ce que Martin ait rangé tous les pères de l'église dans une seule suite chronologique sans avoir égard s'ils ont écrit en grec ou en latin: 'c'estoit encore là un petit sujet de division entre nous, et je suis réjoui qu'il ne subsiste plus' (§III). Il approuve d'autre part quelques solutions originales de Martin auxquelles il n'avait pas pensé et qu'il reprendrait volontiers à son compte[116], comme la place accordée aux procès-verbaux des assemblées du clergé de France dans le droit canon (§VIII), aux 'dialogues et épistolaires que vous mettez au nombre des polygraphes' (§XXI), ou encore celle réservée aux 'poètes dramatiques des diverses nations que vous avez séparez d'avec les autres pour en faire des subdivisions particulières' (§XII). Marchand ne peut accepter par contre que les prolégomènes de la Bible, les apparats ou les introductions à l'Écriture sainte soient placés par Martin 'non seulement après la Bible elle-même et ses versions mais même après ses interprètes, ses commentateurs, ses paraphrases, ses critiques'. Il en va de même de tous les prolégomènes etc... que Martin met toujours 'à la fin des sections qu'ils dévoient précéder' (§I). De même, Marchand désapprouve son collègue quand celui-ci place les bibliothèques et les collections des pères de l'église avant les pères eux-mêmes (§IIII). Notre réfugié est en outre véritable-

ment offusqué de l'emploi de termes - méprisants à ses yeux - comme hétérodoxes ou sociniens au lieu de protestants (ou réformés) et anti-trinitaires. Il ajoute ceci: ‘Aiant pris soin de corriger en heterodoxi la Theologia Reformata que j'avois mis à la tête des Protestans [dans le *Catalogue Faultrier*], vous deviez de même changer le Reformatorum en quelque terme équivalent, qui répondit mieux que celui-là à celui d'heterodoxi. Car sans cela votre précaution devient inutile’ (§VI). Puis, revenant à des questions de classement pur, il écrit: ‘je ne sçai quel rapport vous concevez entre les Juifs, les Mahometans et les Gentils pour les placer ensemble’ (§VII). La dénomination de la troisième classe de Martin, ‘scientiae et artes’ étonne Marchand, qui ajoute: ‘Le titre de philosophia que nous mîmes autrefois à la bibliothèque de Mr Bigot me paroit beaucoup plus juste, et je ne reconnois pas, quelque application que j'y puisse apporter, pourquoi vous l'avez changé en celui-cy’ (§IX). Marchand s'élève en outre contre la place réservée à des rubriques comme ‘de diebus, noctibus, crepusculis, de anni divisione’ etc... dans l'astronomie (§X). Les fables morales, entre autres celles d'Esope, n'ont rien à voir, selon lui, avec les fables en général (§XIV), les descriptions et voyages généraux ne doivent pas être séparés des particuliers (§XVII). Quant à l'histoire universelle, que fait-elle, demande Marchand, dans la section chronologie? (§XX) Marchand se demande également pour quelle raison Martin cite-t-il à la fois une section ‘historia orientalis’ et une autre, intitulée ‘historia asiatica’ (§XXII). Et il termine sa critique circonstanciée par un point d'interrogation: ‘que trouvezvous d'historique dans les traitez de paix et de confederation entre les princes, les républiques, les royaumes etc pour les mettre avec l'histoire?’ (§XXIII).

En outre, Marchand établit l'existence de six divergences d'opinion insurmontables entre Martin et lui. Il s'agit de la place accordée à la liturgie (§II), aux traités ‘de veritate religionis christianae’ (§V), au droit canon (§VIII) et à la mythologie (§XIII) et du classement respectif de l'histoire des conciles et des papes (§XIX), des ‘tractatus de jure suprematus’ et de l'‘historia solennitatum francicarum’ (§XXI).

Lorsqu'on parcourt cette liste de critiques, il apparaît clairement

que Marchand, comme à son habitude, accomplit extrêmement consciencieusement la correction demandée par Martin[117]. Bien qu'elle soit incomplète puisque les corrections de détails ne se rapportent qu'au premier tome de la *Bultelliana*, il nous paraît fort probable que Marchand envoya bel et bien cette lettre à Martin. Peut-être même faut-il voir là une raison possible du refroidissement des relations entre les deux amis à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

Nous avons comparé douze catalogues dressés par Martin après 1711 (app. 19-33), pour voir dans quelle mesure ce dernier tint compte ou non des critiques de Marchand, souvent peu amènes, il faut bien le dire, malgré la politesse du ton. Pour ce qui regarde les problèmes de classement proprement dit, Martin dédaignera la grande majorité des remarques de son collègue. Certaines critiques de Marchand semblent pourtant l'avoir fait hésiter et donneront lieu à des inconséquences manifestes dans les catalogues ultérieurs. Ainsi par exemple, Marchand avait reproché à Martin d'avoir rassemblé les Juifs, les Mahommétans et les Gentils en une seule rubrique à la fin des hétérodoxes. Selon lui, les Juifs devaient se placer dans la théologie, directement après la Bible et ses interprètes, les Mahommétans devaient suivre les religions judaïque et chrétienne et les Gentils avaient une place toute indiquée parmi les antiquaires. Or, que voyons-nous dans les catalogues Martin postérieurs à 1711? Les trois éléments constituant la subdivision en question se séparent, se regroupent puis se séparent à nouveau, selon un schéma chaque fois différent. Il en va de même pour la mythologie qui voyage de la poésie à la philologie en passant par l'histoire littéraire. L'histoire des conciles et des papes offre probablement l'exemple le plus évident d'embarras de la part de Martin et on se rappellera les difficultés que cette rubrique avait toujours occasionnées. Marchand reprochait à Martin aussi bien la terminologie de cette subdivision que la place qu'elle occupait dans la *Bultelliana.* Nous la voyons, après 1711, se scinder en deux éléments: l'histoire des conciles et l'histoire des papes, qui voyagent de la théologie à la jurisprudence, en passant par l'histoire écclésiastique pour en revenir sporadiquement à la solution du *Catalogue Bulteau.*

En dehors de ces manifestations d'incertitude et d'hésitation, nous n'avons pu relever qu'une seule critique précise de Marchand dont Martin semble avoir reconnu la justesse: les bibliothèques des pères de l'église passeront effectivement après les pères eux-mêmes (c'était déjà le cas, ne manquons pas de le rappeler, dans la *Telleriana* en 1693, app. 38). Mais cela ne se fera que bien plus tard (app. 31, 33).

Par contre, si l'on considère maintenant les éléments dont Marchand applaudissait l'adoption dans la *Bultelliana* et qu'il avait prônés de longue date dans ses discussions avec Martin: le mélange des formats, la place du format dans la description bibliographique, la liste chronologique unique des pères de l'église, on s'apperçoit qu'ils demeureront partie intégrante de tous les catalogues dressés ultérieurement par Martin et par conséquent du système des libraires de Paris.

Conclusion

Que pouvons-nous conclure de tout ceci? Il paraît évident, nous l'avons vu, que des échanges très étroits, voire même de vives discussions eurent lieu entre Gabriel Martin et Prosper Marchand avant et après la parution de la *Bultelliana* en 1711, sur ce qui semble bien avoir été leur passion commune: la confection de catalogues de livres aussi clairs et complets que possible. On peut même parler d'une étroite collaboration entre les deux amis dans la première décennie du XVIIIème siècle.

L'impact des deux libraires est cependant bien différent: Marchand nous apparaît comme un théoricien très conscient de l'évolution de sa propre pensée. Il en applique les différentes phases dans ses catalogues qui, s'ils sont peu nombreux, n'en sont pas moins significatifs. Martin, par contre, c'est l'homme de la pratique: ses quelque cent cinquante catalogues le prouvent. Il se voit dans l'absolue nécessité de disposer d'un schéma fixe, clair mais pourtant suffisamment étendu pour pouvoir y classer logiquement et rapidement les milliers de titres que comptaient les bibliothèques mises en vente et cataloguées par ses soins. Aussi choisit-il très consciemment le système mis lentement au point par son collègue

et ami Prosper Marchand. Ce dernier puisait une grande partie de son inspiration dans les principales réalisations du siècle précédent, se montrant à la fois éclectique et réceptif aux nouvelles exigences de précision d'une mentalité en pleine évolution. Lorsqu'en 1709, Marchand renia publiquement ce système au profit d'un autre système, en trois classes principales, plus philosophique et d'allure parfois franchement révolutionnaire, Martin ne le suivit pas. Il demeura toujours fidèle aux cinq grandes classes utilisées par Marchand entre 1696 et 1708. Il garda la plupart des subdivisions de détail et reprit également à son compte une partie des éléments rédactionnels proposés par Marchand.

Nous croyons donc pouvoir dire que Brunet, bien que ne disposant pas des documents manuscrits conservés à Leyde, avait manifestement vu juste. Prosper Marchand, maillon d'une longue chaîne qui part de Gesner pour en arriver à Brunet lui-même en passant par Garnier, Naudé, Boulliau et tant d'autres, mit au point le système des libraires de Paris dans les toutes premières années du XVIIIème siècle. Son ami Martin apporta de légères modifications de classement et de rédaction à ce système puis, grâce à ses multiples catalogues, le répandit dans toute l'Europe avec le succès qu'on connait.

Appendice

A. Classements et catalogues établis par Prosper Marchand.

1. 1695	*March.* 21:2, f. 14 *Ia distributio materiarum ad catalogum recte componendum digesta anno 1695.*
2. 1696	*March.* 21:2, f. 3 *IIa ordo et dispositio materiarum catalogi*, *in illo recte componendo.* Revisa anno 1696, mense augusto.
3. 1698	*March.* 14 *Catalogus librorum qui venales extant apud Robertum Pepie*, *bibliopolam parisiensem*, *via Jacobaea*, *sub sancto Basilio Magno. Eo ordine dispositur*, *ut ordine alphabetico servato*, *in multas tamen dividatur classes majores et minores.* Digestus a Prospero Marchand ediscente artem librariam apud Dom. Robertum Pepie bibliopolam. Parisiis... 1698.
4. 1698	*March.* 21:2, f. 19a-45 *IIIa distributio materiarum catalogi*, *inchoata*, *et imperfecte derelicta anno 1698 cum suscepi catalogum D. Abbatis Bignonii.*
5. 1699	*March.* 10 *Catalogus variorum librorum qui reperiuntur Parisiis apud Joannem Guignard*, *bibliopolam*, *via Jacobaea*, *sub signo S. Joan. Baptistae. Ordine alphabetico digestus a Prospero Marchand*, *bibliopola parisiensi*, *cujus manu aliud exemplar nitidius exscriptus et correctiori forma dispositur*, *extat in Apothecis ejusdem D. Joannis Guignard.* Parisiis 1699.
6. 1700	*March.* 21:2 f. 47-61 *Systema bibliographicum seu ordo recte digerendi bibliothecae catalogi.* Dispositus a Prospero Marchand, bibliopola parisiensi. Absolutus a.d. 1700 martii.

7. 1704	*March.* 11 *Catalogus librorum qui venales exstant apud Prosperum Marchand bibliopolam parisiensem.* Lutetiae Parisiorum via Jacobea, sub Phoenice 1704.
8. 1705/1709	*March.* 7 *Catalogue général de tous les livres imprimez à Paris (depuis MDCL jusqu'en MDCCV). Disposé par ordre alphabétique et enrichi de remarques sur chacun d'eux en particulier*, *tant par rapport à la connaissance qu'il en faut avoir*, *que par rapport au commerce qu'on en fait.* Avec trois tables, l'une des autheurs et de leurs ouvrages; l'autre des ouvrages rapportez aux matières

	desquels ils traitent; et la troisième des libraires et des livres qu'ils ont imprimez. [Par Prosper Marchand, libraire à Paris].
9. 1706	*Bibliotheca bigotiana*, *seu catalogus librorum quos... congessere... D.D. uterque Joannes*, *Nicolaus et Lud. Bigotii...* Cura et studio P. Marchand, Parisiis, J. Boudot, C. Osmond, G. Martin 1706.
10. 1707	*Bibliotheca D. Joannis Giraud seu catalogus librorum quos ipse dum viveret*, *summa cura*, *ingentique sumptu collegit.* Parisiis, C. Robustel 1707.
11. 1709	*Catalogus librorum bibliothecae domini Joachimi Faultrier*, *abbatis Beatae Virginis Ardvennensis et Sancti Lupi Tricassini*; *praefecti Hannoniae*, *etc...* Digestus a Prospero Marchand, bibliopola parisiensi. Parisiis, P. Marchand, J. Quillau 1709.
12 1709	*March.* 12 *Catalogus librorum Musaei Prosperi Marchand*, *bibliopolae parisiensis*, *via Jacobaea sub Phoenice.* Parisiis 1709.
13. 1725/1730	*March.* 22 [Catalogue de la collection personnelle de P. Marchand. Page de titre manquante].
14. 1728	*March.* 9 *Catalogus librorum bibliothecae illustrissimi viri domini Didaci de Mendoça Corte-Real*, *regis Lusitaniae ablegati versus potentissimos Ordines Belgii.* Digestus a Prospero Marchand, bibliographo. Hagae Comitis 1728.

B. Catalogues établis par Gabriel Martin

15. 1708	*Catalogue de Mr. C.* [*Cloche*] qui sera vendue rüe S. Jacques, dans la vieille poste le aost 1708 et jours suivants.
16. 1709	*Catalogue des bibliotheques de Mr Burlugay theologal de Sens*, *et de Mr. de*

	Corbigny, qui seront vendües rue St. Jacques, dans la vieille poste le [29] avril 1709 et les jours suivans.
17. 1710	*Catalogus bibliothecae viri clarissimi D. Dionysii Nolin...* Horum fiet Auctio die Lunae 14 mensis Julii... Parisiis, G. Martin 1710.
18. 1711	*Bibliotheca Bultelliana seu catalogus librorum bibliothecae V. Cl. D. Caroli Bulteau regi a consiliis et secretariorum regiorum decani.* Digestus et descriptus a Gabriele Martin, bibliopola parisiensi. Cum indice authorum alphabetico. Parisiis, P. Gissart et G. Martin 1711.
19. 1713	*Catalogus librorum bibliothecae Ill. viri D. Henri de Fourcy comitis consistoriani...* Parisiis, G. Martin 1713.
20. 1719	*Bibliotheca baluziana seu Catalogus librorum bibliothecae V. Ill. D. Steph. Baluzii Tutelensis...* Parisiis, G. Martin et J. Boudot 1719.
21. 1725	*Bibliotheca Fayana seu Catalogus librorum bibliothecae... Ch.J. de Cisternay du Fay.* Parisiis, G. Martin 1725.
22. 1725	*Catalogus librorum bibliothecae Ill. Viri D. Guillelmi Boissier*, *Regia consiliis et antiqui in suprema rationum Curia Magistri.* Parisiis, G. Martin 1725.

23. 1726/1734 — *Catalogue de la bibliothèque du chateau de Rambouillet*, *appartenant à S.A.... le comte de Toulouse*, par Gabriel Martin. Paris, G. Martin 1726-1734. 2 t.

24. 1728 — *Bibliotheca Colbertina seu Catalogus librorum bibliothecae*, *quae fuit primum Ill. V.D.J.B. Colbert*, *regni administri.* Parisiis, G. Martin et F. Montalaut 1728. 3 t.

25. 1729 — *Musaeum selectum sive Catalogus librorum Viri clarissimi Michaelis Brochard* cum indice auctorum alphabetico. Parisiis, G. Martin 1729.

26. 1730 — *Bibliotheca Lambertina seu Catalogus librorum bibliothecae Ill. V.D.D. Nicolai Lambert...* Cum indice auctorum alphabetico. Parisiis, G. Martin 1730.

27. 1738 — *Catalogus librorum bibliothecae I.V.C.H. Comitis de Hoym...* Digestus et descriptus a G. Martin, bibliopola parisiensi. Cum indice alphabetico. Parisiis, G. et C. Martin 1738.

28. 1740 — *Catalogue des livres de feu Mr. Bellanger*, *trésorier général du sceau de France*, par G. Martin, Paris, G. et C. Martin 1740.

29. 1741 — *Catalogue des livres de feu Mr. Lancelot de l'Académie Royale des Lettres.* Paris, G. Martin 1741.

30. 1743 — *Catalogue des livres de feu Mr. Barré auditeur des comptes...* Paris, G. Martin 1743. 2 t.

31. 1746 — *Catalogue des livres de feu Mr. l'abbé d'Orléans de Rothelin.* Par G. Martin. Paris, G. Martin 1746.

32. 1748 — *Catalogue de la bibliothèque de feu Mr. Burette...* Paris, G. Martin 1748. 3 t.

33. 1753 — *Catalogue des livres du Cabinet de M. de Boze.* Paris, G. Martin, H.L. Guérin et L.F. Delatour 1753.

C. Autres catalogues utilisés

34. 1635	C. Clément, *Musei*, *sive bibliothecae tam privatae quam publicae exstructio*, *instructio*, *cura*, *usus*, *libri IV.* Lugduni 1635.
35. 1643	G. Naudé, *Bibliothecae Cordesianae catalogus cum indice titulorum.* Parisiis 1643.
36. 1678	J. Garnier, *Systema bibliothecae collegii parisiensis Soc. Jesu.* Parisiis 1678.
37. 1679	I. Bouiliau, *Catalogus bibliothecae thuanae a clariss. VV. Petro et Jacobo Puteanis*, ordine alphabetico primum distributus tum secundum scientias et artes a clariss. viro Ismaele Bullialdo digestus. Nunc vero editus a Iosepho Quesnel, parisino bibliothecario cum indice alphabetico authorum. Parisiis 1679.
38. 1693	P. Dubois, *Bibliotheca Telleriana sive catalogus librorum bibliothecae illustrissimi ac reverendissimi D.D. Caroli Mauritii Le Tellier*, *archiepiscopi ducis Remensis.* Parisiis 1693.

Eindnoten:

1 J.C. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5e édition, t. 6, Paris 1865, col. VI; Gabriel Martin fut reçu libraire le 17 mars 1700.

2 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. VIII; voir aussi E.I. Šamurin, *Geschichte der bibliographischen Klassifikation.* München 1968, Bd. I, p. 253.

3 G. de Bure, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mr. de la Vallière*, Paris 1783; A.A. Barbier, *Catalogue des livres du Conseil d'État*, Paris 1803; C.F. Achard, *Cours élémentaire de bibliographie*, t. 2, Paris 1807, p. 161-243; J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1); Th. Horne, *Outlines for the classification of a library*, London 1815.

4 Th. Besterman, *Les débuts de la bibliographie méthodique*, 3e édition revue, trad, de l'anglais, Paris [1950], p. 22-23.

5 I. Dahlberg, *Grundlagen universaler Wissensordnung.* D.G.D. Schriftenreihe, Bd. 3, München 1974, p. 168.

6 E.I. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), p. 155, 158, 185.

7 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. IV-V; A. Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire...*, Paris 1896, p. 183.

8 A.M. Lottin, *Catalogue chronologique des libraires-imprimeurs de Paris* (réimpr. anast. de l'édition Paris 1789), Amsterdam 1969, p. 121; G. Peignot, *Dictionnaire de bibliologie*, t. 2, Paris 1802, p. 236; J. Petzholdt, *Bibliotheca bibliographica...* Leipzig 1866, p. 28-30; L.P.

Smith, *The classification of books*, in: *Library journal* 7 (1882), p. 172; I. Schunke, *Die systematische Ordnungen und ikre Enwicklung. Versuch einer geschichtlichen Übersicht*, in: *Zentralblatt für Bibliothekswesen* 44 (1927), p. 379; *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* III, 2 (1957), p. 812; E.I. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), p. 185. Remarquons ici que la grosse majorité des ouvrages récents consacrés à la classification des livres délaisse tout le côté historique du problème, ce qui oblige à recourir à des ouvrages plus anciens.

9 E. Edwards, *Memoirs of libraries*, *including a handbook of library economy*, London 1859, p. 773; E. Bliss, *The organization of knowledge in libraries and the subject approach of books*, New York 1933, p. 194; S.R. Ranganathan, *Philosophy of library classification*, Copenhagen 1951, p. 18. Pour sa part, J.D. Brown, dans son ouvrage *Manual of library classification and shelf arrangement*, London 1898, p. 42, hésite entre Boulliau et Garnier.

10 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. VI. P. Marchand fut reçu libraire le 1 août 1698. Pour sa biographie, voir: C. Berkvens-Stevelinck, *Prosper Marchand*, *auteur et éditeur*, in: Quaerendo 5 (1975), p. 218-234. B.C. Vickery, *Classification and indexing in science.* 3rd ed. London 1977, mentionne (p. 153) une classification de Marchand de 1704 qui suivrait un scheme comportant une énumération de sciences et d'arts divers, comparable à celle faite par J. Alsted (1630). Le seul catalogue établi à cette date par Marchand est, à notre connaissance, celui de sa propre officine (app. 7). Ce catalogue suit le système en cinq grandes classes et par conséquent, nous ne sommes pas parvenue à identifier ce à quoi l'auteur veut faire allusion.

11 Les catalogues cités fréquemment dans cet article sont rassemblés dans l'appendice en trois listes chronologiques: A. Classements et catalogues établis par Prosper Marchand (app. 1-14); B. Catalogues établis par Gabriel Martin (app. 15-33); C. Autres catalogues (app. 34-38).

12 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. VII.

13 À l'appui de sa thèse, Brunet renvoyait aux catalogues *Bellanger* (app. 28) et *Barré* (app. 30) de Gabriel Martin. Les renvois exacts ne sont d'aucune aide, tout comme les préfaces de ces deux catalogues qui ont la commune particularité, notons-le, d'être particulièrement riches en catalogues de bibliothèques privées.

14 *March.* 76, p. 6, note. Marchand fait allusion ici, sans conteste possible, au système en cinq classes appliqué par lui avant 1709. Ailleurs, quand il parle de ‘mon système’, il veut dire le nouveau système en trois classes inauguré en 1709.

15 G. Martin, Catalogue *Burette* (app. 32), p. IV.

16 G. Martin, *Bibliotheca Bultelliana* (app. 18), f. IIII^{r}.

17 G. Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, *présenté à Monsieur le président de Mesme...*, Paris 1627.

18 *March.* 23, f. 57^{r}. Michael Lilienthal [1686-1750], érudit de Königsberg, était un correspondant de Marchand. Voir: *Allgemeine deutsche Biographie*, Bd. 18, Leipzig 1883, p. 650-651.

19 Leyde: *Nomenclator autorum omnium quorum libri vel manuscripti*, *vel typis expressi exstant in bibliotheca Academiae Lugd.-Bat.*, Lugd. Bat. 1595; *Catalogus bibliothecae publicae Lugd.-Bat.* Praefixa est D. Heinsii... oratio... Lugd. Bat. (1623); *Catalogus bibliothecae publicae Lugd. Bat. noviter recogn...* Ed. F. Spanheim, Lugd. Bat. 1674. Oxford: *Catalogus librorum bibliothecae publicae quam... T. Bodleius... in Academia Oxoniensi nuper institua...* auct. Th. James. Oxoniae 1605; *Catalogus universalis omnium librorum in Bibliotheca Bodleiana...* accessit appendix librorum... auct. Th. James. Oxoniae 1620; *Catalogus impressorum librorum Bibliothecae Bodlejanae in Academia Oxoniensi*. Cura et opera Th. Hyde. Oxonii 1674. Nombreuses sont les bibliothèques publiques qui ne possèdent pas encore de catalogue au XVIIIe siècle. Le passage des cunei à la salle de lecture ainsi que la croissance continue des collections expliquent peut-être d'une part la nécessité absolue d'un catalogue et d'autre part les modifications internes apparues dans le classement des livres d'une bibliothèque.

20 D. Mornet, *Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780)*, in: *Revue d'histoire littéraire de la France*, 17e année (1910), p. 449-496; A. Taylor, *Renaissance guide of books. An inventory and some conclusions.* Berkeley and Los Angeles 1945, p. 24; A. Taylor, *Books catalogues: their varieties and uses.* Chicago 1957. p. 159 et n. 131.

21 Voir, par exemple, le cas d'Antonio Magliabechi à Florence [1633-1714]. Cf. J.A.G. Tans, *Un bibliothécaire dans la République des Lettres. Correspondance d'Antonio Magliabechi et de Pasquier Quesnel*, in: Uit bibliotheektuin en informatieveld. Opstellen aangeboden aan Dr. D. Grosheide... o.r.v. H.F. Hofman e.a. Utrecht 1978, p. 75-95.

22 *March.* 17. *Catalogue de la bibliothèque de Monsieur de Meyer Croon*, *ambassadeur de Danemark en France*, 1708. Henning Meyercrone (1645-1707) était un diplomate danois en poste à Paris. Voir: *Dansk biografisk Leksikon* XV, København 1938, p. 559-562.

23 *March.* 21:1, p. 2.
24 Ainsi la bibliothèque de Philibert de la Mare, *Historicorum Burgundiae conspectus ex bibliotheca Philibert de la Mare*, Divione 1689. Voir: Th. Besterman, *op. cit.* (n. 4), p. 84.
25 La distinction n'est pas toujours facile à faire au XVIIe siècle. Voir: H. Fürstenberg, *Das französische Buch im achtzehnten Jahrhundert und in der Empirezeit.* Weimar 1929, p. 216; A. Taylor, *Renaissance guide* (n. 21), p. 20, n. 22.
26 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. II.
27 Voir à ce sujet, entre autres: A. Dietz, *Zur Geschichte der Frankfurter Bûchermesse 1462/1792*, Frankfurt 1921. Schriften des Frankfurter Messamts 5; B. Fabian, *Die Messekataloge des 16. Jahrhunderts.* Réimpr. Hildesheim, 1972 ss.; P. Düsterdieck, *Buchproduktion im 17. Jahrhundert. Eine Analyse der Messkataloge für die Jahre 1637 und 1658*, in: *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, Bd. XIV (1974), p. 163-219; A. Labarre, *Catalogues des foires de Francfort conservés à Paris*, in: *Gutenberg-Jahrbuch* 1976... Mainz 1976, p. 485-489.
28 A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 119.
29 C. Gesner, *Pandectarum sive partitionum universalium ll. XXI* (*Bibliotheca universitalis*, t. II), Tiguri 1548/1549. Le classement de Gesner peut se regrouper en gros de la façon suivante: belles-lettres, mathématiques, histoire, philosophie, jurisprudence, théologie.
30 A. Fürstenberg, *op. cit.* (n. 27), p. 215.
31 *Catalogus impressorum librorum Bibliothecae Bodleianae in Academia Oxoniensis*, Oxonii 1674; Voir: A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 158.
32 D.G. Morhof, *Polyhistor literarius*, *philosophicus et practicus.* Ed. III, t. 1, Lubecae 1732, p. 193.
33 Th. Besterman, *op. cit.* (n. 4), p. 65; E.I. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), t. 1, p. 185.
34 A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 16-17, 21-22.
35 Une place particulière revient d'autre part aux catalogues de bibliothèques privées vendues aux Pays-Bas comme par exemple la *Bibliotheca Heinsiana sive catalogus librorum quos*, *magno studio*, *et sumtu*, *dum viveret*, *collegit viri illustris N. Heinsius...* Lugd. Bat. 1682; ou encore la *Bibliotheca Oizeliana sive catalogus elegantium librorum... quos... collegit... J. Oiselius*. Lugd. Bat. 1687; et le *Catalogus bibliothecae ...qua usus est... Jo. Georgius Graevius.* Traject. Ad Rhenum [1703].
36 A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 17, 108.
37 *Ibidem*, p. 16, 111; A. Taylor, *Renaissance guide* (n. 21), p. 23, 25. Ainsi, à l'aube du XVIIIe siècle, J. Hartley compila pour son *Catalogus universalis librorum in omni facultate linguaque insignium non solum ex catalogis bibliothecarum Bodleianae*, *Lugduno-Batavae... sed etiam ex omnibus fere aliis praelo impressis collectus.* Londini, 1701, 2 t., les meilleurs catalogues de son temps: Oxford, Leyde et Utrecht pour les bibliothèques publiques; *Barberini*, *De Cordes*, *Heinsius*, *Sluis* et *Le Tellier* pour les bibliothèques privées. Cf. A. Taylor, *General subject-indexes since 1548.* Philadelphia 1966, p. 187. Taylor ajoute: 'There were the best catalogues of the seventeenth century and could have been supplemented by the Pedro Ninez de Guzmań catalogue (1677), the Richard Smith catalogue (1682) and the german Carpozviana (1700)'.
38 Th. Besterman, *op. cit.* (n. 4), p. 65.
39 Les termes 'jurisprudence' et 'droit', 'jurisprudentia' et 'jus' sont employés indifféremment l'un pour l'autre dans nos catalogues. Nous entendrons donc ici 'jurisprudence' dans le sens général de 'science du droit et des lois', et non dans le sens restrictif d''ensemble des principes de droit qu'on suit dans chaque pays ou dans chaque matière' *(Littré).*
40 De même que pour la jurisprudence, la terminologie est fluctuante pour les bibliothécaires. Le XVIIe siècle place dans cette rubrique les catalogues de bibliothèques qui tomberont plus tard sous la dénomination 'bibliographie'.
41 Pour le rapport entre les divisions systématiques du XVIIe siècle, et particulièrement celle de Naudé, avec l'éventail des facultés universitaires, voir: I. Schunke, *op. cit.*, (n. 8) et E.I. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), t. 1, p. 185.
42 A. Duproux, *Livre et culture dans la société française du 18e siècle*, t. 2, Paris-La Haye 1970, p. 200. À ce propos, on peut se demander quels sont les rapports existant entre les différents classements de livres et deux autres courants: les encyclopédies systématiques et les classements philosophiques des sciences. Nous y reviendrons lors de l'étude des classements du XVIIIe siècle.
43 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. XVI.
44 Leyde: voir n. 20; Oxford: *Catalogus impressorum librorum bibliothecae bodleianae in Academia Oxoniensi.* Oxonii 1738, 2 t.

45 De nombreux catalogues de vente hollandais présentent au XVIIe siècle déjà, une numérotation discontinue, par format ou par faculté. Parmi les trois catalogues du XVIIe siècle que nous avons choisis, seule la partie de la *Telleriana* (app. 38) consacrée aux Miscellanea est numérotée.
46 Th. Besterman, *op. cit.* (n. 4), p. 58-59.
47 R. Savonarola, *Orbis literarius universalis*, s.l. 1698; cité par A. Taylor, *General subject indexes* (n. 37), p. 156.
48 La présence de la mention MS étant uniquement tributaire de la collection décrite, nous ne la relèverons pas ici.
49 A. Taylor, *Renaissance guide* (n. 21), p. 4.
50 Les ouvrages grecs, hébreux, arabes etc... constituent un cas à part puisque leur citation en langue originale exigeait des jeux d'alphabets différents. Il n'est d'ailleurs pas rare que de tels ouvrages soient fournis d'un titre latin en surplus du titre original. On rencontre également toutes sortes de formes mixtes.
51 Il arrive fréquemment que les livres étrangers soient rassemblés en fin de catalogue, quel qu'en soit le sujet.
52 On trouve peu d'index alphabétiques des sujets à l'époque. La grosse majorité des catalogues étant systématiques, le besoin s'en faisait peut-être moins sentir. Voir: A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 21.
53 C. Gesner, *op. cit.* (n. 29).
54 Ph. Labbé, *Bibliotheca Bibliothecarum*, *curis secundis auctior...* Ed. III, Rothomagi 1678. Voir: A. Taylor, *Renaissance guide* (n. 21), p. 7-9.
55 Il existe à la Bibliothèque Mazarine un 'index auctorum in catalogo Bibliothecae Cordesianae contentorum' datant de 1643. Paris, *Bibl. Mazarine*, Ms. 4244; imprimés 18610.
56 A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 21. Voir à ce propos: F.J. Witty, *Early indexing techniques: a study of several book indexes of the fourteenth*, *fifteenth*, *and early sixteenth centuries*, in: *The library quarterly*, XXXV (july 1965), n^{r} 3, p. 141-148.
57 *March.* 23, f. 66^{r}.
58 *Ibidem*, f. 64^{v}-65^{r}.
59 *Ibidem*, f. 66^{v}.
60 *March.* 76. Marchand copia ce manuscrit non pour sa qualité, nous dit-il mais 'parce que nous avons très peu de chose sur cette matière' (f. 1^{r}). Le manuscrit original de Machon parut dans les *Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, t. 3, Bordeaux 1883. Les notes de Marchand sont jusqu'à ce jour inédites.
61 *March.* 76, p. 11.
62 *Ibidem*, p. 13.
63 *Ibidem*, p. 12, note 3.
64 *Ibidem*, p. 13, note 2.
65 *March.* 21:1, p. 2.
66 Cf. n. 37; voir aussi: A. Taylor, *Books catalogues* (n. 21), p. 20.
67 Voir à ce propos: J. Perizonius, *Oratio de fide historiarum contra pyrrhonismum historicum.* Lugd. Bat. 1702; et Th.J. Meyer, *Kritiek ah herwaardering*, *het levenswerk van Jacob Perizonius (1651-1715).* Proefschrift Leiden. Leiden 1971, p. 143-147.
68 P. Hazard, *La crise de la conscience européenne*, *1680-1715*, t. 1, Paris 1935, p. 43-67.
69 H. Fürstenberg, *op. cit.* (n. 25), p. 215.
70 J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. IX.
71 *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences*, *des Arts et des Métiers*, *par une Société de gens de lettres. Mise en odre et publié par Diderot; et quant à la partie mathématique*, *par d'Alembert*, t. 2, Paris 1751, p. 760. Pour la terminologie appliquée au Système des libraires de Paris, voir: J.D. Brown, *op. cit.* (n. 9), p. 42 et I.E. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), t. 1, p. 201, 364-365.
72 Cf. n. 3 et: P. Dubuc, *La classification universelle décimale universelle.* Paris 1965, p. 16; I. Dahlberg, *op. cit.* (n. 5), p. 68, 120-121.
73 Ainsi les catalogues établis par Martin avant 1711 ne comptent que quelques centaines de livres alors que la *Bultelliana* (app. 18) par exemple, en compte plus de 8000.
74 E. Edwards, *op. cit.* (n. 9), t. 2, p. 84; I. Schunke, *op. cit.*, (n. 8), p. 377; voir aussi: I. Dahlberg, *op. cit.* (n. 5).
75 A. Maire, *op. cit.* (n. 7), p. 184; Brunet reprochera à plusieurs de ses prédécesseurs de ne pas être assez 'pénétrés de la différence sensible qui doit exister entre le classement des idées et celui des sciences' (J.C. Brunet, *op. cit.* (n. 1), t. 6, col. XIV).

76 I. Dahlberg, *op. cit.* (n. 5), p. 42. Pour l'histoire des encyclopédies systématiques, voir entre autres: B. Wendt, *Idee und Entwicklungsgeschichte der enzyklopädischen Literatur*, Würzburg 1941 et R. Collison, *Encyclopaedias. Their history throughout the ages.* New York-London 1964.

77 *Encyclopédie*, *op. cit.* (n. 72), t. 2, p. 765.

78 E.I. Šamurin, *op. cit.* (n. 2), t. 1, p. 210-211; I. Schunke, *op. cit.*, (n. 8), p. 384; R. Collison, *op. cit.* (n. 76), chap. 3, p. 82-113.

79 E. Edwards, *op. cit.* (n. 9), t. 2, p. 766-767.

80 *Handbuch des Bibliothekswissenschaft*, *op. cit.* (n. 8), t. 3, p. 812.

81 *Catalogue systématique de la bibliothèque de Paul Demidoff.* Moscou 1806. Cité par I. Schunke, *op. cit.*, (n. 8), p. 384.

82 E. Edwards, *op. cit.* (n. 9), t. 2, p. 180.

83 Le mélange des formats se heurtera à une grande force d'inertie. Martin lui-même donnera après 1711 des catalogues à formats séparés, comme par exemple les catalogues *Fourcy* (app. 19), *Lambert* (app. 26) et *Lancelot* (app. 29). La raison en est l'existence d'un catalogue antérieur répondant au classement par formats dans les rayons des bibliothèques, jointe à la hâte avec laquelle Martin eut à dresser ces catalogues pour la vente.

84 C'est là un grand progrès sur le passé. Dans le catalogue *Burlugay/Corbigny* (app. 16), dont chaque classe était divisée selon les différents formats, Martin numérotait tous les in folio de manière continue, puis tous les in quarto etc..., en sautant d'une classe à l'autre. On obtenait de la sorte une situation des plus confuses.

85 P.L. Conlon, *Prélude au siècle des lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*, t. 4, n^{o} 15852, in: *Histoire des idées et critique littéraire*, vol. 131 (1973).

86 *Journal des sçavans*, février 1712, p. 179-181, spéc. p. 180.

87 C. Berkvens-Stevelinck, *op. cit.*, (n. 10), p. 221.

88 *Bibliothèque choisie*, 24 (1712), p. 235.

89 Cet exemplaire, légué par Marchand avec tout son cabinet à la bibliothèque universitaire de Leyde, y est toujours conservé. Insérée entre la page de garde et la page de titre, la dédicace y figurait déjà en 1741 puisque Pérard l'y avait vue. Voir: *March.* 2, J. Pérard à P. Marchand, 16 avril 1741. Voici le texte de cette dédicace: 'Viro amicissimo, et sua sorte majoris Prospero Marchand Bibliopolae Amstellodammensi. Parisiis die Idus Novembris 1711. Pignus amoris et obsequi offerebat Gabriel Martin Bibliopola Parisiensi.'

90 *March.* 21:1, p. 1; *March.* 21:3, p. 23; *March.* 27, f. 1^{v}.

91 Marchand et Martin tenaient tous deux boutique rue Saint Jacques, l'un à l'enseigne du phénix et l'autre à celle de l'étoile.

92 C. Berkvens-Stevelinck, *op. cit.*, (n. 10), p. 220-221.

93 *March.* 2. G. Fritsch à P. Marchand, 4 novembre 1711.

94 Dans le fichier Renoüard, dont il nous a été loisible de consulter à la Bibliothèque Nationale les fiches relatives à Gabriel Martin et à Prosper Marchand grâce à l'extrême amabilité de Mme Veyrin-Forrer, conservateur en chef et de Mme Baurmeister, conservateur de la Réserve des imprimés, nous trouvons entre autres mention d'une certaine association entre Martin et Marchand. Il doit s'agir ici, à notre avis, d'une de ces associations temporaires si fréquentes entre libraires pour l'édition de quelque ouvrage ou à l'occasion d'une vente quelconque. Nous n'en avons pas trouvé d'autres traces. Le ficher Renoüard se base entre autres sur la liste de recensement de 1701 (*Bibl. Nat.*, ms. fr. 22124-22126). Voir à ce propos: H.J. Martin, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle (1598-1701)*, t. 2, Genève 1969, p. 761-762.

95 Cette préface n'est pas signée mais Martin se l'attribue dans son catalogue *Bellanger* (app. 28, n^{o} 3448) et Marchand lui-même le rappelle (*March.* 21:1, p. 3).

96 Expression utilisée par Marchand dans sa lettre critique à Martin: 'Nous sommes comme vous le sçavez les historiens des livres, nous autres faiseurs de catalogues...' (*March.* 21:1, p. 12).

97 *March.* 2. G. Fritsch à P. Marchand, 4 novembre 1711. De cette correspondance entre Marchand et Martin, on ne conserve que la lettre critique de Marchand à Martin (*March.* 21:1). Des recherches effectuées à la Bibliothèque nationale et une enquête menée auprès de quelque 300 bibliothèques et archives européennes n'ont permis de localiser qu'une trentaine de lettres de ou à Marchand. Aucune n'était adressée à Martin ou écrite par lui.

98 *March.* 2. J. Pérard à P. Marchand, 16 avril 1741: 'Vous ne m'avez point répondu sur Gabriel Martin, je ne sai de quoi je me suis avisé de le louer, si ce n'est d'après vous, il me semble avoir entendu parler de lui en bien...'

99 Le *catalogue de la Bibliothèque de Mr Jean Mercier*, *ancien curé de St. Germain l'Auxerrois à Paris*, 1706, est malheureusement égaré à la Bibliothèque Nationale (février 1977).

100 Martin se les attribue dans le catalogue *Bellanger* (app. 28).

101 Faits sur commande pour deux libraires parisiens de la génération antérieure à Marchand, ces deux catalogues présentent la vieille division traditionnelle: théologie, jurisprudence, médecine, philologie, livres en langues étrangères, mélanges.

102 'Id etiam, jam antea, pro meis ausus eram tentare viribus, in distribuendis Bibliothecae Bigotianae & Bibliothecae D. Joannis Giraud Catalogis, quos annis MDCCVI & MDCCVII publicam in lucem emisi. Sed iis non omnino contentus; tùm ex eo quòd opinioni meae semper adhaerere non licuerit, iis quorum res erat aliter sentientibus; tùm quòd plurimis de rebus sententiam exinde commutaverim; Opus ad incudem revocavi, novumque prorsùs, ac planè ab omnibus aliis huc usque receptis diversum, SYSTEMA BIBLIOGRAPHICUM excogitavi, cujus nudam nunc *Epitomen* edendam satius esse duxi' (app. 11, p. 11).

103 Le fonds Marchand nous fournit une phase intermédiaire entre la division en cinq classes *(Bigot*, *Giraud)* et la division en trois classes *(Faultrier)*. Il s'agit d'un brouillon de classement non daté mais qui, dans la liasse, suit immédiatement le *Systema bibliographicum* du 15 mars 1708. Il comporte, après une 'Introductio ad rem librariam', 4 classes: 1. Scientia divina quae scriptura sacra constat et theologiis variis ex ea sumptis; 2. Scientia humana quae aliter philosophia dicitur constans litteris severioribus et humanioribus; 3. Narrationes eventuum memorabilium seu historia; 4. Classis quae est app. trium precedentium, polygraphi.
Il est intéressant de remarquer par ailleurs que l'auteur de la critique du catalogue *Faultrier* dans Les *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1710, p. 329, conçoit la division de Marchand autrement: 'à l'égard des matières, il divise tout ce qui concerne la Librairie en quatre classes (note a.: il n'en compte que trois parce qu'il regarde la première comme une simple introduction) principales. La première est une Introduction à la Librairie ou une Bibliographie'. C'est de ce classement que l'*Encyclopédie* dira: 'Prosper Marchand a suivi des routes qui lui etoient particulières et en a donné raison dans la Préface de son catalogue de Faultrier' (*Encyclopédie*, *op. cit.* (n. 71), t. 2, p. 760).

104 Dans certains cas en effet, il se sert de catalogues déjà existants qu'il arrange tant bien que mal en fonction de son système. C'est ce qui explique quelques exceptions à la règle que nous venons de citer. Ainsi les catalogues *Colbert* (1728, app. 24) et *Burette* (1748, app. 32).

105 Marchand fut baptisé à Saint-Germain-en-Laye en 1678. Lors de leur admission dans l'église wallone de La Haye, Prosper Marchand et Bernard Picart déclarent solennellement que 'Dieu leur ayant fait la grâce, par la lecture de sa sainte Parole, et de plusieurs bons livres, de connoitre les erreurs de la Religion Romaine, ils ont renoncé dès il y a plusieurs années à ses assemblées et à son culte superstitieux... de sorte qu'enfin sur les soupçons qu'on a pris de leurs sentimens, ils ont été en danger d'être arretez, et obligez pour jouir d'une entière liberté, de sortir de leur Paris.' ('s-Gravenhage, *Gemeente Archief*, Arch. van de waalse gemeente 101; 14 avril 1710).

106 *March.* 21:1, p. 12-13; voir à ce propos: A. Th. van Deursen, Professions et métiers interdits. Un aspect de l'histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes. Proefschrift Groningen 1960, p. 84-108.

107 *Journal des sçavans*, février 1712, p. 179-181; H. Fürstenberg, *op. cit.* (n. 27), p. 215.

108 'Librorum titulos accurata fide et qua potuimus diligentia descriptos jure profitemur. Qua propter titulos non satis per se lucidos explicuimus, chronologiam, ubi opus fuit, annotavimus, authorum anonymorum nomina variis in locis restituimus; et illis duplicem parenthesin descriptis, ne lector nostras pro vero titulo conjecturas accipiat' (app. 18, f. a III^{v}).

109 A.M. Lottin, *op. cit.* (n. 8), p. 121. D'après cet auteur, 22 seulement des quelques 148 catalogues dressés par Gabriel et Claude Martin étaient pourvus d'une table alphabétique des auteurs.

110 *March.* 76, p. 14 note 1: 'Il n'est pas nécessaire de faire deux catalogues. Il suffit d'en avoir un bon, bien rangé par ordre des matières, suivant un système clair et suivi: Ensuite y joindre un bon *index alphabétique* des Auteurs, sous le nom de chacun desquels on aura eu soin de rapporter exactement tous ses ouvrages, avec le quantième de la page qu'il occupe dans le catalogue. C'est une nouvelle méthode de faire un *index d'auteurs* que j'ay imaginée en 1695, rebutté de chercher quelques fois 10. 20. ou 30. chiffres differens dans les Tables des catalogues de Mr. de Thou et de Mr. l'Archevêque de Rheims. Outre que cet *index* vous fait voir tout d'un coup à quelle page est l'ouvrage dont vous avez affaire, sans chercher en 20. endroits differens, il vous fait encore connaitre tous les traitez que vous possédez d'un même auteur.'

111 *March.* 21:1, p. 1.

112 *Ibidem*, p. 3.

113 *Ibidem*, p. 3-4.

114 *Ibidem*, p. 4. Marchand fait allusion ici au catalogue *Cloche* (Martin, 1708, app. 15) où c'est effectivement le cas pour les petits formats. Remarquons cependant que Dubois en faisait déjà autant dans la section des petits formats de sa *Telleriana* (app. 38).

115 *Ibidem*, p. 4-5.

116 Dans quelle mesure Marchand appliqua-t-il effectivement les solutions de Martin qu'il déclarait adopter d'enthousiasme? La collection Marchand nous fournit deux possibilités de vérification: un catalogue de la collection personnelle de Marchand établi par lui-même entre 1725 et 1730 environ (*March.* 22) et le catalogue que notre bibliographe dressa de la bibliothèque de Didaci de Mendoça Corte-Real en 1728 (*March.* 9). Dans ces deux catalogues, nous voyons que Marchand reprend effectivement les 'actes et les procès-verbaux des assemblées des églises de France' dans le droit canon français. Quant aux 'Ana', ils se trouvent en effet parmi les proverbes, sentences et adages. Quant aux dialogues et épistolaires, ils ont définitivement déserté la philologie pour se placer, comme chez Martin, dans les polygraphes. Par contre, les poètes dramatiques ne se verront pas divisés par nations: ils s'insèrent dans les divisions nationales des poètes, quelque soit leur genre, comme par le passé.

117 Il en fit de même pour la *Bibliotheca botanica*, *sive catalogus auctorum et librorum omnium qui de re botanica... tractant* ...Hagae Com. 1740, de F. Seguier (*March.* 44:1, f. 22-27) et pour l'inventaire de la bibliothèque du pasteur P.E. de Mauclerc, par J. Pérard (*March.* 2, J. Pérard à P. Marchand, 25 novembre 1746).

Prosper Marchand, 'trait d'union' entre auteur et éditeur[*]

par Dr. Chr. M.G. Berkvens-Stevelinck
(Schiedam)

De Prosper Marchand, le libraire-bibliographe[1] français réfugié en Hollande au début du XVIIIème siècle, nous ne connaissons pas de portrait conservé. Il nous est cependant possible d'imaginer sa physionomie, grâce à une petite phrase relevée dans une lettre que lui écrivit le chapelain du roi de Prusse, Jacques Pérard, le 9 octobre 1739:

'En parcourant il y a quelques jours ses *Lettres juives*[2], je fixai avec attention le frontispice, j'ai crû remarquer de la ressemblance entre vous et la figure qui a pour devise *alter emendat*, il y a sans doute eu du dessein chez le graveur'[3].

Parmi les personnages figurant dans le frontispice en question que nous reproduisons ici (Ill. 4), nous devrions donc reconnaître Marchand dans celui qui est situé en haut, à droite, accoudé à l'arcade. Le personnage lui faisant pendant et correspondant à la légende 'unus collegit' ne peut être autre que le marquis d'Argens. La scène centrale nous montre, comme le dit la légende inférieure, les trois correspondants fictifs des *Lettres juives* présentant chacun une partie de l'ouvrage respectivement à Dom Quichotte, Sancho Pança et maître Nicolas le Barbier.

Pourquoi le graveur J. van der Schley[4] esquissa-t-il un portrait de Marchand - qu'il connaissait bien[5] - précisément sous les mots 'alter emendat'? Emendare signifie en latin classique non seulement corriger les fautes mais également améliorer[6]. Ce que van der Schley a voulu exprimer, c'est l'activité pluriforme de Marchand dans la préparation et dans la réalisation de l'édition des *Lettres juives* de d'Argens. Nous verrons plus loin que le marquis reconnait spontanément et sans embages cette dette envers son 'emendator'.

Ill. 4. Frontispice des *Lettres juives* du Marquis d'Argens, La Haye, Paupie 1738.

Cette tâche, Marchand ne la remplit pas uniquement pour les *Lettres juives*: il l'accomplira tout sa vie, aussi bien à la demande des libraires qu'à celle des auteurs eux-mêmes, faisant ainsi fonction d'intermédiaire entre ces deux groupes. Il occupe pour ce faire, comme nous allons le voir, une position particulièrement privilégiée dans le monde de l'édition hollandaise d'expression française.

En 1709, Marchand avait dû s'enfuir de Paris avec les graveurs Picart, père et fils[7], convertis comme lui au protestantisme[8], ce qui leur rendait l'exercice de leurs métiers respectifs difficile à Paris[9]. Marchand comptait bien poursuivre en Hollande son métier de libraire, puisqu'il se fait inscrire comme tel à La Haye en 1709, puis à Amsterdam en 1711[10], année où il publie le *Cymbalum mundi* et la *Conférence de Mr. Lebrun*[11]. Vers 1713 cependant, il renonce à ce négoce: la 'mauvaise foi' du monde de la librairie l'en a à jamais dégoûté[12]. Mais il n'en perd pas pour autant le contact avec ses anciens confrères: d'une part, il publie chez eux de nombreuses oeuvres de tierces personnes qu'il a annotées ou dotées de remarques[13] et, d'autre part, les libraires eux-mêmes lui confient non seulement des travaux de correction[14] mais également la rédaction d'avertissements du libraire, de préfaces etc..., destinés à leurs propres éditions[15]. D'autre part, nous voyons également plusieurs libraires solliciter l'avis de Marchand quant à l'opportunité d'une édition ou d'une réédition éventuelle. Parfois même, on lui fait parvenir le manuscrit afin qu'il juge mieux sur pièces[16]. Ceci corrobore entièrement l'opinion du premier biographe de Marchand, J.N.S. Allamand, qui l'avait particulièrement bien connu:

> 'La connoissance des livres et de leurs auteurs fit toujours son occupation favorite, et il s'y distingua si fort que de tout côté les libraires venoient le consulter sur les livres qu'ils se proposoient de mettre sous presse, et ils se felicitoient quand ils pouvoient obtenir de lui qu'ils s'imprimassent sous sa direction'[17].

Dans un cadre légèrement différent, il arrive à Marchand de solliciter lui-même d'un auteur l'envoi d'un manuscrit qu'il se charge de placer ensuite chez un libraire. C'est le cas de l'*Essai de*

mythologie physique du médecin français réfugié en Angleterre Daniel Duncan[18].

Si les relations entre les libraires et Marchand semblent donc très intenses, nous ne possédons malheureusement sur elles qu'une information sporadique. Par contre, les contacts entre les auteurs et Marchand nous sont mieux connus. En effet plusieurs de ses correspondants s'adressent à lui pour trouver en Hollande un libraire disposé à imprimer leurs oeuvres. Certes, il ne faut point chercher parmi eux des auteurs de tout premier rang[19], bien que les ouvrages d'un d'Argens eussent à l'époque un retentissement beaucoup plus grand que le demi oubli dans lequel ils sont tombés ne le ferait supposer[20]. Mais la variété de leurs origines (Angleterre, Suisse, Allemagne, France) et des sujets qu'ils traitent (Histoire, Philosophie, Littérature, Sciences exactes) n'en forme pas moins une palette fort évocatrice de l'activité érudite de la première moitié du XVIIIème siècle[21].

Il existe bien sûr d'autres cas semblables à celui de Marchand[22]. Ce qui rend le sien si intéressant et si peu commun, c'est à la fois l'abondance et l'étendue chronologique des sources conservées: entre 1713 et 1755, une trentaine de manuscrits sont proposés à notre réfugié. Les auteurs de ces manuscrits ont par ailleurs un dénominateur commun: ils se meuvent dans un cadre scientifique ‘éclairé’. Ainsi d'Argens, Formey, Jordan et Pelloutier gravitent autour de Frédéric II. Le mémoire de Trembley sur les polypes - une des sources d'inspiration de La Mettrie - marque le triomphe de l'observation scientifique minutieuse sur la science théorique figée tandis que, de son côté, Louis de Beaufort met en doute la véracité des récits de Tite-Live, ce qui lui vaudra, un siècle plus tard, l'appréciation toute particulière de Michelet et de Taine[23].

Ces auteurs s'adressent tout naturellement en Hollande, où la relative liberté de l'édition leur permet d'espérer une mise sous presse que la France leur refuserait immanquablement[24]. En effet, les libraires hollandais profitèrent largement des restrictions imposées à la librairie française pour ‘déloger de leurs positions les presses parisiennes et lyonnaises’[25]. La Haye, Amsterdam et Leyde comptent le plus grand nombre de libraires éditant des ouvrages français[26]. Pour La Haye, nous constatons que plusieurs auteurs

en mal d'éditeur s'adressent à Marchand - définitivement établi dans cette ville dès 1723[27] - plutôt que directement à un libraire. Quelle est la raison de cette attitude?

Contrairement à A.S. Collins, pour qui les relations auteurlibraire se mouvaient dans une sphère amicale à l'abri des conflits sérieux, nous pensons qu'une certain méfiance régnait dans le camp des érudits envers le monde de la librairie[28]. L'exigeante impatience des auteurs ne laisse de se heurter à l'indolence récalcitrante des libraires. Comment, dans ces conditions, obtenir pour l'édition d'un manuscrit les conditions les plus favorables aussi bien du point de vue financier que du point de vue de la fidélité à l'esprit de l'oeuvre, surtout s'il faut négocier à distance[29]? Seul un homme de confiance, résidant sur place et rompu à toutes les ficelles du métier sera capable de mener à bien une telle entreprise et de veiller à sa réalisation effective[30]. Les correspondants voient dans Marchand, ancien libraire retiré des affaires, l'intermédiaire idéal pour leurs transactions éditoriales à La Haye. Pour certains, c'est un ami de longue date (I. de Larrey, L. de Beaufort). À d'autres, il a été recommandé par des amis ayant eux-mêmes commerce avec lui (C.E. Jordan, J. Deschamps, J.H.S. Formey). Ceux qui n'ont pas l'honneur de le connaître personnellement se réclament de sa réputation d'érudition et d'équité dans la République des Lettres pour prendre contact avec lui (César de Missy)[31]. Louis de Beaufort résume bien leur état d'esprit: ‘Que voulez-vous’, écrit-il, ‘ce sont les gens obligeans et serviables qu'on importune!’[32]. Les correspondants de Marchand ont fort bien conscience cependant du fait que cette amabilité pourrait l'entraîner à faire des frais importants (ports de lettres, envois de livres etc...). Ils se montrent fort exacts à l'en rembourser[33].

La plupart des requêtes sont directement accompagnées du manuscrit à éditer ou tout au moins d'une partie de celui-ci[34]: Marchand pourra ainsi se forger lui-même un jugement sur la valeur de l'oeuvre proposée. S'il refuse de s'en charger ou s'il ne parvient pas à trouver un libraire prêt à faire rouler la presse, il renvoie généralement le manuscrit à l'expéditeur[35]. C'est le cas, par exemple, des *Sources de la morale* de Formey dont il écrit à l'auteur: ‘malgré tous mes soins je n'ai absolument pu rien faire.

De la Manière dont sont bâtis nos Libraires, si ç'avoit été quelque Traité libre et sale même des *Agrémens du Vice*, j'aurois infailliblement réüssi'[36]. Mais la négociation manquée à La Haye peut quand même réussir ailleurs: la *Chronologie* de des Vignoles, refusée par Marchand en 1730, paraît en 1738 chez Haude à Berlin[37]. La *Vie de Baratier* et le *Triomphe de l'évidence* de Formey, proposés initialement à Marchand mais n'ayant pas trouvé preneur à La Haye, seront placés par l'auteur sans intermédiaire cette fois respectivement chez Neaulme d'Utrecht et Haller de Göttingen. Dans ce dernier cas, Marchand se charge de faire suivre le manuscrit[38]. Parfois même, il cherche lui-même à placer dans une autre ville un ouvrage refusé à La Haye: à sa demande expresse, Arkstée et Merkus d'Amsterdam entreprennent - mais à contre-coeur, il faut bien le dire - l'édition du *Cours abrégé de la philosophie wolfienne* de Jean Deschamps. La tempête de critiques que souleva la parution de cet ouvrage et qui portent à la fois sur les 'fautes d'écolier' commises par l'auteur et sur son acharnement à critiquer plusieurs membres éminents de la République des Lettres, montre que l'hésitation de part et d'autre n'était pas sans fondements[39].

Lorsqu'à la grande joie de ses correspondants, Marchand accorde son approbation à leurs manuscrits - faisant ainsi office d'écluse[40], si l'on peut dire - ceux-ci trouvent généralement preneurs à La Haye. C'est ainsi que nous y voyons paraître, grâce à l'intermédiaire de Marchand, les ouvrages suivants:

ARGENS, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d' (1704-1771)

- *Lettres juives ou Correspondance philosophique*, *historique et critique entre un juif voyageur à Paris et ses correspondants en divers endroits.* 5 t. Amsterdam, P. Gautier 1736.
  2e éd., 6 t. La Haye, P. Paupie 1738.
- *Le philosophe amoureux ou les mémoires du comte de Mommejan.* La Haye, A. Moetjens 1737.
- *La philosophie du bon sens*, *ou Reflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines*, *à l'usage des cavaliers et du beau sexe*, par M. le marquis d'Argens, Londres, aux dépens de la Compagnie [La Haye, A. Moetjens] 1737.
- *Lettres cabalistiques ou Correspondance philosophique*, *historique et critique entre deux cabalistes*, *divers esprits élémentaires et le seigneur Astaroth.* 2 t. La Haye, P. Paupie 1737-1738.
  Voir lettres: March. 2, d'Argens à P. Marchand, 1737-1738.

March. 2, P. Marchand à d'Argens, 1736-1739.
Cf. pour l'auteur: QUE 1, 85-86; DBF 3, 522-525; C10 1, 244-246.

BEAUFORT, Louis de († 1795)

- *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 2e éd. corr. et augm. avec médailles. La Haye, P. van Cleef 1750. (1e éd., anonyme, publiée à Utrecht chez E. Neaulme en 1738)

Voir lettres: March. 2, L. de Beaufort à P. Marchand, 1743-1750.
Cf. pour l'auteur: QUE 1, 236; NBG 3/4, 195; DBF 5, 1075; HAAG 2 (1879), 17-21.

DESCHAMPS, Jean (1708-1767)

- *Cours abrégé de la philosophie wolfienne en forme de lettres.* 3 t. Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus 1743-1747.
Voir lettres: March. 2, J. Deschamps à P. Marchand, 1741 et March. 2, Arkstée et Merkus à P. Marchand, s.v. Merkus à P. Marchand, 19 mai 1742.
Cf. pour l'auteur: PL 1, 471-472; QUE 2, 498-499; HAAG 5 (1886), 277-281.

DUNCAN, Daniel (1649-1735)

- *Essai de mythologie physique.* (resté manuscrit).
Voir lettre: March. 2, D. Duncan à P. Marchand, 15 mai 1718.
Cf. pour l'auteur: QUE 2, 682; NBG 15/16, 35-36; DBF 12, 275; DNB 15, 163-165.

FORMEY, Jean Henri Samuel (1711-1797)

- *La Belle Wolfienne ou abrégé de la philosophie wolfienne.* La Haye, Veuve Levier (t. 1 et 2), J. Neaulme (t. 3), 1741-1753.
- *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne, contenant particulièrement les Pacta Conventa d'Auguste III, avec un commentaire historique et politique...* traduits du latin par Mr. Lengnich,... par Formey. La Haye, P. Gosse 1741.
- *La vie de Mr. Jean Philippe Baratier...* par Mr. Formey... Utrecht, E. Neaulme 1741.
- *OEuvres de Fr. Villon*, avec les notes de Le Duchat. La Haye, A. Moetjens 1742.
Voir lettres: March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 1740-1749. Berlin-Est, Deutsche Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 1738-1743.
Cf. pour l'auteur: QUE 2, 164-167; HAAG 6 (1888), 616-613; C10 2, 811-813.

JORDAN, Charles Étienne (1700-1745)

- *Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande.* La Haye, A. Moetjens 1735. 2e éd.: A. Moetjens

1736 (ne diffère de la première que par l'addition d'un discours préliminaire par Mathurin Veyssière de La Croze).
Voir lettres: March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, 1734-1743.
Cf. pour l'auteur: QUE 4, 244-245; NBG 25/26, 934-935; DB 14, 504-506; HAAG 6 (1856), 85-87.

KAHLE, Ludwig Martin (1712-1775)

- *Examen d'un livre intitulé* '*la Métaphysique de Newton et de Leibnitz*' *par Mr. de Voltaire...*, composé en allemand par M.L.M. Kahle..., traduit en français par Mr. Gautier Saint-Blancard. La Haye, P. Gosse 1744.
  Voir lettre: March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 19 octobre 1742.
  Cf. pour l'auteur: NBG 27, 367-368.
  Cf. pour le correspondant: PL 2, 149-150; QUE 7, 41; HAAG 8 (1858), 186.

LA CROZE, Mathurin Veyssière de (1661-1739)

- *Histoire du christianisme des Indes.* La Haye, Frères Vaillant et N. Prevost 1724.
- *Histoire du christianisme d'Éthiopie...* La Haye, Veuve Levier et P. Paupie 1739.
  Voir lettres: March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 1717-1739.

  Cf. pour l'auteur: QUE 4, 381-382; NBG 45/46, 72-74; HAAG 11 (1859), 474-476.

LARREY, Isaac de (1638/39-1729)

- *Histoire des sept sages* par Mons. de Larrey, conseiller de la Cour et des ambassades du Roi de Prusse. 2 t. Rotterdam G. Fritsch et M. Böhm 1713-1716.
  Voir lettre: March. 2, I. de Larrey à P. Marchand, 4 mai 1715. Cf. pour l'auteur: QUE 4, 571; NBG 29/30, 684-686; HAAG 6 (1856), 362-365.

LOON, Gerard van (1683-1758)

- *Histoire métallique des XVII provinces depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Rade en 1716...* trad. du hollandais... (par J. van Effen)... 5 t. La Haye, P. Gosse, J. Neaulme, P. de Hondt 1732-1737.
  Voir lettre: March. 2, J. van Effen à I. Vaillant, 19 décembre 1725.

  Cf. pour l'auteur: NBG 31, 604-605; NNBW 8, 1070-1071.
  Cf. pour le traducteur: NBG 15, 695-697; NNBW 1, 794-795.

PELLOUTIER, Simon (1694-1757)

- *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les tems fabuleux jusqu'à la fin de Rome par les Gaulois.* 2 t. La Haye, I. Beauregard 1741, 1750.
  Voir lettres: March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 1736-1754.
  Cf. pour l'auteur: QUE 7, 36; NBG 39/40, 514-515; HAAG 8 (1858), 180-183.

TREMBLEY, Abraham (1700-1784)

- *Mémoire pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce à bras en forme de cornes...* Leyde, J. et H. Verbeek 1744.
  Voir lettres: March. 2, A. Trembley à P. Marchand, 1743, 1748.
  Cf. pour l'auteur: QUE 9, 546; NBG 45/46, 613-614; HAAG 9 (1859), 413-416; *Dictionary of scientific biography* ed. by Coulston Gillispic, 13, New York 1976, 457-458.

Le premier des auteurs de cette liste, le marquis d'Argens, est un de ceux qui, de leur propre aveu, doivent le plus à Marchand. Ne lui écrit-il pas: ‘Vous etes le veritable pere de mes ecrits’[41]? En effet, les *Lettres juives*, les *Lettres cabalistiques* et la *Philosophie du bon sens* doivent beaucoup à Marchand, surtout le premier de ces ouvrages. Comme une édition complète et annotée de la correspondance entre Marchand et le marquis est actuellement sous presse (par S.J. Larkin et W. Steinsieck) et qu'il n'est pas dans nos intentions de déforcer cette étude en utilisant ces sources de manière exhaustive, nous n'y ferons appel que pour appuyer des faits déja relevés par ailleurs et dans certains cas particuliers.

Une fois le manuscrit ‘approuvé’ par Marchand, il s'agit de lui trouver un libraire[42]. Il n'est pas rare que les auteurs fassent euxmêmes quelques suggestions à ce propos. Ainsi le philosophe et mathématicien suisse Jean-Pierre de Crousaz aimerait voir sa lettre critique sur la *Belle Wolfienne* publiée par la Veuve Levier, à la fin du dernier volume de l'ouvrage de Formey[43] et d'Argens trouve que l'ouvrage qu'il projette sur la vie de tous les grands hommes français et anglais ‘conviendra fort bien à Moetiëns’[44]. Mais dans la plupart des cas, les correspondants de Marchand lui donnent carte blanche dans le choix du libraire. Notre réfugié concentre principalement ses efforts sur La Haye où il a le choix entre un certain nombre de libraires éditant des ouvrages ‘sérieux’ en français. On peut se demander dès lors si ses préférences s'expliquent par une certaine logique du genre ou par quelque faveur momentanée. Nos données ne nous permettent malheureusement pas d'entrer dans beaucoup de détails. Quoiqu'il en soit, la première hypothèse s'avère inexacte: les libraires choisis publient indifféremment des ouvrages d'histoire, de théologie ou de sciences exactes. Aucun ne semble prospecter un terrain bien particulier. Quant à l'hypothèse des faveurs momentanées, la comparaison chronologique des libraires choisis - réels ou potentiels - ne permet guère de tirer de conclusions fort probantes. Néanmoins, certaines réflexions échappées à la plume des correspondants de Marchand donnent à penser. Ainsi, le marquis d'Argens fait savoir à Marchand, avec son emphase coutumière: ‘Je travailleray pour qui vous voudres, à quel prix vous voudres pour ceux que vous protegeres et

gratis pour eux s'ils n'ont pas de quoy'[45]. Et quelques années avant la mort de Marchand, en 1753, le publiciste Rousset de Missy lui écrira: 'Comme je vois que vous affectioné Van Laak ou Van Kleef, je vien de recevoir de Moscou un MSC superbe... si l'un de ces deux libraires voulait l'entreprendre...'[46].

Le choix de l'éditeur paraît donc dépendre en grande partie de Marchand. Dans ce choix, il est difficile de discerner une ligne de conduite bien précise. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il semble avoir, à certains moments, préféré certains libraires à d'autres.

Un des points les plus délicats des négociations confiées à Marchand est sans nul doute la fixation des conditions matérielles de la cession des manuscrits[47]. Cette cession a ceci de particulier - et de différent de tout autre contrat commercial - que l'auteur conserve un certain droit spirituel sur le manuscrit vendu: il lui est loisible, dans certains cas, de l'amender et il peut en corriger les épreuves, deux droits que Marchand exercera souvent en lieu et place des auteurs.

La correspondance conservée nous offre une grande abondance de détails sur ces tractations qui comportent diverses possibilités: le payement peut se faire en argent, en livres, à quoi s'ajoute - adjacent - le problème des exemplaires d'auteur. Un point commun cependant: l'affaire se règle en une fois et il n'est jamais question de gains successifs[48]. Certains auteurs, comme l'oratorien français Bernard Lamy, refusent non sans mépris toute transaction financière: ils n'écrivent pas 'pour de l'argent'[49]. D'autres correspondants de Marchand marquent au contraire une préférence manifeste pour un payement en espèces sonnantes et trébuchantes[50]. Malheureusement pour eux, les libraires se font souvent tirer l'oreille: Levier ne consent pas à payer en argent le deuxième tome de la *Belle Wolfienne* et Neaulme demandera deux mois de répit pour s'acquitter du prix convenu pour le troisième tome dont il s'est chargé[51]. En cas d'urgence, Marchand avance l'argent luimême. C'est ainsi que d'Argens recevra de lui cinquante florins que le libraire ne sera en mesure de débourser que quelques jours après[52]. La négociation peut également aboutir à un compromis: l'auteur reçoit une partie de ce qui lui est dû en argent, le reste en livres (Formey pour le premier tome de sa *Belle Wolfienne*).

Troisième possibilité: le payement s'effectue entièrement en livres (Jordan, Pelloutier). Pour faire leur choix, les auteurs demandent parfois aux libraires d'envoyer leurs catalogues avec les prix courants (Pelloutier, Formey). Mais il leur arrive aussi de désigner à l'avance le ou les ouvrages qu'ils désirent: le *Dictionnaire* de Bayle, par exemple, apparaît dans les desiderata de trois d'entre eux: Formey, Pelloutier et Veyssière de La Croze[53]. Si le prix des livres choisis excède celui du manuscrit, l'auteur complétera la somme nécessaire (Pelloutier, Formey).

La fixation du nombre et de la qualité des exemplaires d'auteur à fournir par le libraire fait intimement partie de la négociation du manuscrit. Certes, l'envoi gracieux de quelques exemplaires de l'édition ‘dûs de franc-jeu’[54] à l'auteur ‘se pratique ordinairement’[55], mais il est soumis à de très grandes fluctuations qu'il est souvent difficile d'apprécier à leur juste valeur. Gosse ne paraît en tout cas pas très généreux quand il en promet six à Ducrey, mais La Croze et Beaufort semblent voir grand lorsqu'ils demandent à Marchand d'essayer d'en soutirer cinquante - voire plus s'il se peut - au libraire. Quant à Rousset de Missy, s'il ne demande point d'argent pour l'auteur du *Philosophe au Parnasse*, il n'en demande pas moins de 250 exemplaires! La qualité des exemplaires demandés varie également: en blanc, cousus, brochés, reliés[56]. Les exemplaires destinés à de grands personnages devront être imprimés sur ‘très beau papier’ (La Croze), et le volume de dédicace sera ‘magnifique’ (Formey).

Mais il arrive fréquemment que les auteurs aient besoin de plus d'exemplaires que ne leur accorde le libraire[57]. Dans ce cas, ils cherchent à obtenir ces volumes à prix réduit (Formey, La Croze), proposant de les payer eux-mêmes directement, de les ‘rabattre de l'accord fait’[58], ou encore du prix d'un manuscrit en préparation[59]. La tendance générale est donc claire et de tout temps: les libraires accordent le moins possible d'exemplaires d'auteur et les auteurs tentent par tous les moyens d'en obtenir un maximum. Ce n'est qu'en désespoir de cause qu'ils consentent à faire l'emplette, fût-ce à prix réduit, de leur propre ouvrage, comme l'a fait par exemple, J. Pérard qui, dans l'espoir de décider ainsi un libraire hésitant à entreprendre l'édition, s'engage à prendre lui-même une

grande quantité d'exemplaires d'un ouvrage dont il avait fourni le manuscrit[60].

L'envoi de ces exemplaires - en ‘droiture’ ou par l'intermédiaire de quelque libraire[61] - est parfois aléatoire[62]. Tous les auteurs, sans exception, attendent avec impatience l'arrivée de leur ballot et se plaignent amèrement des retards encourrus[63]. Formey demande avec insistance à Marchand de lui faire envoyer ses exemplaires dès leur sortie de presse sans quoi les libraires de Berlin pourraient commencer à vendre sa *Belle Wolfienne* avant qu'il ait pu la distribuer à ses amis[64]. Dans le cas du manuscrit de Russie, Rousset demande qu'on envoie les exemplaires d'auteur à Pétersbourg un mois avant la parution effective à La Haye[65]. De plus, les auteurs chargent parfois Marchand de faire parvenir à telle ou telle personne l'exemplaire qui lui est destiné[66].

Le dénominateur commun de toutes ces négociations est sans nul doute l'entière liberté laissée à Marchand par ses commanditaires. Même dans les cas où les auteurs lui suggèrent un montant ou une certaine quantité d'exemplaires à obtenir du libraire, ils lui accordent en définitive un blanc-seing pour mener les transactions comme il l'entend et fixer l'accord définitif[67]. ‘Je vous laisse le maître de le négocier de la maniere la plus avantageuse’, dit Formey en parlant de sa *Belle Wolfienne*[68]. Pelloutier renchérit: ‘Au reste, j'en passerai par tout ce que vous jugerez à propos de conclure avec lui’[69] et La Croze fait chorus: ‘Je me contente de dire en général, que j'approuverai tout ce que vous ferez’[70].

Les bons soins de Marchand ne se limitent cependant pas à la négociation des manuscrits: il suit pas à pas tout le processus d'édition, prenant sur lui la responsabilité de sa réussite. Il lui arrive fréquemment, lors de la préparation à la mise sous presse, d'apporter des modifications de forme ou même de fond au texte initial, ce que H. Hiller considère comme ‘un des éléments de la ‘collaboration active de l'éditeur’[71]. Le nom de Marchand n'apparaît pourtant nulle part dans les ouvrages placés par lui et dont il surveilla l'édition[72].

Marchand demande quelquefois la permission expresse de l'auteur avant de se décider à une certaine modification mais il se voit souvent forcé d'intervenir sur le champ et de son propre chef,

comme dans le cas de Formey. Marchand s'en explique dans une lettre du 9 juin 1741:

'Dans le t. II de la *Belle Wolfienne* p. 39, vous faisiés dire à *Mme de B.* à propos du Roy *je m'estime heureuse d'achever ma carrière sous lui.* Il n'en falloit pas davantage à quelque mauvais plaisant pour donner à tout votre Ouvrage un Ridicule dont il n'est nullement digne; et pour en ôter l'occasion, j'ai crû devoir mettre *sous son Règne*, qui coupe toute Racine à la mauvaise Plaisanterie'.

Formey n'a guère pu qu'accepter avec reconnaissance ce changement judicieux! En règle générale, Marchand effectue les modifications qui lui paraissent nécessaires en s'appuyant sur le 'pouvoir absolu'[73] que lui ont littéralement conféré ses correspondants. Après avoir approuvé une certaine correction, La Croze poursuit: 'Si vous en trouvez d'autres à faire, je les approuve d'avance, et j'abandonne le tout à vôtre prudence et à vôtre discrétion'[74]. D'Argens répète à plusieurs reprises qu'il s'en remet totalement à son ami: 'Une fois pour tout, tailles, rognes, brules. Ce sera de nouvelles obligations que je vous auray. Point d'égard je vous en prie'. Jacques Pérard emploie une phrase curieusement parallèle: 'Coupez, taillez et faites comme des choux de votre jardin, je m'en rapporte à vôtre amitié et à votre savoir faire'[75].

D'autre part, il n'est pas rare que les auteurs demandent expressément à Marchand de compléter ou d'élaguer certains passages de leurs ouvrages dont ils ne sont point satisfaits. D'Argens lui écrit qu'il serait bien en peine de terminer sa lettre sur les Écossais - une des *Lettres juives* - sans le concours de l'érudition de Marchand pour y introduire un 'éloge de quelques savans de cette nation'[76]. Et Van Effen compte sur Marchand pour revoir son texte: 'Je puis surtout m'etre trompé sur les préterits ou j'avoue ingénument que je m'embarasse quelquefois'[77].

Si la plupart des auteurs approuvent hautement les 'angéliques corrections'[78] de Marchand, il en est cependant qui ne le ménagent pas. Formey, par exemple, critique le manque de différenciation entre les additions de Marchand et les notes de Le Duchat qu'il avait lui-même fournies pour la nouvelle édition des oeuvres de Villon[79]. Et si de Larrey, en consentant à amender trois endroits

de son *Histoire des sept sages* sur les conseils de Marchand, l'engage à poursuivre ses corrections, il ne peut s'empêcher d'ajouter: ‘Ne soyés pas si exact, ou si scrupuleux sur la Pureté du Langage. Le Stile de l'Histoire ne demande pas autant d'Affectation’[80]. La critique la plus acerbe vient de Jacques de Roubaix, qui s'oppose avec force aux pouvoirs de Marchand qu'il estime dictatoriaux: ‘C'est à dire qu'a votre ordinaire, en qualité maître, vour ferez publier ce que vous trouveriez conforme a vos sentiments et convenable a vos interest et retrancheriez le reste’[81]. L'accusation de retrancher à sa fantaisie ou au contraire d'ajouter trop du sien dans les éditions dont il s'occupe poursuivra Marchand toute sa vie[82] et n'est pas sans revêtir une certaine gravité[83]. D'un autre côté cependant, on pourrait fort bien comparer ce phénomène de correction préalable - en collaboration ou non avec l'auteur - à l'activité des ‘readers’ modernes qui, bien qu'appréciée ouvertement par de nombreux écrivains, n'en provoque pas moins chez d'autres des mouvements d'humeur parfois retentissants[84].

Le manuscrit une fois sous presse, il faut en corriger les épreuves. Il semble que Marchand ait pris sur lui les premières corrections et parfois même la correction définitive, comme le lui demande Formey, par exemple[85]. L'année suivante, à propos d'un autre manuscrit du même auteur, Marchand lui écrit: ‘Je suis fort content du livre, à l'édition duquel j'ai aporté tous mes soins, du moins au 15 premières feuilles que j'ai lues 2 fois chaque. Pour les autres, on s'est si fort pressé pour les foires que je crains qu'elles ne soient pas aussi exactes. Cependant, il n'y manquera rien d'important’[86]. La correction des épreuves par Marchand en personne semble apporter un grand sentiment de sécurité à l'auteur[87]. Lorsque Marchand doit se démettre de la correction de l'*Histoire des Celtes* dont il avait primitivement accepté de se charger, Pelloutier s'en montre extrêmement mortifié et fait part à Marchand de son inquiétude quant au sort de son manuscrit: des Vignoles, qui l'avait révisé, avait laissé subsister quelques bagatelles (capitales manquantes, mots étrangers mal orthographiés etc..) ‘parce qu'il etoit persuadé que Mons^{r}. Marchand en corrigeant les feuilles rectifieroit tout cela’[88].

Ces premiers élagages terminés, les dernières épreuves[89] sont

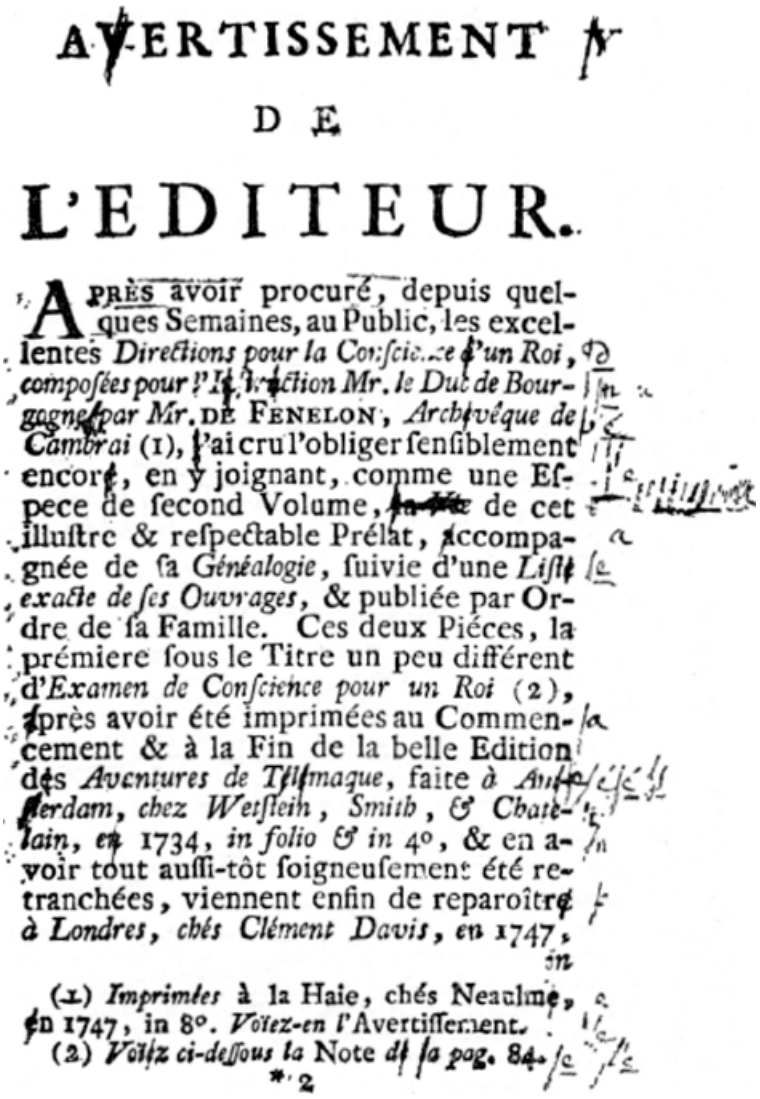

AVERTISSEMENT
DE
L'EDITEUR.

APRÈS avoir procuré, depuis quelques Semaines, au Public, les excellentes *Directions pour la Conscience d'un Roi, composées pour l'Instruction Mr. le Duc de Bourgogne, par Mr.* DE FENELON, *Archevêque de Cambrai* (1), j'ai cru l'obliger sensiblement encore, en y joignant, comme une Espece de second Volume, [illegible] de cet illustre & respectable Prélat, accompagnée de sa *Généalogie*, suivie d'une *Liste exacte de ses Ouvrages*, & publiée par Ordre de sa Famille. Ces deux Piéces, la prémiere sous le Titre un peu différent d'*Examen de Conscience pour un Roi* (2), après avoir été imprimées au Commencement & à la Fin de la belle Edition des *Avantures de Télémaque*, faite à *Amsterdam, chez Weststein, Smith, & Chatelain, en* 1734, *in folio & in* 4°, & en avoir tout aussi-tôt soigneusement été retranchées, viennent enfin de reparoître à *Londres, chés Clément Davis, en* 1747, in

(1) *Imprimées* à la Haie, chés Neaulme, en 1747, in 8°. *Voïez-en l'*Avertissement.
(2) *Voïez ci-dessous la* Note *de la pag.* 84.

*2

Ill. 5a. *March.* 52, f. 61[v]. Épreuve de l'Avertissement de l'Éditeur de la *Nouvelle histoire de M.F. de Salignac de la Mothe-Fenelon.* La Haye, J. Neaulme 1747.
Les corrections indiquées ont été apportées sur l'édition définitive.

ordinairement envoyées à l'auteur, où qu'il habite[90]. Celui-ci les renvoie, dûment corrigées, à Marchand ou directement au libraire[91]. Malgré toutes ces précautions, il arrive néanmoins que quelque erreur se glisse encore dans le texte définitif. Ainsi La Croze signale à Marchand l'existence de certaines petites fautes '... ausquelles je remedierois par un petit errata si j'étois sur les lieux'[92].

La tâche, ingrate s'il en fut, de correcteur d'imprimerie[93], était bien connue de Marchand puisque, comme nous l'avons vu, il en

Ill. 5b. *March.* 21:2, f. 4[r]. Liste de corrections à apporter à un ouvrage non identifié.

retirait une partie de sa subsistance[94]. Il possédait même une certaine renommée dans cette branche: dans une lettre du 10 novembre 1753, de la Roque lui écrit:

> ‘Je vois que vostre dessin est de quiter la correction, mais je crain mon cher ami que vous n'en soyez pas le maitre, car on aura toujours besoin de vous et jamais on ne fera, pendant votre vie, imprimer quelque bon livre sans que vous l'ayez examiné en toute manière auparavant’[95].

L'année suivante, Superville se réjouit encore, dans une lettre à Wolters en date du 11 novembre 1754 de ce que

> ‘notre cher Monsieur Marchand soit en état et dans la disposition de se prêter à la correction d'un aussi bon ouvrage; il ne peut terminer plus dignement sa carrière littéraire’[96].

Marchand a alors 88 ans! Quelques mois plus tard, une attaque lui fait perdre l'usage de la main droite, réduisant à néant les espoirs de Superville[97]. Nous reproduisons ici deux specimina de corrections de Marchand, apportées sur l'épreuve même ou consignées dans une liste destinée à l'auteur ou au libraire (Ill. 5). Toutes sont d'une minutieuse précision et s'accordent particulièrement bien avec un petit poème intitulé ‘Le correcteur d'imprimerie’ dont nous avons retrouvé une copie de la main de Marchand, sans qu'il nous soit possible d'établir s'il en est ou non l'auteur (cf. annexe p. 78).

La fonction de correcteur de livres édités en langue française à l'étranger est doublement importante au XVIIIème siècle. Si le français est devenu la langue universelle de l'Europe en lieu et place du latin, sa pénétration culturelle n'en reste pas moins superficielle et sujette à des déformations dues à l'éloignement du foyer français. La plupart des grands éditeurs hollandais publiant en français n'avaient de cette langue qu'une teinture plus ou moins prononcée. Il leur fallait donc s'entourer de lettrés français capables de les seconder à la fois dans le choix des manuscrits et dans le contrôle de la pureté de la langue. Les Réfugiés les aidèrent singulièrement dans cette tâche et il est vraisemblable qu'on retrouve la même situation dans les autres pays d'Europe[98].

Pourtant, dans le cadre qui nous occupe, les correspondants de Marchand ne s'adressent pas à lui en tant que spécialiste de la correction mais bien en tant qu'érudit bien connu dans le monde de la librairie, capable de faire accepter leurs manuscrits par quelque libraire de sa connaissance. Tous lui sont extrêmement reconnaissants quand il accepte également d'en assurer la correction. Or, si nous sommes sûrs que Marchand tirait une partie de sa subsistance des travaux que lui confiaient plusieurs libraires (Fritsch, Neaulme, Paupie, Arkstée etc...), nous ne trouvons aucune mention,

dans la correspondance qui nous occupe, d'un quelconque salaire de correcteur touché par Marchand pour la correction des manuscrits placés par ses soins. Certes, c'était là une affaire entre libraire et correcteur, de même que la gratification d'un ‘exemplaire de correction’[99]. Mais on peut se demander si Marchand ne mit pas souvent sa serviabilité et son érudition au service de ceux qui s'adressaient spontanément à lui, sans recevoir pour cela de contrepartie. Peut-être Formey fait-il allusion à cela lorsqu'il écrit à Marchand: ‘Je ne vous réitère point mes excuses des peines que je vous donne. Votre caractère obligeant vous les fait prendre avec plaisir’[100].

L'édition terminée, les exemplaires d'auteur expédiés, les comptes clôturés, comme celui des *Pacta Conventa* de Formey que nous reproduisons ici (Ill. 6) (le titre *Pacta Conventa* désigne, dans la correspondance les *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de la Pologne*, *contenant particulièrement les Pacta Conventa d'Auguste III...* La Haye, P. Gosse 1741), on pourrait croire que les relations entre Marchand et les écrivains ayant eu recours à lui s'arrêtent là. Rien n'est moins vrai! Dans trois des principaux cas relevés, il va être question maintenant de rééditions[101] et de traductions, entreprises qui s'accompagnent souvent de beaucoup de difficultés comme quelques exemples vont suffire à le montrer.

Dès la sortie de presse de l'*Histoire du christianisme des Indes*, La Croze envisage déja la possibilité d'une seconde édition: il est en mesure de ‘fournir diverses choses qui l'embelliroient’ au libraire[102]. Bien que cette nouvelle édition nécessitât comme la première l'achat de livres coûteux, il se décide quand même à l'entreprendre cinq ans plus tard, en ajoutant que ce sera là son dernier ouvrage[103]. Il y renonce cependant l'année suivante: ‘je me bornerai désormais à lire et à étudier’[104]. Mais en 1732, ce même La Croze confie à Marchand qu'il a promis les additions en question à Pierre Humbert d'Amsterdam[105]. Ce dernier attendra plusieurs années avant de les mettre sous presse. Ce n'est qu'en 1737 qu'il publiera une seconde édition de l'ouvrage de La Croze - absolument identique à la première - et, à part, les additions et corrections destinées par l'auteur à être intégrées dans la seconde édition[106] et

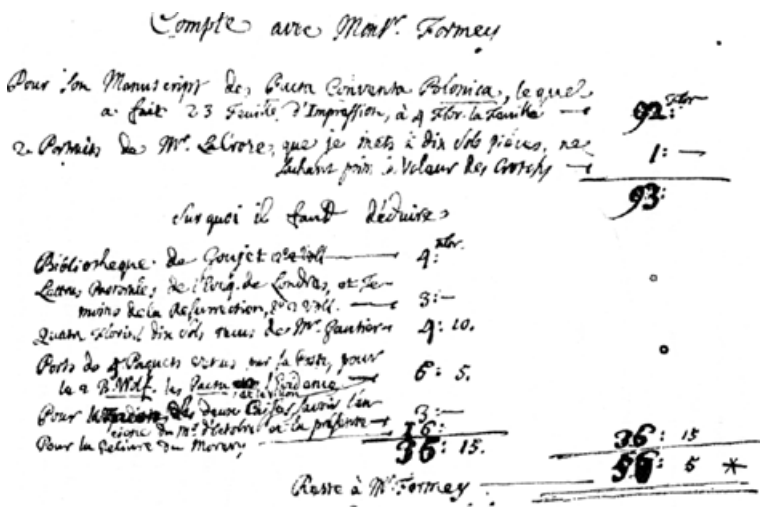
Compte avec Mr. Formey

Pour son Manuscript de Buen Conversa Polonica, le quel a fait 23 Feuilles d'Impression, à 4 stbr. la feuille — 92 stbr.

2 Portraits de Mr. Calvoer, que je mets à dix sols pièces, ne Salaire prix à Volaur les Gros ly — 1: —

93:

sur quoi il faut déduire

Bibliotheque de Gorgiet 1re Vol. — 4: stbr.
Lettre Amoureuse de l'Imp. de Londres, et Semaine de la Resurrection, 2de Vol. — 3: —
Quatre Glorias dix sols pieces de Mr. Gantier — 2: 10.
Ports de 2 Paquets divers sur la poste, pour le P. Wolf les Pieces de la Vision de Sodome — 6: 5.
Pour [illegible] Deux Exemplaires de Christ pleuré [illegible] Lecture de Mr. Histoire de la Peinture — 3: —
Pour la Peinture du Mercury — 16: —

36: 15.

36: 15
56: 5 *

Reste à Mr. Formey

Ill. 6. *March. 2. J.H.S. Formey à P. Marchand*, *8 septembre 1741*, *app.*

qu'en désespoir de cause, La Croze avait fait imprimer en 1737 à Halle, chez les héritiers de Renger[107], Humbert les réimprime donc accompagnées d'un avertissement de l'auteur particulièrement injurieux à son propre égard, puisque La Croze l'accuse d'être de ‘mauvaise foi’, de l'avoir ‘obligé à travaillé’, puis ‘abandonné tout d'un coup pour des raisons qui me sont assez connues mais que je n'entreprendrai point ici de révéler au public’[108]. Humbert se défend vigoureusement dans deux longues notes des accusations portées contre lui, révélant lui-même les raisons qui l'empêchèrent d'intégrer les additions et corrections dans une seconde édition remaniée: leur ampleur et leur intérêt ne justifiaient en rien, selon lui, une telle entreprise. En tout état de cause:

> ‘Il est en état de prouver clair comme le jour sa droiture, et le tort de l'Auteur à son égard. Il l'a démontré, à ce qu'il croit, dans un Mémoire remis à M. de la Motte, qui l'a ensuite envoyé le 10 novembre 1734 à Mr. de Beausobre à Berlin. Le 24 février 1735, il en a informé de même Mr. Marchand à La Haye. Ces Messieurs peuvent témoigner ce qu'ils ont pensé des raisons alléguées dans ce mémoire dans lequel je puis protester n'avoir rien avancé qui ne soit dans la plus exacte vérité’[109].

Les ouvrages édités par l'intermédiaire de Marchand font parfois également l'objet de traductions[110]. Ainsi, cette même *Histoire du christianisme des Indes* avait eu assez rapidement une traduction allemande par Bohnstedt, mais La Croze voudrait en publier une seconde: il demande à Marchand de lui trouver en Hollande une presse allemande disposée à s'en charger[111]. Quant à d'Argens, il devient presque lyrique lorsque Marchand lui apprend que ses *Lettres juives* sont traduites en anglais et en néerlandais. Il le supplie à plusieurs reprises de lui en envoyer ne fût-ce qu'une épreuve[112].

Un des derniers points qui nous paraît particulièrement digne d'intérêt et que nos documents nous permettent d'étudier, c'est l'état d'esprit des correspondants de Marchand au cours de l'édition même et après sa sortie de presse. Disons tout de suite que les malentendus ne manquent pas: La Croze parle de l'‘espèce d'esclandre qui nous mit tous de mauvaise humeur’[113]; D'Argens est deux fois sur le point de rompre avec Marchand pour des affaires d'ordre personnel: la première à cause d'un loyer en retard dû à un ami de

Marchand, Monsieur de Bey, et la seconde à cause des accusations dont Madame d'Argens fit l'objet de la part de Marchand. Celui-ci craint en effet, à un certain moment, de voir la retraite du marquis trahie par le manque de discrétion de sa femme. Dans les deux cas, cependant, la réconciliation ne tarde pas[114]. Quant aux plaintes réitérées dont retentit la correspondance de Jordan, elles ne s'adressaient, s'empresse d'ajouter l'auteur, qu'à Moetjens, responsable de l'omission du discours préliminaire de La Croze et de la suppression du passage du Juif errant dans la première édition du *Voyage littéraire*[115]. Le malentendu une fois éclairci, les auteurs n'ont qu'une seule crainte: que Marchand leur garde rancune[116]. Car le sentiment prédominant de tous ceux qui se sont vus édités grâce à son intervention est sans nul doute une reconnaissance débordante, qui devient même dithyrambique chez d'Argens. 'Vous etes mon pere litteraire et je vous dois entierement le peu de reputation que j'ai acquis'[117], lui écrit-il, ou encore: 'Je vous regarde non comme mon ami mais comme mon frere et mon dieu tutelaire'[118]. Sur un ton plus mesuré, tous remercient Marchand de façon souvent émue. Charmés de ses bons soins, ils lui confieront avec joie d'autres produits de leur plume (d'Argens, La Croze, Formey) et déploreront ne l'avoir point toujours fait[119].

En conclusion, nous croyons pouvoir dire que Marchand occupait véritablement à La Haye une position privilégiée pour servir de trait d'union entre auteurs de sa connaissance et libraires et arriver à faire imprimer leurs oeuvres. Nos documents ne nous permettent malheureusement pas de déterminer avec autant de précision la part de Marchand aux rééditions ultérieures ou aux traductions des ouvrages en question, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il y fut parfois mêlé.

On serait peut-être tenté d'assimiler sa fonction à celle d'agent littéraire, apparue dans le courant du XIXème siècle, mais ce serait d'abord un anachronisme[120]. De plus, Marchand prend obligeamment à son compte, à la demande des auteurs, plusieurs activités ressortant en fait du métier de libraire, telles la lecture du manuscrit, son appréciation, sa préparation pour la presse etc...[121]. Et d'autre part, ses anciens collègues se déchargent volontiers sur lui d'activités pour lesquelles ils ne se sentent pas l'érudition

nécessaire. On ne peut s'empêcher de penser ici à la place qu' occupait Daniel Heinsius auprès des Elzevier et à la notion de ‘learned corrector’ dont parle Simpson[122]. Marchand représente un maillon supplémentaire et souvent bénévole entre l'auteur, son éditeur et son public. De plus, les négociations financières entre les deux parties reposent également sur ses épaules. Nous nous trouvons donc devant un enchevêtrement inextricable d'éléments sociaux, économiques et culturels[123] qui ne peuvent se comprendre que quand on les insère dans le cadre historique de la librairie hollandaise de la première moitié du XVIIIème siècle et, de manière plus large, dans celui de l'édition française hors de France.

Ce n'est certes pas un hasard si la plupart des correspondants de Marchand sont des réfugiés ou des descendants de réfugiés. Ils font partie du ‘chemin de ronde’ tracé autour de la France, qui passe par Londres, Berlin et La Haye[124]. Pour publier leurs oeuvres, ils se tournent volontiers vers l'‘entrepôt culturel’ hollandais[125]. Que Marchand soit parvenu, même pendant les années difficiles de la librairie haguenoise[126], à faire publier certains de leurs ouvrages est un signe manifeste de l'influence non négligeable dont il jouissait dans la République des Lettres.

Annexe
Le correcteur d'imprimerie

Foible savoir sagesse humaine
di-moi de grace à quoi tu sers
j'ai l'oeil bon ma raison est saine
et je vois pourtant de travers
il faut corriger cette preuve
mon oeil sur la foeuille encor neuve
promene un regard curieux
Elle est bien; allons, qu'on la tire.
on la rapporte, je veux lire;
les fautes me crevent les yeux.

Soyez plus attentif, plus sage,
dit un docte et sincere ami;
peut-être en lisant cette page,
étiez vous distrait, endormi.
non ma prunelle scrupuleuse
de cette page scandaleuse
a feuilleté tous les recoins
J'ignore par quel artifice
ces fautes qui font mon suplice
ont pu se soustraire à mes soins.

ces fautes trop tard appercues
triste fruit d'un enchantement
pourquoi ne les ai je point vues
pourquoi les vois-je maintenant?
est ce folie? est ce ignorance?
l'une et l'autre plus qu'on ne pense
président à nos actions.
hommes plaignons notre misere
notre destinée est de faire
les sotises que nous fuions.

heureux si hors l'imprimerie
un oeil sur nous étoit rendu
mais, non: sur toute notre vie
l'egarement est repandu.
on ne remarque sa meprise
qu'après que la faute est commise
et ne se peut plus reparer
qu'une autre que nous la commette
notre vue alors sure et nette
saura d'abord nous la montrer.

(March. 44:2. f. 102)

Eindnoten:

(*) Les références des lettres et des manuscrits utilisés reposant dans le fonds Marchand de la bibliothèque universitaire de Leyde seront simplement indiquées dans cet article par la mention: March., suivie du numéro et, dans le cas de lettres, des noms des correspondants et de la date de la lettre. Lorsqu'une allusion déterminée ne se trouve que dans une ou deux lettres, nous les indiquons en particulier. Lorsqu'un élément revient très fréquemment dans la correspondance, nous nous contentons d'indiquer le correspondant entre parenthèses. On trouvera dans le texte (p. 49) une liste des principaux ouvrages identifiables proposés à Marchand, avec des références biographiques sommaires sur les auteurs. Pour les libraires de La Haye qui publièrent ces ouvrages, voir: E.F. Kossmann, *De boekhandel te 's-Gravenhage tot het einde van de XVIIIe eeuw*, 's-Gravenhage 1937. Les écrivains cités dans cet article mais ne figurant pas dans l'annexe font l'objet de notes particulières. Pour les références biographiques, nous nous sommes bornés à indiquer en abrégé les grands ouvrages de références suivants:

CIO:	A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle.* 3 t. Paris 1969.
DBF:	*Dictionnaire de biographie française*, sous la direction de J. Balteau e.a., 1933-.
DNB:	*Dictionary of national biography*, ed. by L. Stephen and S. Lee. 63 t. London 1885-1900.
HAAG:	E. et E. Haag, *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire...* 9 t. Paris 1846-1859; 2e éd. 6 t, Paris 1877-1888 (inachevé).
NBG:	*Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de Hoefer. 46 t. Paris 1852-1866.
NNBW:	*Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, o.r.v. P.C. Molhuysen en P.J. Blok... 10 t. Leiden 1911-1937.
PL:	*La Prusse littéraire sous Frédéric II*, par l'abbé Denina. 2 t. Berlin 1790.
QUE:	J.M. Querard, *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants*, *historiens et gens de lettres de la France*, *ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français*, *plus particulièrement pendant le XVIIIe et XIXe siècle...* 12 t. Paris 1828-1869.

1 Nous employons ici le terme ‘libraire’ dans son acception générale du XVIIIe siècle: éditeur, marchand-libraire, souvent encore imprimeur, le libraire exerce toute une série d'activités du monde du livre qui se verront séparées par la suite. Voir à ce propos: S. Taubert, *Bibliopola. Bilder und Texte aus der Welt des Buchhandels*, Hamburg 1966, I. p. IX; C. Lanette-Claverie, *La librairie française en 1701*, in: *Revue française d'histoire du livre*, nouv. série, 2 (n° 3) (1972), p. 3-43, spéc. p. 5 et suiv.; F.A. Mumby, *Publishing and bookselling: from the earliest time to 1870*, 5th ed. rev. London 1974, p. 243; et H. Widmann, *Geschichte des Buchhandels*, Wiesbaden 1975, t. 1, p. 50.

2 De Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens (voir p. 49). Bien que certains exemplaires de la première édition des *Lettres juives* portent comme adresse bibliographique Amsterdam, P. Gautier 1736, nous pensons qu'il s'agit en fait de Pierre Paupie de La Haye, comme l'indique

d'ailleurs E.E. Kossmann, *op. cit.* (n. *), p. 302. La correspondance nous fournit à cet égard des indices allant dans ce sens. D'une part, d'Argens demande expressément à Marchand de s'occuper de la seconde édition (1738) comme il s'était occupé de la première (March. 2, d'Argens à Marchand s.d. (34)) et d'autre part, dans une lettre du 14 janvier 1737, Marchand insiste sur le fait que 'le sieur Paupie est ponctuel à payer et qu'il veut par là se mettre en bonne odeur auprès de vous' (March. 2, P. Marchand à d'Argens, 14 janvier 1737).

3 March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 9 octobre 1739. Pour J. Pérard, voir: QUE 7, 41; HAAG 8 (1858), 186-187; PL 2, 149-150.

4 Jakob van der Schley (1715-1779), élève de Bernard Picart. Cf. *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart* begründet von U. Thieme und F. Becker... hrsg. v. H. Vollmer. Leipzig 30 (1936), p. 108.

5 Plusieurs lettres de J. van der Schley à P. Marchand témoignent d'une certaine intimité. Voir, par exemple: March. 15, f. 311^{v}, 457^{v}, 576^{v} et March. 52, f. 113^{v}.

6 *A latin dictionary...* by C.T. Lewis and S. Short, Oxford 1958. Le bas-latin donne à ce verbe l'acception de réparer, restaurer. Cf. *Glossarium mediae et infimae latinitatis* conditum a... Du Cange... ed. nova, t. 3, Niort 1884, p. 255.

7 Etienne Picart, dit le Romain (1632-1721) et son fils Bernard Picart (1673-1733). Cf. Thieme-Becker, *op. cit.* (n. 4), t. 26 (1932), p. 574, 573.

8 's-Gravenhage, Gemeente archief, *Waalse gemeente*, 101, 14.04.1710.

9 Th. van Deursen, *Professions et métiers interdits Un aspect de l'histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes.* Thèse Groningue 1960, p. 94-95. Bien que van Deursen n'en parle pas spécifiquement, il est vraisemblable que le cas des illustrateurs du livre dut être comparable à celui des libraires.

10 's-Gravenhage, Gemeente archief, *Ambachtsgilden*, Boek OGI 161, 1709; Amsterdam, Gemeente archief, *Poorterboek*, 1711, 14 avril.

11 B. des Periers, *Cymbalum mundi*, *ou Dialogues satyriques sur differens sujets. Avec une lettre critique dans laquelle on fait l'histoire*, *l'analyse et l'apologie de cet ouvrage*, par P. Marchand. Amsterdam, P. Marchand 1711; *Conférence de Mr. Le Brun*, *premier peintre du Roi de France*, *chancelier et directeur de l'Académie de peinture et de sculpture*, *sur l'expression générale et particulièrement des passions.* Enrichie de figures gravées par B. Picart. Amsterdam, P. Marchand 1711. Ces deux ouvrages sont les derniers que Marchand édita en tant que 'libraire'. Cf. C. Berkvens-Stevelinck, *Prosper Marchand*, *auteur et éditeur*, in: *Quaerendo* 5 (1975), p. 218-234, sp. p. 232.

12 P Marchand, *Dictionnaire historique ou mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de diverses personnes distinguées*, *particulièrement dans la République des Lettres.* La Haye 1758-1759, t. 1, Avertissement de l'éditeur (J.N.S. Allamand). Voir aussi: March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, 25 janvier 1735.

13 Pour la liste de ces éditions publiées par Marchand chez ses anciens confrères après 1711, voir: C. Berkvens-Stevelinck, *op. cit.* (n. 11), p. 232-233. Les éditions citées dans cette liste - pour la plupart des nouvelles éditions augmentées et annotées - sont le fruit du travail personnel d'érudition de Marchand et diffèrent essentiellement des ouvrages que nous traitons plus spécialement ici et pour lesquels Marchand joue le rôle d'intermédiaire entre auteur et éditeur. Dans le cas de l'édition des oeuvres de Villon de 1742 (La Haye, A. Moetjens), nous trouvons une conjonction des deux rôles: J.H.S. Formey fait parvenir à Marchand les notes de Le Duchat sur Villon en le priant de leur trouver un libraire et Marchand ajoute ses propres remarques à l'édition.

14 Dès 1713, Marchand est correcteur attitré de Fritsch et Böhm (March. 2, Fritsch et Böhm à P. Marchand, 4 novembre 1713). De nombreuses lettres, échelonnées sur plus de quarante ans, font allusion à ce métier exercé par Marchand. Voir, par exemple: March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 14 novembre 1719. F.J. de la Barre de Beaumarchais à P. Marchand, 15 juin 1728. P.E. de Mauclerc à P. Marchand, 7 juillet 1741. M.M. Kleerkoper et W.P. van Stockum, *De boekhandel te Amsterdam voornamelijk in de 17e eeuw*, *biographische en geschiedkundige aanteekeningen*, I, 's-Gravenhage 1914, p. 464, 472, publie deux reçus signés de la main de Marchand, l'un de 137 livres 6 sols, l'autre de 25 florins, payés par J. Neaulme pour travaux de correction et autres.

15 Cf. March. 52. Ce manuscrit, composé de 612 f. de tous formats, comporte plusieurs dizaines de brouillons de ce genre. D'autres manuscrits du fonds Marchand (March. 39:3; March. 44:2) contiennent çà et là des documents comparables. Leur identification complète demanderait à elle seule une étude approfondie car si un petit nombre de ces brouillons se révèle facilement

identifiables (par exemple, March. 52, f. 157[r]: P.C. Chamblain de Marivaux, *La vie de Marianne ou les avantures (sic) de MMe la Comtesse de* *. La Haye, J. Neaulme 1741 (avertissement de l'éditeur); f. 98-101: B. de Montfaucon, *Les monumens de la monarchie française.* La Haye, P. de Hondt 1745 (titre, avertissement etc...)), la grosse majorité ne l'est pas.

16 Fritsch et Rey, par exemple, sollicitent son avis: March. 2, G. Fritsch à P. Marchand, 12 et 24 août 1716; March. 24:3, p. 70/71, f. 1, M.M. Rey à P. Marchand, 27 février 1747. G. Fritsch envoie à Marchand un manuscrit à juger sur pièces, un 'essai sur Homère' dont il ne spécifie pas l'auteur: March. 2, G. Fritsch à P. Marchand, 25 août 1715.

17 P. Marchand, *op. cit.* (n. 12). Avertissement de l'éditeur. Ce passage est manifestement la source d'une allusion identique faite par A.C. Kruseman, *Aantekeningen betreffende de boekhandel van Noord-Nederland in de 17e en 18e eeuw.* Amsterdam 1893, p. 540.

18 March. 2, D. Duncan à P. Marchand, 15 mai 1718. Cf. pour l'auteur: QUE2, 682; NBG 15/16, 35-36; DBF 12, 275; DNB 16, 163-165. Ce traité resta à l'état manuscrit: cf. *Bibliothèque britannique* V, 1e partie, avril-mai-juin, 1735, p. 222. De même, Marchand semble avoir sollicité de J. de Roubaix l'envoi de notes sur le Surinam (March. 2, J. de Roubaix à P. Marchand, 15 septembre 1723).

19 R. Escarpit, *Sociologie de la littérature*, 2e éd. Paris 1960, p. 31, signale qu'il y a aujourd'hui peu d'auteurs secondaires survivants de la première moitié du XVIIIe siècle, contrairement à d'autres périodes. Pour l'importance des correspondances secondaires comme 'documents du commerce social du livre', voir: D. Mornet, *Comment étudier les ouvrages du 3e ou du 4e ordre (Le Mercure galant de 1672 à 1700)*, in: *The romanic review* 28 (1937), p. 204-216, sp. p. 205, 214. Également: F. Furet, *La librairie du Royaume de France au XVIIIe siècle*, in: *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, Paris 1965, p. 212; B. Neveu, *La vie érudite à Paris à la fin du XVIIe siècle*, *d'après les papiers du P. Léonard de Ste Catherine*, in: *Bibliothèque de l'École des Chartes* 124 (1966), p. 432-511, sp. p. 434-436.

20 D. Mornet, *Origines intellectuelles de la Révolution française (1715-1787)*, 2e éd. Paris 1934, p. 34-35, repris par R. Trousson, *Les opinions littéraires du marquis d'Argens*, in: *Romanische Forschungen* 77 (1965), p. 293-351, spécialement p. 293.

21 R. Darnton, *Reading*, *writing and publishing in 18th century France: a case study in the sociology of literature*, in: *Daedalus* 100 (1971), p. 214-257, met en doute l'idée que la multiplication des monographies consacrées à ces auteurs aboutisse à une vue d'ensemble réelle de la vie érudite du XVIIIe siècle. Son argumentation n'est cependant pas, à notre avis, bien convaincante. Il nous paraît au contraire nécessaire de vérifier, à l'aide de telles études de détails, la validité des grandes lignes de l'histoire du livre et de l'histoire littéraire acceptées ordinairement. Même si les études partielles ne parviennent pas à donner une vue d'ensemble sans faille, elles comportent certainement un facteur de correction éventuelle des idées reçues qui n'est point négligeable. Pour que cette vue d'ensemble soit plus complète, il faudrait y inclure les productions journalistiques de l'époque. Nous nous sommes sciemment bornée ici à la négociation de manuscrits de livres. Marchand intervient à de fréquentes reprises auprès des rédacteurs ou des libraires publiant un journal pour placer sur demande quelque article d'un de ses amis. Un relevé de ces cas nous entraînerait trop loin et s'insérerait mieux, à notre sens, dans une étude de l'ensemble des activités journalistiques de Marchand. Contentons-nous de citer des auteurs comme Simon Pelloutier et Mathurin Veyssière de la Croze, dont Marchand fit insérer des articles respectivement dans la *Bibliothèque française* (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 13 novembre 1745) et dans l'*Europe savante* (March. 2, M.V. de la Croze ù P. Marchand, 14 novembre 1719). Quant à Michel Maittaire, il laisse carte blanche à Marchand dans le choix d'un journal disposé à accueillir un de ses articles (March. 2, M. Maittaire à P. Marchand, 10 janvier 1743).

22 M.M. Kleerkoper et W.P. van Stockum, *op. cit.* (n. 13), p. 476, cite une lettre de J.H.S. Formey à J. Neaulme en date du 24 avril 1762, où Formey se propose d'écrire à un de ses amis parisiens pour lui demander de placer un manuscrit chez quelque libraire. Voir aussi: Y.Z. Dubosq, *Le livre français et son commerce en Hollande de 1750 à 1780.* Thèse Amsterdam. Paris 1925, p. 7, 158. Également: E. Labrousse, *Les coulisses du Journal de Bayle*, in: *Pierre Bayle*, *le philosophe de Rotterdam.* Études et documents publiés sous la direction de P. Dibon. Amsterdam etc., 1959, p. 97-141, sp. p. 109.

23 Pour A. Trembley, voir: A. Vartanian, *Trembley's polyp*, *La Mettrie*, *and eighteenth-century French materialism*, in: *Journal of the history of ideas* 11 (1950), p. 259-286. Pour Louis de Beaufort, voir: J. Michelet, *Histoire romaine*, in: OEuvres complètes 2, Paris 1972, p. 340, H. Taine, *Essai sur Tite-Live.* Paris 1856, p. 86-95 et DBF 5 (1951), 1075.

24 Pour fes entraves a la liberté d'édition en France, voir entre autres: H.J. Martin, *Livre*, *pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle* (1598-1701), t. 2, Genève 1969, p. 662-772. Également, *Le livre français. Hier*, *aujourd'hui*, *demain.* Un bilan établi sous la direction de J. Cain, R. Escarpit, H.J. Martin, Paris 1972, p. 60. Pour la relative liberté d'édition en Hollande, voir entre autres: A.C. Kruseman, *op. cit.* (n. 17), p. 82-83; E. de Bock, *Beknopte geschiedenis van de boekhandel in de Nederlanden*, Amsterdam 1943, p. 97-98 et, surtout, les deux ouvrages de H.A. Enno van Gelder, *Vrijheid en Onvrijheid in de Republiek. Geschiedenis der vrijheid van drukpers en godsdienst van 1572 tot 1798.* Haarlem 1947. Et: *Getemperde vrijheid. Een verhandeling over de verhouding van Kerk en Staat in de Republiek der Verenigde Nederlanden en de vrijheid van meningsuiting inzake godsdienst*, *drukpers en onderwijs*, *gedurende de 17e eeuw.* Groningen 1972. (Inst. v. geschiedenis der RU Utrecht. Historische studies 26).

25 B. Neveu, *op. cit.* (n. 19), p. 479.

26 H. Beyer, *De crisisperiode in de Haagse boekhandel omstreeks 1740*, in: *De Economist* 100 (1952), p. 112-133, sp. p. 112.

27 Cf. C. Berkvens-Stevelinck, *op. cit.* (n. 11), p. 222.

28 A.S. Collins, *Authorship in the days of Johnson*, *being a study of the relation between author*, *patron*, *publisher and public*, *1726-1780.* London 1928, p. 45. S. Taubert, *op. cit.* (n. 1), p. 104, parle également d'une estime réciproque entre auteur et éditeur. P. Simpson, *Proofreading in the sixteenth*, *seventeenth and eighteenth century*, London 1935, p. 44, met en doute cet optimisme. Les cas qui nous sont passés sous les yeux nous forçent en effet à constater l'existence de nombreuses frictions entre écrivains et libraires. Ainsi, par exemple, S. Pelloutier confie-t-il à Marchand, à propos du libraire Beauregard: 'Je crois que si vous ne l'aviez tourmenté comme vous l'avez fait, il m'aurait renvoyé jusqu'aux Calendes grecques' (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 1 août 1750).

29 A.S. Collins, *op. cit.* (n. 28), p. 13, 15, 24 et suiv. Voir également: M. Nicolet, *La condition d'homme de lettres au XVIIe siècle à travers l'oeuvre de deux contemporains: Ch. Sorel et A. Furetière*, in: *Revue d'histoire littéraire de la France* 63 (1963), p. 369-393. spéc p. 379-383.

30 Cette même raison est invoquée pour une époque plus tardive par J. Hepburn, *The author's empty purse and the rise of the literary agent*, London-New York-Toronto, 1968, p. 3-4.

31 César de Missy, écrivain français (1703-1773) ayant demandé à Marchand de 'placer' quelques poèmes légers de sa composition, (March. 2, C. de Missy à P. Marchand, 7 août 1723). Pour l'auteur, cf. NBG 35, 675.

32 March. 2, L. de Beaufort à P. Marchand, 17 janvier 1750.

33 Voir entre autres: March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 12 août, 20 septembre et 14 octobre 1738; March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 30 mai 1750.

34 Comme l'a remarqué D.T. Pottinger dans son ouvrage *The French booktrade in the Ancien Regime 1500-1791*, Cambridge Mass. 1958, p. 47-49, l'état de la copie varie beaucoup: soigneusement recopiée par l'auteur dans certains cas (March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 18 mai 1722), le manuscrit peut être également mal recopié par une tierce personne (March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, juillet 1734).

35 March. 2, Douxfils à P. Marchand, 15 novembre 1749. Il s'agit d'une traduction française de Cicéron qui n'a jamais vu le jour au grand dam de Douxfils. Nous ne sommes malheureusement pas encore parvenue à identifier ce correspondant de Marchand résidant à Bruxelles.

36 Berlin-Est, Deutsche Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 19 avril 1743. On retrouve un son de cloche semblable dans une lettre de Pelloutier: 'Depuis bien des années on n'imprime presque que des bagatelles qui pendant quelques mois se débitent comme du pain chaud et qui après cela ne peuvent servir que de maculatures' (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 30 janvier 1745). Sur l'aisance avec laquelle les livres 'faciles' trouvent un éditeur, voir: L. Trénard, *La sociologie du livre en France (1750-1789)*, in: *Actes du 5e congrès national de la société française de littérature comparée.* Paris 1965, p. 160.

37 A. des Vignoles, *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères qui la concernent depuis la sortie d'Égypte jusquà la captivité de Babylone.* Berlin, A. Haude 1738. La Croze avait demandé à P. Marchand de trouver un libraire pour cet ouvrage (March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 18 octobre 1730).

38 *La Vie de Mr. Jean Philippe Baratier...* par Mr. Formey. Utrecht, J. Neaulme 1741. Cf. March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 30 octobre 1740 et Berlin-Est, Deutsche Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 21 mars 1741.
Le triomphe de l'évidence... par J.H.S. Formey. Berlin, Lange 1756. Formey annonçait à Marchand l'envoi de ce manuscrit en 1741 (March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 1 avril

1741). Les tractations s'avèrent difficiles. Dans une lettre du 17 juin 1741, Formey demande à Marchand de faire une dernière tentative pour trouver un éditeur a La Haye (March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 17 juin 1741). En cas d'échec, le manuscrit doit être transmis à Haller de Göttingen qui veut le publier en allemand. En fait l'ouvrage sera publié chez Lange à Berlin.

39 Cf. March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 19 juin 1744; March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 31 décembre 1743 et surtout: March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 3 avril, 26 juin et 24 novembre 1742. Pour le déroulement de la tractation: March. 2, J. Deschamps à P. Marchand, 5 septembre 1741 et March. 2, Arkstée et Merkus à P. Marchand, s.v. Merkus à P. Marchand, 19 mai 1742.

40 Il serait intéressant de rapprocher ce rôle d'écluse joué par Marchand de la notion sociologique moderne de 'gate-keeper'. Voir à ce sujet: Lewis A. Coser, *Publishers as gate-keepers of ideas*, in: *The annals of the american academy of political and social science*, 421 (1975), p. 14-22.

41 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (10).

42 Il est toutefois possible que dans certains cas, l'approbation de Marchand ait été subordonnée à l'acceptation préalable du manuscrit par un libraire. Mais nous n'avons trouvé aucune allusion allant dans ce sens dans nos documents.

43 March. 2, J.P. de Crousaz à P. Marchand, 15 mars 1742. Formey insista lui-même auprès de Marchand pour qu'il en soit ainsi (March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 26 juin 1742). La 'lettre critique' de de Crousaz atteignant quelques 300 pages, la veuve Levier ne pût la publier en fin de la *Belle Wolfienne.* Elle parut à part en Suisse: *Réflexions sur l'ouvrage intitulé la Belle Wolfienne auxquelles on a joint plusieurs éclaircissements sur le Traité de l'esprit humain...* Lausanne et Genève, M.M. Bousquet et Comp. 1743. Cf. pour J.P. de Crousaz: QUE 2, 344; NBG 11/12, 546-547; et J.F. de la Harpe, *J.P. de Crousaz (1663-1750) et le conflit des idées au siècle des lumières.* Avec une préface de D. Mornet. Berkeley and Los Angeles 1955.

44 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (9).

45 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (32). Voir aussi ibidem, s.d. (5), (23), (39).

46 March. 2, J. Rousset de Missy à P. Marchand, 2 juillet 1753. Rousset, l'auteur du *Mercure historique*, propose à Marchand un manuscrit qui lui a été envoyé de Pétersbourg et intitulé: *Le Philosophe au Parnasse français ou le moraliste enjoué.* Nous ne sommes pas parvenue à en identifier l'auteur ni à découvrir s'il fut jamais publié. Cf. pour Rousset de Missy: QUE 8, 242-244; NBG 41/42, 780-781; HAAG 9 (1959), 55-77.

47 R. Darnton, *op. cit.* (n. 21), p. 238, insiste sur le fait que les conditions matérielles sont inséparables de l'élément culturel, dans l'achat d'un manuscrit et que c'est dans ce cadre bien concret qu'il faut comprendre l'acceptation de tant de 'mauvais' livres par les libraires.

48 Cf. A. Renouard, *Traité des droits d'auteurs dans la littérature*, *les sciences et les beaux-arts*, t. 1, Paris 1838, p. 8; G. Lardeur, *Du contrat d'édition en matière littéraire*, Paris 1893, p. 4-5; G. Mongrédien, *La vie littéraire au XVIIe siècle*, Paris 1947, p. 271-272; D.T. Pottinger, *Protection of literary property in France during the Ancient Regime*, in: *The romanic review* 42 (1951), p. 81-108, sp. p. 97; F. Uhlig, *Geschichte des Buches und des Buchhandels*, 2. verb. und erw. Aufl. Stuttgart 1962, p. 40; H. Widmann, *Zur Geschichte des Autorenhonorars*, in: *Das wissenschaftliche Buch*, hrsg. von P. Meyer-Dohm. Hamburg 1969. Schiften zur Buchmarkt-Forschung 16, p. 70-82.

49 March 2, B. Lamy à P. Marchand, 10 janvier 1711, Lamy propose à Marchand une seconde édition du *De Tabernaculo et Templo*, *et de his quae utrumque illustrant: de Haebraeorum Mensuris*, *de Origine Architecturae et coeterarum Artium*, *de Arca Noë*, *quae primum et praestantissimum Opus Artis fuit; tum de Urbe Jerusalem*, *in qua aedificatum Templum*, *de quo praecipuus sermo est...* (Paris, Martin), 1705. À notre connaissance, cette seconde édition n'a pas vu le jour. E.F. Kossmann, *op. cit.* (n. *) ne la cite pas dans les éditions dues à Gosse. Voir pour l'auteur: NBG 29/30, 294-298, et surtout: F. Girbal, *Bernard Lamy. Étude biographique et bibliographique.* Paris 1964. Voir aussi, de façon plus générale: D.T. Pottinger, *op. cit.* (n. 34), p. 44; et pour le siècle précédent: H.J. Martin, *Livre*, *pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle (1508-1701)*, t. 1, Genève 1060, p. 914-921.

50 L'idée romantique de l'auteur désintéressé ne s'applique cependant qu'à une infime minorité des auteurs envisagés ici. Cf. W. Krieg, *Materialen zur Entwicklungsgeschichte der Bücherpreise und des Autoren-Honorars vom 15. bis zum 20. Jahrhundert...* Wien-Zürich 1953, p. 70; D.T. Pottinger, *op. cit.* (n. 34) p. 96-101. Rappelons que R. Escarpit, dans *La révolution du livre*, 2e édition, Paris 1969, p. 150, qualifie d'essentielle la relation économique existant entre l'auteur et son libraire.

51 De la même façon, Isaac Beauregard demandera à Simon Pelloutier un sursis de payement pour l'*Histoire des Celtes* (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 26 septembre 1750). Pour le manque chronique d'argent comptant dans l'escarcelle des libraires de La Haye, voir: H. Beyer, *op. cit.* (n. 26), p. 118-119.

52 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (13). Il s'agit du placement chez Moetjens de l'ouvrage suivant: *Le philosophe amoureux*, *ou les mémoires du comte de Mommejan*, par le marquis d'Argens. La Haye, A. Moetjens 1737.

53 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 21 octobre 1740; March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 20 novembre 1751; March. 2, Gaultier de La Croze à P. Marchand, s.v Veyssière de La Croze à P. Marchand, 13 janvier 1739.

54 March. 2, J. Ducrey à P. Marchand, 28 août 1753. Ce J. Ducrey, avocat, est le pseudonyme adopté par un certain abbé d'Harnouville (March. 2, J. Ducrey à P. Marchand, 13 septembre 1753), réfugié à Londres et qui dit avoir été en contact avec Gosse pour l'édition d'une *Dissertation sur l'histoire de l'opéra en France.* C. Girdlestone, dans son ouvrage: *La tragédie en musique (1673-1750) considérée comme un genre littéraire*, Genève 1972, cite (p. 342) une *Histoire du théatre de l'opéra en France*, publiée en 1753 à Paris par J.B. Durey de Noinville. Mais cet ouvrage ne semble pas avoir de rapport avec la dissertation de Ducrey qui n'a probablement jamais vu le jour.

55 March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, s.v. M.V. de la Croze à P. Marchand, 22 janvier 1735.

56 C'est parfois l'auteur qui paye la reliure. Cf. March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 21 juillet 1722.

57 March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 6 mars 1739: 'On m'en demande de tous cotéz et pour me tirer d'affaire il faudra que je mette beaucoup du mien'.

58 March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, 9 octobre 1734.

59 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 21 octobre 1740.

60 Il s'agit de la traduction d'un ouvrage de Kahle dont il a fait parvenir le manuscrit à Marchand (March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 19 octobre 1742). Cet ouvrage paraî ra deux ans plus tard: L.M. Kahle, *Examen d'un livre intitulé* '*la Metaphysique de Newton*, *ou Parallèle des sentiments de Newton et de Leibnitz*' *par Mr. de Voltaire...*, composé en allemand par M.L.M. Kahle... traduit en français par Mr. Gautier Saint-Blancard... La Haye, P. Gosse 1744.

61 S. Pelloutier demande l'envoi par Bénézet (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 10 septembre 1740); Formey suggère de lui envoyer ses exemplaires chez Bourdeaux à Berlin (March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 13 juillet 1743).

62 Le premier ballot d'exemplaires de l'*Histoire des Celtes* destiné à Pelloutier, par exemple, a été volé (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 7 février 1741).

63 Entre autres: M.V. de la Croze à P. Marchand, 14 septembre 1723; March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, s.d. (18) et (36).

64 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 21 octobre 1740.

65 March. 2, J. Rousset de Missy à P. Marchand, 2 août 1753. Cf. n. 46.

66 March. 2, L. de Beaufort à P. Marchand, 17 juillet 1750.

67 Seul S. Pelloutier parie d'un contrat en bonne et due forme (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 10 février 1753). Cf. G. Lardeur, *Du contrat d'édition en matière littéraire*, Paris 1893, p. 4-5. On trouve mention de nombreux contrats dans les archives notariales citées par E.F. Kossmann, *op. cit.* (n. *), passim.

68 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 9 août 1740.

69 March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 8 août 1746.

70 March. 2, M.V. de la Croze à P. Marchand, 13 janvier 1739.

71 H. Hiller, *Zur Sozialgeschichte von Buch und Buchhandel*, in: *Bonner Beiträge zur Bibliotheks- und Bücherkunde* 13 (1966), p. 16-17.

72 Ceci ne devrait pas nous étonner outre mesure puisque même parmi les éditions dont Marchand fût manifestement responsable et qui parurent chez ses confrères, rares sont celles qui le citent. (Liste de ces éditions: C. Berkvens-Stevelinck, *op. cit.* (n. 11), p. 232-233). Ainsi, l'avertissement des libraires aux *Voyages du chevalier Chardin en Perse*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie 1735, indique dans une note la part de Marchand à la nouvelle édition. L'avertissement de l'éditeur des *OEuvres du seigneur de Brantôme*, nouvelle édition... 15 t., La Haye, aux dépens du libraire 1740, indique également la participation de Marchand à l'édition. D'autre part, l'avertissement de l'éditeur des *Directions pour la conscience d'un roi*, par F. de Salignac de la Mothe Fenelon, La Haye, J. Neaulme 1747, est signé Félix de Saint Germain, pseudonyme évident et affectionné de Marchand. Dans le cas des *Lettres choisies de Mr. Bayle*

avec des remarques, Rotterdam, Fritsch et Böhm 1714, Marchand ne distingue ses propres notes que par M. Quant à l'édition du *Dictionnaire historique et critique par Mr. Bayle...* 3e édition, Rotterdam, M. Böhm 1720, le nom de Marchand y est cité dans l'avertissement du libraire (p. XVIII).

73 March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 30 juin 1742, app.

74 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 6 octobre 1734.

75 March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 9 juillet 1743.

76 March. 2, D'Argens à P. Marchand, s.d. (11). Il s'agit de la lettre 188, d'Aaron Monseca à Jacob Brito; J.B. de Boyer, Marquis d'Argens, *Lettres juives...*, t. 5, La Haye, P. Paupie 1738, p. 443-454.

77 March. 2, J. van Effen à I. Vaillant, 19 décembre 1725. Il s'agit de l'édition de: G. van Loon, *Histoire métallique des XVII provinces depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Bade en 1716...* trad. du hollandais... (par J. van Effen)... 5 t. La Haye, P. Gosse, J. Neaulme, P. de Hondt 1732-1737. La Croze a également des difficultés avec l'orthographe et compte sur Marchand pour revoir son texte à cet égard (March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 18 mai 1722).

78 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (25).

79 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 12 janvier 1742.

80 March. 2, I. de Larrey à P. Marchand, 4 mai 1715.

81 March. 2, J. de Roubaix à P. Marchand, 15 septembre 1723. À la demande de Marchand, de Roubaix lui envoie quelques notes sur le Surinam, à propos de ce pays, tout en faisant de nombreuses restrictions mentales quant au sort de ces notes. Elles n'ont, à notre connaissance, jamais vu le jour.

82 Qu'on pense à la véritable cabale déchaînée contre Marchand à la suite de la publication par ses soins des *Lettres choisies de P. Bayle*, *avec des remarques*, Rotterdam, Fritsch et Böhm 1714 et du *Dictionnaire historique par Mr. Bayle*, 3e édition revue par l'auteur. Rotterdam, M. Böhm 1720. Cf. C. Berkvens-Stevelinck, *La cabale de l'édition 1720 du Dictionnaire de Bayle*, in: *De Gulden Passer* 56 (1978) p. 79-139.

83 Selon G. Mälzer, *Bücherzensur und Verlagswesen im 18. Jahrhundert beschrieben aus der Sicht des Autors J.A. Bengel*, in: *Archiv für Geschichte des Buchwesens* 13 (1972), col. 289-316, spécialement col. 310, celui qui s'occupe d'une édition ne peut rien y changer sans indiquer clairement que la modification vient de lui.

84 S. Unwin, *The truth about publishing*, 5th ed., London, 1947, p. 29.

85 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 17 septembre 1740.

86 Cf. Berlin-Est, Deutsche Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 21 mars 1741. Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de la Pologne...* La Haye, P. Gosse 1741.

87 Par exemple March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 14 novembre 1719.

88 March, 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 25 novembre 1738; voir également: 29 mars 1740.

89 La Croze, relevant quelques erreurs dans les épreuves qui lui ont été envoyées, ne les trouvent ‘pas fort importantes et peut-être n'est-ce pas la dernière épreuve’ (March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 26 juillet 1723).

90 C.E. Jordan et I. de Larrey les reçoivent à Berlin, d'Argens en Hollande et B. Lamy compte bien les recevoir à Rouen.

91 La Croze et d'Argens les renvoient à Marchand, Pelloutier directement à Beauregard. Tout ceci correspond aux observations de D.T. Pottinger, *op. cit.* (n. 34), p. 5.

92 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 2 octobre 1723. Cf. D.T. Pottinger, *op. cit.* (n. 34), p. 53 et P. Simpson, *Proofreading in the sixteenth*, *seventeenth centuries.* Oxford repr. 1970, p. 42.

93 On trouvera une excellente définition du ‘correcteur d'imprimerie’ et de l'‘épreuve’ dans: *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences*, *des Arts et des Métiers par une Société de gens de lettres.* Mise en ordre et publiée par Diderot et quant à la partie mathématique, par d'Alembert, respectivement t. 4 (1754), p. 271 et t. 5 (1755), p. 839. Voir également: L.E. Brossard, *Le correcteur typographe. Essai historique*, *documentaire et technique.* Tours 1924, sp. p. 3-6; J. Moxon, *Mechanick Exercices on the whole art of printing (1683-84).* Ed. by H. Davis and H. Carter, London 1958, p. 233-239, 246-250; E. Soreau, *Quelques remarques sur les papeteries*, *imprimeries*, *librairies au XVIIIe siècle*, in: *Annales historiques de la Révolution française 34* (1962), p. 306-335, sp. p. 307. Pour le processus de correction, voir, entre autres:

P. Simpson, *op. cit.* (n. 92) et P. Gaskell, *A new introduction to bibliography.* Oxford 1972, p. 110-116.

94 L'ouvrage *Kopij en druk in de Nederlanden. Atlas bij de geschiedenis van de nederlandse typographie*, door W. Gs. Hellinga... Amsterdam 1962, p. 151, mentionne quelques corrections d'épreuves tirées du fond Marchand, qui en contient plusieurs dizaines, disséminées dans les liasses.

95 March. 2, de la Roque à P. Marchand, 10 novembre 1753.

96 March. 2, D. de Superville à R. Wolters, s.v. D. de Superville à P. Marchand, 1 novembre 1754. Il s'agit d'un manuscrit intitulé l'*Accord parfait*, dont Superville ne dévoile pas l'auteur.

97 March. 2, D. de Superville à P. Marchand, 2 décembre 1754.

98 Pour l'universalité de la langue française au siècle des Lumières, voir: Ch. Bruneau, *Petite histoire de la langue française*, t. 1, Paris 1955, p. 269-273; A. François: *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, t. 2, Genève 1959, p. 3-7; F Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. 8, 1e partie, Paris 1967, p. 769-1036 et J.P. Seguin, *La langue française au XVIIIe siècle.* Collection Études (Bordas). Paris, Bruxelles, Montréal 1972, p. 14-17. Pour la connaissance générale du français en Hollande: R. Murris, *La Hollande et les hollandais aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *vus par les français.* Paris 1925, p. 159-160; F. Brunot, *ibidem*, p. 189-237; en Angleterre: *ibidem*, p. 233-336; en Allemagne: *ibidem*, p. 531-729. Pour la connaissance du français dans les rangs des éditeurs hollandais: A.C. Kruseman, *op. cit.* (n. 17), p. 90 et Y.Z. Dubosq, *op. cit.* (n. 22), p. 158. Rappellons que les éditions hollandaises en langue française étaient renommées pour leur justesse linguistique et orthographique: F. Brunot, *op. cit.*, t. 5 (1966), p. 120-126.

99 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 6 mars 1739. D'autre part, Marchand remercie Formey de son intention de lui faire cadeau d'un exemplaire du quatrième tome de la *Belle Wolfienne*, mais 'il etoit encore moins nécessaire, aiant le mien de Droit de Correction' (Berlin-Est, Deutsche Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 20 décembre 1740). Cf. P. Simpson, *op. cit.* (n. 92), p. 150.

100 March. 2, J.H.S. Formey à P. Marchand, 13 juillet 1743.

101 La parution régulière de rééditions successives n'était pas pour plaire à tout le monde. Pérard s'en plaint à Marchand: 'En verité vos libraires nous assomment avec leurs nouvelles Editions. J'ai deux *lettres juives*, deux *Inigo* (*Histoire de l'admirable dom Inigo de Guipuscoa...* par Hercule Rasiel de Selva. Nouvelle éd. (par P. Marchand) la Haye Vve Levier 1736). Faudra-t-il encore que je me procure une nouvelle *philosophie du bon sens*?' (March. 2, J. Pérard à P. Marchand, 9 octobre 1739). Cf. D. Diderot, *Lettre historique et politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie*, in: D. Diderot, *OEuvres complètes* (Ed. critique et annotée. Note générale: H. Dieckmann et Jean Varloot), 8, Paris 1976, p. 479-567, spécialement p. 500-501. En général, l'intérêt économique de ces rééditions pour les libraires est indiscutable. Voir: H. Beyer, *op. cit.* (n. 26), p. 113.

102 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 26 mai 1724.

103 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 1 octobre 1729.

104 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 22 août 1730.

105 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 18 octobre 1732.

106 *Remarques de Mr. La Croze*, *conseiller*, *bibliothécaire et antiquaire de S.M. le Roi de Prusse sur son histoire du christianisme des Indes.* Amsterdam, P. Humbert 1737. Dans l'exemplaire de Marchand conservé à la bibliothèque universitaire de Leyde (cote: 717 G 10), les remarques sont reliées à la suite de l'édition de 1724.

107 Ibidem, Avertissement du libraire, p. (3).

108 Ibidem, Avertissement de l'auteur, p. (4)-6.

109 Ibidem, Notes à l'Avertissement de l'auteur, p. (4)-6.

110 Les transactions en vue d'une traduction se heurtent parfois à des difficultés d'ordre juridique. Ainsi, Pelloutier se montre fort inquiet de la réaction de Beauregard lorsqu'il apprendra qu'on prépare une édition allemande de l'*Histoire des Celtes* (March. 2, S. Pelloutier à P. Marchand, 18 août 1751). Il ne cesse de questionner Marchand sur l'opposition à attendre du libraire.

111 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 18 mars 1731. La première édition est la suivante: *Herrn M.V. La Croze Abbildung des indianischen Christen-Staats*, *aus dem Frantzöischen (sic) in das Teutsche übersetzet*, *mit vielen Anmerkungen und Erläuterungen vermehret*, von Georg Christian Bohnstedt. Halle in Magdeburgischen, J.A. Spörl 1727.

112 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (3), (7), (8), (20), (21). *The jewish spy: being a philosophical*, *historical and critical correspondence by letters which lately pass'd between*

certain jews in Turkey, *Italy*, *France* etc... transl. from the originals into French by the Marquis d'Argens; and now done into English. London, D. Browne 1739-1740; *Joodsche brieven...* 's-Gravenhage, van der Kloot 1737.

113 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 26 mai 1724.

114 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (32), (33), *Ibidem* (47), (52).

115 March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, 8 février et 29 mars 1735. Le discours préliminaire de La Croze sera inséré dans une 'seconde' édition (1736) qui ne diffère de la première (1735) que précisément par l'insertion de ce discours.

116 March. 2, M.V. de La Croze à P. Marchand, 26 mai 1724; C.E. Jordan à P. Marchand, 8 février 1735; d'Argens à P. Marchand s.d. (51). Voir également une lettre du marquis d'Argens à J. Neaulme, en date du 27 novembre 1753, reprise dans: M.M. Kleerkoper et W.P. van Stockum, *op. cit.* (n. 13), p. 473.

117 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (9).

118 March. 2, d'Argens à P. Marchand, s.d. (30). Cf. W. Steinsieck, *Die Funktion der Reise und Briefliteratur in der Aufklärung untersucht am Beispiel des* '*Lettres chinoises*' *des Marquis d'Argens*. Diss. Aachen 1974, p. 37-39.

119 Ainsi Jordan regrette-t-il amèrement de s'être adressé directement à un libraire pour son *Histoire de la vie et des ouvrages de Mr. La Croze*, *avec des remarques de cet auteur sur plusieurs sujets*, par Mr. Jordan. Amsterdam, F. Changuion 1741; il n'est pas en mesure de faire pression sur Changuion comme Marchand l'aurait pu (March. 2, C.E. Jordan à P. Marchand, 10 août 1740).

120 J. Hepburn, *op. cit.* (n. 12), p. 45, 55, parle de 'précurseurs' des agents littéraires; D.T. Pottinger, *op. cit.* (n. 34) choisit plutôt, pour le XVIIIe siècle, le terme de 'représentant' de l'auteur.

121 *Ibidem*, p. 48.

122 Voir, entre autres pour Heinsius: A. Willems, *Les Elzevier. Histoire et annales typographiques*. Bruxelles 1880, p. CLXIX-CLXXV; D.W. Davies, *The world of the Elzeviers. 1580-1712*. The Hague 1954, p. 112-113 et H.J. de Jonge, *Daniel Heinsius and the Textus receptus of the new testament. A study of his contributions to the Editions of the Greek Testament printed by the Elzeviers at Leiden in 1624 and 1633*. Leiden 1971. Pour la notion de 'learned corrector', voir P. Simpson, *op. cit.* (n. 92), p. 110-140. D'après Ph. Gaskell, *op. cit.* (n. 9), p. 172, la librairie anglaise n'employa que rarement de tel correcteurs avant le XVIIIe siècle.

123 R. Darnton, *op. cit.* (n. 21), p. 214.

124 C. Livet, *Les relations internationales au XVIIIe siècle*, in: *Le livre français. Hier*, *aujourd'hui*, *demain.* Un bilan établi sous la direction de: Julien Cain, R. Escarpit, H.J. Martin. Paris, 1962, p. 100.

125 G.C. Gibbs, *The role of the Dutch Republic as the intellectual entrepôt of Europe in the seventeenth and eighteenth centuries*, in: *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 86 (1971), p. 323-349, spéc. p. 323.

126 Cf. Beyer, *op. cit.* (n. 26); les correspondants de Marchand font souvent allusion à cette crise. Voir par exemple: March. 2, de Chateauneuf à P. Marchand, 31 octobre 1744 et 21 janvier 1745; d'ailleurs, Marchand lui-même s'en plaint: Berlin-Est, Staatsbibliothek, Nachlass Formey, P. Marchand à J.H.S. Formey, 30 juin 1749.

Rubens in het kader van de Europese de nationale en de Antwerpse rechtgeschiedenis

door Prof. L.Th. Maes
(Mechelen) **(†)***

Tijdens 1977 werden zeer talrijke facetten en aspecten van de veelzijdige Pieter-Pauwel Rubens uitvoerig belicht. Alleen het juridisch aspect niet.

Nu zullen wij zeker niet beweren dat Rubens een jurist was of dat er veel juridische elementen in zijn kunst zijn terug te vinden.

Het is een feit dat Rubens geboren werd en in een periode leefde waarin 'la Métropole de l'Occident' haar politiek economisch hoogtepunt voorbij was en haar verval tegemoet ging[1]. Nochtans betekende de val van Antwerpen in 1585 geen breuk, en dit niet alleen op cultuurhistorisch en kunstgebied, want ook op het juridische vlak werd precies deze periode de vruchtbaarste en de belangrijkste uit de Antwerpse rechtsgeschiedenis.

Het leven van Rubens speelde zich af, niet alleen in een kring van vorsten en hovelingen, kunstenaars en magistraten, maar ook in een kring van humanisten, numismaten, musici, geneesheren en juristen. En dit op een Europees niveau: want hij bewoog zich - en dit werd in dit Rubensjaar voldoende herhaald - even

* Prof. Maes overleed op 11 augustus 1978 in dramatische omstandigheden. De Redactie stelt het zeer op prijs met deze bijdrage nog een laatste en ontroerde hulde te kunnen brengen aan de zo verdienstelijke wetenschapsmens.

gemakkelijk te Rome, Parijs, Madrid, Londen en Den Haag als te Antwerpen.

Rubens leefde tijdens de belangrijkste bloei- en uitstralings-periode van het Antwerpse rechtsleven, hij was de tijdgenoot van de grootste Antwerpse juristen van nationale en internationale faam: zowel topmagistraten, zoals Pieter Roose en Jacob Boonen, als juristen-auteurs, zoals Franciscus Zypaeus, Antonius Anselmo en Pieter Stockmans. Familiaal leefde hij te midden van een belangrijk juridisch milieu: juristen waren o.a. zijn vader Jan Rubens, die te Rome en te Padua romeins en kanoniek recht had gestudeerd; zijn oudere broer, Filips die eveneens te Padua en te Rome tot doctor utriusque juris promoveerde; zijn zoon Albrecht; zijn eerste schoonvader, Jan Brant, die te Bourges bij Cujas promoveerde; zijn neef Filips, de zoon van zijn broer; maar vooral de grootvader van zijn eerste vrouw Hendrik de Moy, die te Leuven zijn diploma in de beide rechten behaalde, was niet alleen een groot stadsambtenaar, maar ook een belangrijk jurist. Ook zijn goede vrienden, Nicolaas Rockocx jr. en Fabri de Peiresc waren juristen[2].

Niemand zal dus loochenen dat de juristen de groep vormden uit de wereld, waarin hij zich bewoog, waar hij, naast de kunstenaars, gedurende gans zijn bestaan, dagelijks mee geconfronteerd werd. Hij kon moeilijk buiten de juridische sfeer leven, vermits zijn naaste familieleden en zijn beste vrienden juristen waren. Bij het bedingen van opdrachten en het afsluiten van contracten, moest hij toch een minimum van juridische principes kennen of aan zijn familieleden of vrienden-juristen raad vragen. En daar hij een rol als diplomaat heeft gespeeld, moest hij toch de grote juridische principes van het internationaal recht kennen die trouwens in zijn tijd door Hugo de Groot zijn vastgelegd.

Het is duidelijk dat Rubens geconditioneerd werd door de politiek-economisch-culturele-juridische situatie van zijn tijd en van zijn milieu. Hartstochtelijk geïnteresseerd voor het probleem van de vrede in de internationale politiek was hij ongetwijfeld beïnvloed door de Tachtigjarige Oorlog, door de op gang komende aftakeling van het Spaanse Rijk, waarmee hij samenwerkte, en door de opkomst van Engeland en van Frankrijk als grootmachten, respectievelijk op zee en op het vasteland en vanzelfsprekend door de

blijvende culturele aantrekkingskracht van Italië, door de triomfalistische Contrareformatie en door de fascinerende barokkunst.

In het licht van deze inleidende beschouwingen zullen wij nu pogen het leven en het wereldbeeld van Rubens in het kader van de Antwerpse, de nationale en de Europese rechtsgeschiedenis te plaatsen.

Het bestaan van Rubens spreidt zich over 63 jaar tijdens het grootste deel van de Tachtigjarige Oorlog. Deze 63 jaren beginnen ongeveer negen maand vóór zijn geboorte te Siegen, een klein stadje op enkele kilometers ten oosten van Keulen, in de huidige deelstaat Westfalen in het toenmalige Heilig Roomse Rijk, op het ogenblik dat te Antwerpen de Spaanse Furie en te Gent de beroemde Pacificatie plaatsvonden, en dat de grootste jurist uit de 16de eeuw, Jean Bodin, die de brug vormt tussen Macchiavelli en Montesquieu en die enkele jaren later met de hertog van Anjou naar Antwerpen zou komen, zijn *Six Livres de la République* publiceerde.

Hij overleed in 1640, dit is acht jaar vóór het einde van de Tachtigjarige Oorlog, op een ogenblik dat het Antwerpse recht, vooral het wisselrecht, het verzekerings- en zeeverzekeringsrecht, het notariaatsrecht en het fallietrecht een ruime uitstraling kende, en dat de Antwerpse rechtswereld bloeide met topjuristen als Zypaeus, Anselmo en Stockmans.

Daar Rubens - zoals eenieder - echter geconditioneerd werd door zijn milieu en door gebeurtenissen, die ongeveer een decennium vóór zijn geboorte plaatsgrepen, dienen wij ons chronologisch Rubensbeeld in 1568, het beginjaar van de Tachtigjarige Oorlog, aan te vangen.

Immers in dat jaar verliet zijn vader, jurist en schepen Jan Rubens, als vogelvrijverklaarde, wegens zijn sympathie voor de Hervorming, tijdens Alva's schrikbewind met zijn echtgenote en kinderen Antwerpen, om zich in het Heilig Roomse Rijk te vestigen. Weldra zou hij er, dank zij een Mechelse beschermheer, Jan Bets, juridisch adviseur worden van Anna van Saksen, de tweede echtgenote van Willem van Oranje. Zijn vriend, burgemeester Van Straelen, was minder gelukkig: om dezelfde redenen werd hij immers in hetzelfde jaar te Vilvoorde onthoofd. De latere ‘vriendt

ende patroon' van Pieter-Pauwel, de jurist en burgemeester Nicolaas Rockocx jr. was op dat ogenblik acht jaar oud.

In het volgende jaar overleed Pieter Breugel, de Oude, die andere reus van de Vlaamse schilderkunst, maakte Mercator zijn wereldkaart en publiceerde de jurist en latere burgemeester Marnix van St. Aldegonde zijn *Bijenkorf der Roomsche Kerke.*

Maar precies deze bewogen periode was uiterst belangrijk voor de rechtsgeschiedenis der Nederlanden. Immers op 5 en 9 juli 1570 liet de hertog van Alva bij Plantin zijn twee belangrijke *Criminele Ordonnantiën* verschijnen - een strafrechtsregeling, waarvoor de eerste maal in Europa de procedure van het eigenlijke strafrecht gescheiden werd - en die samen met de *Carolina* van Keizer Karel en het *Edict van Villers-Cotterêts* van Frans I tot de drie grote strafrechtscodices van de 16de eeuw behoren[3]. In datzelfde jaar kwam de tweede redactie van de Antwerpse Costuimen, de *Antiquae* tot stand. En terwijl de hertog van Alva met zijn drie op het Antwerps recht gevestigde ordonnantiën in 1569, 1570 en 1571 het zeeverzekeringsrecht regelde, werd in 1571 vader Jan Rubens, die niet alleen juridisch adviseur van Anna van Saksen was gebleven, maar ook, ingevolge zijn 'amoureuze perikelen' bij haar een kind had verwekt, voor twee jaar in de kerker te Dillenburg in Nassau, op bevel van Oranje, gevangen gezet. In 1573, nadat vader Rubens, dank zij het volhardend aandringen van zijn echtgenote Maria Pijpelincx, bevrijd was, kreeg hij als verplichte verblijfplaats Siegen aangewezen. Terwijl Oranje de Universiteit van Leiden oprichtte, werd in 1574 de oudere broer van Pieter-Pauwel, de jurist Filips Rubens, te Siegen geboren en in hetzelfde jaar te Antwerpen de jurist Jacob Boonen, de latere kardinaal[4]. Willem van Oranje speelde in het leven van de familie Rubens een rol die fataal had kunnen worden. Maar dank zij de amnestie van Oranje voor de zware belediging, die Peter Pauwels vader aan de Zwijger had aangedaan, is het evenwel mogelijk geworden dat de schilder op 28 juni 1577 te Siegen kon geboren worden op het ogenblik dat Anna van Saksen overleed, dat de opstandige Nederlanden met koningin Elisabeth van Engeland een alliantie sloten en Hendrik III koning van Frankrijk werd. Het was ook de tijd dat de grootste civilist der Nederlanden, Viglius ab

Aytta overleed en dat Cujas, de leermeester van Jan Brant, zijn derde doceerperiode in de humanistische school van het romeinse recht te Bourges aanvatte. Voor Antwerpen situeert zijn geboorte zich tussen het wegtrekken van de Spanjaarden uit de stad (einde maart) enerzijds en de afbraak van de citadel (10 augustus) en de intrede van Oranje (18 september) anderzijds. Zo ontmoetten de wegen van Rubens en van Oranje zich een derde maal. Vader Rubens werd weldra te Keulen juridisch adviseur van prins Charles de Croy. Het volgende jaar werd Alexander Farnese landvoogd der Nederlanden en overleed de grote Antwerpse jurist en lid van de Raad der Beroerten, Lodewijk del Rio. En terwijl de sterk door du Moulin beïnvloede *Nouvelle Coutume de Paris* gepubliceerd werd, Jean Bodin zijn *Démonomanie des Sorciers* uitgaf en Bernard d'Argentré zijn *Coutume de Bretagne* optekende, werd te Antwerpen de eerste grote jurist uit de periode van Rubens, de kanonist Frans van den Zype of Franciscus Zypaeus geboren en publiceerde de te Antwerpen geboren Spaanse jurist Balthasar Ayala te Douai zijn zeer belangrijk werk over het militair recht *De jure et officiis bellicis ac militaris disciplina libri III,* dat nog in 1922 te Washington herdrukt werd[5].

Het volgende jaar - 1581 - overleed in de Scheldestad de grootste criminalist der Nederlandse rechtsgeschiedenis, Joos de Damhoudere, die trouwens zijn voornaamste werken te Antwerpen had uitgegeven. Intussen beleefde Rubens te Siegen en te Keulen tijdens zijn prille kinderjaren het begin van de ‘Kölnischer Krieg’, waarin de katholieken de sekularisatie van het Aartsbisdom Keulen wisten te verhinderen door Beierse troepen in Keulen en Westfalen te laten binnenrukken, die Ernest van Beieren als aartsbisschop aanstelden. In dat jaar voerde de Paus de noodzakelijk geworden kalenderhervorming door. Toen ook overleed de eerste voorzitter van het ‘Parlement de Paris’, Christophe de Thou, die aan de hervorming van verschillende Franse coutumes had deelgenomen, en werd te Antwerpen de derde redactie der Costuimen, de calvinistisch getinte *Impressae*, bij Plantin gepubliceerd. Aan het opstellen ervan heeft, naast de advokaten Karel Gabry en Filip Mallery, de grootvader van Rubens' eerste vrouw Isabella Brant, stadssecretaris Hendrik de Moy, een zeer groot aandeel gehad.

Tijdens de belegering van de stad door Farnese, was Marnix van St. Aldegonde van 1583 tot 1585 burgemeester, en werd Oranje te Delft vermoord. Na de val van de stad in 1585 overleden in het buitenland de Antwerpse juristen Antonio del Rio en Mattheus van Wesembeke. Deze laatste was met Gabriël van der Muyden of Mudaeus de belangrijkste en de laatste Antwerpse vertegenwoordiger van een groep rechtsgeleerden die René Dekkers de 'humanistische juristen' heeft genoemd[6]. Ook publiceerde de Antwerpse notaris Jacob Thuys zijn *Ars Notariatus*, waarvan in 1590 te Antwerpen in het Nederlands een derde druk verscheen onder de titel: *Dat is de conste ende stijl van Notarisschap: begrepen in Theorycke ende Practycke.*

In 1587 overleed vader Jan Rubens te Keulen aan het tijdens zijn gevangenschap opgedane rheuma en werd te Antwerpen de jurist en latere voorzitter van de Geheime Raad, Pieter Roose, geboren. En in 1588, het jaar dat de 'Invincibile Armada' verslagen werd, - wat voor Spanje het begin van het einde betekende -, kwam Rubens op 11-jarige leeftijd met zijn opnieuw katholiek geworden moeder en zijn broer uit Keulen te Antwerpen aan, waar zij op de Meir gingen wonen. Dit viel ongeveer samen met de geboorte van de tweede grote Antwerpse jurist Antoon Anselmo.

Vier jaar later - 1592 - terwijl Filips II de eerste van de drie ordonnantiën over de bestrijding van de hekserij publiceerde, gaf de op de Meir geboren jurist en jezuïet Martin-Antonio del Rio zijn *Disquisitiones Magicae libri VI* uit, waarover de Oxforder hoogleraar Trevor-Roper schreef dat dit boek de 'heksenprocessen in Vlaanderen heeft ingevoerd'[7]. Vier jaar later overleed te Laon de grootste Franse jurist en demonoloog der 16de eeuw, Jean Bodin.

1598 was een belangrijke datum niet alleen voor Europa, maar ook voor Rubens: Filips II, Marnix van St. Aldegonde en Abraham Ortelius zijn toen overleden, de *Vrede van Vervins* werd tussen Spanje en Frankrijk getekend, Hendrik IV kondigde in Frankrijk het *Verdraagzaamheidsedict van Nantes* af, Albrecht en Isabella begonnen te regeren en Rubens werd, op 21-jarige leeftijd, gepromoveerd tot meester in de St. Lucasgilde. Zijn broer Filips werd secretaris van Jean Richardot, de Chef-President van de Geheime Raad, in feite de Eerste Minister van de Aartshertogen. De thesis

dat Filips via Richardot bijgedragen heeft tot de diplomatieke carrière van Pieter-Pauwel is o.i. niet zo maar te verwerpen.

Gedurende het verblijf van Rubens in Italië, eerst bij de hertog van Mantua, daarna te Rome, van 1600 tot 1608, overleed te Antwerpen Luiz Perez, een topfiguur in de Antwerpse zakenwereld en schoonvader van Nicolaas Rockocx jr., werd te Amsterdam de Oostindische Compagnie gesticht en te Oxford de Bodleian Library geopend, werd Rembrandt geboren en publiceerde de vertegenwoordiger van de natuurrechtelijke school, Althusius, zijn *Politica methodice digesta*, waarin hij het afzetten van vorsten verdedigde, terwijl Guy Coquille en Antoine Loisel respectievelijk hun *Institution au droit des Français* en de *Institutes Coutumières* schreven.

1608 was én voor de Rechtsgeschiedenis én voor Rubens weer een belangrijk jaar. De ziekte en de dood van zijn moeder, Maria Pypelincx was de reden van zijn terugkeer uit Italië naar Antwerpen op 31-jarige leeftijd, precies rond de tijd dat de derde grote Antwerpse figuur uit zijn periode, Pieter Stockmans, geboren werd, dat de jurist-jezuïet Martin-Antonio del Rio overleed, terwijl Rubens' grootvader, Hendrik de Moy, de belangrijke vierde redactie voltooide der Antwerpse Costuimen, de *Compilatae*, in 7 titels en 3556 artikelen, wat merkelijk meer is dan de Code Napoléon.

Een belangrijker datum voor Rubens was 1609, het jaar van de afkondiging van het Twaalfjarig Bestand en het verschijnen van het *Mare Liberum* van Hugo de Groot. Filips Rubens werd tot stadssecretaris benoemd en huwde Maria de Moy, terwijl Pieter-Pauwel zelf op 32-jarige ouderdom met Isabella Brant trouwde, de dochter van de jurist en stadsgriffier Jan Brant en van Clara de Moy, de zuster van de echtgenote van zijn broer Filips, zodat deze tevens zijn oom werd. In datzelfde jaar werd Rubens hofschilder van de Aartshertogen en schilderde hij belangrijke altaarstukken voor de St. Walburgis- en de O.L. Vrouwkerk en voor zijn vriend Nicolaas Rockocx jr. het bekende *Samsom en Dalila.*

In 1610, het jaar dat Hendrik IV vermoord werd, waardoor het regentschap van de beschermvrouwe van Rubens, Maria de Medicis, de schoonzuster van de hertog van Mantua, zijn eerste mecenas, begon, stierf de grootvader van zijn eerste echtgenote. De man was de hoofdredacteur van de twee belangrijkste redacties der

Antwerpse Costuimen, namelijk stadssecretaris Hendrik de Moy. In dat jaar begon Rubens zijn samenwerking met Balthasar Moretus voor de boekillustratie en schilderde hij zijn *Aanbidding der Koningen*, dat zich thans in het Prado bevindt.

Ook 1611 was weer zeer belangrijk én voor de nationale Rechtsgeschiedenis én voor Rubens. Terwijl het *Eeuwig Edict*[8], ons eerste en enig burgerlijk wetboek van het Ancien Régime door de Aartshertogen werd afgekondigd, kocht Pieter Pauwel in de Wapperstraat zijn beroemd geworden huis, maar overleed zijn broer en vriend Filips op 37-jarige leeftijd. Het volgende jaar schilderde hij de *Vier filosofen:* Woverius, Justus Lipsius, zijn broer Filips en hijzelf. En in 1616, het jaar van de dood van Shakespeare, leerde Rubens de Franse humanist en numismaat, de jurist Fabri de Peiresc, kennen waarmee hij, samen met Nicolaas Rockocx jr. zeer bevriend zou worden en verschillende projecten zou realiseren. Vier jaar later decreteerden de Antwerpse stadsmagistraten de oprichting van het *Collegium Medicum*, wat een zeer gunstige invloed zou hebben op de geneeskundige verzorging in de metropool[9].

Na de dood van Albrecht en het einde van het Twaalfjarig Bestand en terwijl Hugo de Groot zijn *De jure belli ac pacis* publiceerde, begon Rubens in 1622, door tussenkomst van de jurist baron Henri de Vicq, bijzonder gezant van de Infante Isabella bij het Franse hof en later Voorzitter van de Grote Raad van Mechelen, het *Leven van Maria de Medicis* in de thans beroemde Galerie Médicis in het Louvre te schilderen, te Parijs, waar in 1624 kardinaal Richelieu, die Rubens niet gunstig gezind was, het bewind overnam.

Nadat in 1626 zijn eerste vrouw op 34-jarige leeftijd aan de pest was overleden, ondernam Rubens, onder de regering van Karel I en de tijd van de *Petition of Rights* diplomatieke opdrachten, met afwisselend succes, naar Madrid, waar hij Velasquez leerde kennen, en naar London, waar hij voor Buckingham schilderde.

In 1630 huwde hij op 53-jarige leeftijd een nicht van zijn eerste vrouw, de 16-jarige Helena Fourment die de leeftijd had van zijn oudste zoon en die hij had zien opgroeien vermits in 1619 Helena's tweede oudste broer, Daniël Fourment gehuwd was met Rubens' schoonzuster Clara Brant, de jongere zuster van Rubens' eerste

echtgenote. Na de dood van de Aartshertogin en van de stadspensionaris en latere voorzitter van de Geheime Raad, Engelbert Maes, de stichter in 1581 van de stadsbibliotheek[10], en na de geboorte van de filosoof Benedictus de Spinoza en van Antonie van Leeuwenhoeck, de grondlegger van de microbiologie, was 1635 het laatste belangrijke jaar voor Rubens. Terwijl Zypaeus toen te Antwerpen zijn *Notitia juris belgici* publiceerde, in feite de eerste poging tot systematisatie van het Belgisch recht, geordend naar het schema van de Codex van Justinianus, leidde Rubens bij de Blijde Intrede - *de Pompa Introitus* - te Antwerpen van de nieuwe landvoogd, de Kardinaal-Infant Ferdinand, met een legertje medewerkers, waaronder zijn vriend, de jurist-humanist Jan Gevartius, de feestelijke stadsversiering, die in de kunstgeschiedenis uniek mag genoemd worden. Hetzelfde jaar kocht hij zijn buitenverblijf, het Steen, te Elewijt. En in 1637 - het jaar van de geboorte van Lodewijk XIV en van de publicatie door René Descartes van zijn *Discours de la Méthode* -, ontwierp Rubens zijn laatste groot werk: de decoratieschilderijen voor de *Torre de la Parada* van Filips IV, en schilderde hij zijn *Liefdestuin.*

In 1640 - het jaar van het 'Long Parliament', en op de vooravond van de 'Civil War' - overleed Pieter-Pauwel, en zes maanden later zijn 'vriendt ende patroon' Nicolaas Rockox jr.[11], terwijl Antoon Anselmo zijn beroemde verzameling publiceerde, *Placcaeten*, *Ordonnantiën*, *Landcharters*, *Blijde Inkomsten*, *Privilegiën ende Instructiën* over de jaren 1220 tot 1640, later voortgezet door J.B. Christyn en Wouters, en gaf Zypaeus zijn *Consultationes* in druk.

Het volgende jaar schreef de Antwerpse stadspensionaris Jaak Edelheer zijn bekende *Rémonstrance à Son Altesse Sér. de la part de la ville d'Anvers contre les prélats des États de Brabant*, *l'an 1641*, waarop Pieter Stockmans, namens de Staten van Brabant, een antwoord schreef[12].

Drie jaar later werd in het Rubenshuis een andere grote 'commis de l'État' geboren, als zoon van de financier Jan-Baptist van Broeckhoven en van Rubens' jonge hertrouwde weduwe, Helena Fourment, nml. Jan van Broeckhoven, heer van Bergeyck, die 'le Colbert belge' wordt genoemd[13].

Weer vier jaar later besloot het *Verdrag van Westfalen* of *van*

Munster - dat zo ongunstig was voor de Schelde en voor Antwerpen - de Tachtigjarige Oorlog. Het leven van Rubens was voorbij. Maar de juridische uitstraling van Antwerpen was niet ten einde. Zypaeus, Anselmo en Stockmans moesten hun voornaamste werken nog schrijven en uitgeven. Zo publiceerde Zypaeus in 1649 zijn *De jurisdictione ecclesiastica et civili libri IV*, waarin hij de grenzen bepaalde tussen de wereldlijke en kerkelijke jurisdictie[14].

Ook Antoon Anselmo moest zijn voornaamste werken nog uitgeven; naast zijn *Codex Belgicus* publiceerde hij in 1652 zijn *Commentaria ad Edictum Perpetuum*, waarin hij het *Eeuwig Edict* artikel per artikel uitvoerig commentarieerde. En in 1662 verscheen zijn commentaar op het ediktaal recht, de *Tribonianus Belgicus*, terwijl in 1671 posthuum zijn *Consultationes sive Resolutiones* verschenen, in feite zijn conclusies ten behoeve van zijn cliënten in een bepaald geding, met een overvloed aan gegevens over het Antwerps gewoonterecht[15].

Pieter Stockmans tenslotte nam in 1650-1653 de verdediging waar van de te Madrid in ongenade gevallen Antwerpse voorzitter van de Geheime Raad, Pieter Roose[16], evenals die van de Gentse bisschop Jacob Triëst, en van de aartsbisschop van Mechelen, de Antwerpse jurist Jacob Boonen, die te Rome in ongenade was gevallen wegens zijn jansenistische sympathieën. Stockmans nam met succes zijn verdediging op, steunende op het nationaal voorrecht ‘de non evocando’, volgens hetwelk geen Brabander in eerste aanleg in het buitenland - in casu te Rome - mocht terechtstaan. Stockmans publiceerde toen ook zijn *Decisiones Curiae Brabantiae*, een gecommentarieerde selectie uit de voornaamste sententies gedurende zijn lange praktijk in de Soevereine Raad van Brabant.

De kroon op de Antwerpse juridische literatuur uit de 17de eeuw is evenwel Stockmans' *Tractatus de Jure Devolutionis*, in 1667 in het Nederlands verschenen onder de titel *Verhandeling van Versterfrecht.* Wanneer de nakende troonopvolging in Spanje Lodewijk XIV ertoe bracht erf- of devolutierechten op de Nederlanden te doen gelden, schreef Stockmans hiertegen eerst een anoniem werkje, maar in de polemiek verzeild, gaf hij vervolgens zijn groter werk uit, vergezeld van twee delen als antwoord op de uitgebrachte kritiek. Het devolutierecht of versterfrecht dat in

bepaalde streken in gebruik was en waarbij de kinderen uit het eerste huwelijk van iemand, die tweemaal gehuwd was, de onroerende goederen erfden, werd door Lodewijk XIV (en zijn herauten, o.a. door Bossuet en Le Bret) ingeroepen, ten voordele van zijn vrouw, Maria-Theresia, de dochter van de Spaanse koning Filips IV, die hertrouwd was en een zoon - Karel II - uit zijn tweede huwelijk had. Omdat Lodewijk XIV ten onrechte op het devolutierecht steunde om de Zuidelijke Nederlanden op te eisen, schreef Stockmans zijn boek, dat juridisch bewees dat dit versterfrecht in de meerderheid der Costuimen van de Zuidelijke Nederlanden *niet* kon teruggevonden worden, en dat dus de aanspraken van Lodewijk XIV op een 'rechtsverkrachting' steunden[17]. Met Pieter Stockmans wordt de lijst van de voornaamste Antwerpse juristen uit de eeuw van Rubens afgesloten. Hierrond vindt men dan een aantal *dei minores*, als de advokaten Elen, Jean-Charles, Georges Virennius, Philips Swertius, Jan-Baptist Gramaye, Antoine Le Muet, Jacob en Antoon Thys, Daniël Lhermite, Schuermans, Jan Gevartius, Godfried Reysheuvels, Jan-Karel Roose en vele anderen.

***

Naast de werken van de drie belangrijkste Antwerpse juristen hebben in feite de twee laatste redacties van de Costuimen, de *Impressae* en de *Compilatae* enorm bijgedragen tot de juridische uitstraling van Antwerpen in de eeuw van Rubens. Vooral in het Noorden, hoofdzakelijk in de provincie Holland was deze invloed groot. De gedrukte derde redactie der Costuimen, de *Impressae*, in 1582 opgetekend, toen het Antwerps openbaar leven door het Calvinisme beheerst werd, had grote invloed op het Noorden, wat bewezen wordt door het feit dat van dit werk tenminste vier uitgaven te Amsterdam (in 1600, 1607, 1613 en 1639) verschenen.

Men mag beweren dat in zekere zin de *Impressae* aldaar als het gemene recht golden en wij kunnen de Voorzitter van de Hoge Raad te Den Haag van 1725 tot 1743, Cornelis van Bynckershoek, beamen toen hij over de 'Magna Iuris Antverpiensis Auctoritas' schreef. Niet alleen hechtte Hugo de Groot zelf veel belang aan de Antwerpse *Impressae*, maar ook de commentatoren van zijn

Inleydinge: Groenewegen, Schorer en Austen, alsook Pieter Bort, Simon van Leeuwen, Lieven Kersteman en Duysentdaelders verwijzen naar de Antwerpse Costuimen. Deze laatste en ook Decker in 1780 verleenden aan de *Impressae* hetzelfde gezag als aan het romeins recht. In een consultatie over de wisselbrieven van 1663 stond men op hetzelfde standpunt. Boel heeft in 1702 hetzelfde verklaard over het opzeggen van onderlinge testamenten, en Barels nam in 1781 hetzelfde standpunt in voor het ganse handelsrecht. In de andere provincies deden de auteurs regelmatig beroep op de *Impressae* (o.a. Goris (1635), Mattheus (1653), Van Wesel (1666), Van Hasselt (1774), Arntzenius (1783), Chalmot (1782) en Strubberg (1785). De beroemde Van der Keesel, die zelden bronnen uit de Zuidelijke Nederlanden citeert, heeft in zijn *Theses Selectae* acht maal de Antwerpse Costuimen aangehaald. De *Impressae* ontbraken in geen enkele bibliotheek, zelfs niet in deze van de Kaap der Goede Hoop[18]. Langs een andere weg drong het Antwerpse gewoonterecht het recht van het Noorden binnen: de meer katholiek getinte codificatie van 1608, de *Compilatae*, had een overwegende invloed op de codificatie van het Land van Roermond in 1619 en dank zij deze codificatie vond het Antwerpse recht ingang in het Land van Nijmegen.

De derde en vooral de vierde redactie van de Costuimen waren hoofdzakelijk het werk van de grootvader van Rubens' eerste vrouw, stadssecretaris Hendrik de Moy, ongetwijfeld de voornaamste jurist uit Rubens' uitgebreide kring van juridische bloed- en aanverwanten. Wat de uitzonderlijke plaats betreft, die Hendrik de Moy in de Antwerpse rechtsgeschiedenis inneemt, kunnen wij ons volledig aansluiten bij de opvatting van collega Dr. Marcel Gotzen, de beste kenner van de geschiedenis van de redactie der Costuimen, wanneer hij schrijft dat ‘De Moy zich door zijn wetenschappelijke bedrijvigheid ver boven het gewone peil zijner ambtsgenoten heeft verheven’. Een duidelijk teken van zijn waarde voor de stad was reeds het feit dat hij, alhoewel uitgesproken katholiek, toch enkele jaren aanblijven kon onder het Calvinistisch bewind. Men kon hem moeilijk missen en meer speciaal bij het opstellen der *Impressae* werd zijn raad noodzakelijk geacht.

Was hij immers niet de enige die zijn weg vinden kon in de

warboel die er van de Archieven overgebleven was na de brand van het stadhuis, bij de Spaanse Furie in 1576?... Nog voor de voleinding der redactie, in 1581, veroorzaakten de revolutionaire toestanden zijn ontslag, samen met dit van zijn collega's Neesen en Kieffelt. Farnese herstelde hem echter onmiddellijk terug in zijn functie in 1585, en hij zou dan ononderbroken aanblijven tot aan zijn overlijden op 75-jarige ouderdom in 1610.

De Moy heeft geheel de opbouw der *Compilatae* meegemaakt, en we menen zijn rol daarin juist te kunnen karakteriseren als deze van een grondlegger. Hij is het die de omvangrijke studie heeft gemaakt van de basissen waarop de gegevens der redactie berusten. We vermeldden reeds zijn arbeid betreffende het schikken der dokumenten gered uit de stadhuisbrand: dit nam niet minder dan 25 jaren in beslag. Het resultaat van die vorsingen legde hij neder in twee uitgebreide inventarissen, die nu nog tot de meest gewaardeerde werken van het Antwerps stadsarchief behoren. Verder bezit men nog van zijn hand een hele reeks tractaten over de Blijde Inkomsten, de Privilegiën, de Costuymen, de Domeinen, de Officieren, de Rentmeesterskamer, de Tollen, en eindelijk ook nog over de Beden en Dagvaarten.

Meer onmiddellijk in verband met de redactie der costuymen stond in de eerste plaats zijn verhandeling over de *Impressae: Consuetudinum partes tres.* De collegiale akten van 1586 en 1592 hadden beslist dat de herziening moest plaatsgrijpen op basis der *Impressae*; welnu het is de Moy geweest die ten gerieve der opstellers een gedetailleerde studie van de bronnen en van de waarde van die redactie, artikel per artikel, heeft ondernomen. De stijl pleit voor het talent van de auteur: sober en klaar, objectief ook, wordt aangetoond waar Gabri en Mallery hun gegevens gingen putten, waar ze buiten het costumier gareel uitliepen, waar ze zich door protestantse overwegingen lieten leiden. De hoofdhoedanigheden die men voor een juridisch werk vereisen moet: duidelijkheid en onpartijdigheid, zijn hier ten volle aanwezig. Spijtig dat de speciale schrijfwijze voor de hedendaagse lezer eerder zwaar maakt.

Eveneens van belang was zijn *Tafel oft index van alle de costuymen soo oude als nieuwe*, waarin een vergelijkend overzicht werd gegeven

van de onderwerpen behandeld in de costumiere verzamelingen van de 16de eeuw.

Op die onderbouw opgetrokken door de Moy, groeide dan die zeer uitgebreide verzameling van het Antwerps gewoonterecht, die voortaan zou worden aangehaald bij de schrijvers als de *Novae* of *Novissimae* (want *Novae* werd ook een tijdje gebezigd om de *Impressae* aan te duiden), als de *Transscriptae* en meest nog als de *Compilatae* waardoor misschien het best het karakter van de inhoud wordt weergegeven[19].

Naast de twee laatste redacties van de Costuimen in hun geheel, hadden *bepaalde titels* van het Antwerps gewoonterecht een bijzondere uitstralingskracht, vooral op het Noorden. Zo heeft Hugo de Groot in zijn *Inleydinge* een aanzienlijk deel van *het recht der wisselbrieven* aan de Antwerpse Costuimen uit Rubens' tijd ontleend. Ook het *faillietrecht* van Antwerpen is in het Hollandse recht overgegaan en werd expliciet door de Hoge Raad van Holland in 1638 als het geldende recht erkend.

Ook het Antwerpse notariaatsrecht had via het geciteerde boek van notaris Jacob Thuys, *Ars Notariatus* verschenen in 1585 en in Holland veel gebruikt, aldaar eveneens een grote invloed. Dit bewijzen de 10 herdrukken aldaar (in 1596 en in 1616 te Delft, in 1602 en in 1610 te Den Haag, in 1620, in 1621, in 1632 en in 1636 te Rotterdam, en in 1640 en in 1675 te Amsterdam).

Tenslotte straalde het Antwerpse verzekerings- en zeeverzekeringsrecht uit de eeuw van Rubens tot ver buiten de grenzen uit. De Ordonnantiën op de zeeverzekeringen van Filips II in 1563 en van Alva in 1569, 1570 en 1571 hadden als basis het gewoonterecht van de Antwerpse beurs, dat zelf beïnvloed was door het Spaanse recht. Op haar beurt gingen deze ordonnantiën voor het grootste deel over naar Middelburg en Rotterdam en in de beroemde Ordonnantie van Amsterdam in 1598, en beïnvloedden zij het verzekeringsrecht van de *Ordonnance de la Marine* van Colbert in 1681.

Het valt eveneens niet te loochenen dat Hamburg zeer lang het Antwerpse zeeverzekeringsrecht trouw is gebleven, en dat de 17de-eeuwse Hamburgse polissen op de leest van de modelpolis van 1571 geschoeid waren, zoals het ook bewezen is dat Keulen

en andere Duitse steden de Antwerpse invloed ondergaan hebben. Ongetwijfeld is Antwerpen ten aanzien van een deel van Noord-Europa de verdeler geweest van de verzekeringstechniek, die zij van Zuid-Europa had ingevoerd en verfijnd, om ze door toedoen van haar uitgeweken handelaars op het einde van Antwerpens Gouden Eeuw over gans West- en Noord-Europa te verspreiden. Het is dan ook meer dan waarschijnlijk dat én de Franse Ordonnantie van 1681 en de wet van 1808, evenals ons huidig recht sporen inhouden van de Antwerpse bijdrage tot de ontwikkeling van de thans algemeen verspreide verzekeringstechniek. Voor deze belangrijke materie verwijzen wij naar het recente werk van de heer Henry de Groote[20] en nog meer naar de merkwaardige studie van de heer Lic. Iuris Xavier Mullens[21].

Als artistiek ambassadeur heeft Rubens ongetwijfeld over heel Europa en de wereld Antwerpen alle eer aangedaan. Maar ook het Antwerpse recht uit de 17de eeuw, vooral via de twee laatste redacties van de invloedrijke Antwerpse Costuimen, via het Antwerpse bank- en wisselrecht, het verzekerings- en vooral zeeverzekeringsrecht, het failliet- en het notariaatsrecht, gepaard gaande met een merkwaardige bloei van een zeer belangrijke Antwerpse groep juristen - magistraten - en advokaten -, waaronder opvallend veel verwanten van Rubens te vermelden vallen, heeft machtig bijgedragen tot de uitstraling en de reputatie van Antwerpen.

Résumé
Rubens dans le cadre de l'histoire du droit européen et anversois

Le ‘siècle de Rubens’ fut le plus fécond et le plus important de l'histoire du droit d'Anvers. La vie de Rubens se jouait au niveau européen, non seulement dans un cercle de princes et de courtisans, d'artistes et de magistrats, mais aussi dans le milieu des humanistes, des numismates, des musiciens, des médecins et surtout des juristes. Il était en effet le contemporain des plus grands juristes anversois d'une renommée nationale et internationale: aussi bien des magistrats, comme Pieter Roose et Jacob Boonen, que des juristes-auteurs, comme le canoniste Franciscus Zypaeus, du commentateur du droit coutumier anversois Antonius Anselmo et de l'écrivain du ‘Tractatus de Jure Devolutionis’ Pieter Stockmans. Ses propres parents étaient également des juristes: son père, Jan Rubens, qui avait étudié le droit romain et le droit canon à Rome et à Padoue; son frère aîné Filips Rubens, qui fut promu également à Padoue et à Rome comme ‘doctor utriusque juris’; son fils Albrecht; son premier beau-père, Jan Brant, qui promova à Bourges chez Cujas; son neveu Filips, le fils de son frère. Mais surtout le grand-père de sa première femme, Hendrik de Moy, qui à Louvain obtint son diplôme dans les deux droits, n'était pas seulement un grand fonctionnaire municipal mais également un juriste important, entre autres parce qu'il a rédigé les deux dernières Coutumes d'Anvers. Ses bons amis Nicolaas Rockox et Fabri de Peiresc étaient également des juristes.

En plus de ces juristes, ce sont surtout les deux dernières rédactions des ‘Costuimen’, les *Impressae* (1582) de tendance calviniste et les *Compilatae* (1608) de tendance plutôt catholique, qui ont contribué largement à l'influence juridique d'Anvers, surtout sur les Provinces Unies.

Certains titres du droit coutumier d'Anvers possédaient également un pouvoir rayonnant particulier. C'est ainsi que Hugo Grotius dans son *Inleydinge* a emprunté une partie importante du droit des lettres de change aux Coutumes d'Anvers.

Le droit des faillites d'Anvers est lui aussi passé dans le droit hollandais et fut explicitement reconnu comme droit établi en 1638 par le Conseil de la Hollande.

Le droit notarial anversois a également, par le *Ars Notariatus*, paru en 1585 de la main du notaire Jacob Thuys, eu une grande influence en Hollande. Ses dix réimpressions dans ces régions en sont la preuve.

Finallement le droit des assurances et des assurances maritimes du siècle de Rubens se répandit loin au-delà des frontières.

Les Ordonnances traitant des assurances maritimes de Philippe II en 1563 et d'Albe en 1569, 1570 et 1571 étaient basées sur le droit coutumier de la Bourse d'Anvers, qui était à son tour influencée par le droit espagnol. A leur tour, ces Ordonnances passèrent pour la plus grande partie à Middelburg et Rotterdam et dans les Ordonnances célèbres

d'Amsterdam en 1598 et elles eurent une influence sur le droit des assurances de ‘l'Ordonnance de la Marine’ de Colbert en 1681.

Il ne saurait être nié que la ville d'Hambourg est restée très longtemps fidèle au droit des assurances maritimes d'Anvers et que les polices d'Hambourg du XVIIe siècle étaient inspirées de la police modèle de 1571 et qu'il est certain que Cologne et les autres villes allemandes ont subi l'influence d'Anvers. Incontestablement Anvers a été, à l'égard d'une partie de l'Europe du Nord, l'organe distributeur de la technique des assurances qu'elle avait importée du Sud de l'Europe et retravaillée pour, par l'entremise de ses commerçants émigrés à la fin du ‘Siècle d'Or’ d'Anvers, la répandre dans tout l'Ouest et le Nord de l'Europe.

Il est dès lors plus que probable que l'Ordonnance française de 1681 et la loi de 1808, autant que notre droit contemporain, portent les traces de la contribution anversoise au développement de la technique des assurances généralement répandue de nos jours.

Comme ambassadeur artistique Rubens a indubitablement fait honneur à Anvers à travers toute l'Europe et le monde entier. Mais également le droit d'Anvers du XVIIe siècle, allant de pair avec la remarquable prospérité d'un groupe de juristes importants - magistrats et avocats - a puissamment contribué au rayonnement et à la réputation d'Anvers.

Eindnoten:

1 R. Baetens, *De nazomer van Antwerpens welvaart. De diaspora en het handelshuis De Groote tijdens de eerste helft der 17de eeuw.* Pro Civitate, Brussel, 1976.
2 Fr. Baudhuin, *Nicolaas Rockox* ‘*vriendt ende patroon*’ *van P.P. Rubens.* Kredietbank, Brussel, 1977.
3 L.Th. Maes, ‘Die drei groszen europaïschen Strafgesetzbücher des 16. Jahrhunderts. Eine vergleichende Studie’, in *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte-Germanistische Abteilung*, 1977, pp. 207-217.
4 L. Ceyssens, ‘Jacob Boonen’, in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, II, kol. 75; J. Reussens, ‘Jacques Boonen’, in *Biographie Nationale*, II, kol. 700.
5 L.Th. Maes, ‘Balthasar Ayala’, in *Rechtskundig Weekblad*, 1948/49, p. 606.
6 R. Dekkers, *Het Humanisme en de rechtswetenschap in de Nederlanden.* (Vlaamsche Rechtskundige Bibliotheek), Antwerpen, 1938.
7 H.R. Trevor-Roper, *The European Witch-Craze of the 16th and 17th centuries.* Londen, 1969.
8 A. Raport, ‘Het Eeuwig Edict van 1611’, in *Rechtskundig Weekblad*, 19de jg., nr. 14 (Antwerpen, 1955) pp. 667-684.
9 Catalogus Tentoonstelling *Geneeskunde rond Rubens*, Antwerpen, 1977.
10 L. Tierentyn, ‘Englebert Maes’, in *Biographie Nationale*, XIII.
11 H. (Houtman)-De Smedt, *Nicolaas Rockox*, *politicus*, *kunstminnaar*, *weldoener... ook nog in de twintigste eeuw*?, 1971 (niet gepubliceerd); M. Rooses, ‘Rockox (Nicolas)’ in *Biographie Nationale*, XIX, Brussel, 1907, kol. 566-570); Ch. Ruelens, ‘Les Amis de Rubens. I. Nicolas Rockox’, in *Rubens Bulletijn*, II, 1885, pp. 24-47 en pp. 89-124; R.W. Scheller, *Nicolaas Rockox als oudheidkundige*, 1976 (zal eerlang worden gepubliceerd); H. Van Cuyck, ‘Levensschets van Nicolaas Rockox den Jongere, Burgemeester van Antwerpen in de XVIIe eeuw’, Antwerpen, 1882, in *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XXXVII, 3de reeks (1881) pp. 330-541.

12 J.J. Thonissen, ‘Jacques Edelheer’, in *Biographie Nationale*, VI, kol. 450-452; Chan. Foppens, *Histoire du Grand Conseil*, Hs., Stadsarchief Mechelen, fol. 141.
13 Y. Schmitz, *Bergeyck*, *Le Colbert belge*, Brussel, 1961.
14 L. Verbeeck, ‘Fr. Zypaeus’, in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, III, 1968, kol. 989-996; L. Verbeeck, ‘François Zypaeus (1580-1650), juriste belge’, in *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, XXXVII (1968) afl. 3, pp. 267-311; L. Verbeeck, ‘Franciscus Zypaeus (Bibliotheca Belgica)’ in *Archief- en Bibliotheekwezen in België*, XLVII, nr. 3-4 (Brussel, 1976), pp. 545-605; R. Dekkers, ‘Fr. Zypaeus’, in *Biographie Nationale*, XXVII, kol. 475.
15 J. Van Rompaey, ‘J. Anselmo’, in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, kol. 27-36; J. Delecourt, ‘J. Anselmo’, in *Biographie Nationale*, I, kol. 330-334; R. Dekkers, *Bibliotheca Belgica Juridica*, pp. 4-5, Brussel, 1951; J. Nauwelaers, *Histoire des Avocats au Souverain Conseil du Brabant*, I, Brussel, 1947, pp. 546-548.
16 J. Cuvelier, ‘Petrus Roose’, in *Biographie Nationale*, XX, kol. 49; L.Th. Maes, *Catalogue de l'Exposition internationale en souvenir du 475me anniversaire de l'établissement à Malines (1473/1474) du Grand Conseil.* Brussel, 1949, pp. 125.
17 V. Brants, ‘P. Stockmans’, in *Biographie Nationale*, XXIV, kol. 57-66; R. Dekkers, *Bibliotheca Belgica Juridica.* Brussel, 1951; L. Schepens, ‘P. Stockmans’, in *Nationaal Biografisch Woordenboek*, IV, kol. 789-798.
18 J.W. Bosch, ‘Remarques sur quelques influences exercées en matière de droit par les Provinces Méridionales sur les Provinces Septentrionales des Pays-Bas jusqu'en 1795’, in *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, XIX, afl. II-III, pp. 133-157.
19 M. Gotzen, ‘De costumiere bronnen voor de studie van het Oud-Antwerps burgerlijk recht’, in *Rechtskundig Tijdschrift*, 1949.
20 H.L.V. De Groote, *De zeeassurantie te Antwerpen en te Brugge in de Zestiende eeuw*, Antwerpen, 1975.
21 X. Mullens, *Het verzekeringsrecht te Antwerpen ten tijde van P.P. Rubens (1540-1640)*, APRA, Antwerpen, 1977.

Cinquante ans d'activité scientifique de Mgr. Carlo de Clercq *(Anvers)*

En 1929, nous avons publié nos premiers articles d'érudition; après cinquante ans de recherches historiques et juridiques, nous présentons ici le bilan de cette activité. Nous groupons notre bibliographie par grands sujets traités, mettant en tête les ouvrages les plus importants en la matière.

En deux volumes, sous le titre *La législation religieuse franque*, nous avons fait une *Étude sur les actes de conciles et les capitulaires*, *les statuts diocésains et les règles monastiques*[1]. Le tome I, paru en 1936, va de Clovis à la mort de Charlemagne; le tome II, paru en 1958, de l'avènement de Louis de Pieux à la fin du IXe siècle, en tout 864 pages. Dans l'étude des actes de conciles et des capitulaires francs un pas important a été franchi par la publication de ces textes dans les *Monumenta Germaniae historica* de 1883 à 1906. Les conclusions critiques des éditeurs n'ont cependant pas été décisives en tout point, et ces actes n'ont pas encore fait l'objet d'un travail d'ensemble. La législation diocésaine avait été incomplètement présentée. Notre ouvrage a pour but de combler ces lacunes, du point de vue du droit ecclésiastique. Trois aspects sont mis en lumière. Le premier est celui de la nature et de la valeur juridique des documents. L'examen des capitulaires a été repris texte par texte; les critères d'authenticité et les jugements de valeur présentés par les *Monumenta* ont été révisés et souvent modifiés; en ce qui concerne les conciles, nous nous sommes appliqué à mettre en lumière deux questions, laissées jusqu'ici dans

l'ombre: la physionomie géographique des conciles et la méthode de travail de ces assemblées[2]. La première question est surtout importante pour l'époque mérovingienne, la seconde pour l'époque carolingienne. Un deuxième aspect est celui de l'originalité des prescriptions juridiques. Ce problème est double. Tout d'abord il faut établir si le document législatif n'a pas eu comme source générale d'inspiration un ou plusieurs textes bien déterminés: cette filiation est d'ordinaire assez visible pour qu'elle puisse être établie sans trop de difficulté. Par contre, il est bien plus ingrat de déterminer pour chaque point précis l'influence de la législation antérieure; pour l'époque carolingienne ce travail n'avait jamais été tenté. En troisième lieu, nous avons indiqué les matières dont s'est occupé chaque texte juridique et dégagé ses préoccupations essentielles au point de vue de la législation religieuse. Nous étudions document par document. Nous analysons les décisions promulguées suivant un ordre systématique. Nous terminons l'étude de l'époque mérovingienne et des deux périodes carolingiennes par un tableau d'ensemble de la législation religieuse suivant cet ordre et par des conclusions qui reprennent synthétiquement les trois grands points de vue que nous avons indiqués. Que tout ce programme ait été réalisé avec quelque succès, l'attestent le prix de Courcel dont l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a couronné le tome I et la demande qui nous a été faite de deux publications ultérieures. Nous avons en effet réédité les actes des conciles mérovingiens dans le *Corpus christianorum* en 1963[3]; dans l'introduction à chaque concile nous insistons sur la répartition géographique des évêques présents, parce qu'elle fixe l'aire d'application ou tout au moins la sphère d'influence des canons adoptés. Nous avons publié dans la collection juridique de l'université de Camerino, d'après une meilleure tradition manuscrite, *Neuf capitulaires de Charlemagne concernant son oeuvre réformatrice par les* '*missi*', cette édition est accompagnée de tableaux comparatifs suggestifs[4].

En ce qui concerne les institutions et les lois de l'Église en général, notre contribution la plus importante est celle apportée au *Traité de droit canonique*, dirigé par le professeur Naz et paru à Paris en 1948-1949[5]. Dans le tome I nous avons écrit l'histoire

des sources du droit canonique occidental et oriental, dans ce même volume et dans les tome II et IV, nous avons fait le commentaire de séries de canons du Code de droit canonique latin de 1917. Nous avons toujours rigoureusement suivi l'ordre des canons, donné leur texte latin et leur traduction française. Au tome I, nous avons traité, pour remplacer un collaborateur défaillant, de la coutume et de la supputation du temps. Le tome II est entièrement de notre plume et traite *Des sacrements.* Déjà nous nous étions occupé d'eux en divers articles, un petit livre: *Ordre*, *Mariage*, *Extrême-Onction*, paru à Paris en 1939 dans la Bibliothèque catholique des sciences religieuses[6], collection de vulgarisation, tâche cependant de dire tout ce qu'il y avait à dire et de dégager comme de prémisses certaines conclusions nouvelles, notamment: le rite matériel et les paroles sacramentelles ne doivent pas nécessairement avoir lieu en même temps, pourvu qu'ils s'accomplissent au cours de la même cérémonie dont l'ensemble, de par l'intention du ministre, lui donne son caractère propre. Dès lors, rites et paroles peuvent être employés pour des cérémonies dépourvues de ce caractère; il y a eu dans le passé et il peut encore y avoir une relation entre la fréquence de l'onction des malades et la moindre fréquence de la pénitence, et vice-versa. Ces thèses effrayèrent les théologiens, ils ont fini par s'y rallier. Dans le tome II du Traité nous avons exposé la discipline sacramentelle actuelle en Occident et, plus brièvement, en Orient, indiquant aussi ses antécédents historiques; on trouve en appendice une curieuse table comparative entre le rituel romain de Paul V, le Code latin de 1917 et le rituel romain de 1925[7]. Dans le tome IV nous nous sommes occupé des causes de béatification et de canonisation; dans deux articles de 1948 nous avons retracé l'établissement progressif de la procédure[8], d'autres études ont été consacrées à ces causes, à des saints ou bienheureux; nous avons notamment publié la liste exacte et complète des béatifications et canonisations jusqu'en 1952[9]. Le *Traité de droit canonique* a été aussitôt adopté dans les instituts d'enseignement francophones, et a connu une seconde édition en 1956. Depuis une Commission pontificale a été créée pour rédiger un nouveau Code de droit canonique latin et nous avons été associé comme Consulteur à ces travaux[10].

Nous nous sommes beaucoup occupé des Églises orientales en particulier. Nos deux volumes sur les *Conciles des Orientaux catholiques* de 1575 à 1949, 1182 pages parues à Paris en 1949 et 1952, constituent un travail de longue haleine absolument neuf et qu'on peut considérer comme définitif[11]. Il analyse point par point, en suivant l'ordre originel, les décisions non seulement des conciles, mais aussi des assemblées électorales et des synodes diocésains. Certains actes existaient en latin ou en langue moderne occidentale, d'autres ont été traduits à notre intention. Le tome I va jusqu'à 1849 et s'occupe des Maronites, Malabares, Melkites et des communautés d'Europe orientale; le second, allant jusqu'à 1949, y ajoute les Arméniens du Proche-Orient, les Syriens, les Coptes, les Italo-Albanais, qui commencent seulement à cette époque à tenir des assemblées législatives. A la fin de chaque volume on trouve une synthèse comparative des différentes législations étudiées, et l'édition d'actes inédits: deux pour le tome I, trois pour le tome II. Dans ce dernier, on trouve une liste de tous les évêques résidentiels dans les Églises unies d'Orient de 1575 à 1950. Ensuite nous avons publié, dans la traduction qui nous avait été fournie, les actes de quatre conciles maronites, de vingt synodes diocésains et d'un synode électoral[12]. Notre premier livre *Les Églises unies d'Orient*, paru à Paris en 1934 dans la Bibliothèque catholique des sciences religieuses[13], à la suite d'un voyage dans le Proche-Orient, et une étude assez originale sur *Les Églises séparées d'Orient* publiée en 1937 dans *Apologétique*[14], ont fait l'objet de traductions à l'étranger. En 1936 nous avons fait paraître à Paris, en collaboration avec le professeur Jean Dauvillier, un livre sur *Le mariage en droit canonique oriental*, 234 pages, qui a été couronné par l'Académie de législation de Toulouse, Dès 1939, nous avons été appelé à collaborer aux travaux de la Commission pontificale pour le droit canonique oriental. D'abord dans la recherche des sources: nous avons publié dans les *Fonti* de cette Commission: en 1943, une étude sur *Les textes juridiques dans les Pandectes de Nicon de la Montagne noire*, vaste compilation byzantine inédite, dont nous avons depuis édité le chapitre I[15]; en 1967, nous avons rédigé l'introduction, les notes, les index pour une édition d'actes choisis des patriarches de Constantinople de 1191 à 1572[16]. Nous avons

imprimé en 1941 une brève étude illustrée sur la vie religieuse en Orient et en 1956 une petite histoire de l'Église russe[17]. Après la publication des *motu proprio* de Pie XII promulguant un nouveau droit canonique oriental nous avons donné des études à leur sujet[18]. Ils ont perdu beaucoup de leur actualité, en 1973 une nouvelle Commission pontificale a été créée, nous en sommes Consulteur depuis le début. Nous étions déjà Consulteur de la S. Congrégation pour les Églises Orientales. Nos recherches sur les sources canoniques orientales[19] ont amené à nous confier en 1961 un enseignement à leur sujet à l'université pontificale du Latran, puis ensuite à l'institut pontifical oriental, où nous avons publié en 1967 le canevas de notre cours: *Fontes iuridici Ecclesiarum Orientalium*[20].

Nous avons été appelé en 1957 à diriger avec trois autres érudits belges une publication en langue néerlandaise, en cinq volumes, intitulée *Flandria Nostra*, le mot Flandre étant ici entendu dans le sens des humanistes, c'est-à-dire la Belgique actuelle. Cet ouvrage est une histoire des professions et catégories sociales, tentative tout à fait nouvelle, ce qui explique les contributions absolument originales des différents collaborateurs. L'abondante illustration des volumes est aussi constituée par des documents iconographiques inédits ou peu connus. Notre propre synthèse sur le clergé séculier, les religieux et les religieuses, comprenant 212 pages, parut en 1959 dans le tome IV. Elle embrasse dix périodes chronologiques, pour chacune d'elles nous caractérisons en peu de mots les principales situations. 3 cartes, dont 2 en couleurs, indiquent comment noms et limites des diocèses ont été successivement modifiés; 36 illustrations, dont 4 en couleurs, représentent selon un manuscrit inédit de 1783, évêque, prêtres, religieux, religieuses, dans leurs costumes traditionnels. Les 79 autres gravures collent au texte et les légendes en expliquent tous les détails. Sur une carte de Belgique, sont représentés, en leur lieu propre et avec leur attribut caractéristique, les dix prêtres séculiers et religieux dont la cause de béatification a été introduite.

A la fin de nos études théologiques au grand séminaire de Malines, nous avons été chargé du soin de la bibliothèque professorale et des archives, nous y avons puisé le sujet de nos premiers articles[21]. Depuis lors nous avons assemblé de nombreuses notes

inédites tant en Belgique que dans sept autres pays sur les archevêques de Malines de 1689 à 1815, mais surtout les richesses trouvées aux archives du Vatican, jusque dans des fonds alors inaccessibles au public, nous ont engagé à publier divers articles[22], puis en 1974, à Paris, deux volumes intitulés *Cinq archevêques de Malines*, comprenant ensemble 716 pages, plus les portraits et armoiries. Cet ouvrage ne constitue pas, à proprement parler, une monographie diocésaine, car, tout en retraçant leurs antécédents, nous plaçons avant tout les cinq prélats en face des grands problèmes de leur temps: dans le tome I *La liquidation du jansénisme*, dans le tome II *Les lois françaises en matière de religion* applicables en Belgique. Loin d'avoir toujours été suivis par leur clergé, les archevêques furent souvent contestés par un camp ou par l'autre. Le P. Ceyssens, historien du jansénisme belge, s'arrête à 1700; pour la suite de la vie de l'archevêque Humbert-Guillaume de Precipiano et pour celle du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace il existait peu de chose; une biographie ancienne du cardinal Jean-Henri de Franckenberg étudiait surtout la période autrichienne de son épiscopat, Jean-Armand de Roquelaure était à peine connu, sur Dominique de Pradt on avait des études partielles. C'est dire tout ce qu'il y a de neuf dans notre large récit historique, émaillé de multiples citations et suivi, pour chaque archevêque, de nombreux documents, inédits ou mal connus. Les tables comprennent environ 3000 noms de lieux et de personnes. Dès 1929 nous avons commencé un catalogue des 188 manuscrits, décrits selon toutes les exigences modernes dans notre *Catalogue des manuscrits du grand séminaire de Malines*, formant le tome IV du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, 200 pages et 4 hors-texte. On trouvait à Malines, maintenant à Louvain, une superbe Bible angevine de Naples, enluminée, du XlVe siècle[23]; les cours professés par le futur pape Hadrien VI à Louvain; un lot important de manuscrits provenant de l'ancien prieuré augustin de Bois-Seigneur-Isaac offrant une riche série de textes rares ou inédits[24]; l'introduction de notre Catalogue contient des indications de première main sur le scriptorium de ce prieuré. Nous avons écrit des études de détail sur quelques institutions du diocèse de Malines[25].

L'histoire ecclésiastique d'Anvers était très incomplètement connue, nous avons traité des XVIe, XVIIIe et XIXe siècles dans les ouvrages collectifs de la Société d'histoire d'Anvers dont, comme président, nous avons promu la parution[26]. Nous avons écrit une petite histoire du diocèse, parue en langue néerlandaise en 1962[27], diverses études sur les évêques d'Ancien Régime[28], mais nous nous sommes surtout intéressé au dernier en date d'entre eux: Corneille-François de Nelis, orateur, philosophe, historien, mort en exil en 1798. Nous avons donné des descriptions détaillées et illustrées de ses portraits et de ses oeuvres imprimées[29]; publié ses agendas[30] et nombreuses de ses lettres adressées à des savants belges et étrangers[31]; enfin en 1963 nous avons fait paraître une monographie sur les dix dernières années de sa vie avec en annexe de nombreux documents[32]; en un mot nous avons mis dans sa vraie lumière une curieuse figure, jusqu'alors incomplètement ou mal étudiée. Nous avons donné diverses études sur des églises d'Anvers[33], sur le clergé d'Anvers et de Turnhout[34]. Nos articles sur l'imprimeur anversois Christophe Plantin s'occupent d'éditions ou d'incidents qui ont trait à la religion[35], nous avons décrit longuement l'histoire et la réalisation inachevée de *La* '*Versio Belgica*' *de la Bible du franciscain Guillaume Smits*, commencée en 1744[36].

En ce qui concerne le diocèse de Liège, nous avons beaucoup publié sur l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Rolduc, et spécialement sur le plus savant de ses membres, au XVIIIe siècle, Simon-Pierre Ernst[37]. Aussi la direction du centre international de Rolduc (actuellement dans les Pays-Bas), nous a demandé d'écrire l'histoire de cette abbaye et de ses religieux depuis la réforme conventuelle de 1661 et de sa transformation en séminaire du diocèse de Liège en 1831. Nous avions déjà recherché sur place, dans les paroisses anciennement desservies par les religieux, dans des couvents voisins, les cours de théologie de l'abbaye pour la fin du XVIIe et tout le XVIIIe siècle, ensemble unique depuis la destruction des cours de Louvain. Notre étude en la matière avait paru en 1954, en 1975 sortit de presse *Rolduc. Son abbaye. Ses religieux. Son séminaire. (1661-1860)*, 320 pages de texte, 160 de documents, 48 d'illustrations. Nos recherches sur

le clergé du diocèse de Liège commencent déjà avec l'époque de Charlemagne. Les oeuvres complètes de Reimbald, chanoine à Liège au début du XIIe siècle, décédé comme doyen du chapitre cathédral en 1149, étaient absolument inconnues; elles occupent maintenant une place dans la *Continuatio Mediaevalis* du *Corpus christianorum*, 190 pages. Nos publications récentes ont concerné la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle[38].

Nous avons également enseigné le latin médiéval à l'université du Latran. Chaque année nous avons examiné avec nos élèves des textes différents, notamment des inédits du XIIe siècle, d'Hugues de Fouilloy, chanoine régulier de Saint-Augustin à Heilly, et d'Odon, bénédictin de Canterbury, mort abbé de Battle. Ces oeuvres formeront un gros volume imprimé[39]. Par ailleurs nous nous sommes intéressé à des manuscrits enluminés, de nature ou de provenance ecclésiastique, conservés à Oxford, à Avignon et à Lisbonne, à Pistoie[40]. Nous avons montré comment le thème iconographique du Pressoir mystique a été traité par les différents arts figuratifs dans toute l'Europe occidentale du XIIe au XVIIe siècle[41]. Nous avons donné des études sur des personnages des XVIe-XVIIIe siècles: François II de Harlay, archevêque de Rouen[42]; les religieux minimes de la province belge[43]; un jésuite franc-comtois et deux capucins du nord de la France[44]; Gérard Mercator et René Benoist en tant que biblistes[45]; quatre mystiques, trois religieuses belges et Marie-Joachim de Louvencourt, d'Amiens[46]. Le stévenisme, du nom du chanoine namurois Corneille Stevens, a marqué la constitution d'une ‘Petite Église’ anticoncordataire en Belgique. Nos nombreux travaux sur la période française, non seulement à Malines, Anvers et Liège, mais aussi dans d'autres diocèses belges[47], nous ont valu de faire partie d'un groupe de contact avec les stévenistes, nous avons eu la satisfaction, ayant été mêlé aux pourparlers, d'en voir revenir le plus grand nombre à l'Unité en 1956[48]. Nous avons publié une étude sur les dissidents lyonnais et vendéens[49]. Nous avons continué nos investigations sur la période française en Belgique et même dans la région rhénane[50].

Nos travaux d'histoire profane ont généralement été écrits à la suite de demandes qui nous avaient été formulées. En 1946 nous

avons publié *Dix siècles d'histoire byzantine (476-1461)*, à l'intention des étudiants des facultés de lettres. Ce petit ouvrage se divise en cinq périodes, pour chacune d'elles sont développés les mêmes thèmes principaux, permettant ainsi une étude ou chronologique ou systématique. Une traduction néerlandaise en a paru. Une encyclopédie en cette langue nous a demandé des articles d'histoire byzantine[51]. Après quelques exposés fragmentaires[52], nous avons publié en 1976 un livre de 224 pages: *François-Étienne de Lorraine*, *Marc de Beauvau-Craon*, *et la succession de Toscane (1717-1759).* François-Étienne est l'époux de Marie-Thérèse et le futur empereur, de Beauvau est le président du Conseil de Régence à Florence de 1737 à 1749. Nous avons publié l'acte de cession du duché d'Urbino au Saint-Siège en 1624, le testament de la dernière princesse de Médicis et analysé les codicilles, elle mourut en 1743[53]. Nous avons fourni études et documents sur la branche catholique des princes de Nassau-Siegen (1612-1743), et sur des princes de Chimay (1722-1754)[54]. Nous avons fourni deux articles sur les arts graphiques en Hollande à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle[55]. Nous avons décrit longuement les opérations militaires de la Révolution brabançonne en 1789-1790[56]. Nous avons écrit un article sur l'Europe médiévale, qui fut remarqué[57], et d'autres, à la suite de séjours, sur gens et choses de Paris[58], de Bordighera[59], de Madrid[60], du Danemark[61], d'Autriche et de Tchécoslovaquie[62]. Notre dernière étude de 1978 concerne Abraham Ortelius[63].

Tout cela représente vingt-trois écrits de base, ici nommément cités ou indiqués, plus de six cents articles, environ douze mille pages imprimées.

Eindnoten:

1 Le tome I parut à Louvain comme thèse de doctorat en sciences historiques à l'université, les mots *Étude* etc. formant la suite du titre primitif. Cinq statuts diocésains y sont publiés, un sixième et un *ordo synodi* le sont dans le tome II, paru à Anvers. Les mêmes cinq index figurent à la fin de chaque tome pour la période envisagée.

2 Certains problèmes furent abordés dès 1930-1931: 'La physionomie géographique des conciles mérovingiens', dans *Ier Congrès international de Géographie historique 1930*, t. II, Bruxelles, 1931, p. 66-74 (avec deux cartes géographiques reprises dans le t. I de La législation religieuse franque); 'Hoorddata der kerkelijke wetgeving ten tijde van Karel de Groote', dans *Geschied- en Outheidkundig Congres van Antwerpen 1930*, *Annalen* (Anvers, 1931) pp. 353-364; 'Capitulaires francs en Italie à l'époque de Charlemagne', dans *Hommage à Dom Berlière*, Bruxelles, 1931, pp. 251-260.

3 *Series latina*, t. 148A, 436 pages et une carte hors texte montrant la structure des provinces ecclésiastiques.

4 *Università degli studi di Camerino. Istituto giuridico. Testi per esercitazioni*, *sessione V*, *n. 3*, Milan, 1968, 98 pages. Cfr. des articles antérieurs: 'Charlemagne, législateur chrétien', dans *Revue de droit canonique*, t. II (1952) pp. 352-357; 'Kerk en Kultuur ten tijde van Karel de Groote', dans *Ons geestelijk erf*, t. X (1936) pp. 267-277; 'De regel van den H. Benediktus in de vroegere middeleeuwen', *ibid.*, t. XI, (1937) pp. 101-110; dans le *Dictionnaire de droit canonique:* 'Charlemagne' (t. III, 1939, col. 617-621); 'Louis le Pieux' (t. VI, 1957, col. 680-684).

5 Nous avons écrit pour le *Dizionario dei Concili*, t. I à V, Rome, 1963-1967, 74 notices sur des conciles d'Orient et d'Occident, notamment sur ceux de Constantinople jusqu'à 781 (d'après notre article paru en français dans *Apollinaris*, t. XXXIV (1961) pp. 348-370), mais nous

n'assumons aucune responsabilité pour les notices d'autres auteurs, le Comité de rédaction étant purement honorifique et ne s'étant jamais réuni.

6 184 pages. Auparavant nous avions entre autres publié: 'Gebed en sakramenten bij 't volk ten tijde van Karel de Groote', dans *Ons geestelijk erf*, t. III (1929) pp. 278-290, 375-393; 'Ordines unctionis infirmi des IXe et Xe siècles' dans *Ephemerides liturgicae*, t. XLIV, (1930) pp. 100-123; 'A propos de la formule de baptême in nomine Jesu', dans *Collectanea Mechliniensia*, t. V (1931) pp. 313-318; 'De sakramenten in de Oostersche Kerken', *ibid*, pp. 5-26 (repris dans la revue hollandaise *Apostolaat der Hereeniging*, t. VIII (1935) pp. 20-21, 43-44, 71-72, 101-102, t. IX (1936) pp. 9-10, 60-61); 'Mis en eucharistie in de Oostersche Kerken' dans *Collectanea Mechliniensia*, t. VI (1932) pp. 283-304; 'Les sacrements', dans *La vie bénédictine* 1934, pp. 295-300, 328-331, 1935, pp. 20-28, 60-65, 106-111, 166-170, 217-221.

7 Cfr. notre article 'Les sources du Code de droit canonique latin', dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1951, section spéciale, pp. 73-80, 214-234.

8 'L'établissement progressif de la procédure de canonisation', dans *Revue de l'Université Laval*, t. II (1948) pp. 473-485, 672-683 (adaptation néerlandaise dans *De stem uit Moerzeke*, t. IV (1950-1951) num. 2, pp. 6-12, num. 3, pp. 9-14, num. 4, pp. 5-13).

9 *Met de Heiligen het jaar rond*, 2ème éd., t. I, Bussum, 1952, pp. 17-28. La 1ère édition est de 1948; dans les deux éditions nous avons écrit l'introduction sur les causes des saints, les listes, et 5 notices sur des saints. Nous avons publié 7 notices dans la *Bibliotheca Sanctorum*, t. II à V, Rome, 1962-1965. Cfr. également 'Les causes des Serviteurs de Dieu' dans *Revue de droit canonique*, t. IV, (1954) pp. 76-100, où nous donnons la liste des causes qui figurent au fonds des canonisations de la Bibliothèque nationale de Paris.

10 Nous avons publié: 'Méthode d'enseignement et de travail en droit canonique', dans *Revue de droit canonique*, t. I (1951) pp. 359-365; 'Les collections de thèses doctorales des facultés de droit canonique en Amérique du nord', *ibid.*, t. I, pp. 464-485. Pour l'*Encyclopaedie van het Katholicisme*, 3 vol., Bussum, 1955-1956, nous avons fourni tous les articles de droit canonique, au nombre de 197; pour le t. II du *Dictionarium canonicum et morale*, Rome, 1965, nous en avons donné 9. Au concile Vatican II nous avons été expert (dès la première liste) et plus tard un des secrétaires de la Commission pour les Églises orientales. Nous avons publié des 'Annotationes' sur ce concile dans *Apollinaris*, t. XXXIV (1961) pp. 264-268; t. XXXV, (1962) pp. 8, 224-233; t. XXXVI (1963) pp. 204-213; t. XXXVIII (1965) pp. 4-16. Cfr. également 'Autorité épiscopale et conseils diocésains', dans *Dinamica Juridica Postconciliar*, Salamanque, 1969, pp. 201-204.

11 Une réédition mécanique a paru sans notre autorisation, cependant nécessaire, à Hildesheim.

12 'Les aspects juridiques du conflit entre le patriarche marchite Joseph Estéphan et le Saint-Siège', dans *Archives d'histoire du droit oriental*, t. V (1950-1951) pp. 221-290; *Decreta viginti synodorum eparchalium Orientalium Catholicorum linguis occidentalibus edita cum introductionibus et indicibus*, Rome, 1971, 282 p.; 'Atti del Sinodo caldeo ad Alkoche per l'elezione del Patriarca di Babilonia (Ottobre 1894)', dans *Orientalia christiana periodica*, t. XXXIV (1968) pp. 97-104.

13 164 pages. Traduction néerlandaise: *De geünieerde Kerken in het Oosten*, Nimègue, 1937, 120 p. Sur notre voyage: 'Jérusalem. Pèlerinage à la Ville de Jésus', dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, 1. LV (1935) pp. 17-26; 'Chez les catholiques d'Orient', dans *La vie catholique*, 26 mai, 2, 9, 30 juin, 7, 14 juillet 1934 (adaptation néerlandaise dans *Apostolaat der Hereeniging*, t. VII, 1934, pp. 111-115). Dans *Winkler Prins Algemeene Encyclopaedie*, 5ème éd., t. IV, VI, XIII, XV, Amsterdam, 1933-1938, nous avons publié 4 articles sur les Églises orientales. Cfr. aussi 'De ritu et adscriptione ritui apud Orientales catholicos', dans *Ephemerides liturgicae*, t. XLVI (1932) pp. 473-480.

14 Pp. 787-805; traduction italienne 'Le Chiese separate d'Oriente', dans *Enciclopedia apologetica della religione cattolica* (6ème éd., Alba, 1961, p. 678-696); traduction portugaise: 'As Igrejas separadas do Oriente', dans *As grandes religiões*, Lisbonne, 1960, pp. 25-56.

15 *Fonti*, *serie II*, *fasc. 30*: 96 p. Chapitre I (texte grec et traduction française): 'Les Pandectes de Nicon de la Montagne noire', dans *Archives d'histoire du droit oriental*, t. IV (1949) pp. 187-204.

16 *Patriarchatus Constantinopolitanus. Acta selecta*, t. II (*Fonti*, *serie II*, *fasc. 4*): pp. V-XIV, introduction, pp. 2-209, notes, pp. 211-224, deux index. Cfr. 'La Turcograecia de Martin Crusius et les patriarches de Constantinople de 1453 à 1583', dans *Orientalia Christiana Periodica*, t. XXXIII (1967) pp. 210-220; 'Des jumeaux typographiques: La Turcograecia et la Germanograecia de Martin Crusius', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XLII (1967) pp. 144-155.

17 *Kerkelijk leven in het Oosten*, Heemstede, 1941, 64 pages (nous y divulguons la visite que le futur Jean XXIII fit en juin 1939 au patriarche de Constantinople Benjamin, où nous fûmes seul à l'accompagner); *Korte geschiedenis der Russische Kerk*, Anvers, 1956, 64 pages. Sur les icones, cfr. 'Hoofdtypen der Ikonen', dans *Tentoonstelling van Ikonen te Gent*, Gand, 1958, pp. 25-30.

18 'Le nouveau droit canonique oriental', dans *Revue de droit canonique*, t. II (1952) pp. 195-239; 'Mariages d'Orientaux par un curé latin', *ibid.*, t. IV, 1954, pp. 289-297; 'Les personnes selon le nouveau droit canonique oriental', *ibid.*, t. VIII (1958) pp. 3-33; 'La part laissée au droit particulier par les canons 16-158, 221-239, 251-257, 325, concernant les personnes en droit canonique oriental', dans *Apollinaris*, t. XXXV (1962) pp. 250-258.

19 Nous n'avons pas encore indiqué: 'L'influence de la règle de saint Pachôme en Occident', dans *Mélanges Louis Halphen*, Paris, 1951, pp. 169-176; 'Les règles de saint Basile et leur traduction par Rufin', dans *Proche-Orient chrétien*, t. I, 1951, pp. 48-58; nos articles dans le *Dictionnaire de droit canonique:* 'Arménien', t. I, 1935, col. 1043-1047; 'Bar Hebraeus', t. II, 1937, col. 204-206; 'Byzantin', *ibid.*, col. 1170-1083; 'Copte', t. IV, 1940, col. 594-601; 'Corpus iuris civilis', *ibid.*, col. 643-680: I. Différentes parties de cette oeuvre, II. Législation religieuse propre à Justinien, III. Influence de cette oeuvre sur les collections canoniques; 'Diamper', *ibid.*, col. 1207-1210; 'Maronite', t. VI, 1957, col. 800-829; 'Oriental', *ibid.*, col. 1173-1176. Dans ce t. VI nous avons aussi écrit 'Mariage dans le droit de l'Église orientale' (col. 787-802); 'Ordre dans l'Église orientale' (col. 1150-1155); 'Orientale (S. Congrégation pour l'Église)' (col. 1176-1178); 'Patriarche en droit oriental' (col. 1255-1266); et dans le t. VII (1962), 'Rites orientaux' (col. 694-699).

20 192 pages. C'était un cours de trois ans. Ce qui concerne la première période (30-877) parut d'abord dans *Apollinaris*, t. XXXVIII (1965) pp. 215-225, 348-371 (traduction partielle allemande dans *Der christliche Osten*, t. XX (1965) pp. 136-137, 139-143, 145-147, 150-151, 154-156). Signalons nos deux communications à d'importants congrès des dernières années: 'Ministre et sujet des sacrements dans les anciens canons et aujourd'hui', dans *Kanon. Jahrbuch der Gesellschaft für das Recht der Ostkirchen*, t. I, *Acta Congressus 1971*, pp. 54-58; 'Droit canonique oriental et oecuménisme', dans *Atti del Congresso internazionale di diritto canonico*, t. II-1, Rome, 1973, pp. 461-464.

21 'De renten op de stad Mechelen ten voordeele van 't Oud Seminarie derzelfde stad', dans *Mechlinia*, t. VII (1928-1929) pp. 97-112, 'De finantiële liquidatie van 't Oud Mechelsch Seminarie onder Jozef II', *ibid.*, t. IX (1931-1932) pp. 65-73; 'Franciscus Martin leeraar aan het Mechelsch Seminarie, 1691-93', *ibid.*, t. IX, pp. 82-86; 'Een rekening van 't Standonckkollege te Mechelen voor 't schooljaar 1589-1590', dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, t. XX (1929) pp. 129-139; 'Schepenbrief van Ruysbroeck; 13 Februari 1347', *ibid.*, t. XX, p. 244.

22 'Les vraies origines et les avatars de la famille de Precipiano (1500-1743)', dans *Recueil du 11e Congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Bruxelles, 1973, pp. 143-155; 'Les frères de Precipiano, l'un général, l'autre archevêque, décédés à Bruxelles en 1707 et 1711', dans *Miscellanea cardinale Giuseppe Siri*, Gênes, 1973, pp. 185-213; 'Vier reeksen onuitgegeven brieven van Thomas-Philippus d'Alsace aartsbisschop van Mechelen', dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde*, *Letteren en Kunst van Mechelen*, t. LXXV (1971) pp. 87-160; 'Documents des Archives de l'État à Vienne concernant les archevêques de Malines d'Alsace et de Franckenberg, pour les années 1722-1759', dans *Sacerdos et Pastor semper et ubique - Frans Loidl 40 Jahre Priester*, Vienne, 1972, pp. 225-233; 'La triple épreuve du cardinal de Franckenberg en 1801', dans *Sacris Erudiri*, t. X (1958) pp. 298-328; 'Le cardinal Jean-Henri de Franckenberg et la législation française en matière de religion', *ibid.*, t. XV (1964) pp. 321-412; 'Ultima relatio Cardinalis de Franckenberg super statum Archidioceseos Mechliniensis (1793)', dans *La Sacra Congregazione del Concilio. Studi e ricerche*, Cité du Vatican, 1964, pp. 617-631; 'Ultima relatio super statum antiquae et prima super statum novae archidioeceseos Mechliniensis', dans *Apollinaris*, t. XXXVII, (1964) pp. 286-317 (cette réédition comprend en outre la première relation du cardinal Sterckx, de 1836); 'Onuitgegeven dokumenten betreffende kardinaal van Franckenberg', dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde*, *Letteren en Kunst van Mechelen*, t. LXXII (1968) pp. 21-51; 'Jean-Henri de Franckenberg, Les diocèses belges de 1801 à nos jours, Jean-Armand de Roquelaure', dans *Malines*, *4 siècles cité archiépiscopale*, Malines, 1961, pp. 36-42 (traduction néerlandaise dans *Mechelen*, *4 eeuwen aartsbisschoppelijke stad*, Malines, 1961, pp. 37-45); 'Roquelaure (Jean-Armand de Bessuéjouls de)', dans *Biographie nationale* (de Belgique), t. XXXI, 2, Bruxelles, 1962, col. 644-656; 'L'opposition à Mgr de Roquelaure dans le département

de la Dyle', dans *Sacris Erudiri*, t. XIII (1962) pp. 194-255; 'Nomination et démission de Dominique de Pradt comme archevêque de Malines', *ibid.*, t. XIV (1963) pp. 361-467; 'De Keizerlijke Catechismus in de Kerkprovincie Mechelen (1806-1814)', dans *Verbond der geschiedkundige en oudheidkundige Kringen van België. 35e Congres. Handelingen* (Courtrai, 1955) pp. 319-378; 'J.F.G. Huleu en zijn tijd', dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XXXVI (1956) pp. 74-110; 'J.H. De Lantsheere in de Franse Tijd', dans *Sacris Erudiri*, t. VIII (1956) pp. 345-378; 'Alsace', 'Franckenberg', 'Pradt', 'Roquelaure', dans *Nationaal biographisch woordenboek*, t. IX, Bruxelles, 1977, col. 28-33, 283-289, 743-748, 807-813.

23 'Miniaturen uit een Bijbel-Handschrift der XIVe eeuw', dans *Kunst Adelt*, t. VIII (1929-1930) 28 p. et 24 planches en portefeuille; 'De miniaturen van de XIVe-eeuwse Anjou-Bijbel, nu te Mechelen bewaard', dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde*, *Letteren en Kunst van Mechelen*, t. LXXI (1967) pp. 42-63 avec 17 illustrations; 'Le miniaturiste napolitain Christophe Orimina', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XLIII (1968) pp. 52-65 avec 8 illustrations.

24 Cfr. nos articles antérieurs; 'Oeuvres inédites d'Antoine Haneron, professeur à Louvain + 1490', dans *De gulden passer*, t. VII (1929) pp. 103-109; 'Le Miroir de Lordre du Thoison Dor, oeuvre inédite de Pierre Pyon, + 1548', *ibid.*, t. VIII (1930) pp. 7-26; 'Une oeuvre inédite de Chrétien Masseuw, + 1564', *ibid.*, t. XII (1934) pp. 14-19.

25 'De regel van de Zusters van Willebroek onder de leiding van minderbroeder J.J. Vaes (+ 1847)', dans *Franciscana*, t. XIV (1959) pp. 110-129; 'La suppression du couvent des Récollets à Tirlemont en 1796-1797', *ibid.*, t. XXII (1967) pp. 36-47; *O.L. Vrouw Van Kalfort*, Anvers, 1935, 5 planches en portefeuille et texte explicatif.

26 'Het kerkelijk leven', dans *Antwerpen in de XVIIIde eeuw*, Anvers, 1952, pp. 123-155; 'Godsdienstige toestanden (1794-1906)', dans *Bouwstoffen voor de geschiedenis van Antwerpen in de XIXde eeuw*, Anvers, 1964, pp. 169-212; 'Kerkelijk leven', dans *Antwerpen in de XVIde eeuw*, Anvers, 1975, pp. 55-94.

27 *Het bisdom Antwerpen 1559-1962*, Anvers, 1962, 64 pages avec carte géographique et portraits des évêques (celui de C.F. de Nelis est inédit, ayant été découvert et acquis par nous peu de temps auparavant).

28 'Guillaume de Berghes, chanoine de Liège, (3ème) évêque d'Anvers, archevêque de Cambrai (+ 1609)', dans *Fédération archéologique et historique de Belgique 40ème Congrès*, *Annales* (Liège, 1971) pp. 449-465; 'Werbrouck (Joseph-Anselme-François), 14ème évêque d'Anvers', dans *Biographie nationale* (de Belgique), t. XXVII, Bruxelles, 1938, col. 187-189; 'Wellens (Jacques-Thomas-Joseph), 17ème évêque d'Anvers', *ibid.*, col. 163-165. 'De achttiende eeuwse verslagen der Antwerpse Bisschoppen aan de Heilige Stoel over de staat van hun bisdom', dans *Taxandria*, nouv. série, t. XXIV (1952) pp. 115-213.

29 'Portraits de l'évêque C.F. Nelis et iconographie de ses oeuvres', dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XIX (1950) pp. 155-167; 'L'évêque Nelis et son portrait au musée de Croix à Namur', dans *Études d'histoire et d'archéologie namuroise dédiées à F, Courtoy*, Namur, 1952, pp. 885-893; 'Les oeuvres imprimées de Corneille François de Nelis', dans *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, fasc. 222-224, 1955, 196 pages, et fasc. 226, 1961, 26 pages (avec reproduction des pages de titre des ouvrages); 'L'évêque d'Anvers C.F. de Nelis et le monde italien du livre', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXVI (1961) pp. 185-192.

30 Agendas édités d'après les originaux, en français ou en latin, de l'évêque ou de son secrétaire: 'Twee dagboeken van Cornelius Franciscus Nelis', dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, t. XXVIII (1937) pp. 60-113; 'Parochiebezoeken van Bisschop Nelis', dans *Taxandria*, nouv. série, t. XXXI-XXXII (1959-1960) pp. 113-164.

31 Dans le *Bulletin de l'Institut historique belge:* au prélat italien Joseph Garampi (t. XIII, 1933, pp. 193-204), au chanoine régulier de Rolduc Simon-Pierre Ernst (t. XIV, 1934, pp. 175-190), au haut fonctionnaire bruxellois Patrice-François de Neny (t. XV, 1935, pp. 133-144), au pasteur zurichois Jean-Gaspard Lavater (t. XVII, 1936, pp. 87-106), au savant hollandais Henri van Wijn (t. XVIII, 1937, pp. 59-72), au professeur napolitain Gaétan Ancora (t. XXV, 1949, pp. 221-241); dans *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie:* à la Leidse Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde (1935, pp. 21-23); dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire:* à l'homme de lettres parisien Jacob-Nicolas Moreau (t. CIII, 1946, pp. 93-141); dans *De gulden passer:* à l'imprimeur parmesan Jean Baptiste Bodoni (t. XXX, 1952, pp. 85-110), au chanoine hennuyer Paul-Antoine Wins (t. XXXV, 1957, pp. 148-178). Les lettres de Bodoni à de Nelis ont été étudiées dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXIV (1959) pp. 140-148. 'Un mémoire inédit du prélat C.F. Nelis', dans *Mémoires de la Société*

d'agriculture, *commerce*, *sciences et arts de la Marne*, 2ème série, t. XXIX (1955) pp. 93-98. Cfr. également 'L'évêque d'Anvers C.F. Nelis et les prêtres émigrés français', *ibid.*, t. XXXI (1957) pp. 61-72; 'Les dossiers C.F. Nelis à Bréda et à Louvain', dans *Archives*, *Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXVIII (1957) pp. 95-113.

32 *De laatste tien levensjaren van Bisschop C.F. Nelis*, Anvers, 1963, 188 pages. Ce furent les années où le prélat fut vivement critiqué. Nous avons analysé un de ces pamphlets: 'Een Antwerpsche Almanak van 1796', dans *Franciscana*, t. X (1955) pp. 1-18.

33 'Eenige dokumenten der XIVe-XVIIe eeuw, betreffende de Burchtkerk te Antwerpen', dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2ème série, t. IV (1929) pp. 296-303; 'Miranda te Antwerpen in 1788 en 1792', dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, t. XXV (1934) pp. 166-176; *Gedenkboek SS. Michiel en Pieter 1884-1934*, Anvers, 1934, 104 pages avec 53 illustrations.

34 'Hubertus Gautius, leeraar aan het Antwerpsch Seminarie', dans *Ons geestelijk erf*, t. XLI (1967) pp. 5-27; 'Letterkundigen en schrijvers', dans *Antwerpen in de XVIIIde eeuw*, Anvers, 1952, pp. 248-253, 257-274; 'Adrien Oomen', dans *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, fasc. 226, 1961, 4 pages; 'Brieven van Deken Werbrouck (1797, 1798-1801)', dans *Taxandria*, nouv. série t. XXVII (1955) pp. 3-35, t. XXIX (1957) pp. 21-47; 'Turnhoutse brieven van de Gebroeders Vigneron (1786-1804)', *ibid.*, t. XXIX, pp. 131-164; 'Lijst der kanunniken van de Sint-Pieterskerk te Turnhout (1398-1797)', *ibid.*, t. XXX (1958) pp. 69-95.

35 'Les éditions bibliques, liturgiques et canoniques de Plantin', dans *De gulden passer*, t. XXXIV (1956) pp. 157-192 (ce qui concerne le Corpus Iuris Canonici a été repris dans *Studia Gratiana*, t. IX (1966) pp. 143-152; 'Deux épisodes plantiniens', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXIII (1958) pp. 155-163; 'Trois impressions plantiniennes identifiées', *ibid.*, t. XLI (1966) pp. 214-219; 'Jean et Jacques Taffin, Jean d'Arras et Christophe Plantin', dans *De gulden passer*, t. XXXVI (1958) pp. 125-136.

36 88 Pages, combinant ce qui a paru dans *De gulden passer*, t. XXXIII, (1955) pp. 48-91, et la *Bibliotheca Belgica*, fasc. 223-224, Bruxelles, 1955, 50 pages. Dans *Moderne Encyclopedie der Wereldliteratuur*, 9 vol., Gand 1963-1977, nous avons publié 8 notices, dont celles sur Nelis et sur Smits.

37 Dans *Rolduc's Jaarboek:* 'Simon Pieter Ernst, redder der gebouwen van Rolduc', to. XXXIII (1953) pp. 86-90; 'Theologisch onderwijs en vorming te Rolduc van 1680 tot 1796, t. XXXIV (1954) pp. 15-75; 'De godsdienstige politiek van Napoleon en de Limburgse geestelijkheid', t. XXXV, (1955) pp. 65-80; 'Het luikse Rolduc en zijn leraren', t. XXXVII (1957) pp. 63-87; 'De kloosterhervorming van 1680 en het jubileum van 1780 te Rolduc, t. XXXVIII (1958) pp. 69-95; 'Twee Rolduciens te Parijs (1675-1677)', t. XXXIX (1959) pp. 78-85; 'Abt Bock in de branding (1683-1700)', t. XL (1960) pp. 84-97; 'De mislukte poging tot oprichting van een seminarie te Rolduc in 1817-1818', t. XLII (1962) pp. 109-117. Dans *Het Oude Land van Loon:* 'De abdij Rolduc in 1796', t. VIII (1ô53) pp. 80-88; 'De Rolduciaan de La Hamayde, aalmoezenier in de Oostenrijkse legers (1796-1798)', *ibid.*, pp. 101-107; 'L.J.M. van de Wardt d'Onsel, pastoor en exegeet (+ 1832), *ibid.*, pp. 142-152. Dans *Limburg:* 'Twee brieven van Maart 1802', t. XXXIV (1955) pp. 12-20; 'Brieven van en aan Norbertijn Candidus Caenen van Rekem (1797-1803)', t. XXXIX (1960) pp. 214-228. Dans *Bulletin de la Société eupenoise d'histoire:* 'Prêtres assermentés et insermentés dans les cantons d'Eupen, de Limbourg, de Walhorn et d'Aubel', t. IV (1954) pp. 1-7, 27-33; 'Une réunion de Rolduciens à Eupen en 1801', t. V (1955) pp. 7-14; 'Lettres de Pierre Ignace de la Saulx de Knoppenburg à Simon Pierre Ernst', t. VI (1956) pp. 1-17. Dans *De Gulden passer:* 'Simon Pierre Ernst et L'art de vérifier les dates', t. XXXI (1953) pp. 149-190. Dans *Fédération archéologique et historique de Belgique 34ème Congrès*, *Annales* (Verviers, 1954); 'Simon Pierre Ernst et ses correspondants', pp. 67-153. Dans *Biographie nationale* (de Belgique): 'Ernst (Simon Pierre)', t. XXXI (1961) col. 297-328. Dans *Ons geestelijk erf:* 'Onuitgegeven dokumenten betreffende de kloosterlijke hervorming te Rolduc in 1680-1683', t. XLII (1968) pp. 262-297.

38 'Le droit diocésain liégeois à l'époque carolingienne', dans *Leodium*, t. XXIII (1930) pp. 23-40 (sujet repris dans le t. I de la législation religieuse franque); 'Les curés de Tohogne', dans *Leodium*, t. XXXVII, (1950) pp. 3-15 (depuis 1533, en 1802 Tohogne passa au diocèse de Namur); 'La rétractation du serment de haine à la Royauté dans le diocèse de Liège', dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXVIII (1953) pp. 71-107; 'Prêtres soumis et insoumis dans l'arrondissement de Malmedy en 1801', dans *Tablettes d'Ardenne et Eifel*, t. I (1961) pp. 143-250; 'Over de beëdigde priesters in het departement der Nedermass', dans *Het Oude Land van Loon*, t. VIII (1953) pp. 190-200; 'H. Bungeners, pastoor van Herk-de-Stad in het begin der XIXde eeuw', *ibid.*, t. XI (1956) pp. 97-120; 'De

Pastoorsbenoemingen in het departement van de Nedermaas na het Concordaat (1801-1803)', *ibid.*, t. XIV (1959) pp. 149-192; 'Lettres de Mgr Jean Evangéliste Zaepffel, évêque de Liège, à Simon Pierre Ernst, curé d'Aefden (1802-1807)', dans *Archives de l'Église d'Alsace*, 2ème série, t. X (1953-1954) pp. 215-269; 'Lettres de Mgr Jean Evangéliste Zaepffel, évêque de Liège, à Louis Pascal Delruelle, curé de Saint-Martin à Maestricht (1802-1804)', *ibid.*, 2ème série, t. XIV (1964) pp. 273-317; 'Le catéchisme impérial dans le diocèse de Liège', dans *Sacris Erudiri*, t. VIII (1956) pp. 379-420; 'De zaak van pastoor Bungeners te Rome', dans *Album Dr. M. Bussels*, Hasselt, 1967, pp. 145-151.

39 'Le "Liber de rota verae religionis" d'Hugues de Fouilloi', dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. XXIX (1959) pp. 219-228, t. XXX (1960) pp. 15-37; 'Le "Liber de pastoribus et ovibus" d'Hugues de Fouilloi', *ibid.*, t. XXXI (1961) pp. 77-107; 'Hugues de Fouilloy, imagier de ses propres oeuvres?, dans *Revue du Nord*, t. XLV (1963) pp. 31-42; 'La nature et le sens du "De Avibus" d'Hugues de Fouilloy', dans *Miscellanea Mediaevalia*, t. VII (1970) pp. 279-302.

40 'Le rôle de l'image dans un manuscrit médiéval (Bodleian, Lyell 71)', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXVII (1962) pp. 23-30; 'Deux Missels enluminés peu connus', *ibid.*, t. XLIV (1969) pp. 32-51; 'Quelques manuscrits des chanoines de la cathédrale de Pistoie', *ibid.*, t. XLV (1970) pp. 40-55.

41 'Le pressoir mystique d'Aerschot dans le tradition iconographique', dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. VI (1936) pp. 41-49; 'De mystieke wijnpers in woord en beeld', dans *Algemeen Nederlandsch Eucharistisch Tijdschrift*, t. XV (1936) pp. 337-346.

42 'François II de Harlay, archevêque de Rouen de 1616 à 1651, éditeur de textes canoniques', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. L (1975) pp. 156-162; 'Un concile français inédit de 1651', dans *Studia Gratiana*, t. XII (1967) pp. 81-88; 'Autorité civile et concile provincial (1650-1651)', dans *Recueil de mémoires et travaux publié par la Société d'histoire du droit et des institutions des Anciens pays de droit écrit*, t. IX (1974) pp. 157-167.

43 'Oeuvres imprimées des Minimes de la Province Belge', dans *De gulden passer*, t. XXXVIII (i960) pp. 193-210, t. XXIX (1961) pp. 139-188; 'Jean Jacques Courvoisier', dans *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, fasc. 226, 1961, 31 pages, fasc. 227, 1963, 15 pages.

44 'Un ouvrage peu connu d'un ancien jésuite (Charles-Antoine Desbiez) sur les rapports entre l'Église et l'État (1792-1793)', dans *Nouvelle revue théologique*, t. LXXXII (1960) pp. 730-743; 'Deux capucins peu connus du nord de la France (Pierre-Vaast Aernout et François-Dominique Blanchandin le Chêne)', dans *Études Franciscaines*, nouv. série, t. XII (1962) pp. 203-218.

45 'La Bible française de René Benoist', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXII, (1957) pp. 168-174; 'Le commentaire de Gérard Mercator sur l'Épitre aux Romains de saint Paul', dans *Duisburger Forschungen*, t. VI (1962) pp. 233-243.

46 'Een oud Vlaams leven van Maria van Valckenisse', dans *Ons geestelijk erf*, t. XXXIX (1965) pp. 152-195; 'Comment une biographie de Jeanne Neerinck fut écrite et ne parut point', dans *De gulden passer*, t. XLIII (1965) pp. 91-128; 'Multiples éditions concernant Soeur Françoise-Claire de Saint Liévin (Livine Sanders)', dans *Franciscana*, t. XIX, (1964) pp. 137-146 (reproduit dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XL, 1965, p. 201-208); 'Francisca-Clara van St.-Lieven', 'Joanna van Jezus', dans *Nationaal biografisch woordenboek*, t. IX, Bruxelles, 1977, col. 280-283, 438-443; 'La dévote Marie de Louvencourt, d'Amiens (+ 1778) et ses écrits conservés à Courtrai', dans *Handelingen van het Genootschap Société d'Émulation te Brugge*, t. CIV (1967) pp. 141-151; 'Manuscrits et imprimés se rapportant à la dévote Marie de Louvencourt, d'Amiens', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. LII (1977) pp. 195-204.

47 'Explications et rétractations du curé jureur André Joseph Baugniet, dans *Sacris Erudiri*, t. XL (1960) p. 416-445 (prêtre du diocèse de Namur, il passa à celui de Malines après le Concordat); 'Le franciscain Verstraete et le stevenisme à Courtrai en 1812', dans *Franciscana*, t. XVI (1961) pp. 58-70.

48 'Petites Églises', dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. VI (1957) col. 1438-1447; 'De "Petites Églises"', dans *Katholiek Archief*, t. XIII (1958) col. 178-182.

49 'Le retour à l'Unité des dissidents lyonnais et vendéens', dans *Revue des sciences religieuses*, t. XXXII (1958) pp. 38-52.

50 'La situation du clergé des quatre départements rhénans comparée à celle dans les neuf départements belges (1795-1802)', dans *Federatie van kringen voor oudheidkunde en geschiedenis van België*, *43e Congres*, *Annalen*, Sint-Niklaas-Waas, 1974, pp. 157-161; 'Les listes préfectorales du clergé des quatre départements rhénans après le Concordat de 1801, dans *Mélanges Mgr H. Wagnon*, Louvain, 1976, pp. 149-181.

51 104 pages. Traduction néerlandaise: *Duizend jaar Byzantijnse geschiedenis*, Utrecht, 1949, 168 pages; *Historische W.P. Encyclopedie*, 3 vol., Amsterdam, 1957-1959, 43 articles.
52 'Aspects juridiques de la succession de Toscane', dans *Studi in inore d'Agostino d'Avack*, t. IV, Milan, 1976, pp. 203-204; 'Le cardinal d'Alsace et la famille de Beauvau-Craon', dans *Studia Mechliniensia*, Malines, 1976, pp. 339-350.
53 'L'acte de cession du duché d'Urbino au Saint-Siège en 1624', dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XLVI-XLVII (1976-1977) pp. 153-190; 'Le testament de la dernière Médicis', *ibid.*, t. XLV (1975) pp. 457-480.
54 Nassau-Siegen (Princes belges de)', dans *Biographie nationale* (de Belgique), t. XXXI, 2, Bruxelles, 1962, col. 581-602; 'Documents inédits concernant les princes catholiques de Nassau-Siegen', dans *Annales. Cercle historique et archéologique de Renaix*, 1962, p. 59-87 (l'annexe n'est pas de notre main); 'De Katholieke Prinsen van Nassau-Siegen', dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XLI (1961) pp. 69-97 (traduction allemande d'après un texte revu et largement complété par nous: 'Die katholischen Fürsten von Nassau-Siegen', dans *Nassauische Annalen*, t. LXXIII (1962) pp. 129-152; 'Chimay, ses princes et les Français (1722-1759)', dans *Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, *44ème Congrès*, *Annales*, Huy, 1976, pp. 197-207.
55 'Jean-Baptiste de Bouge et sa carte des opérations militaires dans la région mosane belge en 1790', dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. L (1960-1961) pp. 205-268; 'L'aumônerie militaire sous la révolution brabançonne', dans *Centurio*, t. XXIII (1954-1955) pp. 140-146.
56 P.F. Gosse et son 'Portefeuille d'un ancien typographe'', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XXXV (1960) pp. 277-281; 'Projet d'un Institut de gravure à Amsterdam en 1809, *ibid.*, t. XXXVIII (1963) pp. 168-177.
57 *Historische W.P. Encyclopedie*, t. II, Amsterdam, 1958, pp. 504-510.
58 Sous le pseudonyme de Chi-lo-sa: *Gazet van Antwerpen*, 24/I, 26/II, 16-17/III, 7, 10, 16, 24/IV, 2, 21/X, 30, 31/XII/1946, 12-13/IV/1947; *Leidse Courant*, 8/III/1947.
59 'Les publications du demi-millénaire de Bordighera. Un fil conducteur et quelques réflexions', dans *Revue de Provence*, t. XXIV (1974) pp. 515-522.
60 'Une fondation belge à Madrid', dans *Centurio*, num. 2, (1939) pp. 30-32.
61 'Au Congrès de Fanöe: 'Les confessions chrétiennes séparées et l'État', dans *La vie catholique*, 29 septembre 1934.
62 Sous le pseudonyme de Chi-lo-sa: *Gazet van Antwerpen*, 27/I, 12/V/1937, 22/VI/1947.
63 'Les éditions italiennes du "Theatrum Orbis terrarum" d'Ortelius', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. LIII (1978), pp. 158-167.

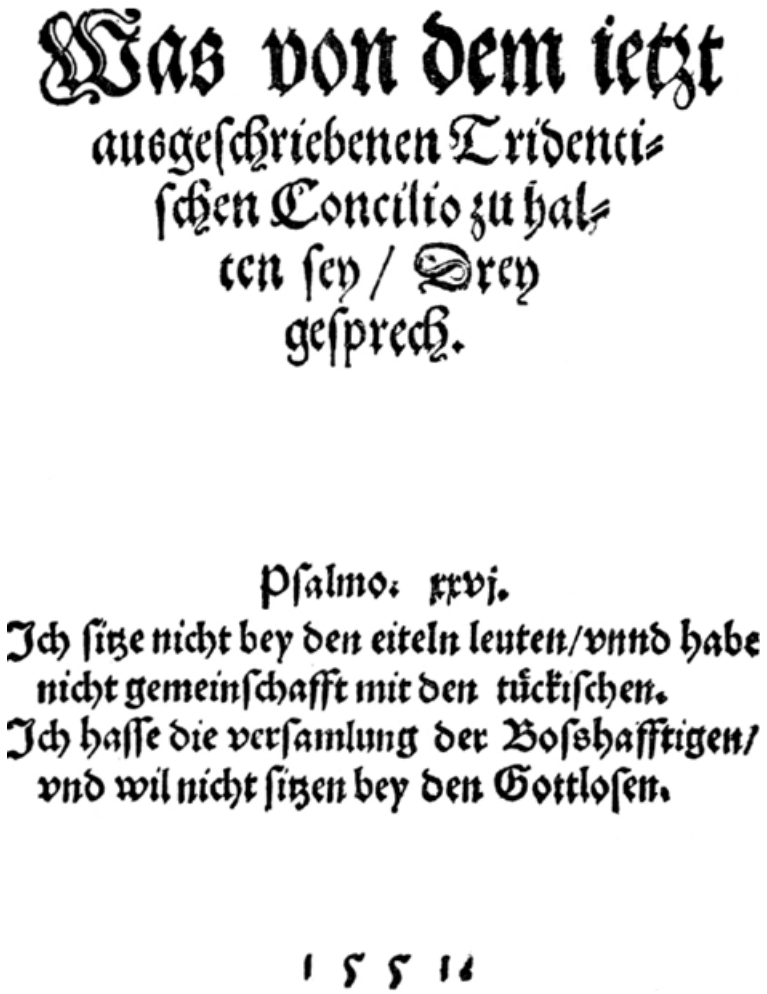

Was von dem ietzt
ausgeschriebenen Tridenti-
schen Concilio zu hal-
ten sey / Drey
gesprech.

Psalmo. xxvj.
Ich sitze nicht bey den eiteln leuten/vnnd habe
nicht gemeinschafft mit den tückischen.
Ich hasse die versamlung der Boßhafftigen/
vnd wil nicht sitzen bey den Gottlosen.

1 5 5 1

FIG. 1 - Page de titre d'un pamphlet défavorable à la reprise des travaux du Concile de Trente, annoncée pour 1551 (Collection C. de Clercq).

Widder das Lesterbuch des hochfliehenden Osiandri/darinnen er das Gerechte Blut vnsers Herrn Jesu Christi verwirfft/ als vntüchtig zu vnser Gerechtigkeit. etc.

An den Herzogen in preussen geschriebē/
Durch Erasmum Alberum D.

Gala: 5.
Wer euch irre macht/ Der wirt sein vrtehl tragen/ er sei wer er wolle.

1. Timo: 6.
So iemand anders leret/ vnd bleibt nicht bei den heylsamen worten vnsers Herrn Jesu Christi/Vnd bei der lere van der Gotseligkeyt/ der ist in seinen gedancken ersoffen/ vnd weys nichts/ ist seuchtig in fragen vnd wortkriegen etc.

FIG. 2. - Page de titre d'une réfutation d'André Osiander par Érasme Alber en décembre 1551 (Collection C. de Clercq)

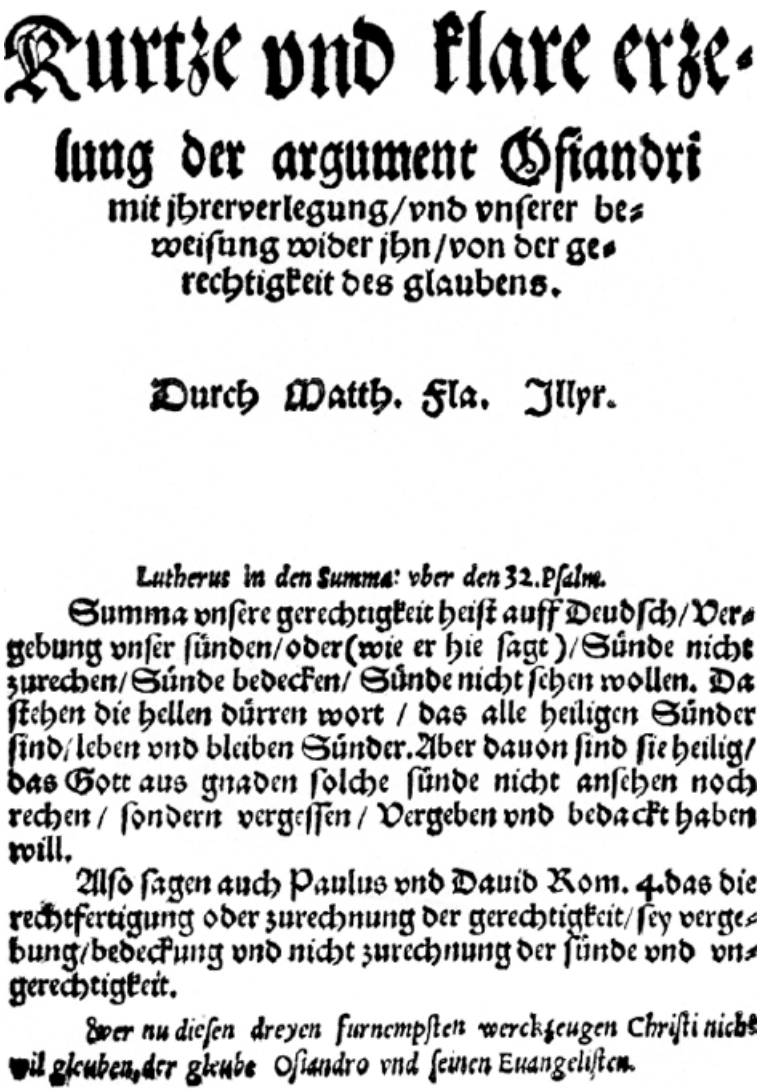

Kurtze vnd klare erze-
lung der argument Oſiandri
mit jhrerverlegung/vnd vnſerer be-
weiſung wider jhn/von der ge-
rechtigkeit des glaubens.

Durch Matth. Fla. Illyr.

Lutherus in den Summa: vber den 32. Pſalm.

Summa vnſere gerechtigkeit heiſt auff Deudſch/Ver-
gebung vnſer ſünden/oder(wie er hie ſagt)/Sünde nicht
zurechen/Sünde bedecken/ Sünde nicht ſehen wollen. Da
ſtehen die hellen dürren wort / das alle heiligen Sünder
ſind/leben vnd bleiben Sünder. Aber dauon ſind ſie heilig/
das Gott aus gnaden ſolche ſünde nicht anſehen noch
rechen / ſondern vergeſſen / Vergeben vnd bedackt haben
will.

Alſo ſagen auch Paulus vnd Dauid Rom. 4. das die
rechtfertigung oder zurechnung der gerechtigkeit/ſey verge-
bung/bedeckung vnd nicht zurechnung der ſünde vnd vn-
gerechtigkeit.

Wer nu dieſen dreyen furnempſten werckzeugen Chriſti nicht
wil gleuben, der gleube Oſiandro vnd ſeinen Euangeliſten.

FIG. 3. - Page de titre d'une réfutation d'André Osiander par Flacius Illyricus le 1er septembre 1552 (Collection C. de Clercq)

FIG. 4. - Portrait de François Sonnius, évêque d'Anvers, par François Pourbus le Vieux. Au dessus du portrait on lit: *1577. Aetatis sue 68.* Pourbus était né en 1545 et mourut à Anvers en 1581 (Musée des Beaux-Arts à Anvers, n^{o} 547 du catalogue)

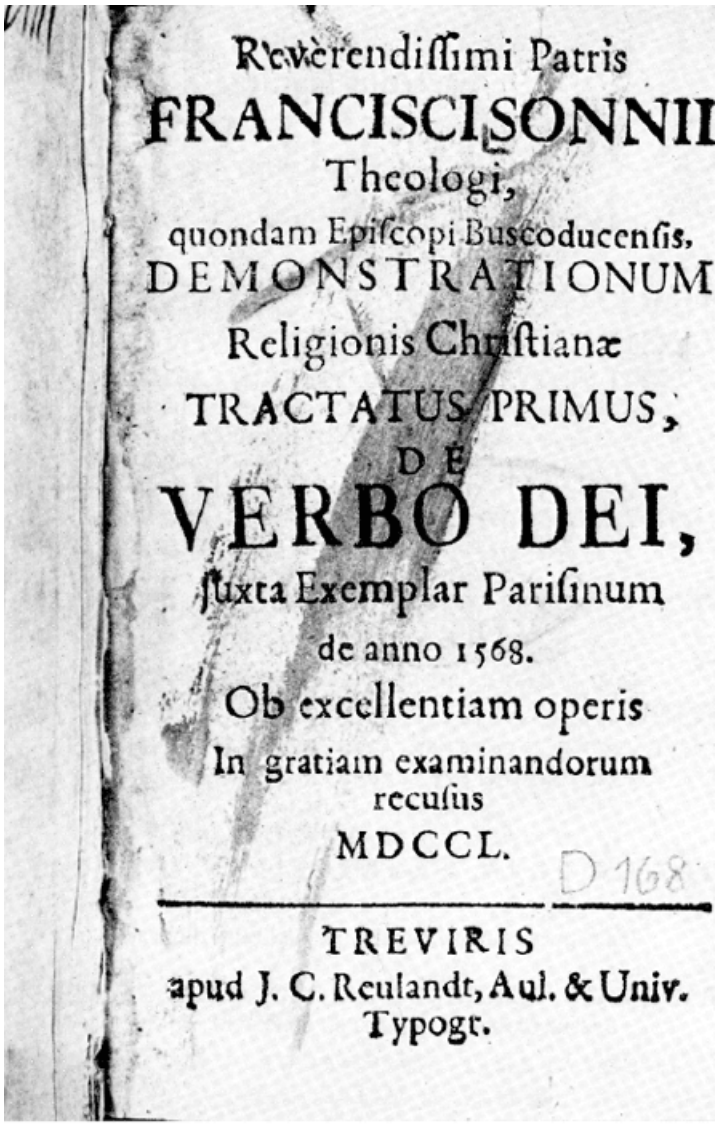

Reverendiſſimi Patris
FRANCISCI SONNII
Theologi,
quondam Epiſcopi Buscoducenſis,
DEMONSTRATIONUM
Religionis Chriſtianæ
TRACTATUS PRIMUS,
DE
VERBO DEI,
ſuxta Exemplar Pariſinum
de anno 1568.
Ob excellentiam operis
In gratiam examinandorum
recuſus
MDCCL.

D 168

TREVIRIS
apud J. C. Reulandt, Aul. & Univ.
Typogr.

FIG. 5. - Page de titre d'une réédition d'une oeuvre de François Sonnius, procurée à Trèves en 1750 par Georges Neller (Bibliothèque du Priesterseminar à Trèves)

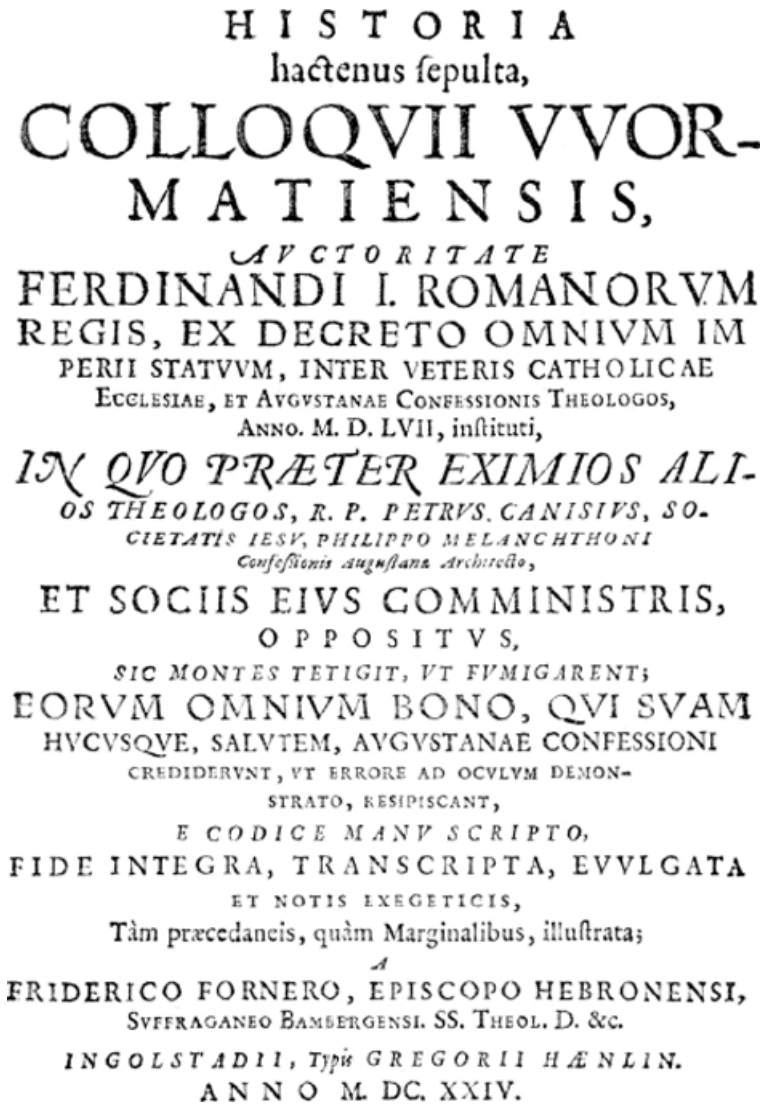

HISTORIA
hactenus ſepulta,
COLLOQVII VVORMATIENSIS,
AVCTORITATE
FERDINANDI I. ROMANORVM
REGIS, EX DECRETO OMNIVM IMPERII STATVVM, INTER VETERIS CATHOLICAE
ECCLESIAE, ET AVGVSTANAE CONFESSIONIS THEOLOGOS,
ANNO. M. D. LVII, inſtituti,
IN QVO PRÆTER EXIMIOS ALIOS THEOLOGOS, R. P. PETRVS. CANISIVS, SOCIETATIS IESV, PHILIPPO MELANCHTHONI
Confeſſionis Auguſtanæ Architecto,
ET SOCIIS EIVS COMMINISTRIS,
OPPOSITVS,
SIC MONTES TETIGIT, VT FVMIGARENT;
EORVM OMNIVM BONO, QVI SVAM
HVCVSQVE, SALVTEM, AVGVSTANAE CONFESSIONI
CREDIDERVNT, VT ERRORE AD OCVLVM DEMONSTRATO, RESIPISCANT,
E CODICE MANV SCRIPTO,
FIDE INTEGRA, TRANSCRIPTA, EVVLGATA
ET NOTIS EXEGETICIS,
Tàm præcedaneis, quàm Marginalibus, illuſtrata;
A
FRIDERICO FORNERO, EPISCOPO HEBRONENSI,
SVFFRAGANEO BAMBERGENSI. SS. THEOL. D. &c.
INGOLSTADII, Typis GREGORII HÆNLIN.
ANNO M. DC. XXIV.

FIG. 6. - Page de titre d'une histoire du Colloque de Worms en 1557, par Frédéric Forner, parue en 1624 (Bibliothèque universitaire de Cologne)

François Sonnius controversiste et apologiste
Réédition peu connue d'une de ses oeuvres en 1750
par C. de Clercq
(Anvers)

I

François van de Velde, dit aussi De ou A Campo, naquit le 12 août 1506 à Son près d'Eindhoven, d'où son nom de Sonnius; il devint docteur en théologie, puis professeur et chanoine de la collégiale Saint-Pierre à Louvain[1]. Il semble qu'il accompagna l'évêque de Cambrai[2], Robert III de Croy, lorsque celui-ci se rendit au concile de Trente. L'assemblée s'était ouverte le 13 décembre 1545, mais l'évêque n'arriva que le 8 juin 1546. Plus tard, une maladie infectieuse ayant éclaté à Trente, le concile fut transféré à Bologne en mars 1547, mais interrompu le 2 juin, sur ordre du pape Paul III. Le nouveau pontife, Jules III, fixa le 1er décembre 1548 la reprise des activités conciliaires au 1er mai 1549. L'empereur Charles V voulut que même les protestants y envoient des délégations. Ceux-ci discutèrent longuement entre eux sur l'opportunité d'une telle participation. Et d'autres circonstances encore empêchèrent la reprise immédiate du concile.

A cette époque toute une littérature pamphlétaire parut chez les protestants, tant en ce qui concerne le concile lui-même, que des points de doctrine disputés entre eux et qui pourraient être examinés à Trente[3]. Nous profitons de cet article pour signaler trois brochures petites in-4°, à peine connues.

La première brochure se rattache directement à notre sujet: *Was von dem ietzt ausgeschriebenen Tridentischen Concilio zu halten sey. Drey gesprech.* En dessous du titre on lit les versets 4 et 5 du psaume XXVI (XXV selon la Vulgate), ce qui indique déjà une attitude négative vis-à-vis de discussions où les uns accusent les autres, et la date de 1551. Le livret imagine trois conversations auxquelles participent, suivant des modalités diverses, un archiprêtre catholique, un gardien ou supérieur religieux franciscain, et deux protestants: Pasquillus et le secrétaire d'un seigneur temporel. Selon eux, le concile n'a rien d'oecuménique, il faut suivre une voie moyenne d'entente: la conciliation par la charité. Le petit livre se termine par treize invocations au Seigneur aux pages 55 à 57, la page 58 et dernière est blanche.

La seconde brochure est intitulée: *Widder das Lesterbuch des hochfliehenden Osiandri*, *darinnen er das Gerechte Blut unsers Herrn Jesu Christi verwirfft als untüchtig zu unser Gerechtigkeit*, *etc. An den Hertzogen in preussen geschrieben durch Erasmum Alberum D.* En dessous du titre on lit les versets 10 du chapitre V de l'épître aux Galates et 3-4 du chapitre VI de la 1ère épître à Thimothée. André Osiander naquit en 1498 à Gunzenhausen dans le Brandebourg, fut ordonné prêtre catholique à Nuremberg en 1520, se maria et adhéra au luthéranisme en 1525; il fut nommé en 1549 professeur à l'université de Königsberg par Albert de Hohenzollern, celui-ci était passé au protestantisme et obtenu la sécularisation de la Prusse qui devint un duché héréditaire. Osiander défendit des thèses outrancières, notamment que la justification par la foi se produit dans l'homme lorsqu'il entend la parole du Verbe qui vient alors demeurer en lui. La passion et le sang du Christ ne jouent qu'un rôle accessoire de rémission des péchés. Ceux qui s'opposèrent à cette doctrine, notamment l'auteur de la brochure, furent exilés par le duc. C'est ainsi qu'Erasme Alber, né vers 1500 à Brunderbrucken, fidèle élève de Luther, se réfugia à Hambourg. C'est là qu'il signa, en décembre 1551 la dédicace au duc de son écrit contre Osiander. Vient alors la réfutation des doctrines de ce dernier, entrecoupée d'invocations au Christ, considéré surtout dans sa passion. Suivent vingt-trois vers latins, commençant ainsi: ‘Lutherus si iam viveret, Osander (sic) haec

non scriberet', et quelques textes de Luther réprouvant les thèses d'Osiander. A la fin de la brochure page 64, on lit: 'Ex officina Ioachimi Leonis'. C'était un imprimeur à Hambourg[4].

Un autre adversaire d'Osiander fut Mathias Vlačič, latinisé en Flacius, dit Illyricus. Il était en effet né à Albona en Illyrie en 1520, il devint professeur à Magdebourg et se distingua par sa lutte contre les communautés non-luthériennes. En 1552 il publia à Francfort-sur-Main: *Confessionis Andreae Osiandri de iustificatione refutatio*, et à Magdebourg, chez Christian Rödinger, le 1er septembre, ainsi que l'indique le page 48 et dernière: *Kurtze und klare erzelung der argument Osiandri mit ihrer verlegung, und unserer beweisung wider ihn von der gerechtigkeit des glaubens.* En dessous on trouve un texte de Luther sur le psaume XXXII (XXXI de la Vulgate). L'opuscule est dédié à la communauté de Königsberg. Après un prologue, l'auteur expose trente thèses d'Osiander et les rejette, il définit ensuite sa propre doctrine en trente thèses également, puis ajoute quelques ultimes réfutations[5].

La session du concile de Trente, du 13 janvier 1547, avait traité de la justification, celle du 3 mars des sacrements en général, du baptême et de la confirmation, les réunions tenues sous Jules III s'occuperont des autres sacrements. La réouverture du concile ne se fit que le 1er mai 1551, on discuta d'abord au sujet de l'eucharistie. Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, envoya à ses frais au concile dix hommes d'Église: l'abbé bénédictin de Saint-Bertin à Saint-Omer, Gérard de Haméricourt[6]; quatre professeurs de la faculté de théologie de Louvain: le doyen Ruard Tapper[7], Jean van der Eycken, dit Leonardi[8], Sonnius, Josse van Ravesteyn[9]; quatre religieux, parmi lesquels Jean de Mahieu[10]; Vulmar Bernaert, docteur *utriusque iuris* de Louvain. Ils arrivèrent à Trente fin septembre, les premières délégations protestantes furent sur place début octobre. Les quatre professeurs louvanistes eurent tout juste le temps de remettre le 9 octobre un mémoire sur l'eucharistie[11], car deux jours plus tard furent votés en réunion plénière les chapitres et canons en la matière, rédaction à laquelle ils n'avaient donc pris aucune part. Les thèses protestantes sur la pénitence furent résumées en douze articles, celles sur l'extrêmeonction en trois articles; les condamnations les visant avaient été

préparées. Le 21 octobre les quatre professeurs louvanistes remirent leur mémoire; ils se rallièrent aux condamnations mais relevèrent ce qui chez les protestants n'était pas erroné: la satisfaction pénitentielle dépend de l'arbitre du confesseur; en dehors du sacrement, il y a une vertu de pénitence; le Christ n'a pas précisé si la confession devait être publique ou secrète[12].

Le concile comportait des assemblées générales et des réunions particulières. Dans une de celles-ci, qui commença le 22 octobre à 20 heures, Sonnius donna son avis sur les articles concernant la pénitence, il répéta les trois remarques du mémoire louvaniste, précisant encore davantage sa pensée à leur sujet, il déclara explicitement que l'énumération de tous les péchés est impossible dans un sens absolu, que la satisfaction n'est pas toujours rigoureusement nécessaire et qu'elle doit rester dans la limite des choses possibles à accomplir. Après lui, van Ravesteyn présenta ses remarques au sujet de l'extrême-onction. La réunion se termina à 23 heures. Le texte définitif des chapitres et des canons sur la pénitence, adoptés en séance plénière le 22 novembre, tint compte des suggestions de Sonnius; toutefois, en ce qui concerne la satisfaction, le concile maintint son anathème contre ceux qui nieraient qu'elle fait partie intégrante du sacrement[13].

Ensuite le concile s'occupa de la messe et du sacrement de l'ordre. Il échut à Sonnius d'exposer son avis sur l'article 5 des protestants concernant la messe et de l'article 3 concernant l'ordre. Il remit un long mémoire écrit pour les condamner[14], il cite longuement les Écritures et les Pères, il répond aux théories du théologien protestant Philippe Melanchton[15], qui avait pensé venir au concile mais s'arrêta en cours de route. Au début de l'après-midi du 10 octobre Sonnius s'appliqua dans une discussion privée à réfuter plus particulièrement les arguments de ce dernier[16]. Il parla ensuite à la réunion des théologiens à 21 heures[17]. Il distingue une triple offrande du Christ: sur la croix, sur l'autel, dans les cieux, où, selon la parole de saint Paul[18], le Christ intervient constamment pour nous auprès de son Père. Il apporte ainsi un complément tout-à-fait orthodoxe et réel à l'insistance quasi exclusive que théologiens catholiques et protestants mettaient sur la passion et la mort du Christ, et, en ce qui concerne ceux qui

admettaient la messe, sur le renouvellement non sanglant du sacrifice sanglant, contre l'exclusivité de celui-ci Osiander avait réagi avec outrance. Les protestants rejetaient toute véritable hiérarchie dans l'Église, tous les chrétiens sont égaux, ce sont eux qui désignent les ministres du culte; Sonnius au contraire montre que le sacerdoce du prêtre est le même que celui du Christ et que les prêtres doivent être nommés par l'évêque. La réunion se prolongea jusqu'à 24 heures, Sonnius avait eu une journée bien remplie.

Le 31 décembre, Bernaert écrit à André Masius[19]: 'les quatre théologiens de Louvain et moi habitons avec un des ambassadeurs de l'empereur Gulielmus a Pictavia[20]. Nous dépensons beaucoup d'argent, toutes choses sont très chères ici et nous vivons largement. Chacun de nous a deux serviteurs, et reçoit de la Cour chaque jour, pour lui et pour eux, un subside de trois philippins; la nourriture plaît assez à chacun de nous, mais le vin beaucoup moins. L'un de nous, le maître de Hasselt, se trouve mal; il souffre d'un flux du ventre et cela depuis longtemps, en sorte qu'il est très faible, et parce qu'il est sévère de caractère et mélancolique nous doutons de son sort, nous espérons cependant le mieux. Nous enterrons aujourd'hui un de ses serviteurs, un prêtre qu'il avait amené avec lui de Louvain, il est mort hier d'une maladie étrange peu connue des médecins..., que son âme repose en paix. Nous avons déjà enterré le secrétaire de l'ambassadeur, qui est décédé d'une grave hémorragie. Ces exemples de la fragilité humaine nous sont donnés, il faut nous garder de contracter maladie par trop de nourriture ou de boisson'. Le maître de Hasselt est van der Eycken, il mourut en effet le 5 janvier 1552.

Avant Noël, le concile s'était ajourné au 25 janvier, il s'éternisa ensuite dans les discussions sur la messe et sur l'ordre, en sorte qu'aucun texte définitif n'avait été adopté en ces matières, lorsque, le péril de guerre se rapprochant, l'assemblée fut suspendue le 28 avril. Les délégués des Pays-Bas prirent la route du Brenner, mais arrivés à Bolsano, le théâtre des opérations militaires se rapprochant, ils décidèrent de regagner Trente où ils étaient encore le 22 juin[21] et dont ils partirent par un autre chemin.

En 1555 Sonnius publia les deux premiers traités de ses *Demonstrationum religionis christianae*, à Louvain chez Étienne Valerius.

Dans le premier traité, sur la Parole de Dieu, Sonnius adopte une thèse très mitigée sur la question si discutée de l'inspiration des Écritures: Dieu a parlé par révélation intérieure à l'écrivain sacré, mais celui-ci s'est servi de ses lumières naturelles, de sa propre prudence et industrie, pour établir son récit. Sonnius s'occupe aussi de définir le nombre exact des livres de l'Écriture sainte.

Charles Quint abandonna à son fils Philippe II la souveraineté sur les Pays-Bas le 25 octobre 1555 et, sur le royaume d'Espagne le 15 janvier 1556. Il céda l'empire à son frère, Ferdinand I, le 24 février suivant. Ferdinand se préoccupa de la situation religieuse en Allemagne et convoqua en 1557 une réunion de théologiens catholiques et protestants à Worms. Il désigna comme président Rodolphe de Frankenstein, évêque de Spire, puis celui-ci étant mort, Jacques Pflug, évêque de Naumburg-Zeitz en Bavière. Il demanda à son neveu Philippe II d'envoyer trois théologiens louvanistes à Worms, le souverain des Pays-Bas désigna van Ravensteyn, Sonnius et Martin Boudewijn van Rijthoven[22]. Le colloque s'ouvrit à Worms le 11 septembre[23], les douze théologiens catholiques comportaient deux évêques, les trois louvanistes, deux jésuites et deux dominicains, un autre prêtre, deux laïques convertis du protestantisme; les douze théologiens protestants comptaient six surintendants, dignité correspondant à celle d'évêque, trois professeurs d'université et trois autres ministres du culte. Sonnius écrit à Viglius van Aytta, président du Conseil privé et du Conseil d'État à Bruxelles: ‘Nous serions à juste titre effrayés et par le lieu, c'est-à-dire Worms où se traite l'affaire, et par tout le voisinage d'alentour, et par le nombre des adversaires, qui est grand, et qui jouit en outre de la grande faveur des princes séculiers; nous autres au contraire, quelques uns seulement, des étrangers, odieux à plusieurs en raison de la cause que nous défendons, en un lieu hostile, sans créance publique, sans protection du roi ou des évêques catholiques, si tout notre espoir n'était pas en Dieu... Nous sommes logés dans un faubourg au couvent des carmes, assez commode, mais trop éloigné de là où se tient l'assemblée...’[24].

La base des discussions devait être la Confession d'Augsbourg, mais dès le début on ne put se mettre d'accord sur les éléments d'interprétation de ce texte, les protestants n'admettant que les

Écritures, les catholiques voulant y ajouter les Pères et la tradition[25]. Même quant aux Écritures, il n'y eut pas entente quant au nombre des livres sacrés, Sonnius prit spécialement part à la discussion sur ce point qu'il connaissait bien. Le 20 septembre, le président demanda s'il fallait tenir compte des sectes qui proposent des doctrines s'écartant du texte primitif de la Confession d'Augsbourg, les disciples de Zwingle, d'Osiander et d'autres. Ici les protestants eux-mêmes se divisèrent: cinq d'entre eux étaient d'accord pour condamner immédiatement ces sectes, mais les sept autres prétendaient qu'il fallait d'abord examiner chaque cas et voir jusqu'à quel point on s'écartait de la Confession d'Augsbourg, ils allèrent jusqu'à exclure de leur collège les cinq théologiens plus sévères, ce qui rendait toute discussion impossible. Le 6 décembre, les théologiens catholiques adressèrent au président du colloque un long et important mémoire sur ce qui s'était passé aux réunions et sur l'impossibilité de continuer les débats[26]. L'assemblée fut dès lors dissoute le 8 décembre, sans aucun résultat.

Philippe II se trouvait à Bruxelles en 1558, il se préoccupa de ce que les Pays-Bas comptassent trop peu de diocèses et même qu'une partie d'entre eux dépendît d'évêques habitant un territoire étranger. Il voulut obtenir du Saint-Siège l'érection de nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, il envoya Sonnius à Rome pour traiter l'affaire auprès du nouveau Pape Paul IV et signa le 8 mars des instructions détaillées pour Sonnius. Celui-ci voyagea par l'Allemagne, emportant avec lui la traduction des Actes de Worms. Il arriva à Rome le 13 mai et fut admis le 31 auprès du pape, auquel il remit un mémoire demandant l'érection de nouveaux évêchés. Le pape nomma une commission de sept cardinaux pour étudier la question, ils se réunirent les 5, 9, 10, et 27 août, Sonnius étant chaque fois convoqué et pouvant présenter ses observations. La commission rédigea un rapport favorable le 19 septembre, Sonnius y ajouta une note additionnelle et les deux documents furent présentés au pape le 5 octobre. Le 3 novembre Sonnius adressa à Paul IV une supplique pour hâter l'affaire, il fut reçu le 2 décembre et remit au pontife les Actes de Worms et une nouvelle supplique concernant l'érection des nouveaux évêchés. Il en adressa une troisième le 10 mars 1559. Enfin, le 12 mai, il fut

admis au consistoire pour plaider la cause, il dut ensuite se retirer pendant que le pape et les cardinaux délibérèrent et décidèrent la création demandée de nouveaux évêchés. Après le consistoire le pape apprit lui-même la bonne nouvelle à Sonnius, qui le lendemain la fit connaître dans une lettre à Philippe II. Le pape reçut encore Sonnius le 9 juillet[27]. La bulle d'érection des nouveaux évêchés porte, selon l'usage, la date du consistoire où elle fut décidée, mais le pape n'y apposa sa signature que le 21 juillet.

Sonnius occupa diverses résidences lors de son séjour à Rome, en dernier lieu il habita l'hospice Sancta Maria de Anima, dit teutonique, parce que les ecclésiastiques, sujets du Saint Empire germanique, y étaient accueillis. Sonnius admira la nouvelle église de l'hospice, et les oeuvres d'art qui s'y trouvaient déjà, notamment le monument funèbre d'Hadrien VI, sculpté par Balthazar Peruzzi, et élevé peu après que le corps du pape, décédé en 1523, eut été transporté en l'église de l'Anima le 12 août 1530[28]. Sonnius donna le 1er août 1559 trois ducats à l'hospice et un ducat pour les prêtres y résidant[29]. Il quitta Rome le lendemain pour se rendre auprès de Philippe II à Middelbourg, le 28 le souverain s'embarqua pour l'Espagne à Flessingue. Philippe II désigna les nouveaux évêques, il promut Guillaume de Poitiers à l'évêché de Saint-Omer, Jean de Mahieu à celui de Deventer, Martin van Rijthoven à celui d'Ypres, François Sonnius à celui de Bois-le-Duc dans lequelle était située sa terre natale. Guillaume de Poitiers refusa sa dignité et Gérard de Haméricourt sera nommé à sa place, de Mahieu ne pourra prendre possession de son siège en raison de l'opposition de la population.

Après la suspension de 1552, la réouverture du concile de Trente avait tardé, le nouveau pape Pie IV la décida. Répondant à une lettre de Sonnius, envoyée de Bruxelles le 14 décembre 1561, Musio Calini, archevêque de Zara depuis 1555, annonça le 27 décembre depuis Trente cette prochaine réouverture[30]. Sonnius voulut se rendre au concile pour défendre ses idées en ce qui concerne la messe et l'ordre, mais il devait encore être sacré évêque et prendre possession de son siège de Bois-le-Duc, ce qui, en raison de diverses circonstances, ne se fit qu'en novembre 1562. La réouverture du concile avait eu lieu le 18 janvier, chapitres et

canons sur la messe furent adoptés le 17 septembre, ceux sur l'ordre seulement le 15 juillet 1563, mais Sonnius avait abandonné toute idée de se rendre à Trente et les textes adoptés ne portent aucune trace de ses interventions de 1551: il n'est pas bon d'être absent.

En 1569 Sonnius passa à l'évêché d'Anvers, beaucoup plus important que celui de Bois-le-Duc. Après un fructueux épiscopat[31], il mourut à Anvers le 29 juin 1576.

II

Les oeuvres de Sonnius eurent de fréquentes rééditions au XVIe siècle. Nous en avons trouvé une, plus récente, à peine connue: *Reverendissimi Patris Francisci Sonnii Theologi*, *quondam Episcopi Buscoducensis*, *Demonstrationum Religionis Christianae Tractatus primus. De Verbo Dei*, *juxta Exemplar Parisinum de anno 1568. Ob excellentiam operis In gratiam examinandorum recusus. MDCCL. Treviris apud J.C. Reulandt*, *Aul. & Univ. Typogr.*[32]. Celui qui a procuré cette réédition en a signé la préface le 1er septembre 1750: c'est Georges-Christophe Neller, né en 1729, professeur de droit canon à l'université de Trèves depuis 1748, examinateur du clergé[33]. Il cite trois textes du *Décret* que le célèbre canoniste Jean Gratien composa à Bologne vers 1140; il argue de sa double fonction à Trèves pour faire l'éloge de Sonnius et du traité qu'il réédite:

'Georgius Christophorus Neller J.U.D. et Ss. Canonum Professor, Assessor Consistorialis, et Examinator Synodalis Trevirensis.

Cupidae Sacrarum Literarum juventuti Salutem.

Duo sunt, quae aspirantes ad regimen animarum praeprimis nosse, proindeque tempestive discere debent, scilicet *Scripturae sanctae*, *et Sacri canones.* Cap. I. dist. 38, illae *ad fidei scientiam*, hi ad *operis disciplinam.* Inscitia alterutrius nec excusatione digna est, nec venia. *Ignoratio Scripturarum ignoratio Christi est.* Cap. 9, dist. ead. *Nulli Sacerdotum liceat Canones ignorare.* Cap. 4, ead.

Hos ego vobis oretenus quotidie interpretor: illam in examine synodali commendo legere, et urgeo. Inveni autem, animos vestros perquam avidos hujus sancti atque eruditi studii, hinc deliberavi

mecum, quo vos libello ad lectionem S. Scripturae commodius praepararem. Sorte incidi in opuscula *Francisci Sonnii*, eaque tam reperi solide conscripta, tam facilia captu, ut iis successive reimprimandis operam meam commodare mox decreverim. Movit me profunda Viri eruditio, claritas methodi, coaeva S. Concilio Tridentino aetas, multa circumspectio et cura in delectu verborum, pressa decretorum Tridentinorum imitatio, elegans textuum biblicorum applicatio. Ut vero sciatis, quis, quantusque extiterit Author hic noster, vitam ejus accipite ex *Galliae Christianae* recens Parisiis 1731 editae Tome V'.

Il s'agit ici du grand ouvrage du bénédictin Denys de Sainte-Marthe, dont Neller cite le passage concernant Sonnius. Il continue ensuite sa préface:

'Editio, quam restauro, Parisiensis est de anno 1568, multis referta mendis typicis, neque nitida satis: adeo autem exacte autographi fidem sequitur hoc exemplar, ut nequidem ea voluerim expungere, quae omissa à Viro coeteroqui erudito voluissem, allegationes nempe falsarum Decretalium. Sed lapsus iste primariis ejus aevi Theologis fuit ex asse communis, quos inter eximius *Cochlaeus* anno 1526 edidit epistolas quinque S. Clementis, tres Anacleti, duas Evaristi, PP. MM. tanquam genuinas omnes, easque consecravit Ferdinando Hispaniarum Infanti, omissurus sane, ubi paulo serius vixisset, et Criticorum nostrorum sensa desuper intellexisset. Denique ad calcem hujus tractatus adjeci in supplementum selectiora quaedam monumenta, queis constans, aviternaque traditio Ecclesiae circa numerum et canonem Sanctarum utriusque foederis Scripturarum demonstratur, subjuncto indice exercitatorio. Accipite ergo pretiosum *Sonnii* laborem, fidei nostrae sanctae ac perpetuae medullam, sicque sanam magni Viri doctrinam combibite, ut ex eadem suo tempore Oves Dominicas uberrime queatis passere. Dabam Treviris Kal. Sept. 1750'.

Neller dit donc qu'il fait réimprimer une édition de Paris datant de 1568 malgré ses nombreuses fautes d'impression; il faut malheureusement ajouter que son imprimeur en commet aussi d'autres, jusque dans cette préface. Neller fait état d'un ouvrage de Jean Cochlée, né à Wendelstein près de Nuremberg en 1476, chanoine et théologien, mort à Breslau en 1552, qui a cru authentique les

dix lettres papales indiquées. Elles font cependant partie d'une collection déjà contestée à l'époque, qu'on appela plus tard les Fausses Décrétales, ouvrage élaboré par un Pseudo-Isidore entre 847 et 852[34]. Sonnius tenait encore cependant pour l'authenticité. Neller dit ensuite qu'il ajoute à l'oeuvre de Sonnius un supplément, au sujet de la liste officielle des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce supplément est paginé en chiffres romains. Une brève analyse nous permettra de constater l'évolution de la critique historique en la matière, de Sonnius à Neller[35].

Neller reproduit et commente onze textes contenant cette liste. Le n^{o} 1 est le canon indiqué comme 48 des Apôtres, il s'agit en réalité du canon 84 ou 85 de la série grecque des Canons dits Apostoliques. Il situe entre les Épîtres et les Actes des Apôtres: ‘Clementis epistolae duae, et Praeceptiones, quae vobis Episcopis per me Clementem in octo libris editae sunt, quas omnibus publicare non oportet ob quaedam arcana, quae in se continent’. Neller écrit au sujet du canon 85: ‘deceptum fuisse Sonnium’. Il rapporte l'opinion formulée en 1693 par Zeger-Bernard van Espen, né à Louvain en 1646, professeur à l'université en cette ville en 1675, jansénisant, mort en exil à Amersfoort en 1728[36]. Neller admet que les deux épîtres de Clément jouirent d'un réel crédit dans l'Église primitive, mais il témoigne moins de confiance à l'égard des *Praeceptiones* ou *Constitutiones Apostolicae*, dont l'auteur du canon 85 s'attribue faussement la paternité. En réalité la série des Canons Apostoliques forme le dernier chapitre du Livre VIII des Constitutions Apostoliques, qui sont apocryphes et dont certains textes ont en effet un caractère mystérieux. Elles datent de la seconde moitié du IVe siècle. Depuis, la critique a encore fait des progrès, si la 1ère épître de Clément est de fait une lettre adressée par le premier pape de ce nom à l'Église de Corinthe, la seconde est une simple homélie dont on ne connaît pas l'auteur[37].

Tyrannius Rufinus, prêtre à Aquilée, mort en 411, a rendu les plus grands services à la science ecclésiastique tant par ses traductions latines d'écrits patristiques grecs que par ses oeuvres personnelles. Il a traduit l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, évêque de Césarée, décédé en 340; cette version a été publiée par Cacciani à Rome en 1740[38]. C'est sans doute par elle que Neller a utilisé

Eusèbe pour trois textes: IV, 26 = n° 2, lettre de Méliton, évêque de Sardes, mort vers 195; VI, 14 = n° 3, extrait des *Hypotyposes* de Clément, évêque d'Alexandrie, décédé vers 215; VI, 25 = n° 4, extraits de deux commentaires et d'une homélie scripturaires par Origène, mort vers 254. Parmi les oeuvres personnelles de Rufin, Neller a reproduit, sous le n° 7, un extrait de la section 35 de l'*Expositio super Symbolum Apostolorum.*

Un autre ouvrage important, dont Neller déclare trois fois avoir utilisé le tome I, est la célèbre collection du jésuite Jean Hardouin, parue en douze volumes à Paris en 1714-1715: *Acta Conciliorum et Epistolae decretales ac Constitutiones Summorum Pontificum.* Le canon 60 du concile de Laodicée, qu'Hardouin date de 372, donne une liste des livres de l'Écriture, que Neller reproduit sous le n° 5. Depuis A. Boudinhon[39] a prétendu avec quelque vraisemblance que ce 'concile' est peut-être simplement une petite collection canonique de l'époque, ce qui n'enlève cependant rien à l'intérêt de la liste. Sonnius en avait déjà cité une autre comme canon 40 du concile de Carthage de 397, Neller la reproduit d'après Hardouin sous le n° 8; depuis, il a été prouvé que c'est le canon 40 du concile d'Hippone de 393, qui en effet a été relu au concile de Carthage du 28 août 397 et a formé le canon 47 du *Codex canonum Ecclesiae Africanae*, adopté par un concile de Carthage le 25 mai 419[40]. Sonnius avait cité une lettre du pape Innocent I, il s'agit de celle adressée le 20 février 405 à Exupère évêque de Toulouse[41]; Neller reproche à Sonnius d'avoir utilisé une édition fautive de cette lettre et en reproduit, d'après Hardouin, sous le n° 9, le passage concernant les Écritures.

Nous ne savons pas d'après quelles éditions Neller a utilisé, sous le n° 6, une poésie de saint Grégoire de Nazianze, mort vers 389/390, et, sous le n° 10, un passage du *De doctrina christiana*, II, 13, écrit vers 397 par saint Augustin évêque d'Hippone. Sous le n° 11, Neller étudie un décret sur le canon des Écritures et les livres postérieurs admis ou rejetés par l'Église, qu'il attribue au concile romain de 1493 tenu sous le pape Gélase I et réunissant 70 évêques. Il y a une faute manifeste d'impression, sans doute pour 493, tandis que c'est plutôt en 494 que d'autres ont situé ce concile. Mais ni l'une ni l'autre date est exacte, on admet

aujourd'hui que ce concile n'a pas eu lieu et que son décret est l'oeuvre d'un particulier de l'époque ou d'une date légèrement plus tardive[42].

Ceci nous permet de conclure: Neller a fourni un excursus sur le canon des Écritures, méritoire pour son temps, mais qui n'est évidemment plus à jour. Il fallait néanmoins fournir une analyse, jamais faite jusqu'ici, de sa réédition d'une oeuvre de Sonnius, dans une étude consacrée à celui-ci.

Appendices:

I. - La pénitence selon le Concile de Trente:

Résumé des avis de Sonnius sur les textes proposés au concile[43]
Décisions définitives du concile[44]

Au sujet de la pénitence:

'... poenitentia est vere sacramentum	Cap. 1: '... sacramentum poenitentiae
quod in relapsis requiritur,	quo lapsis... beneficium mortis Christi applicatur
licet sit aliqua poenitentia quae non est sacramentum, ut illa quae fit ante baptismum... de qua Petrus:	Fuit quidem poenitentia universis hominibus...
	Et princeps Apostolorum Petrus dicebat:

Poenitentia agite et baptizetur unusquisque vestrum[45]...

Ideo cuperet addi 'poenitentia quod ecclesia habetur.	Can. 1: 'Si quis dixerit in catholica Ecclesia...
... non semper requiritur satisfactio ut in morituris et cum quis maxima devotione accedit...	Can. 4: 'Si quis negaverit... requiri tres actus in poenitente... videlicet contritionem, confessionem et satisfactionem'.
	Cap. 5:... 'Quoad modum confitendi secreto apud solum sacerdotem, etsi Christus non vetuerit quin aliquis delicta sua publice confiteri possit...' Cap. 5:... 'Omnia quae memoriae occurrunt peccata, Christi fideles confiteri student...'

... confessio est de iure divino...

sed non deberet poni ‘secretum’, quia confessio in genere a Christo instituta est.

Sed deleatur dictio ‘enumerationem’ quia non potest fieri, sed dicatur aliis verbis, ut sigillatim de singulis peccatis confessio fit.

Quo vere ad satisfactionem ostendit, nos satisfacere posse, neque a nobis Deus requirere nisi quae facere possumus.	Cap. 8:... 'Debent ergo sacerdotes Domini, quantum spiritus et prudentia suggesserit... convenientes satisfactiones iniungere...'

II. - Liste des théologiens présents au Colloque de Worms de 1557:

Du côté catholique: les évêques Michel Helding, dit Sidonius, de Marsebourg[46], et Jean Delphius, auxiliaire de Strasbourg[47]: les trois théologiens louvanistes; les jésuites Pierre Canisius[48] et Nicolas Goudanus; les dominicains Jean Gressnic[49] et Mathias Esche, dit Cythardus; Jean Silvanus, concionator à Wurzbourg[50]; les laïques Frédéric Stappelage, dit Staphilus[51], et Georges Witzel[52].

Du côté protestant: les surintendants Georges Karg, d'Ansbach en Bavière[53], Jean Marbach, de Strasbourg[54], Jacques Runge, de Greifswald[55], Joachim Mörlin, de Braunschweig[56], Jean Pistorius, de Nidda[57], Erasme Sarcerius, de Mansfeld[58]; les professeurs d'université Philippe Melanchton, de Wittemberg, Ehrard Schnepf[59] et Victorin Strigel[60], d'Iéna; le prévôt Jean Brentz[61], de Stuttgart; Michel Diller[62] et Jean Stössel[63], prédicateurs respectivement chez l'électeur palatin et à Weimar. Les cinq de la minorité étaient Stössel, Mörlin, Sarcerius, Schnepf et Strigel; ils quittèrent Worms le 1er octobre.

Eindnoten:

1 Cfr notre article 'Kerkelijk leven', dans *Antwerpen in de XVIde eeuw*, Anvers, 1975, pp. 57-62.
2 De 1519 à sa mort en 1556. P. de Ram, *Mémoire sur la part que le clergé de Belgique et spécialement les docteurs de l'université de Louvain ont prise au concile de Trente* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XIV, Bruxelles, 1841, pp. 17-45), a confondu Robert III de Croy avec Charles II de Croy, évêque de Tournai.
3 K. Brandi, *Carlo V*, traduction italienne par L. Ginzburg et E. Bassan, 2ème éd., Turin, 1970, pp. 517-530; P. Meinhold, 'Die Protestanten am Konzil zu Trient', dans *Il Concilio di Trento e la riforma tridentina*, *Atti del Convegno storico internazionale*, *Trento*, *2-6 settembre 1963*, t. I, Rome, 1965, pp. 277-315.
4 E. Korner, *Erasmus Alber*, *das Kämpferleben eines Gottesgelehrten aus Luther Schule*, Leipzig, 1910. - Osiander mourut en 1552, Alber en 1553.
5 W. Preger, *Matthias Flacius Illyricus und seine Zeit*, réédition, Hildesheim, 1964, t. I, pp. 221 et sv. Flacius mourut en 1575.
6 Depuis 1544, mort évêque de Saint-Omer en 1577.
7 Né à Enkhuijsen en 1487, mort à Bruxelles en 1559.
8 Né à Hasselt vers 1500, décédé à Trente en 1552.
9 Né à Tielt en 1506, mort à Louvain en 1570.
10 Né à Oudenarde vers 1500, devint frère-mineur, mourut en 1577.

11 *Concilii Tridentini Actorum Partis Quartae vol. II*, éd. T. Freudenberger, Fribourg en Br., 1976, pp. 228-235. Le même auteur avait déjà publié: 'Die Löwener Theologen als Gegner der Bewilligung des Laienkelchs für die Deutschen im Konzil von Trient 1551', dans *Annuarium historiae conciliorum*, t. VII (1975) pp. 377-401.

12 *Ibid.*, pp. 239-255. Cfr J. Étienne, 'Ruard Tapper, interprète catholique de la pensée protestante sur le sacrement de pénitence', dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XLIX (1954) pp. 770-807, et 'Un théologien louvaniste Ruard Tapper', dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges historiques É. van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, pp. 381-392.

13 Cfr *infra*, Appendice I.

14 *Concilii Tridentini... vol. II*, pp. 395-407.

15 Né à Bretten en 1497, mort à Wittemberg en 1560.

16 *Concilii Tridentini... vol. II*, pp. 543-545.

17 *Concilii Tridentini Actorum Partis Quartae vol. I*, éd. I. Birkner et T. Freudenberger, Fribourg en Br., 1961, pp. 395-396.

18 Épître aux Hébreux, VII, 25.

19 Docteur *utriusque iuris* de Louvain. Lettre latine publiée dans *Concilii Tridentini Epistularum Pars Secunda*, éd. G. Buschbell, Fribourg en Br., 1937, pp. 752-754.

20 Archidiacre de Campine dans le diocèse de Lierre.

21 Lettre latine de Bernaert à Masius, de ce jour, publiée dans *Concilii Tridentini Epistularum Pars Secunda*, p. 883.

22 Né à Rijthoven, près d'Eindhoven, vers 1512, mort à Saint-Omer en 1583.

23 Long titre: *Historia hactenus sepulta*, *Colloquii Wormatiensis*, *auctoritate Ferdinandi I Romanorum Regis*, *ex Decreto omnium Imperii Statuum*, *inter Veteris Catholicae Ecclesiae*, *et Augustanae Confessionis Theologos*, *Anno M.D. LVII*, *instituti*, *In quo praeter eximios alios Theologos*, *R.P. Petrus Canisius*, *Societatis Iesu, Philippo Melanchthoni*, *Confessionis Augustanae Architecto*, *et socii eius comministris*, *oppositus*, *sic montes tetigit*, *ut fumigarent; Eorum omnium bono*, *qui suam hucusque*, *salutem*, *Augustanae Confessioni crediderunt*, *ut errore ad oculum demonstrato*, *resipiscant*, *e Codice manu scripto*, *fide integra*, *transcripta*, *evulgata et notis exegeticis*, *Tam praecedaneis*, *quam Marginalibus*, *illustrata; a Friderico Fornero*, *Episcopo Hebronensi*, *Suffraganeo Bambergensi*, *SS. Theol. D. &c. Ingolstadii*, *Typis Gregorii Haenlin. anno M.DC.XXIV.* - Frédéric Förner, né en 1568 à Weismain, ordonné prêtre à Rome en 1596, évêque auxiliaire à Bamberg avec le titre d'Hébron en 1612, mourut à Bamberg en 1630.

24 *Francisci Sonnii ad Viglium Zuichemum Epistolae*, éd. P. de Ram, Bruxelles, 1850, p. 27 et p. 28 où, ligne 18, 'minus' est imprimé au lieu de 'nimis'. Sonnius joint (p. 29-31) la liste de tous les membres et officiers de l'assemblée, nous nous bornons à donner dans l'Appendice II les noms des théologiens qui prirent réellement part aux discussions. - Viglius était né à Zwichem (Frise) en 1507, il mourut en 1577. Sonnius lui écrivit encore d'autres lettres latines (p. 31-38) pour le tenir au courant de la marche générale des affaires, car, pour le reste, il était lié par le secret éxigé des membres de l'assemblée. Pour la participation des protestants, cfr. G. Bossert, 'Beiträge zur Geschichte des Religionsgesprächs in Worms 1557', dans *Blätter für Württembergische Kirchengeschichte*, nouv. série, t. IV (1900), pp. 25-56.

25 F. Förner, *op. cit.*, p. 219.

26 Texte publié *ibid.*, pp. 155-162. Pflug invita les louvanistes et d'autres membres de l'assemblée à dîner avec lui à Oppenheim le 8 après avoir quitté Worms; ensuite les louvanistes s'embarquèrent sur le Rhin pour Cologne, Sonnius continua sur Utrecht, tandis que ses deux collègues gagnèrent Louvain par voie de terre.

27 Les notes de Sonnius ont été résumées et ses copies des documents sur la question ont été publiées dans A. Miraeus. *Diplomatum Belgicorum nova collectio*, t. III, éd. J. Foppens, Bruxelles, 1734, col. 517-538.

28 *Obituarium B. Mariae de Anima*, commencé en 1612 mais avec des indications pour les temps précédents, se trouvant en l'actuel Collège de l'Anima, fol. 1r°, 138 r°. - J. Lenzenweger, *Sancta Maria de Anima*, *erste und zweite Grundung*, Vienne, 1959, pp. 9-27. - Peruzzi était né à Sienne en 1481 et mourut à Rome en 1537.

29 *Liber Confraternitatis B. Mariae de Anima Teutonicorum in Urbe*, manuscrit en l'actuel Collège de l'Anima; édité à Rome en 1875, p. 46.

30 Cf. A. Marani, *L'ecumenicità del Concilio di Pio IV in due lettere del Calini al Sonnio.* Brescia, 1968 (tirage à part de *Brixia Sacra*). - Calini devint en 1566 évêque de Terni, où il mourut en 1570; van der Burch décéda en 1573.

31 Cf. notre article: 'Trois impressions plantiniennes identifiées', dans *Gutenberg Jahrbuch*, t. XLI (1966) pp. 214-217.
32 Exemplaire incomplet à la bibliothèque du séminaire de Trèves.
33 P. Mühlenbrock, 'G. Chr. Neller der bedeutendste Kirchenrechtslehrer an der Universität Trier', dans *Trierer Jahrbuch*, 1954, pp. 13-18, portrait p. 64. J. von Schulte. *Die Geschichte der Quellen und der Literatur des Canonischen Rechts von Gratian bis auf die Gegenwart*, t. III, 1, réédition, Graz, 1956, pp. 213-217.
34 A. Van Hove, *Commentarium Lovaniense in Codicem Iuris Canonici*, t. I, 1 Malines, 1945, pp. 306-311.
35 E. Jacquier, *Le Nouveau Testament dans l'Église Chrétienne*, t. I, 2ème édition, Paris, 1911, pp. 227-239, 255-263, 292-293, 296-298, 321-330. H. Denzinger - C. Bannwart, *Enchiridion Symbolorum*, 14ème-15ème éditions, Fribourg en Br., 1922, pp. 84, 92, 96; C. de Clercq, *Fontes Iuridici Ecclesiarum Orientalium. Studium historicum.* Rome, 1967, pp. 14-15, 22, 42, 50.
36 Z. van Espen, *Tractatus historico-canonicus exhibens scholia in omnes canones conciliorum*, *Tam Graecos quam Latinos*, *unanimi utriusque Ecclesiae Graecae et Latinae consensu probatos nec non Famosiores Canonum Codices sive Collectiones tam veteres*, *quam recentiores etiam quibus modernum Corpus Canonicum constat; una cum variis reflexionibus*, *regulis et principiis perveniendi ad veram et utilem Sacrorum Canonum*, *et Juris Canonici notitiam*, Liège, 1693. - Ce traité, amplement revu par van Espen de son vivant, sera repris dans ses *Scripta omnia*, *Quatuor tomis comprehensa. Editio novissima*, *plurimis litteris*, *monumentis*, *passim suo loco positis*, *praesertim erudito in Jus vetus*, *novum et novissimum Commentario hactenus inedito aucta et locupletata*, *notisque illustrata*, Louvain, 1753, t. III, pp. 37-70.
37 H. Hemmer, *Les Pères Apostoliques*, t. II, Paris 1909.
38 Il traduisit aussi les règles de Basile de Césarée. Cf. C. de Clercq, 'Les règles de saint Basile et leur traduction par Rufin', dans *Proche-Orient chrétien*, t. I, (1951) pp. 48-58.
39 'Note sur le concile de Laodicée', dans: *Comptes rendus du Congrès scientifique international des catholiques*. t. II, Paris, 1888, pp. 420-427.
40 C. Hefele - H. Leclercq, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, t. II, 1, Paris, 1908, pp. 89, 101, 205.
41 L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*, t. I, Paris, 1917, p. 306.
42 E. von Dobschütz, *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis*, Leipzig, 1912, situe ce document vers 520, mais la critique récente propose d'avancer quelque peu cette date.
43 *Concilii Tridentini Actorum Partis Quartae vol. I*, pp. 254-256.
44 H. Denzinger- C. Bannwart, *Enchiridion Symbolorum*, 14ème-15ème éditions, Fribourg en Br., 1922, nç 894, 911, 914, 901, 905.
45 Actes des Apôtres, II, 38.
46 Né en 1506, décédé en 1561. Cfr E. Feifel, *Grundzüge einer Theologie des Gottesdiensten. Motive und Konzeption der Glaubensverkündigung Michael Heldings als Ausdruck einer katholischen Reformation*, Fribourg en Br., 1960.
47 Né à Delft en 1524, son nom de famille était Brants, il mourut en 1582. Cfr A. Postina, 'Der Strassburger Weihbischof Johann Delfius', dans *Festgabe Hermann Grauert*, Fribourg en Br., 1910, pp. 233-244.
48 Né à Nimègue en 1521, prêtre en 1546, mort en 1597. L'empereur Ferdinand II écrivit de Ratisbonne le 15 mars 1567, à Jacques Laenius, vicaire général de la Société de Jésus, qu'il avait désigné Canisius et Goudanus pour assister au Colloque de Worms. Texte de la lettre dans O. Braunsberger, *Beati Petri Canisii*, *Societatis Iesu*, *Epistulae et Acta*, t. II, Fribourg en Br., 1898, p. 792. Goudanus était né à Gouda vers 1517, son nom de famille était Florisz, il mourut en 1565. Cfr P. Begheyn, 'Nikolaas Goudanus en het godsdienstgesprek van Worms in 1557', dans *Archief voor de Geschiedenis van de Katholieke Kerk in Nederland*, t. XI (1969) pp. 12-53.
49 Mort en 1575. Esche naquit à Sittard en 1522, il décéda en 1566. Cfr H. Allard, 'Matthias Sittardus', dans *Studiën*, t. LI (1898) pp. 329-374.
50 Passa en 1559 au luthéranisme, décapité par les calvinistes en 1572 à Heidelberg.
51 Né à Osnabrück en 1512, ancien théologien protestant, devint conseiller de Ferdinand I en 1552, mort en 1564.
52 Né à Vacha-sur-Werra en 1501, prêtre catholique, se maria, et devint protestant, retourna plus tard au catholicisme comme laïque, conseiller de Ferdinand I, meurt en 1573. Cfr R. Padberg, 'Georg Witzel der Altere. Ein Pastoraltheologe des 16. Jahrhundert', dans *Theologisches Quartalschrift*, t. CXXXV (1955) p. 409.

53 Né en 1512, mort en 1576.
54 Né en 1521, mort en 1581.
55 Né en 1527, mort en 1595.
56 Né en 1514, mort en 1571.
57 Né à Nidda en 1504, surintendant de 1541 à 1580, mourut en 1583.
58 Né en 1501, mort en 1559.
59 Né en 1495, mort en 1558.
60 Né en 1524, mort en 1569.
61 Né en 1504, mort en 1575.
62 Né en 1509, mort en 1579.
63 Né en 1524, mort en 1578.

Une lettre inconnue a Christophe Plantin (Leiden, Bibl. univ., ms. BPL 246)

par Dr. C.L. Heesakkers
(Leiden)

Il est évident qu'un inventaire ou une édition de correspondance risque toujours de devoir être complétée tôt ou tard. C'est ainsi que moins de cinq ans après la parution de l'inventaire de la correspondance d'André Rivet, le professeur Bots a pu y ajouter soixante-dix lettres[1]. De même, l'édition monumentale des lettres de l'imprimeur anversois Christophe Plantin par Max Rooses et Jan Dénucé a reçu un supplément de 225 lettres dans l'oeuvre de M. van Durme[2].

Même après les recherches méticuleuses de Van Durme, de nouvelles trouvailles sont possibles. En parcourant la collection des autographes du collectionneur et directeur du cabinet de sciences naturelles des Stadthouders hollandais du dix-huitième siècle, Arnout Vosmaer (1720-1799)[3], j'ai découvert une lettre sans adresse enrégistrée par conséquent avec destinataire anonyme dans les fichiers. Cependant, le contenu de la lettre ne laisse aucune doute: elle doit avoir été écrite à Christophe Plantin. Le sujet principal de la lettre est une édition réalisée par Plantin, les autres sujets regardent également des livres publiés par lui. La première lecture de la lettre convaincra tout lecteur de l'identité du destinataire.

Il s'agit d'une lettre de l'humaniste et philologue italien Hercole Ciofano, qui connaissait le nom de l'imprimeur anversois par le

biais du cercle du Cardinal Granvelle[4]. La *Correspondance* contient huit lettres échangées entre Plantin et Ciofano entre les années 1576-1581[5]. Dans la cinquième, du 6 août 1580, Ciofano se plaint de ne pas avoir reçu de réponse aux sept ou huit missives écrites après sa lettre du 22 mars 1580, à laquelle Plantin avait apparemment répondu le 26 mars[6]. Une de ces sept ou huit missives doit être notre lettre. Je n'ai pas pu découvrir comment elle s'est égarée pour venir finalement en possession de Vosmaer.

Tout comme la correspondance entre Plantin et Ciofano déjà publiée, notre lettre s'occupe surtout de l'édition d'un commentaire du philologue sur les oeuvres d'Ovide. Au cours du printemps de 1576, Plantin avait déjà reçu de Ciofano les *Observationes* sur les *Métamorphoses*, mais il refusait de les imprimer par loyalité envers le premier imprimeur, Alde Manuce[7]. La deuxième lettre, écrite plus de trois ans après cet épisode, prouve que Ciofano n'a pas cessé ses efforts pour faire publier par Plantin ses commentaires entretempts considérablement augmentés. Il espère le convaincre de la qualité de son oeuvre en se référant aux jugements de Muret et d'Orsini[8]. Il faudra pourtant quelques années avant que Plantin ne commence l'impression. Pendant ce temps, Ciofano continue à envoyer des suppléments et des corrections, comme nous le voyons dans la lettre publiée ici. La dernière lettre de Ciofano dans la *Correspondance*, datant du 26 novembre 1581, propose encore de supprimer la préface adressée à Caesar Corvus[9]. A cette date, une partie de l'oeuvre peut déjà être imprimée, puisque les observations sur les *Fasti*, les *Tristes*, les *Epistolae ex Ponto* et l'*Ibis* portent l'année 1581. La parution effective de l'oeuvre entière ne semble pourtant se réaliser qu'au commencement de 1583[10]. En effet, on voit dans la *Correspondance* de cette année des commandes du livre[11]. Ce sont les dernières traces de la relation entre l'imprimeur belge et le philologue italien.

A l'égard de la transcription j'ai suivi le plus fidèlement l'original. Ceci vaut surtout pour la ponctuation, l'orthographie, l'utilisation des majuscules, les accents (par exemple *à*, 23, 26, 27, 35; *ò*, 31, 33, 45, 67; et sans accent *la*, 26; *piu*, 38, 55, 60; *cosi*, 41; *po*, 61), l'apostrophe (*de*, 55, 57), et la division des mots (*sinqui*, 29; *digratia*, 44, mais *di gratia*, 69; *cio è*, 56). Ma transcription du texte italien

diffère de l'original seulement dans quelques abréviations dissolues (*lr̄a* etc., 2, 42; *q̄llo* etc., 10, 51; *q̄sto* etc., 14, 28, 29, 40; *s'han□o*, 25; *p□fatione*, 53) et dans la distinction moderne entre *u* et *v*, pendant que Ciofano use toujours *u* pour minuscule et *V* pour majuscule (par exemple *uole*, 3; *ui*, 25, 28, 29, etc.; mais *Vn' altra*, 42).

N.B. Ce n'est que après avoir envoyé notre manuscrit à la Rédaction, que M. Mario Marcone, de la Biblioteca Comunale Ovidio à Sulmona en Italie, nous a aimablement fait parvenir plusieurs articles concernant Ciofano. Parmi ceux-ci il faut surtout retenir celui de Ettore Paratore, destiné au *Dizionario biografico degli Italiani*, et paru dans son livre *Dal Petrarca all' Alfieri. Saggi di letteratura comparata*, Firenze, 1975, pp. 263-290.

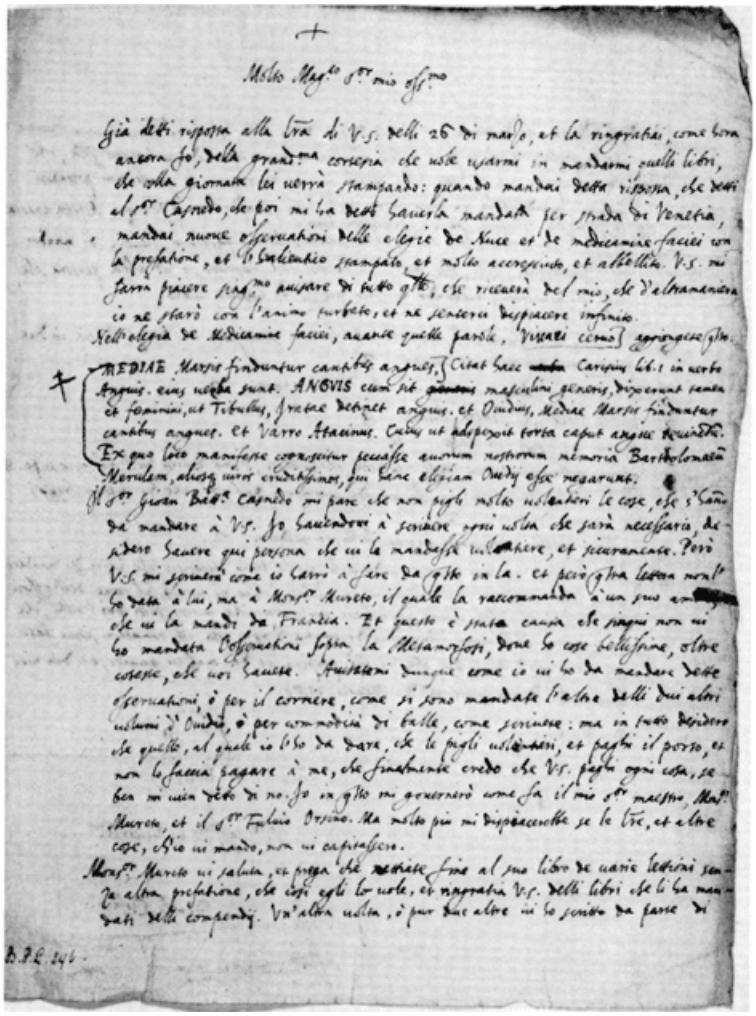

Molto Mag.co S.r mio oss.mo

Già detti risposta alla lra di V.S. delli 26 di marzo, et la ringratiai, come hora anchora fo, della grand.ma cortesia che volse usarmi in mandarmi quelli libri, che alla giornata lei verrà stampando: quando mandai detta risposta, che sarà al S.r Capredo, che poi mi ha detto haverla mandata per strada di Venetia, mandai nuove osservationi delle elegie de Nuce et de medicamine faciei con la prefatione, et lo Scalamitico stampato, et molto accresciuto, et abbellito. V.S. mi farà gratia singl.ma avisare di tutto ciò, che riceverà del mio, che d'altramaniera io ne starò con l'animo turbato, et ne sentirò despiacere infinito.

Nell'elegia de medicamine faciei, nuovamente aggiunta, [illegible] aggiungerò.

MEDIAE Marsi findantur cantus angues. Cicut haec [illegible] Carmen lib. 1 in verbo Angues. eius verba sunt. ANGVIS cum sit [illegible] masculini generis, dixerunt tamen et foeminini, ut Tibullus, Serpat ubi serpet anguis. et Ouidius, Medeae Marsi findantur carmina angues. et Varro Atacinus. Cadus ut adposuit torta caput angue reuulso. Ex quo loco manifeste coniicitur peccasse eruditum nostrorum memoriae Bartholomaeum Merulam, alioqui uiri eruditissimi, qui haec elegiam Ouidij esse negarunt.

Il S.r Giov. Batt.a Capredo mi pare che non pigli molto volentieri le cose, che s'hanno da mandare à V.S. Io laudandovi à scrivere ogni volta che sarà necessario, dovete sapere qui persona che mi la mandasse volentieri, et sicuramente. Però V.S. mi scriverà come io harrò à fare da qui in là. et però questa lettera non l'ho data à lui, ma à M.r Mureto, il quale la raccomanda à un suo amico che mi la mandi da Francia. Et questo è stata causa che ancora non mi ho mandata l'osservationi sopra la Metamorfosi, dove ho cose bellissime, oltre cose, che non sanno. Avisatemi dunque come io mi ho da mandare dette osservationi, ò per il corriere, come si sono mandate l'altre delli dui altri volumi d'Ouidio, ò per commodità di balle, come scrivete: ma in tutto desidero che quello, al quale io l'ho da dare, che le pigli volentieri, et paghi il porto, et non la faccia pagare à me, che finalmente credo che V.S. pagherà ogni cosa, se ben mi mia detto di no. Io in q.to mi governerò come sa il mio S.r maestro, M.r Mureto, et il S.r Fulvio Orsino. Ma molto più mi dispiacerebbe se le lre, et altre cose, ch'io mi mando, non mi capitassero.

M.r Marco mi saluta, et prega che vedrete fine al suo libro de varie lettioni senza altra prefatione, che così egli ho uolse, et ringratia V.S. delli libri che li ha mandati della compendy. Va' altra uolta, ò pur due altre mi ho scritto da fare di

B.P.L. 146.

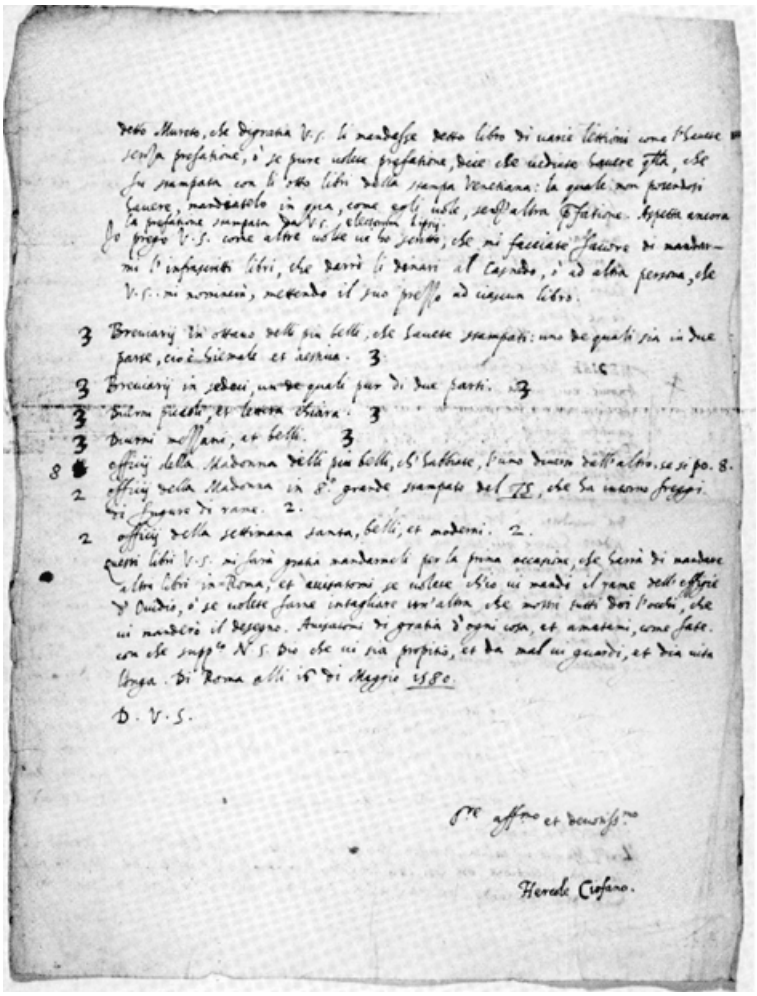

detto Marcho, che dignara V.S. li mandasse detto libro di varie lettioni con l'Epistole senza prefatione, è se pure volesse prefatione, dice che vedrassi bastare quella, che fu stampata con li otto libri della stampa Veneziana: la quale non procurerò havere, mandandolo in qua, come egli vuole, senz'altra prefatione. Aspetta ancora la prefatione stampata da V.S. eletissima copia.

Io prego V.S. come altre volte ne ho pregato, che mi facciate favore di mandarmi li infrascritti libri, che porrò li denari al Capredo, ò ad altra persona, che V.S. mi nominerà, mettendo il suo prezzo ad ciascun libro.

3 Breviarij in ottavo delli più belli, che havesse stampati: uno de quali sia in due parte, cioè Estivale et Hiemale. 3

3 Breviarij in sedesi, un de quali pur di due parti. 3

3 Salteri grechi, et lettera chiara. 3

3 Diurni nuovi, et belli. 3

8 offitij della Madonna delli più belli, ch'habbiate, l'uno diverso dall'altro, se se po. 8.

2 offitij della Madonna in 8.o grande stampati del 75, che ha intorno figure di rame. 2.

2 offitij della settimana santa, belli, et moderni. 2.

questi libri V.S. mi farà gratia mandarmeli per la prima occasione, che haverà di mandare altri libri in Roma, et avisatomi se volesse ch'io vi mandi il rame delli offitij d'Ovidio, ò se volesse farne intagliare un'altra che sarebbe tutti doi modi, che vi manderò il disegno. Avisatemi di gratia d'ogni cosa, et amatemi, come fate. con che supp.o N.S. Dio che vi sia propitio, et da mal vi guardi, et dia vita longa. Di Roma alli 18 di Maggio 1580.

D. V.S.

S.re affe.mo et devotiss.mo

Hercole Ciofano.

†

Molto Mag.co S.or mio oss.mo

[2] Già detti risposta alla lettera di V.S. delli 26 di marzo[1], et la
[3] ringratiai, come hora ancora fo, della grand.ma cortesia che vole
[4] usarmi in mandarmi quelli libri, che alla giornata lei verrà stam-
[5] pando: quando mandai detta risposta, che detti al S.or Casnedo[2],
[6] che poi mi ha detto haverla mandata per strada di Venetia, mandai
[7] nuove osservationi delle elegie de Nuce et de medicamine faciei
[8] con la prefatione, et l'halieutico stampato[3], et molto accresciuto,
[9] et abbellito. V.S. mi farrà piacere sing.mo avisare di tutto quello,
[10] che riceverà del mio, che d'altramaniera io ne staró con l'animo
[11] turbato, et ne senterei dispiacere infinito.

[12] Nell' elegia de Medicamine faciei, avante quelle parole, *Viuaci*
[13] *ceruo*] aggiongete questo[4].

[14] MEDIAE Marsis finduntur cantibus angues,] Citat haec Carisius
[15] lib. I in uerbo Anguis[5]. eius uerba sunt. ANGVIS cum sit masculini
[16] generis, dixerunt tamen et feminini, ut Tibullus, Iratae detinet
[17] anguis[6]. et Ouidius, Mediae Marsis finduntur cantibus angues[7].
[18] et Varro Atacinus. Cuius ut adspexit torta caput angue reuinctum.
[19] Ex quo loco manifeste cognoscitur peccasse auorum nostrorum
[20] memoria Bartholomaeum Merulam[8], aliosque uiros eruditissimos,
[21] qui hanc elegiam Ouidij esse negarunt.

[22] Il S.or Gioan Batt.a Casnedo mi pare che non pigli molto volen-
[23] tieri le cose, che s'hanno da mandare à V.S. Io havendovi à scrivere
[24] ogni volta che sarà necessario, desidero havere qui persona che
[25] vi le mandasse volentiere, et sicuramente. Però V.S. mi scriverà
[26] come io harrò à fare da questo in la. et però questa lettera non
[27] l'ho data à lui, ma à Mons.or Mureto[9], il quale la raccommanda
[28] à un suo amico, che vi la mandi da Francia. Et questo è stata causa
[29] che sinqui non vi ho mandata l'osservationi sopra la Metamorfosi,
[30] dove ho cose bellissime, oltre coteste, che voi havete[10]. Avisatemi
[31] dunque come io vi ho da mandare dette osservationi, ò per il
[32] corriere, come si sono mandate l'altre delli dui altri volumi d'Ovidio,

[33] ò per commodità di balle, come scrivete: ma in tutto desidero
[34] che quello, al quale io l'ho da dare, che le pigli volentieri, et paghi
[35] il porto, et non lo faccia pagare à me, che finalmente credo che
[36] V.S. paghi ogni cosa, se ben mi vien detto di no. Io in questo mi
[37] governerò come fa il mio S.^{or} maestro, Mons.^{or} Mureto, et il S.^{or}
[38] Fulvio Orsino [11]. Ma molto piu mi dispiacerebbe se le lettere, et
[39] altre cose, ch' io vi mando, non vi capitassero.

[40] Mons.^{or} Mureto vi saluta, et prega che mettiate fine al suo libro
[41] de varie lettioni senza altra prefatione, che cosi egli lo vole, et
[42] ringratia V.S. delli libri che li ha mandati delli compendij[12]. Un'
[43] altra volta, ò pur due altre vi ho scritto da parte di detto Mureto,
[44] che digratia V.S. li mandasse detto libro di varie lettioni come
[45] l'havete senza prefatione, ò se pure volete prefatione, dice che
[46] vediate havere quella, che fu stampata con li otto libri della stampa
[47] Venetiana: la quale non potendosi havere, mandiatelo in qua,
[48] come egli vole, senz' altra prefatione[13]. Aspetta ancora la prefatione
[49] stampata da V.S. electorum Lipsij[14].

[50] Io prego V.S. come altre volte vi ho scritto, che mi facciate
[51] favore di mandarmi l'infrascritti libri, che darrò li dinari al Casnedo,
[52] ò ad altra persona, che V.S. mi nominerà, mettendo il suo prezzo
[53] ad ciascun libro[15].

[55] 3 Breviarij in ottavo delli piu belli, che havete stampati: uno de
[56] quali sia in due parte, cio è hiemale et aestiva. 3

[57] 3 Breviarij in sedeci, un de quali pur di due parti. 3

[58] 3 Diurni piccoli, et lettera chiara. 3

[59] 3 Diurni mezzani, et belli. 3

[60] 8 officij della Madonna delli piu belli, ch'habbiate, l'uno diverso
[61] dall'altro, se si po. 8

[62] 2 officij della Madonna in 8.^{o} grande stampato del 75[16], che ha
[63] intorno freggi di fugure di rame. 2.

[64] 2 officij della settimana santa, belli, et moderni. 2.

[65] Questi libri V.S. mi farà gratia mandarmeli per la prima occa-
[66] sione, che harrà di mandare altri libri in Roma, et avisatemi se
[67] volete ch'io vi mandi il rame dell' effigie d'Ovidio, ò se volete farne
[68] intagliare un'altra che mostri tutti doi l'occhi, che vi manderò il
[69] desegno[17]. Avisatemi di gratia d'ogni cosa, et amatemi, come fate.

[70] con che supp.^{co} N.S. Dio che vi sia propitio, et da mal vi guardi,
[71] et dia vita longa. Di Roma alli i6 di Maggio *1580.*

[72] D.V.S.
S.^{re} aff.^{mo} et devotiss.^{mo}
Hercole Ciofano.

Eindnoten:

1 *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, par Paul Dibon avec la collaboration d'E. Estourgie et de H. Bots, La Haye 1971; J.A.H. Bots, 'Supplément à l'inventaire de la correspondance d'André Rivet, 1595-1650', dans *LIAS*, 2, 1975, pp. 275-280.
2 M. Rooses et J. Denucé, *Correspondance de Christophe Plantin*, Antwerpen-Gent-'s-Gravenhage, 1883-1918 (ensuite cité *Corr.*); M. van Durme, *Supplément à la correspondance de Christophe Plantin*, Anvers, 1955.
3 Grâce à son 'horoscope', conservé dans son fonds (Leiden, Bibliothèque universitaire, ms BPL 246) avec une lettre du médecin et astrologue J.C. Ludeman (1683-1757), nous savons la date de naissance de Vosmaer, 23 octobre 1721, inconnue à son seul biographe, l'auteur de l'article dans A.J. van der Aa, *Biographisch Woordenboek*, Haarlem, 1852-1878, *s.v.*
4 L. Voet, *The Golden Compasses*, I, Amsterdam-London-New York, 1969, pp. 377-378. Pour Hercole Ciofano, v. E.M. Cosenza, *Biographical and Bibliographical Dictionary of the Italian Humanists and of the World of Classical Scholarship in Italy*, *1300-1800*, Boston, 1962, p. 1011; W. Pökel, *Philologisches Schriftsteller-Lexikon*, Leipzig, 1883, p. 46.
5 *Corr.* V, pp. 179-180 (Plantin à Ciofano, 8-6-1576); VI, pp. 90-91 (Ciofano à Plantin, 2-10-1579), 150-151 (Ciofano à Plantin, 22-3-1580), 160-161 (Plantin à Ciofano, 14-5-1580), 179-182 (Ciofano à Plantin, 6-8-1580), 230-231 (Plantin à Ciofano, 2/12-2-1581), 297-299 (Plantin à Ciofano, 13-9-1581); VII, pp. 15-17 (Ciofano à Plantin, 26-11-1581).
6 *Corr.* VI, p. 180: 'Dopo li 22 di Marzo, ch'io vi mandai le mie fatiche sopra Ovidio, vi ho scritto sette ò otto volte, et sempre vi ho mandata quelche cosa d'aggiongere à quelle, et avertito voi di quello, che mi pareva essere necessario: da V.S. mai di cosa alcuna so stato avisato, solamente hora ho saputo dal Casnedo che state bene, et che gli havese scritto'. Pour la réponse de Plantin du 26 mars, voir le commencement de notre lettre, ci-dessous.
7 L. Voet, *o.c.*, II (1972), p. 291, n. 1. *Corr.* V, p. 176 (Plantin à Arias Montano, 2/8-6-1576): 'Commentaria D. Ciofanij in Metamorphosim Ovidij accepi, quae authori suo remittam, ipsi Manutio tradenda vel cui volet'. Cinq ans plus tard Plantin se sent encore obligé de s'excuser de sa réédition, *Corr.* VI, p. 254 (Plantin à Melissus, 21-3?-1581): 'Quae causa fuit cur primo me difficilem praebuerim in recudendis quas ne nunc quidem suscepissem recudendas si non significasset id Aldo non displicere'.
8 *Corr.* VI, p. 90: *(scholia)* 'Quae cujusmodi sint, si a Mureto, Ciaccono, Ursino et aliis viris in Urbe doctissimis scire vis, per me licet'. Les contemporains de Ciofano semblent être assez contents de ses commentaires. Franciscus Modius les loue dans ses *Nouantiquae lectiones* (Frankfurt 1584), dont l'épître LV est adressée à Ciofano (p. 250): 'Quod tu, Cyofane, in popularis tui Ouidij Metamorphosi cum laude praestitisti, ut illam nobis multis milibus emendatiorem dares'. Voir aussi *Corr.* VI, p. 285 (Melissus à Plantin, 20-8-1581): 'Ciofano, Romae cum essem, ante annos treis hortator et auctor fui, ut pari cura studioque omnia Nasonis opera recenseret; namque ab aliquibus manum abstinebat. Persuasi. Contulimus inter nos multa. Cupio quamprimum videre illas notas ex officina tua operosissima in lucem editas'. Mais la critique de la génération suivante, surtout d'un des meilleurs connaisseurs d'Ovide du dix-septième siècle, Nicolas Heinsius, est bien sévère: 'Quid detrimenti passus sit (Naso) a populari suo recordaris. Qui dum maximam vim codicum scriptorum vana crepat ostentatione, omnes deterruit a medicina optimo vati admovenda' (lettre du 10-7-1640 à J.F. Gronovius, dans P. Burmannus,

Sylloge epistolarum, Leiden 1727, III, p. 416; voir pourtant aussi V, pp. 433, 435). Les jugements modernes ne semblent pas favorables non plus: Ciofano n'a pas réussi à trouver une place dans les histoires de la philologie classique, comme J.E. Sandys, *A History of Classical Scholarship*, Cambridge, 1906-1908; R.R. Bolgar, *The Classical Heritage and its Beneficiaries*, Cambridge, 1954; R. Pfeiffer, *History of Classical Scholarship from 1300 to 1850*, Oxford, 1976.

9 *Corr.* VII, p. 15.

10 *Herculis Ciofani Sulmonensis In omnia P. Ouidii Nasonis opera Obseruationes. Vna Cum ipsius Ouidij Vita, & descriptione Sulmonis. Antuerpiae, Ex officina Christophori Plantini. M.D.LXXXIII.* Pour la composition de l'oeuvre de Ciofano et la datation de ses parties, voir C. Ruelens et A. de Backer, *Annales plantiniennes*, Paris, 1866, pp. 255-256. La remarque de Pökel, *o.c.* (vorher einzelnen Ausgaben Venedig 1575-1581') me semble inexacte.

11 *Corr.* VII, pp. 83-84, 120.

1 On ne trouve pas cette réponse de Plantin dans la *Corr.* Cf. l'introduction avec la note 6, plus haut.

2 Giovanni Battista Casnedo, marchand à Rome. Plantin usait de ses services pour la distribution de ses livres en Italie et en Espagne, voir *Corr.* III, p. 194 (appelé par erreur Casciedo); IV, pp. 11-12, 24, 128, 223, 298; VI, pp. 81, 84; VII, p. 16.

3 Ces opuscules se trouvent dans la partie du volume intitulée *Epistolae Heroides*, de 1582, pp. 76-77 (dédicace à Livia Beccaria Spairana), pp. 77-84 (*In elegias De medicamine faciei ac De Nuce Obseruationes*), et 85-102 (*Secunda editio longe auctior* du texte de l'*Halieutica* avec des *Obseruationes*).

4 Supposé que cette lettre n'ait jamais atteint son destinataire, Ciofano doit avoir communiqué cette observation à Plantin une autre fois, puisqu'on la trouve en effet insérée à la page 78, non avant, il est vrai, mais après la remarque sur 'Viuaci ceruo', et, de plus, en omettant la conclusion ('Ex quo - negarunt') sur l'authenticité de l'élégie et par conséquent sans appeler Merula.

5 Charisius I, p. 90, éd. H. Keil, *Grammatici Latini*, I, Leipzig 1857, p. 90.

6 Tib. 1, 8, 20.

7 Ovid., *Medic. faciei* v. 39.

8 Pour Bartholomaeus Merula, philologue italien, s'occupant surtout, comme Ciofano, des oeuvres d'Ovide, voir Cosenza, *o.c.*, 2294-2296. A l'égard de l'authenticité du *De medicamine faciei*, voir M. Schanz et C. Hosius, *Geschichte der römischen Literatur*, II, München 1935, pp. 225-226.

9 Pour Marc-Antoine Muret (Muretus, 1526-1595), grand humaniste et philologue français, vivant depuis 1563 en Italie, voir Cosenza, *o.c.*, 2391-2393. Dans ses *Opera omnia*, éd. David Ruhnkenius, Leiden, 1789, I, pp. 526 *sqq.*, et 611, on trouve quelques lettres de Muret à son disciple Ciofano.

10 L'hésitation de l'auteur à envoyer ses observations sur les *Métamorphoses* est peut-être la raison pour laquelle cette partie du volume porte la date la plus récente, 1583, bien que ce fût précisement cette partie avec laquelle Ciofano s'était introduit chez Plantin. Voir l'introduction avec la note 7, plus haut, et *Corr.* VI, p. 91: 'De observationibus autem in Metamorphosin nihil est quod ad te scribam, cum eas post primam editionem pluribus auctas a me missas jam videris'.

11 Pour Fulvio Orsini (Ursinus, 1529-1600), philologue italien, voir Cosenza, *o.c.*, 3522-3528.

12 Je ne saurais pas dire de quelle espèce de *Compendia* Ciofano parle ici. Dans l'oeuvre de Ruelens et De Backer, il n'y a aucun titre datant des années précédant immédiatement notre lettre, qui permette de suggérer concrètement un titre.

13 Durant ces mois Plantin était en train d'imprimer les *Variarum lectionum libri XV* de Muret (Anvers, 1580), dont la première partie avait été publiée antérieurement à Venise, 1559 *(Variarum lectionum libri VIII)*. L'édition de Plantin, en effet, n'a d'autre préface que celle de l'édition de Venise. Voir Ruelens et De Backer, *o.c.* p. 216, et *Corr.* VI, pp. 117-118.

14 *Iusti Lipsij Electorum Liber I. In Quo, praeter censuras, uarii prisci ritus*, Anvers, 1580. Voir *Bibliotheca Belgica*, III, Bruxelles, 1964, pp. 927-928. Le titre semble avoir été ajouté après. Ainsi je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de la préface de Muret, ou bien du livre de Lipse, qui avait été l'ami de Muret à Rome au cours des années 1568-1570.

15 Pour les activités de Plantin comme imprimeur de livres liturgiques, tels bréviaires, diurnaux, divers *Officia*, etc., voir surtout M. Rooses, *Le Musée Plantin Moretus*, Anvers-La Haye, 1914, pp. 97-114 et passim; R.M. Kingdon, 'The Plantin Breviaries: A Case Study in the Sixteenth-century Business Operations of a Publishing House', dans: *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, 22, 1960, pp. 133-150. - Comme on voit, le nombre des exemplaires demandés est indiqué après les titres ainsi que dans la marge de gauche.

16 *75*, c'est à dire, sans doute, l'*Officium B. Mariae Virginis*, *nuper reformatum et Pii V Pont. Max. jussu editum*, Anvers 1575, dont ‘les pages sont encadrées’, voir Ruelens et De Backer, *o.c.*, p. 156.

17 Apparemment Plantin n'a pas choisi la gravure que ‘mostri tutti doi l'occhi’, puisque le portrait d'Ovide, inseré dans les *In Fastorum libros Obseruationes*, 12, et gravé *Ex antiquo lapide Sulmone quem Iulius Agapitus Herculi Ciofano dono dedit*, est un portrait de profil.

In memoriam Giovanni Mardersteig
(Weimar 8 januari 1892 - Verona 27 december 1977)

'Das Alte verständnisvoll zu pflegen und das Neue liebevoll zu fördern'

Met het overlijden van Giovanni Mardersteig is de wereld van het boek een uitzonderlijk begaafd typograaf armer geworden, en is voor allen die het voorrecht hadden hem persoonlijk te hebben gekend, een minzaam vriend heengegaan.

Geboren in 1892 in het kunstzinnige Weimar heeft Hans Mardersteig als student Henry van de Velde en de Cranach Presse leren kennen. Na het beëindigen van de hem opgelegde rechtsstudiën achtte hij zich gelukkig in dienst te kunnen treden voor de kunstafdeling bij Kurt Wolff te München, bekend uitgever van expressionistisch werk; literatuur, kunst en het boek hadden Mardersteig immers reeds lang in hun ban. Samen met zijn vriend Carl Georg Heise richt hij er een tijdschrift op, *Genius*, *Zeitschrift für werdende und alte Kunst*, waarvan drie jaargangen bij Kurt Wolff zijn verschenen[1]. De delicate gezondheid van Mardersteig is er oorzaak van dat zijn leven een nieuwe, beslissende wending neemt. Immers in 1922 treffen wij hem aan te Montagnola, bij Lugano, waar hij zijn droom, ooit een handpers te bezitten om mooie boeken te drukken, onverwacht vlug in vervulling ziet gaan. In december van dat jaar drukt hij er zijn eerste proef op de handpers, *Urworte Orphisch*, een korte tekst van Goethe. Het jaar daarop ziet de eerste eigenlijke uitgave het licht, *Orphei tragedia* van de Italiaanse humanist Angelo Poliziano, gedrukt op tweeënvijftig exemplaren. Daar, in het Ticinese bergplaatsje, wordt Mardersteig ontdekt door Hermann Hesse die als eerste getuigd heeft van de voornaamheid en de charme die van Mardersteig volmaakte vakmanschap uitgaan[2].

Geheten naar de beroemde drukker uit Parma, Giambattista Bodoni († 1813) wiens invloed de hele negentiende eeuw door vérstrekkend is geweest, kreeg de Officina Bodoni een tweevoudige opdracht te vervullen: zich een waardig opvolger van Bodoni te tonen niet door hem na te bootsen maar door zelf scheppend op te treden, en door zich te bedienen van het drukkersmateriaal dat sedert Bodoni's dood niet meer was aangeraakt en hem door de Italiaanse regering ter beschikking werd gesteld. Deze eerste 'Editiones Officinae Bodoni' zijn gekenmerkt door een zuivere typografie waarin meestal klassieke teksten in de oorspronkelijke taal gebracht worden: Goethe, Shelley, Seneca, Shakespeare, Foscolo, Dante. Naar vijftiende-eeuwse traditie treedt Mardersteig vaak gelijktijdig als drukker en uitgever op. Zelf aan de pers staan, zorgvuldig gekozen teksten drukken op handgeschept papier, in perkament of leer gebonden uitgaven bezorgen: ziedaar zijn ideaal.

Het duurt niet lang of de opdrachten volgen elkaar op, van bibliofiele genootschappen zoals *I cento Amici del Libro*, Firenze, en van grote uitgeverijen zoals Mondadori te Milaan, de Pegasus Press te Parijs, Faber & Faber te Londen.

In 1927 komt er plots een einde aan de werkzaamheden te Montagnola. Het resultaat van een prijsvraag door de Italiaanse staat uitgeschreven was dat Mardersteig belast werd met het drukken van het verzameld werk van Gabriele d'Annunzio. Om in de nabijheid van de dichter te zijn, verhuist hij naar Verona, niet ver van Gardone waar d'Annunzio *Il Vittoriale* bewoonde. Meerdere uren heeft Mardersteig er doorgebracht om zijn auteur in te wijden in de geheimen van de schone boekdrukkunst; van hem verwierf hij de titel *Principe degli stampatori*, prins der drukkers. De omvang en de oplage van dit oeuvre (49 boekdelen), in 1936 voltooid, vereisten evenwel naast de handpers moderne snelpersen.

Kenmerkend voor de Veronese periode van de Officina Bodoni is het gebruik van nieuwe lettertypen - Mardersteig kon zich niet blijvend verenigen met de Bodoni-stijl - die hij vaak zelf ontwierp en door Charles Malin uit Parijs liet graveren: de Griffo, genaamd naar de stempelsnijder die voor Aldus Manutius werkte; de Zeno, naar het levensverhaal van de patroonheilige van Verona;

de Dante, naar het *Trattatello in laude di Dante* van Boccaccio. Naderhand werden ook een paar letters voor machinaal zetten door de Monotype Corporation aangewend, iets wat Mardersteig ongetwijfeld te danken heeft aan Stanley Morison, een der eerste en trouwste bezoekers van de Officina Bodoni en een levenslange vriend. Ook wordt nu afgezien van de zuivere typografie zonder dat deze evenwel ondergeschikt wordt aan de illustratie en Mardersteig doet nu vaak een beroep op schilders en graveurs om zijn drukken met houtsneden, kopergravures en litho's te illustreren: Gunter Böhmer, Frans Masereel, Giacomo Manzù, Massimo Campigli, Aldo Salvadori, Filippo de Pisis, Renato Guttoso, Mino Maccari zijn slechts enkele namen. Fritz Kredel, Bruno Bramanti en later ook diens dochter Anna, hebben zich in het bijzonder toegelegd op het nasnijden van vijftiende-eeuwse houtsneden. Heel wat dichtwerk legt hij op de pers. Namen als Rilke, Oscar Wilde, Rudolf Hagelstange, Paul Valéry, Robert Burns, Dylan Thomas, Maurice de Guérin, Ezra Pound, T.S. Eliot, Eugenio Montale getuigen als vroeger voor de universele, klassieke geest van de drukker. Er zijn ook tekstedities en wetenschappelijke uitgaven: *De divina proportione* van Luca Pacioli (1956), het *Alphabetum Romanum* van Felice Feliciano (1960), *L'alfabeto di Francesco Torniello da Novara* (1970), catalogi van handschriften, drukken en boekbanden beschreven door Tammaro de Marinis. Onder de enkele prachtige facsimile-uitgaven weze enkel vermeld het schrijfboek van Mercator (Antwerpen, 1540) met de inleiding van Jan Denucé en uitgegeven door De Sikkel te Antwerpen en de Pegasus Press te Parijs in 1930. De drukker Mardersteig heeft zich overigens niet onbetuigd gelaten als onderzoeker en auteur: hij publiceerde o.m. over Leon Battista Alberti en de Romeinse epigrafie, het alfabet van Feliciano en van Torniello, de Padovaanse incunabel-drukker Petrus Maufer en de kalligraaf Francesco Alunno da Ferrara. In 1973 tenslotte verscheen een merkwaardige studie over de houtsneden in de Veronese Aesopus-uitgave van 1479, als epiloog in zijn heruitgave van deze wiegedruk waarbij de houtsneden door Anna Bramanti werden nagesneden en naar het exemplaar van het British Museum handgekleurd.

De machinale pers die destijds was ingeschakeld om het oeuvre

van d'Annunzio te drukken, is later uitgegroeid tot een der modernste drukkerijen van heel Italië zoniet van Europa: de Stamperia Valdónega, niet ver van de Officina Bodoni in het dal gelegen, die sedert dertig jaar voor rekening van de grootste Italiaanse, Europese en Amerikaanse uitgeverijen drukt en voor sommige uitgaven samenwerkt met de Officina Bodoni. Getoetst aan de drukken van de handpers is de kwaliteit van de Valdónega-drukken zo hoog dat ook zij vaak als luxe-uitgaven zijn te beschouwen.

Mardersteig zijn tijdens zijn leven de erkenning en de waardering te beurt gevallen die hem toekwamen. Naast Italiaanse onderscheidingen werd hij in 1968 met de eerste Gutenbergprijs van de stad Mainz vereerd. Het dankwoord dat hij bij deze gelegenheid uitsprak, heeft hij onder de titel *Ein Leben den Büchern gewidmet* op de persen van de Stamperia Valdónega gedrukt en uitgegeven als 'Kleiner Druck Nr. 84 der Gutenberg Gesellschaft, Mainz'[3].

Bescheiden en entoesiast, fijnbesnaard en hartelijk, was Mardersteig, als echt onverdroten zoeker, wars van alle vertoon naar buiten. Sedert 1929 was geen enkele catalogus van zijn werk meer gepubliceerd. Door een van zijn goede vrienden, Luc Indestege, heeft Mardersteig zich tenslotte laten overreden de produktie van zijn Officina Bodoni aan een ruimere kring van boekenliefhebbers te tonen: in 1954 werd in het Museum Plantin-Moretus een honderdtal boeken van de handpers tentoongesteld en drukte Mardersteig zelf de beredeneerde catalogus van zijn werk[4]. Deze gebeurtenis vond onmiddellijk weerklank: tentoonstellingen in Hamburg, Londen, München, Bern, Firenze, Lugano, Milaan, Venetië, Verona, Den Haag en Brussel, volgden elkaar op, terwijl naast een Nederlandse ook een Franse, Duitse, Engelse en Italiaanse catalogus tot stand kwam. Thans, na een halve eeuw Officina Bodoni, zijn er meer dan honderdvijftig drukken van de handpers gekomen waar Mardersteig de eerste en de laatste hand aan gelegd heeft.

De principes die Giovanni Mardersteig zijn leven lang heeft gehuldigd staan in zijn 'Credo', afgedrukt in *L'Officina Bodoni. La regola e le stampe di un torchio duranti i primi sei anni del suo lavoro* (Verona, 1929[5], (in 1954 aangevuld) waarin hij verder het wordingsproces van het boek door Masereel in beeld heeft laten

brengen en waar hij de eerste lijst van zijn drukken opgeeft. Met alle spijt en droefheid om het heengaan van deze drukker-humanist die werkte naar het voorbeeld van Aldus Manutius, is het billijk eerst en vooral dankbaar te zijn voor al de schoonheid die hij ons geboden heeft en waarvan wij blijvend kunnen genieten. Verder moet het ons tot vreugde stemmen te weten dat het werk door de zoon Martino wordt voortgezet in dezelfde geest die de vader heeft bezield en volgens de stelregel die deze jonge collega's placht mee te geven:

> ‘Als erste diene dem Autor, suche die beste
> Lösung für die Wirkung seines Themas.
> Als zweites diene dem Leser, mache ihm die
> Lektüre so angenehm und leicht wie möglich.
> Als drittes gib dem Ganzen ein anziehendes
> Gewand, ohne zu eigenwillig zu sein’[6].

Elly Cockx-Indestege

Eindnoten:

1 Zie i.v. hiermee Carl Georg Heise, ‘Der junge Mardersteig’, in: *Imprimatur. Ein Jahrbuch für Bücherfreunde* (Frankfurt a/M 1961-62), N.F. 3, pp. 24-28.
2 ‘Hermann Hesse, in *Neue Zürcher Zeitung*, 4 Nov. 1923.
3 Aan deze publikatie en aan John Ryders ‘The Officina Bodoni’, verschenen in *The Private Library*, 2nd ser., 5, 1972, n^{o} 4, zijn hier enkele bijzonderheden ontleend.
4 *Officina Bodoni Verona. Catalogus van de boeken op de handpers gedrukt (uitgegeven ter gelegenheid van de tentoonstelling gehouden in het Museum Plantin-Moretus te Antwerpen, van 9 tot 26 april 1954*), Verona, Stamperia Valdónega, 1954.
5 Een bijgewerkte heruitgave van het *Manuale* is door de Maximilian-Gesellschaft aangekondigd: *Die Officina Bodoni von Giovanni Mardersteig. Das Manuale einer Handpresse 1923-1977*, met inleiding van Hans Schmoller.
6 Giovanni Mardersteig, *Ein Leben den Büchern gewidmet*, p. 23.

Boekbesprekingen

Aloïs Gerlo, 'Tekstkritische bijdrage tot de levensbeschrijving van Justus Lipsius', *Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, Jaargang XXXIX (1977), nr. 3, 13 p.; Prijs: 100 B.F.

Bij het persklaar maken van 100 Lipsiusbrieven voor deel I van het corpus I L E, deed Prof. Dr. A. Gerlo enige vaststellingen, die meer helderheid werpen op Lipsius' Leidse jaren en meer bepaald op de periode die onmiddellijk voorafgaat aan het cruciale jaar 1586, toen hij bij de Leidse Universiteit om ontslag vroeg en van het hiervoor in de plaats bekomen verlof gebruik maakte voor het ondernemen van een poging om het Noorden definitief vaarwel te zeggen. Deze 'vlucht' van 1586, die evenwel op een mislukking uitliep, bleef tot voor een 15-tal jaren een loutere hypothese van de Lipsiusbiografen. Sindsdien hebben Van Dorsten en Sué deze veronderstelling met de nodige bewijzen kunnen vestigen als een vaststaand feit. De bijdrage die Prof. Gerlo nu brengt met onderhavig artikel tot de Lipsiusbiografie is het feit dat Lipsius op het ogenblik van het persklaar maken van zijn brieven voor de beroemde *Centuriae epistolarum Justi Lipsi*, die te Leiden en te Antwerpen bij Plantin vanaf 1586 verschenen, nl. in 1585, reeds plannen had opgevat voor een terugkeer naar de Spaanse Nederlanden.

Prof. Gerlo kwam tot de bevinding van dit nieuwe gegeven door een tekstkritische studie van een aantal Lipsiusbrieven uit de jaren 1582-1583, waarvan de bewaarde originelen of kopieën konden vergeleken worden bij de uitgave van deze brieven door Lipsius bezorgd in de bovenvermelde Centuriën. Systematische vergelijking bracht menigvuldige correcties, aanpassingen en vervolledigingen van de hand van Lipsius aan het licht, die steeds bestonden in het wegschrabben of nuanceren van passages die een katholiek en Spaansgezind lezerspubliek een doorn in 't oog konden zijn.

Zijn aanvankelijke anti-Spaanse stellingname, zijn vriendelijkheid betoond t.o.v. fervente calvinistische predikanten als een Lambert Daneau onder meer, die nog duidelijk waarneembaar zijn in de originele versies van de brieven uit 1582-1583, heeft Lipsius behendig omfloerst bij de voorbereiding van zijn Centuriën in 1585. Ook zijn uitgesproken anti-Franse gezindheid van 1583 heeft hij bij de publikatie liefst verdoezeld, dit om redenen die de auteur later wenst te behandelen aan de hand van de Lipsiusbriefwisseling uit volgende jaren.

Van deze sprekende tekstaanpassingen heeft Prof. Gerlo enkele treffende en overtuigende voorbeelden naar voren gebracht, die inderdaad duidelijk aantonen dat Lipsius het anti-Spaanse masker, dat hij nog in 1582 droeg, en de calvinistische gezindheid, waarvoor hij nog in 1583 openlijk uitkwam, in 1585 weg wou werken

waar het hem ook mogelijk was. De bedoeling die hem vanuit deze handelswijze wordt toegeschreven door Prof. Dr. A. Gerlo, nl. dat hij toenmaals nieuwe bruggen wenste te leggen met het Zuiden en dat hij op deze wijze zijn vlucht uit Leiden heeft voorbereid, kunnen we dan ook volledig onderschrijven, des te meer daar Lipsius ook voor zijn vriend Plantin, veilig teruggekeerd in het katholieke Antwerpen van oktober 1586, een bezwarend passage uit zijn briefwisseling heeft gelicht. 'Amici causa' - of op Plantins eigen initiatief - is alleszins uit de Lipsiusbrief van 11 november 1582 aan Lernutius de compromitterende aanschaf van een prachtige woning te Leiden, waar Plantin zijn drukkerij zou onderbrengen en zich vestigen, verdwenen bij de publikatie van 1586. Terwijl de Leidse uitgave van de Centuriën dan nog spreekt van de aankoop van een bescheiden huis, blijkt het in de gelijktijdige Antwerpse editie slechts in huur te zijn genomen. Ook om het katholieke aureool van zijn vriend Plantin te redden is Lipsius tot verdraaiing van de waarheid overgegaan!

Met zijn bekende scherpzinnigheid heeft Prof. Dr. A. Gerlo met onderhavig artikel een essentiële bijdrage geleverd tot de kennis van de moeilijk te doorgronden Lipsiusfiguur. Zijn overgang van Leiden naar Leuven, voorwerp van reeds vele controverses in het verleden, is hiermee weer een stap verder verklaard. Als dusdanig draagt deze jongste publikatie van Prof. Dr. A. Gerlo een waardevol steentje bij in de opbouw van de definitieve Lipsiusbiografie.

Dr. F. de Nave

G.G. Gorissen, *Bertholol Fototypes E 1*, H. Bertholol AG, Berlijn, s.d., 500 p. 111-4°, 68 DM.

De beste manier om dit omvangrijke werk dat nuttige informatie bevat voor al wie met fotozetten en de keuze van aangepaste letters te maken heeft, is volgens ons een inzicht te geven in de indeling van het boek en duidelijk te maken welke informatie het verschaft.

Op het eerste gezicht lijkt het boek inderdaad wel onoverzichtelijk en misschien ware het beter geweest de verschillende onderdelen te scheiden door b.v. inkepingen om het de gebruiker gemakkelijker te maken. Wat het ook niet overzichtelijker maakt is het gebruik van 5 talen voor de verklarende tekst (Duits, Engels, Frans, Spaans en Italiaans) Nederlands is er niet bij. Anderzijds werkt dit natuurlijk wel de internationale verspreiding in de hand.

Na een korte inleiding wordt de systematiek voor het opzoeken van tekst- en titelletters uitgelegd. Begonnen wordt met het bepalen van de *corpsgrootte* van de tekstletter in Didot-punten en in mm, met voorbeelden. Dan volgt de *interlinie*; het gebruik van een speciale meetlat wordt aangeleerd en ook hier worden voorbeelden gegeven van teksten met verschillende interlinie. De onderlinge *afstand* tussen de letters wordt afzonderlijk besproken voor de tekstletter en voor de titels. In fotozet zijn de mogelijkheden hier onbegrensd. Verder worden de mogelijkheden tot *vervormen* en *rasteren* van de letters besproken en de *filets*. Een kort overzicht wordt gegeven van de *fotozetapparaten* van Berthold (Ministar, Staromat, Superstar -

titelzetapparaten, Diatype Headliner voor tijdschriften en kranten), Diatype en Diatronic gewone fotozetapparaten).

Op dit vaktechnisch gedeelte volgen de verschillende methodes die men kan toepassen voor het opzoeken en kiezen van een letter. Eerst wordt de keuze benaderd via de '*Typefinder Headlines*'; hier worden de verschillende lettertypes afgebeeld (in éénzelfde woord 'Hamburgefons') volgens de indeling DIN 16519. De groepen 1, 2 en 3 evenals 7 en 9 worden hier samengevoegd. Verder worden de groepen 11 (gestruktureerde letters) en 12 (technische letters) eraan toegevoegd. Binnen deze groepen geldt weer een bepaalde volgorde; eerst de rechtopstaande letters met normale breedte, dan de rechte smalle letters, vervolgens de cursieve smalle, de rechte brede en tenslotte de cursieve brede. In deze groepen zijn de letters dan nog eens gerangschikt volgens de dikte van de lijn ('Strichstärke') van zeer licht tot extra-vet. Het betreft hier een nieuwe indeling, die, alhoewel onkonventioneel, ons inziens toch een grote praktische waarde heeft.

Dezelfde indeling wordt ook gebruikt voor de '*Typefinder Bodytypes*'; hier gaat het om de keuze van een tekstletter. Om de optische waarde van een tekstletter beter te kunnen beoordelen staat hier telkens een tekstkolom van 4 regels afgedrukt.

Hierna worden de 380 elementen van de 'Diatype'-*ornamentsschijven* afgebeeld. De klassieke ornamenten worden gevolgd door de moderne.

Volgt dan de *alfabetische index* die dient als leidraad voor het bestellen van letterschijven; deze index is trouwens herkenbaar aan de grijze kleur van het papier. Hierna volgt uitleg over de tekens, aksenten enz. die op de schijven voor de fotozetapparaten voorkomen.

Van blz. 177 tot 431 volgt dan de *lettercatalogus* met meer dan 1200 alfabetten! Van elke letter worden onder- en bovenkast en de cijfers getoond. De letters zijn hier bewust alfabetisch op hun naam geklasseerd. Kent men de naam van een letter dan is het opzoeken zo gebeurd.

Tenslotte worden op de volgende bladzijden 20 lettertypes getoond die de firma Berthold aanbiedt onder de vorm van uit te knippen bladen. Elke letter wordt in een tekstkolom van een 12-tal regels getoond in een 6 tot en met 12-puntsletter, met twee verschillende interlinies, ruim, minder ruim en eng gezet. Aan de hand van deze tekstproeven kan men zich een goed idee vormen van de optische verhoudingen en de leeskwaliteiten van een letter. Deze '*Berthold Typotext*' kan men verkrijgen onder de vorm van bandjes in zakformaat.

W. Onzea